REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MENTOURI –CONSTANTINE FACULTE DES SCIENCES DE LA TERRE, DE LA GEOGRAPHIE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

N°	ď	Or	dre	:	•••••
Séi	ie	:	••••	••••	•••••

MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE MAGISTER

OPTION: PRESERVATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Présentée par : Nedjoua MEHENNI

THEME

LA RECONNAISSANCE ARCHITECTURALE D'UN PATRIMOINE SOCIO-CULTUREL

CAS DE: HAMMAM « SOUK EL-GHEZEL»

DE LA MEDINA DE CONSTANTINE

Sous la direction du Docteur Djamel DEKOUMI.

Jury d'Examen:

Présidente : Mme. Nadia CHABI M.C. Université de Constantine.
Rapporteur : Mr. Djamel DEKOUMI M.C. Université de Constantine.
Examinateur : Mr. Bachir RIBOUH M.C. Université de Constantine.
Examinatrice : Mme. Samira DEBACHE.B Pr. Université de Constantine.

Année de Soutenance 2011

REMERCIMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu, mon encadreur Docteur Djamel DEKOUMI pour avoir diriger ce mémoire, pour son temps qu'il a accordé, ses conseils, ses encouragements et les précieuses orientations qui ont contribué à baliser le parcours de cette recherche.

Je remercie les membres de jury qui ont accepté d'examiner mon modeste travail, pour leur disponibilité et leur confiance.

Ma gratitude est grande envers mon conjoint, compagnon de ma vie, qui est toujours derrière moi avec ses encouragements et sa confiance. J'espère qu'il trouvera dans ce travail l'expression de ma reconnaissance pour avoir franchir avec moi les contraintes de ce travail.

Ma dette est aussi grandiose envers mes parents, pour leur amour et soutien, dont je leur dédie ce travail, je remercie aussi les membres de ma famille : mon frère, mes sœurs, leurs maris et leurs enfants.

Un tel travail est également le résultat des efforts de beaucoup de personnes qui m'ont aidé énormément, à ceux qui m'ont facilité l'accès à l'information pour l'élaboration de ce mémoir e.

A la mémoire de Dona

Table des Matières

Introduction Générale	
Eléments de Problématique	
Hypothèses	
Objectifs de la Recherche	
Méthodologie	. 23
	_
CHAPITRE I : LE PATRIMOINE ET LES PERSPECTIVES DE MIS EN VALEUR	
Introduction	. 28
I. Le Patrimoine.	
I.1. La Notion de Patrimoine.	. 29
I.2. Le Patrimoine, de la notion au concept.	
I.3. Le Patrimoine Immatériel.	
I.4. Le Patrimoine Architectural et Urbain " Patrimoine Matériel "	. 34
II. Les Composantes Principales du Patrimoine Matériel	. 35
II.1. Les Monuments Historiques.	
II.2. Les Ensembles Historiques.	
II.3. Les Biens Immobiliers Patrimoniaux.	. 36
II.4. Les Secteurs Sauvegardés.	
II.5. Les Espaces Publics et Jardins Historiques.	
II.6. Le Patrimoine Archéologique.	
II.7. Les Milieux Naturels.	
II.8. Les Paysages.	
III. Les Facteurs qui menacent le Patrimoine.	
III.1. Pressions de Développement.	
III.2. Le Climat.	
III.3. Gestion Insuffisante.	
III.4. Le Pillage.	
III.5. La Spéculation Foncière.	
III.6. L'Effet Démographique.	
III.7. Tourisme non-durable.	
III.8. Guerres et Conflits.	
III.9. Catastrophes Naturelles.	
IV. Mondialisation du Patrimoine : Chartes et Recommandations.	. 40
IV.1. La Charte Internationale d'Athènes 1931, pour la Restauration des	11
Monuments Historiques	.41
IV.3. Convention de L'Organisation UNESCO, 21 Novembre 1972.	
IV.4. Charte Internationale pour la sauvegarde des Villes Historiques, Washington 1987.	
IV.5. Charte Internationale du Tour isme Culturel	
IV 6 Recommandation de Tunis (1968)	

IV.7. Recommandation De Nairobi (1976)	44
V. La Protection du Patrimoine	45
V.1. Comment doit être Protégé ?	
V.1.1. La Conservation.	
V.1.2. La Sauvegarde.	47
V.1.3. La Préservation.	
V.2. Les Opérations d'intervention.	
V.2.1. Réhabilitation.	
V.2.2. Restauration.	
V.2.3. Rénovation.	49
V.2.4. Restructuration.	49
V.2.5. Réanimation.	49
V.3. La Conservation/Restauration.	50
V.3.1. L'Authenticité.	50
V.3.2. La Lisibilité.	
V.3.3. La Réversibilité.	
V.3.4. Respect de la création originale.	
Conclusion	
Références Bibliographiques.	
CHAPITRE II : SUBSTRAT DU BAIN COMME PATRIMOINE ARCHITECTURAL	•••••
ARCHITECTURAL	
ARCHITECTURAL	56
ARCHITECTURAL	56 57
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps.	56 57 57
Introduction. I. La Genèse du Bain. I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain.	56 57 57 59
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle.	56 57 57 59 60
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain. I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux.	56 57 57 59 60
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples	56 57 57 59 60 60
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux. I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies.	56 57 57 59 60 60 61
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain. I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux. I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels.	56 57 57 59 60 60 61
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples I.2.4. Guérison des maladies I.2.5. Exercices corporels I.2.6. Distraction et relations sociales	56 57 57 59 60 60 61 61
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels. I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les lieux de Pratiques.	56 57 57 59 60 60 61 61 61
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain. I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux. I.2.3. Cultures traditionn elles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels. I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les lieux de Pratiques. II.1. Les Bains de l'Antiquité.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain. I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux. I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels. I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les lieux de Pratiques. II.1. Les Bains de l'Antiquité. II.1.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples I.2.4. Guérison des maladies I.2.5. Exercices corporels I.2.6. Distraction et relations sociales II. Les lieux de Pratiques. II.1. Les Bains de l'Antiquité III.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes III.1. Le Temescal des Aztèques et les Mayas.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 62
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples I.2.4. Guérison des maladies I.2.5. Exercices corporels I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les lieux de Pratiques. II.1. Les Bains de l'Antiquité III.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes. III.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas. III.3. Le Sauna Finlandais.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 62 65
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux. I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels. I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les lieux de Pratiques. II.1. Les Bains de l'Antiquité III.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes. II.1.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas. II.1.3. Le Sauna Finlandais. II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 65 65
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples I.2.4. Guérison des maladies I.2.5. Exercices corporels I.2.6. Distraction et relations sociales II. Les lieux de Pratiques II.1. Les Bains de l'Antiquité III.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes III.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas III.3. Le Sauna Finlandais II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus III.5. Les Bains Grecs	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 65 65 66
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle. I.2.2. Rites religieux. I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels. I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les Bains de l'Antiquité III.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes. III.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes. III.1. Le Sauna Finlandais. III.1. Les Bain de la Civilisation de l'Indus. III.1. Les Bains Grecs. III.1. Les Bains Grecs. III.1. Les Thermes Romains.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 62 65 66 66
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels. I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les Bains de l'Antiquité II.1.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes. II.1.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas. II.1.3. Le Sauna Finlandais. II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus. III.1.5. Les Bains Grecs. II.1.6. Les Thermes Romains. II.1.7. Les Bains Byzantins.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 65 66 65 66 71 76
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps. I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples. I.2.4. Guérison des maladies. I.2.5. Exercices corporels. I.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les lieux de Pratiques. II.1. Les Bains de l'Antiquité II.1.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes. II.1.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas. II.1.3. Le Sauna Finlandais. II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus. II.1.5. Les Bains Grecs. II.1.6. Les Thermes Romains. II.1.7. Les Bains du Moyen-âge.	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 65 65 66 69 71 76
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples I.2.4. Guérison des maladies I.2.5. Exercices corporels I.2.6. Distraction et relations sociales II. Les Bains de l'Antiquité II.1.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes II.1.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas II.1.3. Le Sauna Finlandais II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus II.1.5. Les Bains Grecs II.1.6. Les Thermes Romains II.1.7. Les Bains du Moyen-âge. II.2.1. Le Bains Islamiques Arabes Omeyyades	56 57 57 59 60 60 61 61 62 62 62 65 66 65 66 71 76 78 79
Introduction I. La Genèse du Bain 1.1. Le Bain au fil du temps 1.2. Les Pratiques du Bain 1.2.1. Hygiène corporelle 1.2.2. Rites religieux 1.2.3. Cultures traditionnelles des peuples 1.2.4. Guérison des maladies 1.2.5. Exercices corporels. 1.2.6. Distraction et relations sociales. II. Les Bains de l'Antiquité II.1. Les Bains de l'Antiquité II.1.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes II.1.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas. II.1.3. Le Sauna Finlandais. II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus. II.1.5. Les Bains Grecs II.1.6. Les Thermes Romains II.1.7. Les Bains Byzantins II.1.8. Les Bains du Moyen-âge. II.2.1. Le Bains Islamiques Arabes Omeyyades. II.2.2. Le Bains Islamiques Ottomans.	56 57 57 59 60 60 61 61 62 62 62 65 66 66 67 76 78 79 85
Introduction I. La Genèse du Bain I.1. Le Bain au fil du temps I.2. Les Pratiques du Bain I.2.1. Hygiène corporelle I.2.2. Rites religieux I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples I.2.4. Guérison des maladies I.2.5. Exercices corporels I.2.6. Distraction et relations sociales II. Les Bains de l'Antiquité II.1.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes II.1.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas II.1.3. Le Sauna Finlandais II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus II.1.5. Les Bains Grecs II.1.6. Les Thermes Romains II.1.7. Les Bains du Moyen-âge. II.2.1. Le Bains Islamiques Arabes Omeyyades	56 57 57 59 60 60 61 61 61 62 62 62 65 66 65 66 71 76 78 79 85 88

III. Organisation du Bain.	92
III.1. L'Organisation Spatiale	92
III.1.1. La Palestre	93
III.1.2. Le Vestiaire / Salle de Repos	93
III.1.3. La Salle Froide.	94
III.1.4. La Salle Tiède.	95
III.1.5. La Salle de Transpiration.	96
III.1.6. La Salle Chaude.	97
III.2. Itinéraire du Baigneur.	98
III.2.1. En Antiquité.	98
III.2.2. Au Moyen-âge	99
III.3. Système de Chaufferie et Alimentation en eau	101
III.3.1. Le Chauffage de l'air.	101
III.3.2. Le Chauffage de l'eau.	102
III.3.3. Le Circuit de l'eau.	102
Conclusion.	
Références Bibliographiques	105
CHAPITRE III: LES BAINS MEDITERRANEENS	
Introduction	108
I. Les Bains en Syrie	109
I.1. Les bains avant XVe siècle.	109
I.2. Les bains au XVe siècle.	111
I.3. Les bains au XVIe et XVIIe siècle.	113
I.4. Les bains à partir du XVIIIe jusqu'au XIX siècles	114
II. Les Bains en Egypte	
II.1. Les bains Fatimides et Ayyoubides du Xe au XIIIe siècle	116
II.2. Les bains Mamelouks du XIVe au XVe siècle	117
II.3. Les bains Ottomans du XVIe au XVIIIe siècle.	119
III. Les Bains en Turquie	120
III.1. Les bains de Type I	
III.2. Les bains de Type II.	121
III.3. Les bains de Type III.	122
III.4. Les bains de Type IV	
III.5. Les bains de Type V.	
IV. Les Bains Andalous	126
IV.1. Les bains de Type I.	127
IV.2. Les bains de Type II.	
V. Les Bains au Maroc.	
V.I. Les bains de Type I.	
V.2. Les bains de Type II.	
Conclusion.	
Références Bibliographiques	135

CHAPITRE IV: LES BAINS ALGERIENS.....

Introduction.	
I. Période Antique	
I.1. Thermes du Sud à Timgad.	
I.2. Thermes de Djemila.	141
II. Période de la première fondation musulmane	
II.1. Le bain d'Agadir.	
II.2. Le bain d'Achir	143
II.3. Le bain de la Kalaa des Beni-Hammad	
III. Période d'après la fondation musulmane	146
III.1. Hammam des Teinturiers	146
III.2. Hammam Sidi-Boumediene	149
III.3. Hammam El-Bali El-Mourabiti de Nedroma	
IV. Période Ottomane	
IV.1. Hammam "Sidna"	
IV.2. Hammam Dar Abdelatif	
IV.3. Hammam Sidi-Bougdour	
IV.4. Hammam du Dey.	159
Conclusion.	
Références Bibliographiques	
	NTINE
LES HAMMAMS DE LA MEDINA DE CONSTAN	
CHAPITRE V: LES HAMMAMS DE LA MEDINA DE CONSTAN Introduction	166
LES HAMMAMS DE LA MEDINA DE CONSTAI Introduction I. La ville de Constantine	166 167
Introduction I. La ville de Constantine I. Situation Géographique.	
Introduction. I. La ville de Constantine I. 1. Situation Géographique. I. 2. Le Site.	
Introduction I. La ville de Constantine I. Situation Géographique I. Le Site I. Site I. Site I. Site I. Le Site I. Site	
Introduction I. La ville de Constantine I. L. Situation Géographique. I. Le Site. I. Situation Géographique. I. Le Site. I. Situation Géographique. I. Le Site. I. Situation Géographique.	
Introduction. I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale.	
Introduction I. La ville de Constantine I. Situation Géographique I. Situation Historique I. Historique II Histori	
Introduction I. La ville de Constantine I. 1. Situation Géographique. I. 2. Le Site. I. 3. Historique. I. 3.1. Période Antique. I. 3.2. Période Médiévale. I. 3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine	
Introduction I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II. La Situation et Description.	
Introduction. I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II. La Médina de Constantine II. 2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ?	
Introduction I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II.1. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Antique.	
Introduction I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II.1. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Médiéval. II.2.2. Vestiges Période Médiéval.	
Introduction. I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II.1. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Antique. II.2.2. Vestiges Période Médiéval. II.2.3. Vestiges Période Coloniale Française	
Introduction. I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine III. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Antique. II.2.2. Vestiges Période Médiéval. II.2.3. Vestiges Période Coloniale Française III. Les Equipements bains dans la Médina.	
Introduction I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II.1. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Antique. II.2.2. Vestiges Période Médiéval. II.2.3. Vestiges Période Coloniale Française III. Les Equipements bains dans la Médina. III.1. Dans la ville Romaine.	
Introduction I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II.1. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Antique. II.2.2. Vestiges Période Médiéval. III.2.3. Vestiges Période Coloniale Française III. Les Equipements bains dans la Médina. III.1. Dans la ville Romaine. III.1. Les Thermes.	
Introduction I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique. I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II.1. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Antique. II.2.2. Vestiges Période Médiéval. II.2.3. Vestiges Période Coloniale Française III. Les Equipements bains dans la Médina. III.1. Dans la ville Romaine.	
Introduction I. La ville de Constantine I.1. Situation Géographique I.2. Le Site. I.3. Historique. I.3.1. Période Antique. I.3.2. Période Médiévale. I.3.3. Période Contemporaine. II. La Médina de Constantine II.1. Situation et Description. II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique ? II.2.1. Vestiges Période Antique. II.2.2. Vestiges Période Médiéval. III.2.3. Vestiges Période Coloniale Française III. Les Equipements bains dans la Médina. III.1. Dans la ville Romaine. III.1. Les Thermes. III.1.2. Les aqueducs.	

III.2.2. Les équipements de la ville Ottomane	
a) Les équipements religieux.	186
b) Les équipements de commerces.	
c) Les équipements Hammams.	
IV. Description et Organisation Spatiale des Hammams	
IV.1. Hammam "Aouchet".	
IV.3. Hammam "Degoudj".	
IV.4. Hammam "Bougouffa"	
IV.5. Hammam "Bennacef".	
IV.6. Hammam "Boulebzaim"	
IV.7. Hammam "El-Medersa".	
IV.8. Hammam "El-Talat" ou "El-Chatt"	
IV.9. Hammam "Belhadj Mostafa"	
IV.10. Hammam "Bentabal"	
IV.11. Hammam "Al-Batha".	
IV.12. Hammam "Belbdjaoui".	
IV.13. Hammam "Bennaman"	
IV.14. Hammam "Sidi Rached"	
IV.15. Hammam "Bencharif".	
IV.16. Hammam "Rahbat Ledjamel".	
Conclusion	
Références Bibliographiques	224
CHAPITRE VI : HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL	"
CHAPITRE VI : HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL	······································
Introduction	226
Introduction	226 227
Introduction. I. Dimension Historique. I.1. Origine & Implantation.	
Introduction. I. Dimension Historique. I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement.	
Introduction. I. Dimension Historique. I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale.	
Introduction. I. Dimension Historique. I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam.	
Introduction. I. Dimension Historique. I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1. Rôle.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles.	
Introduction. I. Dimension Historique. I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. II.2. L'Enquête Sociologique.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. II.2. L'Enquête Sociologique. II.2.1. Le Questionnaire.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. II.2. L'Enquête Sociologique. II.2.1. Le Questionnaire. II.2.2. Analyse et interprétation des données.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. II.2. L'Enquête Sociologique. II.2.1. Le Questionnaire. II.2.2. Analyse et interprétation des données. III. Dimension Architecturale.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. II.2. L'Enquête Sociologique. II.2.1. Le Questionnaire. II.2.2. Analyse et interprétation des données. III. Dimension Architecturale. III.1. Représentation Graphique.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation. I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. II.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. II.2. L'Enquête Sociologique. II.2.1. Le Questionnaire. II.2.2. Analyse et interprétation des données. III. Dimension Architecturale. III.1. Représentation Graphique. III.1. Les plans.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. III.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. III.2. L'Enquête Sociologique. III.2.1. Le Questionnaire. III.2.2. Analyse et interprétation des données. III. Dimension Architecturale. III.1. Représentation Graphique. III.1. Les plans. III.1. Les Coupes.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. III.1 Les Valeurs du hammam. III.1.1 Rôle. III.2. Traditions. III.3. Commodités et les Ustensiles. III.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. III.5. Bienfaits. III.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. III.2. L'Enquête Sociologique. III.2.1 Le Questionnaire. III.2.2. Analyse et interprétation des données. III. Dimension Architecturale. III.1 Représentation Graphique. III.1.1 Les plans. III.1.2 Les Coupes. III.2. Organisation Spatiale et Zoning.	
Introduction I. Dimension Historique I.1. Origine & Implantation I.2. Environnement. II. Dimension Sociale. II.1. Les Valeurs du hammam. II.1.1. Rôle. II.1.2. Traditions. II.1.3. Commodités et les Ustensiles. II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie. III.1.5. Bienfaits. II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui. III.2. L'Enquête Sociologique. III.2.1. Le Questionnaire. III.2.2. Analyse et interprétation des données. III. Dimension Architecturale. III.1. Représentation Graphique. III.1. Les plans. III.1. Les Coupes.	

III.2.3. La Zone de Chauffe.	251
III.2.4. La Zone Terrasse.	
III.3. Les Composants Architecturaux	256
III.3.1. Les éléments Verticaux	256
III.3.1.1. Les Colonnes.	256
III.3.1.2. Les Murs.	260
III.3.2. Les éléments horizontaux	261
III.3.2.1. Les Arcs et les arcades	261
III.3.2.2. Les Planchers.	262
III.3.2.3. Les Voûtes et Coupoles	262
III.3.2.4. La Tuile.	
III.4. Les Composants Décoratifs.	264
III.4.1. Les Niches.	264
III.4.2. Les Balustrades.	264
III.5. Les éléments d'ouvertures.	265
III.5.1. les Portes.	
III.5.2. les Fenêtres et Puits de lumière.	
III.5.3. Revêtements Mur et Sol.	
Conclusion	
Références Bibliographiques	
CHAPITRE VII : RECONNAISSANCE ET MISE E	N VALEUR DU
HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL"	•••••
HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL" Introduction	
HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL" Introduction	
HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL" Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale.	
HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL" Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations.	
CHAPITRE VII : RECONNAISSANCE ET MISE E HAMMAM "SOUK EL-GHEZEL"	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active.	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe.	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel".	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel". II. La Zone Passive:	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel". II. La Zone Passive : II. La Zone Passive : II. La Zone Active.	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe :	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone Terrasse.	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone Active. II.4. La Zone de Chauffe : II.5. La Zone de Chauffe : II.6. La Zone Terrasse. III.7. Recommandations.	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone Terrasse. III. Recommandations. III.1. La Zone Passive.	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone Terrasse. III. Recommandations. III.1. La Zone Passive.	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone Terrasse. III.4. La Zone Terrasse. III.7. La Zone Passive : III.8. La Zone Passive. III.1. La Zone Passive. III.1. La Zone Passive. III.2. La Zone Active.	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel". II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone Terrasse. III. Recommandations. III.1. La Zone Passive. III.2. La Zone Active. III.3. La Zone Active. III.4. La Zone Passive. III.5. La Zone Active. III.6. La Zone Active. III.7. La Zone Active. III.8. La Zone Active. III.9. La Zone Active. III.9. La Zone Active. III.9. La Zone de la chauffe. III.9. La Zone Terrasse.	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone Active. II.4. La Zone Terrasse. III. Recommandations. III.1. La Zone Passive. III.2. La Zone Active. III.3. La Zone de Chauffe : III.4. La Zone Terrasse. III.6. La Zone Active. III.7. La Zone Passive. III.8. La Zone Active. III.9. La Zone Hactive. III.9. La Zone Hactive. III.9. La Zone Hactive. III.9. La Zone Hammam	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel". II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone Terrasse. III. Recommandations. III.1. La Zone Passive. III.2. La Zone Active. III.3. La Zone Active. III.4. La Zone Passive. III.5. La Zone Active. III.6. La Zone Active. III.7. La Zone Active. III.8. La Zone Active. III.9. La Zone Active. III.9. La Zone Active. III.9. La Zone de la chauffe. III.9. La Zone Terrasse.	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone Active. II.4. La Zone Terrasse. III. Recommandations. III.1. La Zone Passive. III.2. La Zone Active. III.3. La Zone de Chauffe : III.4. La Zone Terrasse. III.6. La Zone Active. III.7. La Zone Passive. III.8. La Zone Active. III.9. La Zone Hactive. III.9. La Zone Hactive. III.9. La Zone Hactive. III.9. La Zone Hammam	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone Active. II.4. La Zone Active. II.5. La Zone Active. II.6. La Zone Active. III.7. La Zone Terrasse. III.8. La Zone Passive. III.9. La Zone Active. III.1. La Zone Passive. III.1. La Zone Passive. III.2. La Zone Active. III.3. La Zone Active. III.4. La Zone Terrasse. IV. Au delà de la Conservation du Hammam IV.1 Patrimonialisation du Hammam	
Introduction. I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel". II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone Active. II.4. La Zone Terrasse. III. Recommandations. III.1. La Zone Passive. III.2. La Zone Active. III.3. La Zone de Ia chauffe. III.4. La Zone Passive. III.5. La Zone Active. III.7. La Zone Active. III.8. La Zone Active. III.9. La Zone Active. III.9. La Zone de la chauffe. III.1. La Zone Terrasse. IV. Au delà de la Conservation du Hammam IV.1 Patrimonialisation du Hammam. IV.1.1. Pourquoi Patrimonialiser le Hammam ?	
Introduction I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel". I.1. Unité Originale. I.2. Additions et Transformations. I.2.1. La Zone Passive. I.2.2. La Zone Active. I.2.3. La Zone de Chauffe. II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel" II.1. La Zone Passive : II.2. La Zone Active. II.3. La Zone de Chauffe : II.4. La Zone Terrasse. III.4. La Zone Terrasse. III.5. La Zone Active. III.6. La Zone Terrasse. III.7. La Zone Passive : III.8. La Zone Terrasse. III.9. La Zone Active. III.9. La Zone Active. III.1. La Zone Passive : III.1. La Zone Passive. III.1. La Zone Passive. III.1. La Zone Active. III.2. La Zone Active. III.3. La Zone de la chauffe. III.4. La Zone Terrasse. IV. Au delà de la Conservation du Hammam IV.1 Patrimonialisation du Hammam. IV.1.1. Pourquoi Patrimonialiser le Hammam ? IV.1.1. Pourquoi Patrimonialiser le Hammam ? IV.1.1.1. Pour la Valeur Identitaire et Mémorielle.	

IV.1.1.4. Pour la Valeur Artistique.	298
IV.1.2. Comment Patrimonialiser ?	
IV.1.2.1. Aspect de la politique du patrimoine Algérien	298
IV.1.2.2. Les critères de classement du patrimoine bâti	
a) Le classement universel.	
b) Le classement national.	
IV.2. Les Enjeux de la patrimonialisation.	
IV.2.1. Les intérêts des propriétaires.	
IV.2.2. Les intérêts de l'Etat.	
IV.2.3. Le Rôle de la tutelle.	
IV.2.4. Le Rôle de la Communauté.	303
Conclusion	304
Conclusion Générale	305
Bibliographie Générale	307
Résumé.	
Abstract	314
Annexe 1	
Annexe 2	

Liste des Illustrations

Liste des Figures.

Figure 1 : Hutte à Sudation nord-amérindienne.	64
Figure 2 : Le "Temescal" Indien.	65
Figure 3 : Aire de la civilisation de la vallée de l'Indus.	67
Figure 4 : Restitution du Grand Bain de Mohenjo -Daro.	68
Figure 5 : Organisation d'un Bain Grec	69
Figure 6: Les principales zones des Thermes Romains	72
Figure 7 : Restitution de la volumétrie des thermes de Caracalla.	74
Figure 8 : Mosaïque des thermes de Caracalla.	75
Figure 9 : Les bains du Palais de Trajan à Bosra (Syrie du Sud).	77
Figure 10 : Plan du bain "Qusair Amra".	81
Figure 11 : Restitution de la Façade du Bain "Khirbat al -Mafjar".	84
Figure 12 : Axonométrie du Bain "Khirbat al-Mafjar".	84
Figure 13: Plan du bain Ottoman de "Isa Bey" en Turquie.	87
Figure 14 : Dessin démonstratif, principales salles dans la "Banya".	89
Figure 15 : Plan "Sento", Schéma de principes.	91
Figure 16 : Système de chaufferie Hypocauste.	102
Figure 17 : Plan du bain "Nur Al-Din" de Damas.	110
Figure 18 : Plan du bain "Al-Tawrizi".	112
Figure 19 : Plan bain "Al-Maliké"	114
Figure 20 : Plan du bain "Qalaoun"	117
Figure 21 : Plan du bain "Al-Tambali".	118
Figure 22 : Plan du bain "Qara maidan".	119
Figure 23 : Plan du bain "Basic Ibrahim".	121
Figure 24 : Plan du bain "Kum Kasri".	122
Figure 25 : Plan du Bain "Galatasaray", Istanbul	124
Figure 26 : Plan du bain "Armutlu", Bursa .	125
Figure 27 : Plan présentatif du "Type I" des bains Andalous	127
Figure 28 : Plan présentatif du "Type II" des bains Andalous	128
Figure 29 : Plan du bain "Chorfa".	131
Figure 30 : Plan du bain "Qasbat Al-Oudaia"	132
Figure 31 : Plan des thermes du Sud à Timgad.	139
Figure 32: Recomposition du bain de "Agadir".	142
Figure 33 : Ruine du bain de "Achir".	143
Figure 34 : Plan et coupes du bain de la "Kalaa des Beni -Hammad" .	145
Figure 35 : Plan du hammam des "Teinturiers", Tlemcen.	147
Figure 36 : Plan du hammam de "Sidi-Boumediene".	151
Figure 37 : Plan du hammam "Sidna"	156
Figure 38 : Localisation du hammam "Dey" dans la citadelle d'Alger	160
Figure 39 : Secteur d'implantation du hammam "Souk El -Ghezel".	227
Figure 40: Identification des ustensiles du hammam	234
Figure 41 : Représentation architecturale, plan premier niveau.	240
Figure 42 : Représentation architecturale, plan deuxième niveau	241
Figure 43 : Représentation architecturale, plan de toiture	241
Figure 44: Représentation architecturale, Coupes	242

Liste des Planches.

Planche 1 : Localisation géographique de Constantine	168
Planche 2 : Description de la "Grande Mosquée".	177
Planche 3 : Description du Palais du Bey.	178
Planche 4 : La Medersa de Constantine.	179
Planche 5 : Identification des vestiges balnéaires romains.	183
Planche 6 : Les grands quartiers de la médina en 1837.	185
Planche 7 : Identification des équipements religieux en 1837.	186
Planche 8 : Identification des principales activités de la médina en 1837.	187
Planche 9 : Localisation des hammams dans la médina de Constantine.	189
Planche 10 : Situation et environnement du hammam "Aouchet"	190
Planche 11 : Organisation spatiale du hammam "Aouchet".	193
Planche 12 : Situation et environnement du hammam "Souk El-Assar".	194
Planche 13 : Situation et environnement du hammam "Degoudj"	195
Planche 14 : Organisation spatiale du hammam "Dagoudj"	197
Planche 15: Transformation dans la terrasse du hammam "Dagoudj"	198
Planche 16 : Situation et environnement du hammam "Bougouffa".	199
Planche 17: Organisation spatiale du hammam "Bougouffa".	201
Planche 18 : Situation et environnement du hammam "Bennacef"	202
Planche 19 : Situation et environnement du hammam "Boulbezai m"	203
Planche 20 : Organisation spatiale du hammam "Boulbezaim".	204
Planche 21 : Situation et environnement du hammam "El-Medersa".	205
Planche 22 : Situation et environnement du hammam "El-Talat".	206
Planche 23 : Organisation spatiale du hammam "El-Talat"	208
Planche 24 : Situation et environnement du hammam "Belhadj Mostaf"	209
Planche 25 : Situation et environnement du hammam "Bentabal"	210
Planche 26 : Organisation spatiale du hammam "Bentabal"	211
Planche 27 : Situation et environnement du hammam "Al-Batha".	212
Planche 28 : Situation et environnement du hammam "Belbdjaoui"	213
Planche 29 : Organisation spatiale du hammam "Belbdjaoui"	214
Planche 30 : Situation et Environnement du hammam "Bennaman".	215
Planche 31 : Organisation spatiale du hammam "Bennaman"	217
Planche 32 : Situation et environnement du hammam "Sidi Rached".	218
Planche 33 : Organisation spatiale du hammam "Sidi Rached"	220
Planche 34 : Situation et environnement du hammam "Bencharif"	221
Planche 35 : Situation et environnement du hammam "Rahbet Ladjmal"	222
Planche 36 : Environnement immédiat du hammam "Souk El -Ghezel"	229
Planche 37 : Répartition spatiale du hammam "Souk El-Ghezel"	243
Planche 38 : Description Architecturale de la "Sqifa"	244
Planche 39 : Description Architecturale du "SAS"	245
Planche 40 : Description Architecturale du "Vestiaire"	246
Planche 41 : Description Architecturale du "Mezzanine"	247
Planche 42 : Description Architecturale des "Chambres annexes"	247
Planche 43 : Description Architecturale de la "Salle Froide"	249
Planche 44 : Description Architecturale de la "Salle Tiède"	250
Planche 45 : Description Architecturale de la "Salle Chaude"	251
Planche 46 : Description Architecturale de l'Entrée de la zone de chauffe	252
Planche 47 : Description Architecturale du local de la zone de chauffe	253
Planche 48 : Description Architecturale du "El-Fernaq"	254

Planche 49 : Description Architecturale du "Dépôt des matériaux"	55
Planche 50 : Description Architecturale de la Terrasse 25	56
Planche 51 : Identification des colonnes du hammam au niveau du vestiaire 25	57
Planche 52 : Identification des colonnes du hammam au niveau de la salle chaude 25	58
Planche 53 : Détail des chapiteaux et des fûts des colonnes au niveau du vestiaire 25	59
Planche 54 : Identification des types de mur du hammam "Souk El -Ghezel" 26	60
· ·	61
Planche 56 : Identification des type de plancher du hammam "Souk El -Ghezel" 26	62
	63
•	264
Planche 59 : Plan de repérage des portes du hammam "Souk El-Ghezel"	265
1 0 1	71
Planche 61 : Identification des désordres au niveau du ha mmam "Souk El-Ghezel"	83
Planche 62 : Identification des désordres au niveau du hammam "Souk El -Ghezel"	84
Planche 63: Identification des transformations au niveau de la zone passive	
•	86
Planche 64 : Identification des transformations au niveau de la zone active	
	87
Planche 65 : Identification des transformations au niveau de la zone de chauffe	
du hammam "Souk El-Ghezel" 28	89
Planche 66 : Identification des désordres au niveau de la zone passive du hammam	
	90
Planche 67 : Identification des désordres au niveau de la zone active	
du hammam "Souk El-Ghezel"	91
Planche 68 : Identification des désordres au niveau de la zone de chauffe	
du hammam "Souk El-Ghezel"	92
Planche 69 : Identification des désordres au niveau de la zone terrasse	
du hammam "Souk El-Ghezel" 29	93
Liste des Photos.	
Photo 1 : Sauna Naturel dans le Rocher.	65
	68
,	70
Photo 4 : Piliers massifs, vestiges du caldarium. En arrière -plan, les arcades	, 0
1	74
E	78
	82
	87
•	92
Č	93
	81
	94
	82
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	95
•	83
•	96
	34
Photo 16: "Sudatorium" des Thermes de "Chassenon" en France)+

	103
Photo 18 : "Aqua Marcia" des "Thermes de Caracalla". Photo 19 : La salle chaude du bain "Nur Al-Din" de Damas	111
Photo 20 : Les coupoles du bain "Al-Tawrizi".	113
Photo 21 : Salle chaude du bain du "Palais Azem".	115
Photo 22 : "Maghtas" dans le bain du "Al-Tambali".	118
Photo 23 : La Salle tiède du bain "Basic Ibrahim"	121
Photo 24 : Le bain "Kum Kasri" vu de l'extérieur.	122
Photo 25: Vestiaire du bain "Tahtakale".	123
Photo 26 : Salle chaude du bain de "Galata Saray", Istanbul	124
Photo 27 : Salle chaude du bain "Armutlu", Bursa.	126
Photo 28 : Vestiaire du bain à Palma	128
Photo 29: l'Etuve du bain "Del-Agua"	129
Photo 30 : Salle Chaude du bain "Riad Zitouna" à Fès.	131
Photo 31 : Vestiges des thermes du sud de Timgad.	140
Photo 32 : Vestiges des Grand Thermes de Djemila.	141
Photo 33 : Ruines dans l'ancienne ville de "Achir".	144
Photo 34 : La salle principale/Vestiaire du hammam des "Teinturiers".	148
Photo 35 : Etuve/Salle chaude du hammam des "Teinturiers".	149
Photo 36 : Inscription gravée sur une table de marbre, du hamma m "El-Bali".	152
Photo 37 : La salle principale du hammam "El-Bali".	153
Photo 38 : "El-Djabia" dans l'étuve du hammam "El-Bali"	153
Photo 39 : La tour de l'Université de "Mentouri" de Constantine.	173
Photo 40 : La Mosquée et l'Université "Emir Abd El -Kader" de Constantine.	173
Liste des Schémas.	
Schéma 1: Constitution du Patrimoine.	31
Schéma 1: Constitution du Patrimoine. Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine.	31 32
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine.	
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain.	32
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine.	32 62
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique.	32 62
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge.	32 62
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100	32 62 99
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du h ammam "Dar Abdelatif"	32 62 99
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour"	32 62 99 157 159
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour"	32 62 99 157 159
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues.	32 62 99 157 159
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues. Catalogue 1 : Détail des portes du hammam "Souk El-Ghezel"	32 62 99 157 159 161
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues.	32 62 99 157 159 161
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues. Catalogue 1 : Détail des portes du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 2 : Détail des fenêtres et puits de lumière du hammam "Souk El-Ghezel"	32 62 99 157 159 161 266 272
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues. Catalogue 1 : Détail des portes du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 2 : Détail des fenêtres et puits de lumière du hammam "Souk El-Ghezel"	32 62 99 157 159 161 266 272
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues. Catalogue 1 : Détail des portes du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 2 : Détail des fenêtres et puits de lumière du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 3 : Détail du revêtement mur et sol du hammam "Souk El-Ghezel" Liste des Graphiques.	32 62 99 157 159 161 266 272 274
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues. Catalogue 1 : Détail des portes du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 2 : Détail des fenêtres et puits de lumière du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 3 : Détail du revêtement mur et sol du hammam "Souk El-Ghezel" Liste des Graphiques. Graphique 1 : Identification des relations et proportions des choix des équipements	32 62 99 157 159 161 266 272 274
Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine. Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain. Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique. Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge. 100 Schéma 6 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Liste des Catalogues. Catalogue 1 : Détail des portes du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 2 : Détail des fenêtres et puits de lumière du hammam "Souk El-Ghezel" Catalogue 3 : Détail du revêtement mur et sol du hammam "Souk El-Ghezel" Liste des Graphiques.	32 62 99 157 159 161 266 272 274

Introduction Générale

Le patrimoine peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel et naturel, qu'il soit matériel ou immatériel, il est tout d'abord un héritage dans toutes ses formes, un legs qui vient d'une longue histoire transmis au monde futur pour la mémoire et l'identité.

L'idée d'un patrimoine appartenant à une collectivité remonte au moins à l'Antiquité. Le premier "relevé des monuments historiques" a été réalisé en 1'an 29 avant. J.C. par "Philon de Byzance" (a) qui inventoria les sept merveilles du monde antique. Ce fut ainsi le premier signe connu pour un patrimoine culturel collectif.

La notion du patrimoine commun de l'humanité fût développée par "Jules Destrée", président du comité de direction de l'office international des musées, à propos de la conférence d'Athènes de 1931 ^(b), puis évolua dans la Charte d'Athènes de 1933, qui proposa l'intégration du patrimoine historique de la ville non plus comme une liste de monuments mais plutôt comme un ensemble organisé avec ses tracés, ses zones... Cette dernière traite l'habitation, les loisirs, le travail, la circulation en prenant considération de la sauvegarde du patrimoine historique des villes.

A partir de cet événement, la notion a connu une extension géographique, elle a été formalisée puis mondialisée comme notion universelle (en 1972) par la création d'un patrimoine mondial par "l'UNESCO" (e) à travers un traité international intitulé "Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel". Ainsi la convention définit le patrimoine en énumérant ses divers champs d'application : les sites archéologiques et historiques, les monuments historiques, les œuvres d'art. A partir de là, le patrimoine devient un système plus complet, formé de composantes

a. Scientifique et ingénieur grec de la fin du IIIe siècle av J-C.

b. Philippe Ch.-A. Guillot, <u>Doit du Patrimoine culturel et naturel</u>, Collection "Mise au point", Ellipses Edition Marketing S.A., 2006. p 14.

c. Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sci ences et la Culture.

reliées les unes aux autres. Le patrimoine serait désormais abordé comme un tout structuré et organisé.

La convention en question a été ratifiée en 1975 par 21 pays. Elle l'est aujourd'hui ratifiée par 159 Etats. Parmi ces membres, L'Algérie compte actuellement sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO: "La Kalâa des Béni Hammad" (M'sila 1980), "Djemila" (Sétif 1982), "Tassili n'Ajjer" (Tamanrasset 1982), "Timgad" (Batna 1982), "Tipasa" (1982), "La Vallée du M'Zab" (1982), "Casbah d'Alger" (1992).

Le patrimoine a considérablement évolué et continu encore de nos jours. Il est devenu immense : patrimoine industriel, urbain, rural, maritime, littéraire, cinématographique, photographique, culinaire, vestimentaire... Les crit ères de sélection ne se font plus seulement d'un point de vue esthétique comme les monuments historiques , mais plutôt par les créations et les valeurs scientifiques, qui témoignent du passé même le plus récent comme l'architecture métallique du 19e siècle, à titre d'exemple "la tour Eiffel" à Paris.

Ces valeurs actualisent l'identification du patrimoine et tentent de mieux expliquer son sens, néanmoins l'interaction de plusieurs facteurs dégradent sa situation, tel que rapporté par la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, UNESCO, Paris 1972 :

- 1- "Le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave par des phénomènes d'altération ou de destruction encore plus redoutables".
- 2- "La dégradation ou la disparition d'un bi en du patrimoine culturel et naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde".

A ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux générations fut ures. La responsabilité d'appliquer les obligations nées de ce traité revient aux Etats, l'article (4) de la convention de l'UNESCO rend compte "Chacun des Etats parties à la présente Convention reconnaît que l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission

aux générations futures du patrimoine culturel et naturel (...), lui incombe en premier chef. Il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles que, le cas échéant, au moyen de l'assistance et de la coopération internationales dont il pourra bénéficier, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique".

Le grand défi lancé à UNESCO par les Nations Unies est de sensibiliser le s pouvoir publics, les secteurs privés, la société civile que le patrimoine n'est pas seulement un témoin de l'histoire, mais plutôt un outil de paix et de réconciliation, un catalyseur de développement, par exemple reconstruction à l'id entique du centre ville de "Varsovie" après la guerre de 1940-1945.

Nous allons à travers cette recherche essayé d'analyser le patrimoine " bain " dans un contexte historique, social et architectural, éventuellement le positionner par rapport aux différentes méthodes de conservation, afin de faire comprendre l'intérêt de la mise en valeur et de la sauvegarde d'une œuvre architecturale.

Nous allons aussi évoquer le matériel et l'immatéri el de l'œuvre à sauvegarder, dont l'objectif est la sensibilisation envers un patrimoine riche d'histoire, de mémoire et d'architecture, ce dernier souffre de dégradation et un laisser -aller non justifié.

Eléments de Problématique

L'Algérie possède un patrimoine varié, très riche et important, en quantité et en qualité. Ce patrimoine fait de notre temps, la mémoire de tout un chacun, tout ce qui témoigne de notre passé, de saisir l'importance de ce dernier et par la même de nous aider à comprendre le présent, cela mérit erait d'être protégé et enrichi et d'être transmis aux autres générations futures.

Les richesses patrimoniales de l'Algérie se répartissent à travers tout le territoire national, un patrimoine culturel et naturel varié selon la dissemblance de chaque coi n du pays.

A ce titre la ville de Constantine n'en fait pas une exception, elle se caractérise par une grande diversité de paysages et de bâtis qui lui confèrent un intérêt sûre et authentique. Les unités architecturales emblé matiques telles que les mosquées, les palais, les medersas, les monuments répartis dans un site exceptionnel, constituent une offre patrimoniale très diversifiée, qui peut devenir un vecteur d'attractivité locale et territoriale.

Témoin de cette richesse, Le "centre historique" où la "médina" de Constantine, offre également une richesse et une très grande qualité architecturale. Parmi ces édifices, nous pourrons citer les citernes romaines, et des mosquées, et notamment le ham mam, lieu rituel en vue d'ablution majeure, une fonction religieuse qui s'est au fil du temps mixée avec une fonction sociale, dont il est lieu de rencontre, espace de détente, qui au fil du temps est devenu le noyau central autour duquel gravite la vi e.

Cet éclectisme architectural, héritage de nos ancêtres depuis plusieurs siècles, constitue un réel capital imposant, qui a enrichi actuellement le corpus patrimonial de nouveaux équipements. L'existence du hammam, dans chaque quartier, prés du souk, la mosquée, la zaouïa ..., a put tisser de fortes relations humaines entre les gens que beaucoup d'édifices n'ont pas pu le réaliser.

Le Hammam n'est pas simplement un lieu d'hygiène corporelle, il est aussi histoire de générations passées, un lieu sacré, un équipement public de service que les dirigeants de l'époque se sont investis en dotant la ville d'un service commun, il permet actuellement de favoriser le développement urbain et d'assurer un "tourisme durable".

Le Hammam occupe à nos jours une place active dans la vie contemporaine, il est très présent dans la "Médina", malgré sa position il reste pourtant relégué au rang d'objet ancien de décor, fermement méconnu, loin des préoccupations des autorités concernées.

La législation nationale illustrée par la loi 98-04 concernant la protection du patrimoine national et la préservation et la réhabilitation des monuments historiques ainsi que les édifices à valeur importante, n'a pu sensibiliser les gens concernés (autorité, décideurs, chercheurs...), pour s'intéresser aux devenir du hammam.

Les recherches menées jusqu'à nos jours, n'ont en fait abouties qu'au classement de 21 monuments de culte et œuvres d'art de Constantine.

Parmi ces derniers nous citerons :

- ✓ L'Aqueduc romain du site d'el-Hofra,
- ✓ Mosquée de "Souk El-Ghezel".
- ✓ Mosquée de "Sidi Lakhdar",
- ✓ Partie de l'ancienne médersa qui renferme : les tombeaux de "Salah Bey" et de sa famille,
- ✓ Palais Ahmed Bey...,

Pourtant, le hammam de "Souk El-Ghezel" à titre d'exemple, est une partie prenante du complexe "palais, mosquée, zaouïa et souk", et une œuvre qui témoigne d'un patrimoine matériel architecturel par sa valeur historique, celle des mémoires, et un patrimoine immatériel culturel par sa valeur sociale, celle qui certifie les traditions et les coutumes de tout un peuple, n'a pas été du tout concerné par le classement.

Aujourd'hui la dégradation menace ce patrimoine néanmo ins remarquable, qui témoigne du passage de plusieurs civilisations, et dont les traces doivent êtres transmises de génération en génération. Cet édifice pourrait faire l'objet d'une sauvegarde à travers une interprétation contemporaine.

Les menaces directes de la perte des traditions et la légen de d'un patrimoine tangible persistant nous interpellent sur plusieurs francs quand à sa mise en valeur :

- **Une Activité Sociale :** Le Hammam faisait tant partie de la vie sociale (lieu de palabres et de rencontres...).
- **Un Etablissement Architectural :** présentant un intérêt public pour l'histoire, la société, la culture, l'ethnologie et l'architecture...
- **Un Label :** Il donne à la médina de Constantine une sorte de labellisation, ville d'Art et d'Histoire, de Tourisme et de Patrimoine...

Les autorités locales ne sont pas conscientes que cet héritage, symbole de l'identité nationale, puisse figurer parmi leurs priorités. La conservation de ce dernier devrait être l'intérêt dans las différentes politiques patrimoniales, en vue de sa sauvegarde sachant que cette opération n'est pas une fin en soi, elle se doit de continuer à la fois un vecteur dans le processus du développement durable et économique.

Hypothèses

Le souci majeur auquel la présente recherche se consacre est le devenir et la place d'un élément important du patrimoine, à l'exemple du hammam "Souk El-Ghezel", et la sauvegarde de ce dernier en vue de sa mise en valeur historique, sociale, architecturale et économique.

Nos investigations sur le terrain témoignent que le hammam de la médina de Constantine présente en faite de très grandes dégradations et dommages subis par les aléas du temps et l'inconscience humaine collective. Il nécessiterait une prise en charge éminente, un plan de sauvegarde adéquat, et de ce faite une mise en valeur.

Questionnement:

- ➤ Que devons-nous connaître, comprendre, conserver et mettre en valeur ? Comment procéder à la conservation et la sauvegarde? Quelle méthode patrimoniale adopter?
- ➤ Protéger et sauvegarder le hammam, quels sont les éléments à garder? Pourquoi et comment?
- Peut-on rajouter des éléments? Apporter des conversions et modifications? Pourquoi et comment?
- Manque de sauvegarde et de classement national, s'agit-il d'erreurs d'application des politiques patrimoniales qui sont souvent contradictoires et des stratégies de sauvegardes mal appropriées? S'agit-il d'un problème financier?

Dans cet objectif, nous avons essayé de formuler des hypothèses auxquelles s'articule notre recherche :

Hypothèse 1 : Le déclin du Hammam de la médina de Constantine est dû à l'absence d'une action de sauvegarde, due au désaccord entre la politique urbaine et la politique patrimoniale.

Hypothèse 2 : la solution immédiate pour cet outil de promotion économique, to uristique, sociale et architecturale est une reconnaissance par voie de classement national.

Objectifs de la Recherche

L'intérêt global de notre recherche est la contribution à la sauvegarde d'un élément patrimonial bâti, le mémoire que nous vous propos ons s'inscrit dans une vision matérielle et immatérielle du hammam qui soulève plusieurs axes intéressants chacun en-soi et constituant autant des jalons pour des investigations futures.

La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarde r tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire $^{(d)}$.

Les objectifs que nous cherchons sont :

L'objectif immatériel :

➤ Valeur Historique : rituels et pratiques du hammam,

➤ Valeur Sociale : traditions qui entourent l'image du hammam.

L'objectif matériel :

➤ Valeur Architecturale, par une lecture de l'espace et les éléments architecturaux .

La reconnaissance et la mise en valeur de l'édifice doivent connaitre trois étapes importantes : Connaitre, Comprendre et Conserver.

- ✓ Connaître le hammam dans toute sa complexité, qui implique la recherche historique et social et le savoir faire,
- ✓ Comprendre les différents éléments matériels et immatériels d'un espace physique particulier,
- ✓ Conserver, sauvegarder ce qui mérite de le préserver selon un plan et des données de base.

D'autres intérêts s'inscrivent dans cette recherche :

d. La Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, Charte de Venise 1964.Article (3)

- ✓ Montrer que cette étude s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation envers le patrimoine nationale, qui doit être préservé comme il est important dans l'identité de tout un peuple,
- ✓ Parvenir à passer le message de conservation et de protection du patrimoine local,
- ✓ Arriver dans cette recherche à analyser et développer les différents aspects liés au patrimoine.

Méthodologie

Afin de cerner une telle problématique, no us avons opté pour la démarche suivante : d'une façon générale notre réflexion se situera dans le champ global de l'identification du patrimoine " bain " ou " hammam " de la médina de Constantine, dans le but de la mise en valeur, en constituant une banque de données sur laquelle un plan de sauvegarde sera effectué.

Pour apporter quelques éléments de réponse et chercher quelle finalité donner à cette problématique, nous avons adopté pour trois méthodes :

a- Méthode Exploratoire :

Avec cette méthode nous allons chercher à mieux traiter théoriquement et scientifiquement les éléments clés, elle aidera à se familiariser avec tous les concepts et les notions qui ont une relation directe ou indirecte avec le thème de recherche.

b- Méthode Analytique:

Une fois la compréhension de l'outil conceptuel est acquise, il est possible d'attaquer une grande partie sur le hammam, cette méthode va porter sur l'identification de l'établissement bain, son développement, et tout les aspects relatifs à l'architecture balnéaire entre autre. Cela sera dans un contexte plus large, des civilisations antiques, du moyen-âge, et sur le territoire Algérien.

c- Méthode Monographique :

La connaissance historique, sociale et architecturale du hammam "Souk El-Ghezel" comme exemple interprète un contexte d'articulation de plusieurs éléments entre eux, cela permettra de connaitre, comprendre et conserver l'œuvre et le mettre en valeur, objectif de cette recherche.

Il est clair que notre démarche va être basée sur un travail de terrain qui nécessite le recours à plusieurs moyens, dont, l'observation, la photographie, les croquis, le questionnaire, l'interview....etc.

1. L'organisation du mémoire.

Chapitre I: Le Patrimoine et les perspectives de mise en valeur.

Ce chapitre traitera de l'approche théorique et conceptuelle qui fera le point sur la mise en valeur du patrimoine, ou nous avons essayé d'apporter quelques éclaircissements concernant la notion de patrimoine, à travers laquelle il serait plus aisé de saisir entre la signification des distinctes formes et visages du patrimoine, ainsi que les différentes actions qui pèsent sur lui.

La formalisation et la mondialisation du patrimoine dans les différentes chartes et recommandations visent aussi les démarches de la protection et la sauvegarde du patrimoine, cela dans le but de réduire les altérations et diminuer les dégradations.

Chapitre II: Substrat du Bain comme Patrimoine Architectural.

Ce Chapitre traitera d'une manière assez architecturale l'origine et l'histoire des bains et leur relation avec le patrimoine. Il traitera aussi des différentes pratiques et lieux depuis le monde antique jusqu'au moyen-âge, en donnant des illustrations et des analyses spatiales de chaque exemple évoqué. Cela permettra de mieux investir les éléments architecturaux, sujet de conservation.

Chapitre III : Les Bains Méditerranéens.

Nous faisons une étude sur quelques bains dans un contexte plus large, et c'est la région méditerranéenne qui va enrichir le développement de la recherche par une analyse architecturale des différents bains connu s par leur valeur historique et artistique. Cette analyse aidera à comprendre la différence entre les bains dans cette région, précisément en : Syrie, Egypte, Turquie, Andalousie et enfin le Maroc comme dernier exemple.

Chapitre IV : Les Bains en Algérie.

Nous allons identifier les hammams en Algérie, depuis les premières fondations musulmanes, jusqu'au 18eme siècle, voir leur naissance et leur développement à partir

des thermes romains. Le but de cette étude c'est de positionner les bains publics locaux, connaître leur intérêt architectural, et aussi une dimension sociale dominante.

Chapitre V: Les Hammams de la Médina de Constantine.

Dans ce chapitre, nous allons donner des repères de la médina et les vestiges dans le cadre balnéaire, identification des hammams qui subsistent encore, leur situation ainsi que leur organisation spatiale.

Un inventaire assez intéressant repérant les hammams de la médina, pouvant être considéré comme archive, et servir comme base de travail pour d'autres axes de recherches.

Chapitre VI: Hammam "Souk El-Ghezel".

Ce chapitre sera consacré à la connaissance historique, sociale et architecturale du hammam "Souk El-Ghezel", sujet de la mise en valeur. Il expliquera son implantation, son environnement ainsi que son aspect immatériel et ses rituels.

Consacré aussi à une compréhension matérielle des éléments architectoniques, les composants décoratifs, cette analyse aidera à établir une base de données pour une intervention patrimoniale.

Chapitre VII: Reconnaissance et Mise en Valeur du Hammam "Souk El-Ghezel".

A travers ce chapitre, nous avons essayé de faire un diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel", estimer l'impacte des interventions aléatoires sur l'identité originale, en termes de dégradations. Pour enfin arriver proposer des perspectives et des recommandations générales dans le but d'une reconnaissance, d'un éventuel classement, afin que notre recherche puisse être fructueuse.

2. Les Limites de la Recherche.

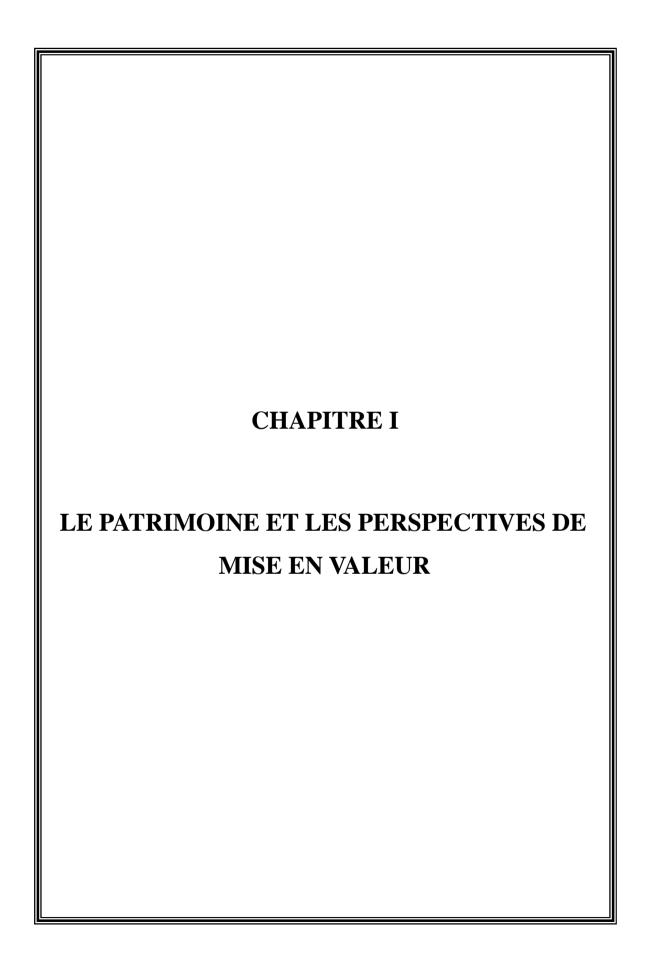
C'est une dure tache de proposer un mémoire, notre objectif d'étude pose un problème plus complexe que nous le pense, et son remède ne peut résider dans un simple travail de magister.

Dans le cadre de la post-graduation, nous faisons un travail de diagnostic et de présentation des données et de des réalités existantes. Sauf que la documen tation sur les bains en générale est fragmentaire et incomplète. Nous sommes très peu renseignés par les sources écrites arabes ou occidentales sur les bains de l'Algérie et spécialement ceux de Constantine

Cependant, nous avons fournit beaucoup d'efforts pour pouvoir organisé le mémoire avec la documentation disponible et la recherche établie sur le terrain.

En plus, cette recherche pourrait être comme réponse à l'appel de UNESCO dans la convention de 1972, que chacun des états parties à la présente convention reconnaît que l'obligation d'assurer **l'identification**, la protection, la conservation, la mise en valeur, il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles, dans son article 5 (c):

"De développer les études et les recherches scientifiques et techniques et perfectionner les méthodes d'intervention qui permettent à un Etat de faire face aux dangers qui menacent son patrimoine culturel ou naturel".



Introduction.

Patrimoine, ce concept qui désigne à priori une action d'un héritage transmis d'une génération à une autre, couvrait tout d'abord des objets de valeurs (trésor), puis il connaissait un élargissement considérable dans son sens, par l'intégration de tous types de biens matériels et immatériels.

Traces du temps antécédent et une part nécessaire de la mémoire des hommes, le patrimoine possède une valeur historique vigour euse, dont il permettra de développer de nouvelles activités. En le transmettant aux descendances futures, l'héritier prend conscience de sa propre durée, et la durée prendra conscience de la valeur des œuvres de l'homme.

L'architecture produite depuis des siècles reste une mémoire considérable pour comprendre l'évolution des sociétés humaines. C'est de ce point de vue que le patrimoine architectural est indispensable au monde moderne pour comprendre d'où nous venons, et voir où nous voulons aller.

La conservation du patrimoine architectural traite des questions de la prolongation de la vie et de l'intégrité architecturale, la forme, le style, les matériaux constitutifs, les éléments décoratifs, "l'utilisation professionnelle d'une combinaison de la science, de l'art, de l'artisanat, et de la technologie comme un outil de conservation" ⁽¹⁾.

De la conservation historique à la réhabilitions du bâti existant, l'intervention sur le patrimoine architectural apparaît comme une solution d'avenir du bâtiment. L'intérêt de la recherche est la reconnaissance et la mise en valeur du hammam, la perception des valeurs qui symbolisent l'œuvre.

Comme préalable à notre recherche, nous avons essayé de développe r l'aspect théorique du concept de patrimoine, essentiel à la compréhension de l'objet de recherche.

I. Le Patrimoine.

I.1. La Notion de Patrimoine.

Patrimoine est une notion polysémique, qui dans son premier sens indiquait à priori un rapport de légitimité familiale par voie de **l'héritage** matériel comme trésor, vêtements, maisons ou un terrain, dont ils seront transmis évidemment, de père ou mère au fils, d'une génération à une autre.

Étymologiquement le **"Patrimonium"** est un "bien transmis par le père", il désigne l'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants. Il a alors un sens de bien individuel, sans pour autant être alors un concept juridique.

Le mot patrimoine vient aussi du vocabulaire du **droit**. C'est à l'origine, un synonyme du mot propriété : le patrimoine d'une personne est tout ce qu'elle possède. Mais dans le langage courant, le patrimoine n'est pas n'importe quelle propriété : c'est d'abord celle que l'on reçoit de ses parents et que l'on transmet à ses enfants. Dans patrimoine, en effet, on trouve le mot latin pater qui veut dire "père". Le patrimoine est donc d'abord un legs, un dépôt que l'on a reçu de ses ancêtres et que l'on doit conserver et enrichir pour ses descendants. On est donc responsable du patrimoine que l'on a reçu : si on le détruit, on prive ses descendants de ce à quoi ils ont droit.

D'un point de vue **culturel**, lorsque le terme de patrimoine est utilisé, il fait penser moins à celui d'une famille qu'à un patrimoine commun à un groupe d'hommes plus ou moins grand, il peut se définir comme l'ensemble des biens, matériels ou immatériel, ayant une importance artistique et/ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association...) ou à une entité publique (commune, département, région, pays...) et qui est généralement préservé, dans tous les cas, il s'agit de l'héritage reçu des générations passées, qui appartient à tous mais qui sera la propriété des générations futures.

Cette notion prend aussi des liens avec le concept chrétien de l'héritage sacré de la fois et se matérialise par les écritures sacrées ⁽²⁾.

En générale le patrimoine prend plusieurs facettes, e lles sont sous formes de faits du bien de concepts :

- ✓ Fait Religieux : Les lieux de culte sont considérés comme des biens ou des endroits d'une nature particulière dans de nombreuses religions. "Ces relia de la foi entrent sans transition dans le patrimoine de l'humanité dans le sens où ils sont considérés comme sa propriété collective, transmis de générations en générations, conservés pour leur seule valeur religieuse." (3).
- ✓ Fait Familial : Dans la société, le patrimoine de la famille appartient à l'aîné des enfants. la transmission d'un bien du grand -père au petit-fils, (le fils n'en ayant que l'usufruit) a permis d'éviter certaines aliénations du patrimoine familial.
- ✓ Fait National: Au XVIIIe siècle se développe le sentiment d'un patrimoine intéressant désormais un public plus large. Cette évolution conduira à travers la tourmente révolutionnaire à l'idée d'un patrimoine collectif. La prise de conscience patrimoniale et destructions anarchiques, sont ici liés à un moment où les monuments étaient très menacés du fait de leur connotation symbolique très forte.
- ✓ Fait Administratif : Suite aux destructions opérées et à la nouvelle situation politique au début du XIXème et dans la perspective des premiers corpus de monuments publiés, des initiatives administratives se proposent d'inventorier les monuments.
- ✓ Fait Scientifique : Face aux problèmes nouveaux de conservation du patrimoine posé par le développement de la société industrielle, se développe au XXe siècle une approche systématique de ce qui constitue, ou qui constituait, les racines de la société.

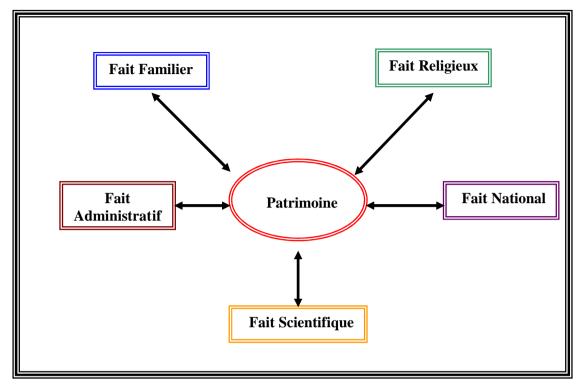


Schéma 1: Constitution du Patrimoine.

Source: Conception Auteur

Le patrimoine a vu aus si deux importantes extensions, sociale et géographique.

- ✓ Extension Sociale : elle est d'une part le développement du tourisme culturel fait découvrir à certaines classes sociales un patrimoine (palais, mosquée, etc....), d'autre part les biens ou les lieux de vie ou de travail de ces classes sociales sont devenus des éléments du patrimoine (habitats rurales, installations industriels, etc....). Cette extension pose en elle-même de nombreux problèmes de préservation et de sélection. Le public sensibilisé par la conservation de son patrimoine a évolué comme en témoigne les associations de protection ou de sauvegarde.
- ✓ Extension Géographique: La notion de patrimoine universel ou de l'humanité a été formalisée en 1972 par la création d'un patrimoine mondial par l'UNESCO.

 "Le patrimoine est ce dont la préservation demande des sacrifices et ce dont la perte signifie un sacrifice" (e): Cette définition est à mettre en relation avec

e. Selon les écrits de Babelon.JP et Chastel André, dans l'ouvrage "La notion de patrimoine", Edition l'Harmattan, Paris, 1998.

l'élargissement récent de la notion de patrimoine, on ne conçoit pas de politique de préservation sans une connaissance du patrimoine.

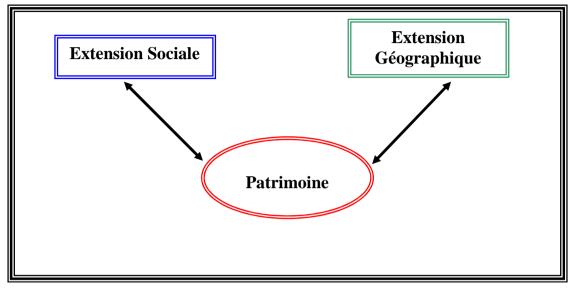


Schéma 2 : Les Extensions du Patrimoine.

I.2. Le Patrimoine, de la notion au concept.

L'héritage devient "patrimoine" lorsqu'il est perçu comme une ressource ayant une "valeur", et ce n'est qu'à ce moment que la nécessité de la sauvegarde s'impose. "J. Babelon et A. Chastel" dans leur ouvrage "La notion de patrimoine" disent que "La notion de patrimoine a toujours plusieurs dimensions. Elle comporte des variables, des vides et des fièvres qui peuvent étonner l'historien".

Source: Conception Auteur

Le patrimoine est un concept vaste qui réunit l'environnement naturel et culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Le patrimoine s'étend aux idées, aux gestes, aux traditions, aux modes d'expression orale (poésie, musique), il ne se réduit pas aux choses mais il essaye de les comprend re.

Le patrimoine est aussi bien naturel que culturel, La notion de patrimoine formalisée juridiquement par la convention de UNESCO de 1972 qui veut signifier "la totalité des biens hérités du passé le plus lointain au plus proche dans l'ordre culturel

et naturel" ⁽⁴⁾, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et mis en valeur afin d'être partagé par tous et transmis aux descendances suivantes.

Actuellement, la notion de patrimoine ne peut se construire qu'à partir du social, elle est devenue une notion publique, le patrimoine exist e dans la mesure de la collectivité, qu'elle soit nationale ou locale, fondée sur la construction sociale de l'identité communautaire, dont le rôle de l'acteur public n'est pas moins important, le patrimoine est en conséquence un bien commun, dans ce sens qu'il contient des valeurs partagées par la société et autour desquelles la société reconnaît son identité.

Cette notion dans son acceptation de bien collectif peut se définir comme l'ensemble des richesses d'ordre culturel "matérielles et immatérielles", appartenant à un groupe ou plus, héritage du passé ou témoins du monde actuel, à travers lesquels une société fonde son histoire et son identité.

Devenue extensible, elle est entourée d'une sorte d'ambiguïté, car elle touche à une multitude d'aspects : contexte social, la vision du monde et le développent durable, au rapport passé, la valeur et l'esthétique. Elle est désormais liée à l'écologie, à des sites et des espaces naturels.

I.3. Le Patrimoine Immatériel.

UNESCO a élargi progressivement la définition du patrimoine, dans la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, dans sa 32éme session à Paris, tenue le 17 Octobre 2003, dont elle définit dans son article 2, paragraphe 1 : que le patrimoine culturel immatériel représente tout d'abord les pratiques, les représentations et les formes d'expression, ainsi que les connaissances et les savoir-faire que les communautés, les groupes et, dans certains cas, les individus reconnaissent comme partie i ntégrante de leur patrimoine culturel.

Le paragraphe (2) de ce même article attribut les domaines du patrimoine immatériel et qui se divisent en :

- (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel,
- (b) les arts du spectacle,

- (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs,
- (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers,
- (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

I.4. Le Patrimoine Architectural et Urbain "Patrimoine Matériel".

L'architecture reste un élément important qui véhicule les cultures des peuples, leurs pratiques, leur mode de vie, tout simp lement leur savoir faire. Cette force à travers elle s'opère les plus puissantes relations sur terre entre la culture, le territoire et l'homme. Cela est traduit par les différentes structures urbaines, édifices et monuments, dans le temps ça devient un patrimoine architectural, la mémoire vivante d'un peuple.

Le patrimoine urbain qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés.

"John Ruskin" (critique d'art, sociologue et écrivains anglais) découvrait dès les années 1840 la valeur mémorielle de l'architecture domestique à laquelle il accordait le même intérêt qu'à l'architecture monumentale. Pour lui, la conservation des tissus est exigée par la piété due au travail des générations passées. Il n'admet pas la transformation entière de la chose opérée.

Ensuite, "Camillo Sitte" (architecte autrichien), concevait la ville et les quartiers anciens comme des ensembles "historiques" dont l'usage est périmé et qui, pour la vie moderne, n'ont plus d'intérêt que pour l'art et le savoir. Son objectif n'était pas la préservation des tissus traditionnels, mais c'est de découvrir des règles d'organisation esthétique de l'espace, ses analyses sont à l'origine d'une conservation muséa le des villes historiques que traduit en partie la notion de "ville d'art et d'histoire".

Enfin, "Giovannoni" (architecte et ingénieur italien) assimile, les deux démarches opposées de "Ruskin" et de "Sitte". Dès 1913, fait de la ville historique un monument en soi, et surtout élabore une théorie qui réintroduit les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme et en les réservant à des usages adaptés à leur morphologie spécifique. De plus il était le premier, mis l'accent sur la valeur sociale du patrimoine urbain ancien.

II. Les Composantes Principales du Patrimoine Matériel.

II.1. Les Monuments Historiques.

Ce sont les monuments de tous styles, possèdent une valeur historique, culturelle et artistique particulièrement forte, et constituent une richesse qu'il faut recenser . Symboles éminents d'une culture ou d'une civilisation, ils sont des éléments d'attraction touristique et s'imposent comme des composantes essentielles du cadre de vie.

D'après la convention d'UNESCO de 1972, concernant la protection du patrimoine mondiale culturel et naturel, les monuments sont toutes réalisations particulièrement remarquables en raison de leur intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de ces réalisations.

C'est la Charte de Venise de 1964, sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, qui a approfondi la notion de s monuments historiques. Il s'agit en fait de "toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique".

"Le patrimoine assure, rassure, tranquillise en conjurant l'être du temps...son rapport avec le temps vécu et avec la mémoire autrement dit, sa fonction philosophique constitue l'essence du monument" ⁽⁵⁾.

II.2. Les Ensembles Historiques.

Se sont des groupements de constructions anciennes, les vestiges significatifs en milieu urbain ou rural. C'est en réalité, tout groupement de constructions constituant une agglomération qui, par son homogénéité comme par son unité architecturale et esthétique, présente par elle-même un intérêt historique, archéologique ou artistique ⁽⁶⁾.

Aujourd'hui la notion d'ensemble s'applique à des entités spatiales très diverse s allant de l'îlot, du secteur ou du quartier urbain jusqu'à la ville ou village entier ⁽⁷⁾.

II.3. Les Biens Immobiliers Patrimoniaux.

Les monuments "simples" moins spectaculaires que les édifices majeurs et non pas moins riches de valeurs. Une évolution constante depuis la fin du XIXe siècle a fait attribuer une valeur historique, esthétique, comparable à celle des monuments dits historiques.

- ✓ les abords des monuments dits architecture mineure, ils composent des paysages urbains de valeur et confèrent à la ville, sa silhouette globale,
- ✓ l'architecture vernaculaire et rurale,
- ✓ le bâti relatif à l'industrie.

II.4. Les Secteurs Sauvegardés.

Le secteur sauvegardé est une mesure de protection portant selon la loi sur un secteur urbain ou rural lorsqu'il présente un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration ou la mise en valeur de tout ou une partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non. Il peut êt re instauré à l'initiative d'une commune ou de l'état.

Il comprend un plan de sauvegarde et de mise en valeur (**PSMV**), qui est un document de planification et qui a le statut de document d'urbanisme. Ce dernier permet principalement de présenter le site et de fixer les conditions de conservation des immeubles et du cadre urbain ⁽⁸⁾.

II.5. Les Espaces Publics et Jardins Historiques.

Longtemps négligés, ils ont été graduellement reconnus comme des éléments indispensables du cadre de vie, dont il faut assurer la qualité, ils constituent souvent la mémoire de la ville.

"Un jardin historique est une composition architecturale et végétale qui, du point de vue de l'histoire ou de l'art, présente un intérêt public. Comme tel, il est considéré comme un monument" (9).

II.6. Le Patrimoine Archéologique.

Le "patrimoine archéologique" est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ains i que le matériel qui leur est associé (10).

II.7. Les Milieux Naturels.

Les milieux naturels sont connus comme des éléments patrimoniaux à protéger parce qu'ils sont rares, par leur valeur écologique et leurs qualités paysagères.

Ils sont vivants, agréables mais fragiles, et méritent d'être gérés et préservés, non seulement des dégradations ou perturbations naturelles, mais également des modes d'utilisation du sol et des activités.

II.8. Les Paysages.

Certains sites particulièrement remarquables justifient une protection rigoureuse contre tout aménagement qui représenterait une menace pour eux, et une fréquentation touristique excessive. Quand aux paysages naturels plus modestes, ils présentent également des caractéristiques qui méritent d'être respectées. Les projets d'aménagement ou de construction ne doivent pas davantage nuire à la lisibilité du paysage en s'accapa rant de ces espaces et en les "mitant" (11).

III. Les Facteurs qui menacent le Patrimoine.

Les vestiges de la civilisation humaine sont en train de disparaître. Si cette tendance se poursuit, cependant, le monde va bientôt avoir perdu beaucoup de fondations restantes de l'histoire de l'humanité. Les pertes comprennent les monuments anciens, les bâtiments, les sites archéologiques, et même toutes les villes historiques et des paysages urbains et naturels, qui ont tous survécu pendant des milliers d'années.

Les dommages causés à des sites culturels semble être monnaie courante et représentent une perte permanente de la planète, qui s'apparente à la perte des espèces

menacées. Sensibilisation de la crise, cependant, tant au niveau international et local, est demandée pour se prémunir contre les menaces qui guettent ce patrimo ine.

III.1. Pressions de Développement.

Une force motrice de la perte de nombreuses économies en développement est la transformation économique rapide. La modernisation est souvent privilégiée à la préservation du patrimoine culturel et archi tectural. Les avantages globaux à long terme de ce dernier sont souvent réduits contre les possibilités de développement l'économique. Les villes anciennes et les immeubles à valeur, sont démolis pour faire place à des infrastructures modernes et des sites archéologiques sont débraillés par le développement mal planifié.

III.2. Le Climat.

La dégradation des monuments, des biens immobiliers et les ensembles historiques s'inscrit chaque jours dans la liste dont le danger s'allonge continuellement. Le climat est sans doute le principal démolisseur et destructeur des monuments, en plus, l'action de l'homme qui met en péril ces vestiges tout d'abord par ses guerres et ensuite par son ignorance et son laisser-aller.

III.3. Gestion Insuffisante.

Les sites inscrits du patrimoine mondial sont tenus d'avoir un plan de gestion, mais de nombreux plans n'existent que sur papier et de nombreux sites non-inscrits n'ont pas de plan de gestion.

La mauvaise gestion peut également être la manière d'établir les méthodes de la sauvegarde et la protection des biens. Il peut y avoir un plan et des fonds disponibles, mais la restauration n'est pas conçue, et mal supervisée, ou mise en œuvre par des restaurateurs non qualifiés, et le résultat réel est la perte de tout ou une partie de l'intégrité culturelle défini le caractère original du site et de la valeur.

III.4. Le Pillage.

Le pillage est une menace séculaire et continue d'être un problème dans tous les pays, mais il est souvent exacerbé par un vide d'application des lois qui restent encore faibles ou inexistants. Désespoir économique, un effet secondaire, peut aussi conduire à des pillages que les gens cherchent tous les moyens pour soutenir leurs familles.

III.5. La Spéculation Foncière.

La spéculation foncière met en péril le patrimoine en particulier, la rareté et le prix des terrains dans les centres anciens font d'eux des entités propices pour la spéculation immobilière, pour rendre au foncier sa véri table dimension, il est demandé de mettre en coordination des actions par la préservation et la sauvegarde du patrimoine architectural et urbanistique.

III.6. L'Effet Démographique.

Les villes du monde en général ont subi une croissan ce foudroyante, sous l'effet démographique, qui est mal contrôlé s'est accompagnée d'une dégradation progressive de sa spécificité.

Certains quartiers anciens, peu à peu délaissés par leurs habitants ont été abandonnés à la ruine pour aller habiter les quartiers plus ou moins classés.

III.7. Tourisme non-durable.

Le tourisme est la principale source de devises des pays en développement, mais la croissance rapide des voyages internationaux sont la cause d'une pression insoutenable sur les fragiles sites du patrimoine culturel et souvent sur des zones environnantes.

Le piétinement de ces sites précieux est capable de faire des dommages où la destruction des trésors de valeurs est éventuelle.

III.8. Guerres et Conflits.

La guerre et les conflits font souvent des ravages sur le patrimoine culturel. Cette situation est particulièrement dévastatrice car elle implique la destruction des sites, des icônes ou des monuments entiers.

III.9. Catastrophes Naturelles.

Séismes, inondations, éruptions volcaniques et autres catastrophes naturelles ont un important impact sur de nombreux sites du patrimoine culturel, mais sans financement ni expertise, peu de sites et monuments peuvent résister aux dégâts infligés.

La protection exige une planification réfléchie et des plans de stratégies appropriées pour réduire l'exposition au risque des sites du patrimoine culturel. Ces derniers restent vulnérables à des dommages et à la destruction des risques naturels.

IV. Mondialisation du Patrimoine : Chartes et Recommandations.

Pendant des décennies, la notion, qui n'englobait que le patrimoine bâti ancien, n'a pratiquement pas évolué et ne s'est guère étendue en dehors de l'Europe. Elle s'est "mondialisée" seulement en 1972 avec l'adoption par l'UNESCO "Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture ", d'un traité international intitulé " Convention et recommandations relatives à la protection du patrimoi ne mondial culturel et naturel" :

- ✓ "Considérant que le patrimoine culturel et le patrimoine naturel sont de plus en plus menacés de destruction non seulement par les causes traditionnelles de dégradation mais encore par l'évolution de la vie sociale et économique qui les aggrave p ar des phénomènes d'altération encore plus redoutables.
- ✓ Considérant que la dégradation ou la disparition d'un bien du patrimoine culturel ou naturel constitue un appauvrissement néfaste du patrimoine de tous les peuples du monde, [...].
- ✓ Considérant que devant l'ampleur et la gravité des dangers qui les menacent, il incombe à la collectivité internationale toute entière de participer à la protection du patrimoine culturel et naturel de valeur universelle exceptionnelle par l'octroi d'une assistance collective qui, sans se substituer à l'action de l'état intéressé, la complétera efficacement, [...] ".

IV.1. La Charte Internationale d'Athènes 1931, pour la Restauration des Monuments Historiques.

Adoptée lors du premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, Athènes 1931 dont le but est de protéger les monuments d'intérêt historique, artistique ou scientifique. Sept résolutions assurent :

- ✓ Au cas où une restauration apparaît indispensable par suite de dégradation ou de destruction, elle recommande de respecter l'œuvre historique et artistique du passé, sans proscrire le style d'aucune époque.
- ✓ La conférence recommande de maintenir l'occup ation des monuments qui assure la continuité de leur vie en les consacrant toutefois à des affectations qui respectent leur caractère historique ou artistique.
- ✓ Les techniques et matériaux modernes peuvent être utilisés pour les travaux de restauration.

IV.2. La Charte Internationale de Venise 1964, Sur la Conservation et la Restauration des Monuments et des Sites.

C'est le deuxième Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, la charte a été adoptée par ICOMOS (conseil international des monuments et des sites) en 1965.

Son but était d'approfondir les objectifs de la charte d'Athènes 1931, selon cette charte, la notion des monuments historiques comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. Elle s'étend non seulement aux grandes créations mais aussi aux œuvres modestes qui ont acquis avec le temps une signification culturelle.

"La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire". La conservation impose la permanence de l'entretien des monuments et leur affectation à des fonctions sociales utiles, tandis que la restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel, son but est de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument.

IV.3. Convention de L'Organisation UNESCO, 21 Novembre 1972.

Lors de la conférence générale des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, rassemblée à Paris du 17 octobre au 21 novembre 1972, en sa dix septième (17) session, définit le "Patrimoine Culturel" comme étant :

- ✓ les monuments: œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- ✓ les ensembles: groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science,
- ✓ les sites: œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, e sthétique, ethnologique ou anthropologique.

IV.4. Charte Internationale pour la sauvegarde des Villes Historiques, Washington 1987.

Cette charte adoptée par ICOMOS vient compléter la "Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites" (Venise, 1964), elle définit les principes et les objectifs, les méthodes et les instruments de l'action propre à sauvegarder la qualité des villes historiques, à favoriser le synchron isme de la vie individuelle et sociale et à continuer l'ensemble des biens, qui forment la mémoire de l'humanité.

Parmi ces objectifs, c'est la sauvegarde des quartiers et villes historiques afin de conserver les valeurs qui compromettraient l'authenticité de la ville historique.

IV.5. Charte Internationale du Tourisme Culturel : La Gestion du Tourisme aux Sites de Patrimoine Significatif.

Adoptée par ICOMOS à la 12ème Assemblée Générale au Mexique, Octobre 1999.

La charte précise que le patrimoine naturel et culturel, comme la diversité des cultures vivantes, sont des attractions touristiques majeures, étant donné que le tourisme est reconnu comme une force positive qui favorise la conservation du patrimoine naturel et culturel.

La participation et la coopération entre les différents intervenants sur le patrimoine est nécessaire pour mettre en œuvre un savoir-faire touristique durable et favoriser la protection des ressources patrimoniales pour les générations futures.

Parmi les objectifs de la charte du tourisme culturel nous citons :

- ✓ Encourager et faciliter le travail de ceux qui participent à la conservation et à la gestion du patrimoine afin de le rendre plus accessible aux communautés d'accueil et aux visiteurs,
- ✓ Encourager ceux qui proposent des programmes et des politiques afin de développer des projets précis et mesurables, et des stratégies qui touchent à la présentation et l'interprétation des ensembles patrimoniaux et des activités culturelles dans le contexte de leur protection et de leur conservation.

IV.6. Recommandation de Tunis (1968) : "l'étude de la Conservation, de la Restauration et de la Réanimation des Ensembles Historiques".

A l'issue du 2è colloque organisé par l'ICOMOS et qui s'est tenu à Tunis du 09 au 16 avril 1968, il a été convenu d'adopter les mesures suivantes :

- ✓ Renforcement des structures et des moyens des services de protection monumentale par l'allocation ou l'augmentation d'un budget affecté aux travaux de sauvegarde des ensembles historiques et l'attribution des instruments d'exécution correspondants,
- ✓ Formation et création de corps techniques chargés de la conservation dynamique des médinas et composés de représ entants des disciplines qui doivent être associées à la réalisation des programmes, et notamment d'architectes, urbanistes, historiens, sociologues, économistes, juristes, ainsi que des techniciens correspondants. L'équipe ainsi constituée sera en mesure d'assurer la mise en œuvre de la politique d'adaptation des médinas à des fonctions urbaines actuelles, d'un caractère résidentiel, culturel, artisanal et commercial.

- ✓ Adaptation de la législation et de la réglementation de protection aux nécessités de la conservation dynamique des ensembles historiques, et création d'une législation de coordination entre la conservation des monuments et des ensembles, et le développement économique et social.
- ✓ Elaboration et mise en œuvre de plans de sauvegarde et de mise en valeur des médinas ayant pour objet d'assurer leur assainissement par la création de conditions de vie moderne...
- ✓ Intervention des mesures propres à assurer une rapide prise de conscience de l'opinion publique à l'égard de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine culturel...
- ✓ Octroi de facilités fiscales et financières aux organismes et aux personnes propriétaires d'immeubles situés dans les médinas en vue d'en assurer l'assainissement et la conservation sous la responsabilité et le contrôle des autorités compétentes.

IV.7. Recommandation De Nairobi (1976) : "Sauvegarde des Ensembles Historiques ou Traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine".

Adoptées par la conférence générale de l'UNESCO (19è session), qui s'était tenue à Nairobi du 26 au 30 novembre 1976, et concernaient notamment :

Sur les définitions :

✓ Ensemble historique ou traditionnel, tout groupement de constructions et d'espaces y compris les sites archéologiques et paléontologiques constituant un établissement humain en milieu urbain comme en milieu rural, dont la cohésion et les valeurs sont reconnues du point de vue archéologique, architectural, historique, préhistorique, esthétique, o u socioculturel.

Parmi ces ensembles, qui sont d'une très grande variété, on peut distinguer notamment les sites préhistoriques, les villes historiques, les quartiers urbains anciens, les villages et les hameaux ainsi que les ensembles monumentaux hom ogènes, étant entendu que ces derniers devront être conservés dans leur intégrité.

- ✓ Environnement : des ensembles historiques ou traditionnels, le cadre naturel ou construit qui affecte la perception statique ou dynamique de ces ensembles ou qui leur est rattaché de façon immédiate dans l'espace ou par les liens sociaux, économiques ou culturels.
- ✓ **Sauvegarde**: l'identification, la protection, la conservation, la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ense mbles historiques ou traditionnels et de leur environnement.

Sur les principes généraux :

- ✓ Les ensembles historiques ou traditionnels et leur environnement devraient être activement protégés contre toute détérioration, en particulier contre c elles qui résultent d'un usage inapproprié, d'adjonctions parasites et de transformations abusives ou dépourvues de sensibilité qui porteront atteinte à son authenticité ainsi que celles dues à toute forme de pollution.
- ✓ Les travaux de restauration qui ser ont entrepris devraient reposer sur des bases scientifiques. De même, une grande attention devrait être accordée à l'harmonie et à l'émotion esthétique résultant de l'enchaînement ou des contrastes des différents éléments composant les ensembles et qui donnent à chacun d'eux une ambiance particulière.

V. La Protection du Patrimoine.

Les monuments parcourent de longues périodes avant qu'ils viennent à nous, ils arrivent affaiblis dans leur structure, altérés par des transformations, si non dégradés par l'homme et le temps.

La protection du patrimoine historique et culturel, sous toutes ses formes et de toutes les époques, trouve sa justification dans les valeurs que nous attribuerons à ce patrimoine. La perception la plus exacte possible de ces valeurs dépend, entre autres, de la crédibilité des sources d'information, la connaissance historique et sociale, la compréhension et l'interprétation par rapport aux caractéristiques architectura les , à son devenir ainsi qu'à sa signification, fondent le jugement d'authenticité concernant l'œuvre autant la configuration que la matière des biens concernés .

La protection du patrimoine culturel est régie par trois éléments importants :

- Les chartes, référence professionnelle dressée par des experts et contenant des orientations, critères et bases de la conservation.
- Les conventions et les accords, entre personnes, institutions ou états (exemple : Convention de l'UNESCO).
- ➤ Les lois, internationales et nationales établies dans les mesures adéquates de protection et de mise en valeur.

Le patrimoine culturel et naturel doit faire l'objet d'une législation spécifique, évolutive, elle doit, en revanche, répondre à beaucoup de problématiques, notamment, celles scientifique, économique et politique.

Le Comité du patrimoine mondial, composé de représentants des Etats partie s à la convention, établit une liste des biens du patrimoine mondial et une liste du pa trimoine mondial en péril. La "valeur universelle exceptionnelle" est déterminée par deux séries distinctes de critères pour les biens culturels (six critères plus un critère d'authenticité) et naturels (quatre critères plus des conditions d'intégrité). Ces critères, dont le maniement s'avère délicat, demanderont à être précisés et affinés.

V.1. Comment doit être Protégé?

V.1.1. La Conservation.

Conserver un centre historique signifie avant tout, protéger ou reconstruire un rapport stable entre population et cadre physique qui est sa caractéristique primaire (12).

D'après la charte internationale de Venise 1964, La conservation des monuments impose la permanence de leur entretien, favorisée par l'affectation de ceux-ci à une fonction utile à la société.

Selon la charte de l'Australie "Burra", le but de la conservation est la préservation du sens culturel d'un lieu, tout en impliquant des mesures de sécurité pour son affectation future. Donc on entend dire par cela que l'affectation du patrimoine est en effet demandé e pour pouvoir assurer le sens régulier de la conservation.

V.1.2. La Sauvegarde.

L'action de la sauvegarde ne vise pas seulement à fixer l'état existant mais aussi de créer une animation sociale du patrimoine en conservant ces valeurs culturelles

D'après la charte internationale de Venise 1964, et précisément son "article 3", "La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire", cela veut dire que la conservation n'est qu'un moyen pour atteindre la sauvegarde.

Selon la charte de l'UNESCO, par sauvegarde, on entend l'identification, l'entretien, la protection, la conservation, la restauration, la réhabilitation, et la revalorisation de l'ensemble historique et de son environnement.

V.1.3. La Préservation.

Terme synonyme de sauvegarde, elle assure la protection du patrimoine architectural et naturel contre l'action destructrice des hommes. C'est une o pération qui se limite à la protection, l'entretien ... par une législation appropriée.

V.2. Les Opérations d'intervention.

Les opérations d'intervention sur le tissu existant comprenant des actions de rénovation, de restructuration, de réha bilitation et de restauration, ont été définies par la législation Algérienne dans son "article 2" du Décret N° 89 / 684 du 06 novembre 1989 .

V.2.1. Réhabilitation.

Elle comprend plusieurs travaux de conservation ayant pour but la sauvegarde et la mise en valeur du tissu historique en leur présentant les commodités nécessaires, car le patrimoine architecturel est dans un état de vétusté avancée.

Elle consiste à modifier un immeuble ou groupe d'immeubles ou d'équipement en vue de leur donner les commodités essentielles et nécessaires aux besoins de base des locataires ou d'utilisateurs (alimentation en eau, électricité, sanitaires...). Ce type

d'opération peut conduire à une redistribution interne des locaux, le souci majeur étant l'amélioration des conditions d'habitat ⁽¹³⁾.

V.2.2. Restauration.

La notion de la restauration définit par "Eugène Viollet le Duc" (architecte et théoricien français) en 1815 : "Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qu'i peut n'avoir jamais existé à un moment donné".

Par contre "Cesare Brandi" (théoricien d'art italien) voit que "dans le cas des monuments historiques, la restauration première est celle qui considère l'œuvre d'art en tant que telle".

Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, défini la restauration comme une opération qui consiste à rendre, au moyen de techniques appropriées, leurs intégrité à toutes les parties l'ayant perdu, d'une œuvre d'art et en particulier, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices ⁽¹⁴⁾.

Ce type d'opération se caractérise par une mise en valeur en général d'immeubles ou groupes d'immeubles présentant un intérêt architectural ou artistique. Elle concerne le plus souvent des immeubles immobiliers classés conformément à la législation spécifique (législation Algérienne, l'Ordonnance N° 67/281 du 20 décembre 1967).

D'après l'article 9 de la charte de Venise 1964, "La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujo urs précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument ".

V.2.3. Rénovation.

D'origine latine "Rénovatio" désigne l'action de remettre à neuf quelque chose. Améliorer en donnant une forme nouvelle, moderne, remettre à neuf ⁽¹⁵⁾.

C'est une notion considérée au sens large qui pourrait être formé de deux interventions différentes :

- ✓ La Reconstruction : opération de reproduction des substances dont la constitution et les caractéristiques sont bien connues grâce à un témoignage mat ériel ou documentaire, tout en se limitant à la mise en place d'éléments destinés à compléter une entité incomplète, les parties reconstruites doivent être facilement identifiables.
- ✓ L'amélioration de l'état existant : il s'agit d'une intervention sur l'état technique et les équipements en consolidant les structures existantes et en aménagement et équipant les lieux pour les équipements nécessaires et répondant aux aspirations nouvelles, afin d'apporter le confort nécessaire aux lieux en que stion.

La rénovation / restauration, met l'accent sur la sauvegarde et la mise en valeur de l'aspect spatial physique d'une aire urbaine particulièrement riche en témoignages historiques, culturels et architecturaux ⁽¹⁶⁾.

V.2.4. Restructuration.

Elle représente l'ensemble des dispositions et des actions (soit des actions administratives ou techniques), pour intervenir dans certaines parties de la ville existante figurant normalement dans un instrument de planification physique.

La politique de restructuration se doit de répondre aux exigences de récupération et de meilleure utilisation de l'espace urbain basées sur les changements qui se manifestent au niveau des activités économiques et du comportement social...

V.2.5. Réanimation.

Il s'agit d'affectation du monument à une fonction utile pour la société pour assurer la conservation sans altérer l'enveloppe de l'édifice.

La fonction nouvelle doit pouvoir s'insérer dans la structure de l'édifice ancien non seulement selon des critères d'organisation qui lui sont propres, mais aussi dans une perspective de mise en valeur et de réhabilitation de sa substance architecturale (17).

Les actions de la réanimation doivent être soumises à des études affinées que celles alléguées pour la protection et la restauration.

V.3. La Conservation/Restauration.

La conservation était développée en Europe en 19eme siècle, plusieurs écoles de pensées se sont spécialisées dans la conservation du patrimoine, nous en avons des positions bien claires de "Viollet-le-duc" et de "John Ruskin".

Pour "Viollet-le-duc", la restauration est l'unique possibilité pour l'édifice décidant de revivre et de retrouver sa valeur et sa signification. Il se rétabli par la reproduction des parties manquantes. Ses interventions se caractérisent comme étant stylistiques et artistiques. Alors pour "John Ruskin", il faut donc éviter de restaurer, car l'édifice court le risque de sortir falsifier, la valeur des monuments réside surtout dans leur authenticité, inséparable de l'état de vieillesse dans laquelle se trouve la matière de l'édifice, dont les interventions d'assistance n'écartaient pas l'évolution du monument dans son ère.

Dans la charte de Venise de 1964, Article (3) : "La conservation et la restauration des monuments visent à sauvegarder tout autant l'œuvre d'art que le témoin d'histoire ". Dans son Article (12) : "Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire ".

Actuellement les expériences de la conservation du patrimoine ont beaucoup évolués, vers une pratique qui tente à équilibre entre les différentes valeurs développées dans plusieurs chartes et recommandations internationales, dont elles suscitent les positions suivantes :

V. 3.1. L'Authenticité.

L'authenticité, telle qu'elle est ainsi considérée et affirmées dans la "Charte de Venise de 1964", apparaît comme le facteur qualificatif essentiel quant à la crédibilité

des sources d'informations disponibles. Son rôle est capital aussi bien dans toute étude scientifique, intervention de conservation ou de restauration ou dans tout autre inventaire du patrimoine culturel.

V.3.2. La Lisibilité.

Implique que la partie restaurée puisse se distinguer de la partie originale, par la variation du rendu ou du matériau. Les interventions doivent être mentionnées de façon évidente, soit par l'application des matériaux d'origine, ou bien par l'expression de nombreux aspects, ces assistances ne doivent pas falsifier le monument.

Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant (Charte de Venise de 1964, Article (13)).

V.3.3. La Réversibilité.

Elle implique l'utilisation de techniques ou de matériaux qui puissent être éliminés dans le futur par une autre restauration. Cette méthode obéit à un constat de prudence pour ne pas tomber dans des dégâts irréversibles causés à des œuvres par des restaurations mal conduites.

V.3.4. Respect de la création originale.

Toute création doit garder sa patine, il est strictement i nterdit au restaurateur, toute recréation d'un élément disparu sur lequel il ne dispose pas d'une documentation historique et architecturale certaine. Toute reproduction sera basée sur des données établies à partir de la création originale, afin de respecter sa mémoire ainsi que son âme.

Les édifices anciens peuvent recevoir de nouveaux usages répondant aux besoins de la société, ceci s'ajoute au fait, que la protection fait appel au savoir-faire et à la réhabilitation de l'œuvre existant e, cette dernière contribue à réduire les altérations et diminuer les dégradations.

Conclusion.

Affirmation du passé et mémoire, support et création continue, le patrimoine possède divers visages, qu'il soit architectural, archéologique, environnemental où paysage, œuvre de savoir-faire où symbole, il forme une norme de notre cadre de vie et de notre futur.

L'idée du patrimoine est une création occidentale soumise à des conventions et conditions diverses dans le but de clarifier le sens adéquat accordé à ce mot, autour duquel gravitent d'autres notions comme histoire et mémoire.

Le concept de patrimoine a beaucoup évolué dans le temps, il ne faut pas protéger uniquement les monuments mais tout l'ensemble du patrimoine, comme d'ailleurs était le but de la charte d'Athènes de 1931 : la protection des monuments de valeur historique ou artistique particulière et leur environnement.

Selon les recommandations de "UNESCO" en 1972, la convention fait introduire un nouveau terme qui est "le patrimoine culturel", une notion globale mais liée avec les monuments, les ensembles et les sites.

La Charte internationale pour "la sauvegarde des villes historiques" Washington 1987 est un document qui est parti plus loin qu'un objet à sauvegarder mais plutôt de préserver le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en exprime l'image.

De plus que la charte du Tourisme Culturel de 1999, favorise l'interaction dynamique entre le tourisme et le patrimoine culturel, elle encourage l'ensemble des initiatives qui visent à améliorer les conditions de gestion et de conse rvation du patrimoine.

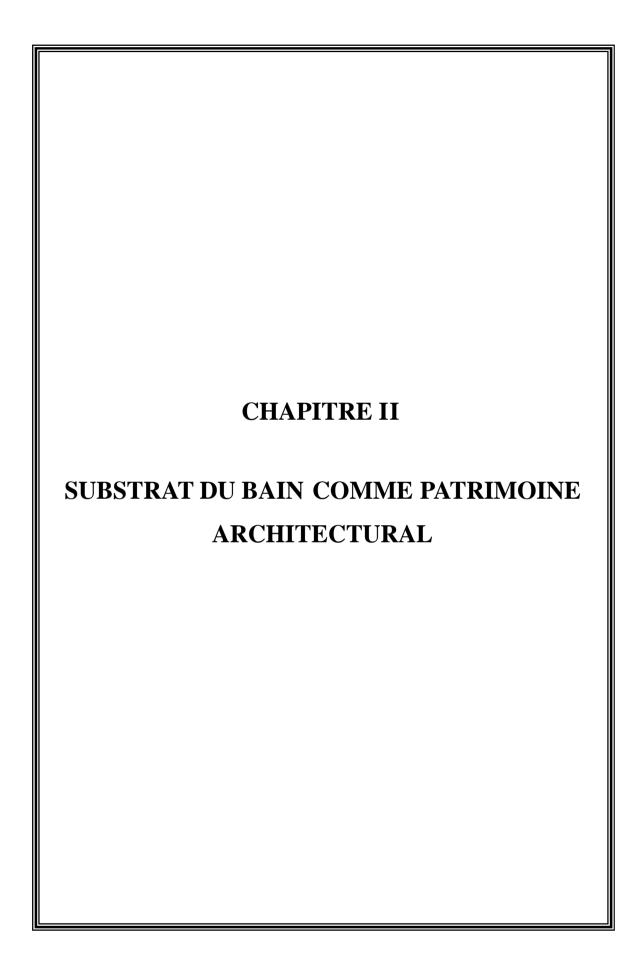
Chacune des chartes et recommandations à sa manière, démontre l'intérêt majeur que porte la plupart des états au patrimoine historique et à la conservation de ce dernier. Intérêt croissant, car il ne se limité pas uniquement au monument isolé, ou historique, mais il atteint même celui de tout un environnement.

La signification du patrimoine architectural et la légitimité de sa conservation sont maintenant mieux perçues. La continuité historique est essentielle pour 1 e maintien de l'architecture de l'édifice qui permette à l'homme de trouver son identité et d'éprouver un sentiment de sécurité face aux mutations brutales de la société.

Le bain traditionnel collectif ou le "hammam" s'inscrit parmi les architectures à préserver, non seulement leur unité physique, mais aussi leur âme et mémoire. La conservation et la mise en valeur de l'édifice passe tout d'abord par une reconnaissance lui donnant un statut légitimant une patrimon ialisation qui véhicule l'ensemble des moyens et valeurs exceptionnels dont le matériel et l'immatériel cohabitent.

Références Bibliographiques.

- 1. Martin E. Weaver & Frank G. Matero, <u>Conserving Buildings: Guide to Techniques and Materials</u>, New York, 1993, p 270.
- Jean Pierre BABELON et André Chastel, <u>La notion du Patrimoine</u>, Revue de l'art, 49 / 532, in : Nabila OULEBSIR, les usages du patrimoine, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930), Edition la maison des sciences de l'homme, Par is 2004.
- 3. Babelon, J.P. et Chastel, A. La notion du Patrimoine, Paris 1994.
- 4. Pierre Merlin, Françoise Choay, <u>Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement</u>, PUF 1988.
- 5. Françoise Choay, <u>L'allégorie du patrimoine</u>, Edition le seuil, 1992.
- 6. G. H. Bailly, 1975, op. cit. p.15.
- Actes du forum de Nîmes 1998 et du colloque de Dijon 1992, Edition du STU Ministère de l'équipement.
- 8. Jacqueline Morand-Deviller, <u>Droit de l'urbanisme</u>, 2000, p 88-89.
- 9. Définitions et Objectifs, Article 1, Les Jardins Historique, Charte de Floren ce 1981.
- 10. Charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique 1990. Art icle 1.
- 11. Guide de la protection des espaces naturels et urbains, documentation française, 1991.
- 12. L. Benevolo, Histoire de l'architecture moderne, 1983.
- 13. Circulaire interministérielle n° 7 promulguée en 1981, ayant pour objectif : "instructions relatives aux modalités d'élaboration et d'appropriation des études d'interventions sur le tissu urbain, dan le cadre de la revalorisation de la vieille ville".
- 14. P. Merlin F. Choay, 1988, op.cit.
- 15. Petit Larousse illustré, 1983. op.cit.
- 16. A. Zucchelli, <u>Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et la Composition Urbaine</u> volume 2, 1983. Ed. O.P.U. Alger, p. 59.
- 17. E.Martin Confrontation n°: 2 du conseil de l'Europe de Bologne, Octobre 1974.



Introduction.

Le Bain est d'une pratique millénaire, ce rituel d'hygiène et de pratiques n'a cessé d'évoluer jusqu'à nos jours. Les thermes, les bains et les hammams sont des établissements architecturaux qui transmettent une valeur historique et sociale primordiale comme d'autres architectures du passé.

Le patrimoine "bain", comme n'importe quel patrimoine, renvoi au caractère architectural qui lui est propre. Au-delà de cette constatation, il renferme les témoignages d'une période plus étendue dans le temps.

De nombreuses villes permettent aujourd'hui une découverte de leurs racines dans l'histoire ancienne et récente, avec une référence particulière à la mémoire. Dans la plupart des cas, de nouvelles entités ont permis le développement des bains et c'est avec l'idée de valoriser ce patrimoine qu'il pourrait y avoir un itinéraire culturel tout particulièrement tourné vers un tourisme durable : tourisme, culture, santé et bien-être.

Il est reconnu comme une pratique qui prône le re tour à un mode de vie plus sain, en favorisant la reconnaissance et la sauvegarde du patrimoine architectural qui contribue à une meilleure qualité de vie.

La récupération de l'identité historique, culturelle et la valorisation du patrimoine " bain " représentent une clé de lecture historique, incitant en particulier les nouvelles générations de populations locales à redécouvrir la culture des bains dans sa complexité.

Avant toute chose, il nous est parut judicieux de rappeler en quoi consistent les éléments qui composent le patrimoine matériel " bain ".

I. La Genèse du Bain.

I.1. Le Bain au fil du temps.

Différents bains ont été connus à travers les époques, parmi plusieurs peuples, tant primitifs que civilisés. D'une façon générale, les coutumes relatives aux bains ont, pendant des milliers d'années, dépassé l'hygiène corporelle, ils étaient rattachées aux rites religieux, aux cultures traditionnelles des peuples, à la guérison des maladies, aux exercices corporels et enfin à la distraction et aux relations sociales.

Les premiers bains à vapeur étaient créés en jetant des pierres chauffées dans l'eau froide. C'est en inde, que furent découverts sur des sites archéologiques, des systèmes d'évacuation des eaux usagées avec les premières canalisations faites en terre cuite, deux mille ans avant l'arrivée des Romains ⁽¹⁾.

Les Indiens d'Amérique, les Mayas et les Aztèques ont connus le bain de transpiration, des pierres chauffées à l'extérieur d'une tente, ce rit uel faisait en réalité partie d'un rite religieux. Aussi le Sauna finnois, construit en vue de bain de transpiration, était une cabine en bois, chauffée au moyen d'un fourneau de pierres.

Selon les historiens, les origines des établissements de l'hygiène c orporelle et du soin du corps remontent bien avant l'époque gallo-romaine ^(f). La découverte récente du grand bassin de Mohenjo-Daro de la civilisation de la vallée de l'Indus ^(g) ne fait que témoigner de l'existence du bain.

L'histoire des vrais bains commence dans l'Antiquité, avec le gymnase dans "la Palestre" et la natation dans "la piscine", les grecs avaient besoin de se laver après les entraînements et les efforts physiques, ainsi, ils ont ajouté des espaces pour prendre des bains avec de l'eau chaude, ce complexe sportif devenu aussi social et culturel, car les

JC, on cite souvent l'année -121) à la fin de l'empire romain d'occident (476 après JC).

f. L'époque gallo-romaine couvre une période débutant avec la conquête de la Gaule (IIème siècle avant IC on cite souvent l'année -121) à la fin de l'empire romain d'occident (476 après IC)

g. Civilisation apparue dans les collines du "Balouchistan", elle est une région d'Asie, partagée entre, à l'ouest, l'Iran, au nord, l'Afghanistan, et à l'est, la province pakistanaise du "Balouchistan".

Grecs venaient acquérir le savoir, faire du sport et prendre un bain à la vapeur pour se détendre et se déstresser.

En Grèce, des fouilles archéologiques ont découvert des établissements de bains qui datent de 700 av. J.-C. Plus tard, les bains constituaient une partie importante des gymnases où l'exercice du sport était prédominant. Dans un établissement de bains grec, on transpirait alternativement dans un air sec, puis dans un air humide, et on se rinçait dans de l'eau chaude, puis dans de l'eau fraîche.

Les Romains étaient des grands utilisateurs de l'eau pour le nettoyage corporel, ils étaient impressionnés par l'originalité de l'idée grecque, ils construisaient des thermes, ils les amélioraient en les rendant élevés et beaucoup plus intéressants dans le contexte architectural, devenus après un spécimen typiquement romain. Les Thermes étaient un des lieux essentiels de la vie quotidienne dans l'empire romain, un symbole et un facteur de santé et d'hygiène dans la cité, les thermes sont vus comme quelque chose d'indispensable, une des commodités nécessaires que la ville doit assurer à ses habitants, un signe et un dispositif de civilisation et de bien être.

Hérodote mentionne que le bain à vapeur, était connu au cinquième siècle avant J.Christ. C'est en Afrique du Nord, deux cents ans avant Jésus Christ, sur le site superbe de "Kerkouane", en Tunisie, qu'on note l'importance de l'hygiène dans l'architecture de la vie domestique des Puniques. Dans la cité, les baignoires individuelles, en forme de sabot, bénéficiaient de système de canalisation et d'hydraulique modernes pour l'époque (2).

Le Moyen-âge perpétua l'usage du bain en Occident, presqu'il favorisait une certaine débauche, de plus la médecine du temps voyait le bain très fréquent une cause de malaises. Le bain de vapeur Russe ou "Banya" fait l'exception, cet Héritier du Sauna s'est répandu dans une certaine mesure en Europe centrale au 18ème siècle.

Le développement des bains par les musulmans, arabes ou ottomans, a connu son apogée dans les pays d'Orient et de l'Afrique du nord jusqu'à l'Espagne. Comme les constructeurs n'exerçaient pas le gymnase pareillement aux anciens grecs, les bains étaient rattachés au complexe culturel et religieux "la mosquée, le souk, le palais, la medersa et la zaouïa", le bain occupait une place social importante, lié aux rencontres et les ablutions rituelles, signe de propreté mentionnée dans "le Coran".

Contrairement à l'Europe du Sud, dont la fréquentation des thermes était ignorée par rapport aux croyances (maladies...) et au problème de promiscuité, l'Europe du Nord a pu développer un bain différent, une figure de l'hygiène corporelle. Il s'agissait d'un bain de vapeur sèche, une invention finlandaise, d'immenses trous creusés directement dans la terre des collines, le trou est recouvert d'un toit qui servait à le protéger de la pluie et du froid. Ces saunas pouvaient accueillir l'ensemble de la tribu ou de la communauté.

Dans la vie contemporaine beaucoup de thermes convertis aux bains publics sont ouverts et en service, malgré le s destructions par le temps et l'homme, qu'elques uns sont convertis en centres thermaux modernes.

I.2. Les Pratiques du Bain.

L'hygiène recommande la pratique régulière du bain, mais la notion de propreté du corps n'est pas la seule qui soit liée au bain. Les ablutions et les rites de la purific ation par l'immersion dans l'eau existent dans toutes les civilisations, la certitude qu'il y a depuis trois milles ans av. J-C. des hommes n'ignorant rien du confort des bains, beaucoup de civilisations antiques possédaient de s bains, qui sont de véritables piscines peu profondes, il apparait bien évident que ce sont les Romains qui ont apporté l'art de se baigner, c'était plutôt un développement du bains public dont la tradition était en fait un héritage purement grec.

D'autres formes d'hygiène étaient apparues dans plusieurs civilisations antiques, en Inde le bain procédait à un rituel précis, des milliers de pénitents se baignaient dans les eaux du Gange pour purifier leur âme en même temps que leur corps.

Des cabanes de sudation étaient connues des hommes préhistoriques des régions tempérées et froides de l'hémisphère nord, les huttes de transpiration de la tradition nord - amérindienne (Le terme Nord-Amérindiens, ou Indiens d'Amérique du Nord, désigne les premiers occupants du continent d'Amérique du Nord (hors Mésoamérique), et leurs descendants), où aussi le sauna en Scandinavie, ses formes s'agissaient d'un bain de chaleur sèche.

Cette pratique était fortement liée à la prise du bain, mais elle ne demeure pas la cause principale de la construction des bains, d'autres pratiques rituelles entre nt en

considération, la fréquentation des bains ou les lieux de transpiration sont liés à plusieurs facteurs, qui sont généralement :

I.2.1. Hygiène corporelle.

Le mot hygiène dérive du nom de la mythologie grecque "hygie", qui était la déesse de la santé et de la propreté. Fille de "sclépios" le dieu de la médecine.

Il est difficile de faire le point sur la notion d'hygiène corporelle en ces temps reculés. Dans la Grèce et Rome antiques elle avait un sens purificateur, "Hygie" symbolise la prévention et la santé, elle se concrétise par la fréquentation des bains.

Au moyen-âge le monde du bain a beaucoup fleuri, c'est tout le monde qui se baigne matin et soir, non seulement pour la propreté de leur corps mais aussi pour la détente et les rencontres.

I.2.2. Rites religieux.

Ils sont souvent envisagés comme ce qui concerne la relation entre l'être humain et Dieu. La religion pour plusieurs peuple s antiques peut être comprise comme une manière de vivre et une recherche de réponses aux questions les plus profondes, d'exercices spirituels et de comportements d'une communauté. Souvent liés à des commodités comme d'ailleurs le bain, dont la pratique es t considérée beaucoup plus comme une cérémonie ⁽³⁾.

Le bain était lié à la religion et les croyances des peuples, dans l'antiquité, il était utilisé dans le but d'attirer la protection du dieu et de leur foi. Le bain servait d'une façon générale d'intermédiaires entre le Créateur et les humains, au moyen de rites, de rythmes sacrés, de chansons, de danses, d'offrandes et autres services spécifiques.

I.2.3. Cultures traditionnelles des peuples.

Elles sont souvent l'ensemble des connaissances et pratiques propres à une certaine communauté et transmises de génération en génération. La manière de la prise du bain, et les pratiques qui l'accompagnent rend possible le lien fort et possible entre la forme du bain et la culture coutumière de tout un peup le.

D'après la définition de l'UNESCO "La culture traditionnelle et populaire est l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expression de l'identité culturelle et sociale de celle-ci, les normes se transmettant oralement, par imita tion ou par d'autres manières".

A l'instar des coutumes de l'Antiquité, le premier bain de la naissance est un rite de reconnaissance par la communauté familiale

I.2.4. Guérison des maladies.

L'utilisation de l'eau pour traiter les maladies et surtout rhumatismales continue d'être utilisée comme adjuvant au traitement, y compris dans les soins du corps. L'utilisation spécifique de la chaleur a cependant été souvent associée aux bains, contribuant remarquablement dans l'amélioration de la santé de l'être.

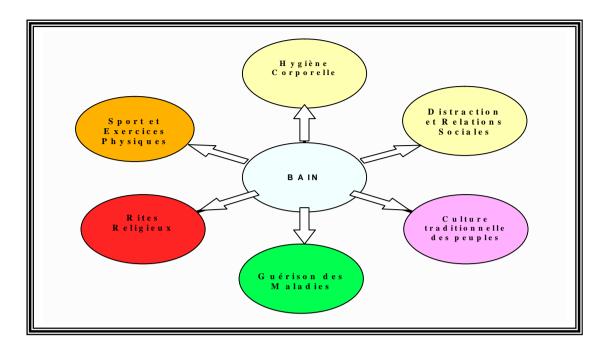
Depuis la nuit des temps, l'homme utilisait de l'eau froide ou chaude pour le traitement corporel, cette pratique avait entraîné une diminution des symptômes, des douleurs, offrant une véritable relaxation et la connaissance de soi, pour ensuite les transférer aux générations futures comme tradition et coutume s.

I.2.5. Exercices corporels.

Le sport est un ensemble d'exercices physiques, se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions. Il est l'une des caractéristiques de la civilisation grecque antique, ils occupaient une place importante, dont d'ailleurs et à cause du gymnase, les grecs introduis irent des espaces de bain froid et chaud.

I.2.6. Distraction et relations sociales.

Elles regroupent d'une manière générale les comportements inhabituels d'un individu, caractérisés assez souvent par les motivations, les loisirs, les discutions.



Source: Conception Auteur.

Schéma 3 : Les pratiques essentielles du Bain.

II. Les lieux de Pratiques.

II.1. Les Bains de l'Antiquité.

II.1.1. Les Huttes à sudation nord-amérindiennes.

La hutte à sudation ou tente à sueur est une maison ou loge de bain à vapeur, où d'ailleurs se déroule une cérémonie de purification, elle est un important m oyen de vie et un rituel dans la tradition et la spiritualité nord-amérindiennes, permettant la communication directe avec le Créateur et la connexion avec les quatre éléments qui sont la terre, l'eau, le feu et l'air, unissant chaque participant aux éléments du monde à l'intérieur du ventre que représente la hutte.

Cette pratique dans la culture amérindienne anti que dans le cinquième siècle avant J.-C., purifiait non seulement le corps mais aussi l'esprit, les indiens d'Amérique pouvaient avoir des visions ou des révélations de leur Créateur à travers les services religieux, ils pouvaient à l'aide d'une hutte à sudation augmenter leur conscience spirituelle et religieuse.

-62-

La forme la plus populaire de la baignade des Indiens nord-américains a été la méthode de roches chaudes et ses variations. Ils ont été utilisés exclusivement par des tribus de la plaine centrale, le sud-ouest, le Grand Bassin et les forêts de l'Est.

Il ya plusieurs styles de huttes, qui comprennent

- une cabane en forme d'une voûte ou dôme,
- un tipi (dans la langue indienne, est une tente de forme conique),
- un simple trou creusé dans le sol et recouverts de planches ou de troncs d'arbres.

Le modèle le plus répandu, est la hutte à sudation appelée "Inipi", qui est une tente avec une armature constituée de jeunes saules (le saule : nom masculin singulier, en botanique, arbre des terrains humides de la famille des salicacées ^(h)), sur lequel sont tendues des écorces ou des peaux d'animaux (souvent de bisons).

Principes de construction:

- L'entrée à l' "Ipini" est orientée vers l'Est, d'où se lève le soleil.
- Les pierres sont généralement chauffées dans un feu extérieur puis placé dans une fosse centrale dans le sol de la hutte à l'intérieur d'un trou central. Ces pierres sont arrosées pour créer de la vapeur, puis elles produisent de la chaleur qui fait transpirer les participants ayant pris place, nus, à l'intérieur.
- La tente est ensuite fermée et l'on répartit quelques feuilles de cèdre ainsi qu'une pincée d'herbes (sauge,...) sur les pierres chaudes.

La cérémonie est partiellement longue, conduite de prières pour le créateur du monde "**Wakan Tanka**" ⁽ⁱ⁾ dans leurs croyances, cette fête s'achevait lorsque la vapeur se dissipe. L' "Inipi" représentait l'utérus de la Terre Mère, de ses ténèbres, comme l'ignorance humaine, les pierres chaudes sont l'entrée de la vie, et la vapeur siffle comme la force créatrice de l'univers en cours d'activation.

 $[\]pmb{h}.\ Diction naire\ Universal is\ online\ : \ http://www.universal is.fr/diction naire/$

i. Un dieu amérindien

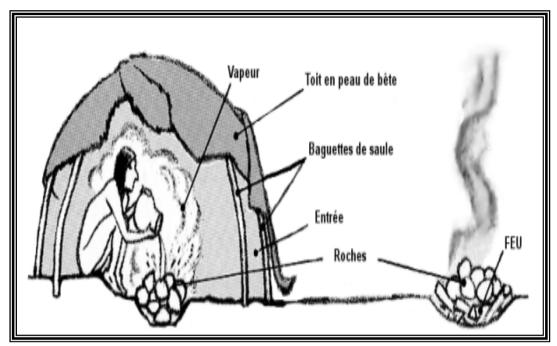


Figure 1 : Hutte à Sudation nord-amérindienne.

Source: http://fr.wikipidia.org.

L'entrée face à l'est, source de vie et de puissance, à l'aube de la sagesse, alors que le feu chauffe les roches et la lumière éternelle du monde. Cette pratique était également associée à la "Danse du Soleil". (Un rituel religieux, l'un des rites les plus importants, pratiqué une fois par an pendant le solstice d'été, durant la pleine lune, de fin juin ou début juillet. La célébration pouvait durer quatre à huit jours) ^{(4).}

II.1.2. Le Temescal des Aztèques et les Mayas.

Un "Temescal" est une sorte de hutte à sudation des civilisations antiques de l'Amérique centrale. Le terme dérive du mot Azt èque "Temazcalli" qui signifie "la maison de chaleur". Les Aztèques et les Mayas se dessaisir leur bain de signification religieuse, il était utilisé lors de cérémonie de soins pour des raisons spirituelles et de santé.

Chez les Mayas classiques, c'est à "Piedras Negras" ^(j) qu'un bain de vapeur a été mis au jour par des fouilles en 2003, doté d'un plan organisé autour d'une série de petites chambres, un petit foyer voûté doté de salles de repos.

j. "Piedras Negras" est le plus grand des sites archéologiques maya situés le long de la rivière "Usumacinta" au Guatemala.

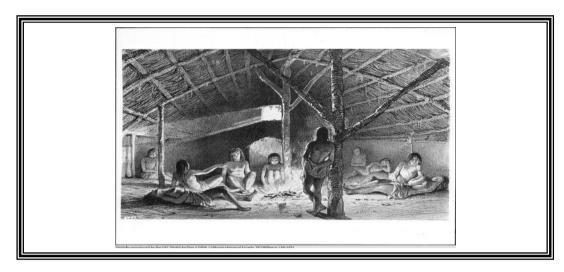


Figure 2 : Le "Temescal" Indien.

Source: http://digitallibrary.usc.edu.

II.1.3. Le Sauna Finlandais.

Le mot vient du finnois "savuna" qui veut dire "dans la fumée". Le terme désigne une petite cabane ou une pièce dans laquelle on prend un bain de chaleur, grâce à la vapeur sèche.

Le sauna est une invention qui prenait ses origines antiques de la pratique finlandaise du bain, elle s'étend à l'époque où les tribus néolithiques arrivé es à travers les sources géothermiques, chaudes et torrides des cavernes. Les archéologues ont montré que les premiers saunas étaient d'immenses trous creusés directement dans la terre de co llines ou des remblais. Ces saunas pouvaient accueillir l'ensemble de la tribu ou de la communauté.



Photo 1 : Sauna Naturel dans le Rocher.

Source: http://espace-prive.over-blog.com/.

Il y a usuellement deux types de sauna:

- Sauna enterré : ses origines sont les huttes de transpirations, la première forme était une cavité de quelques mètres carrés, creusée dans le sol et recouverte de troncs jointifs sur lesquels sont étalée des écorces de bouleau que l'on recouvre de mottes de terre. De grosses pierres sont placées à l'extérieur et une banquette en terre recouverte de végétaux est établie en face. Le sauna enterré améliore l'isolation thermique et permet son usage en plein hiver quel que soit le vent et le froid.
- Sauna à fumée : Le poêle est constitué de plusieurs pierres sous le squelles le feu est placé. La fumée en plus, s'échappe par une petite cheminée en bois après avoir rendu le sauna un espace complètement noir. A la fin de la chauffe, le feu sera éteint et les cendres seront découvertes.

II.1.4. Le Bain de la Civilisation de l'Indus.

La "civilisation de l'Indus" qui s'est développée autour de la vallée de ce fleuve entre 2500 et 1750 avant J.-C., sur un vaste territoire dont l'aire géographique s'étendait principalement dans le sous-continent indien, autour du Pakistan actuel. Elle est contemporaine de l'ancien empire et des pyramides d'Egypte, ainsi que celle de Sumer en Mésopotamie.

Mohenjo-daro qui signifie "le Mont des morts", où encore "Le tumulus des morts", ce nom était donné après la disparition de la population sans savoir pourquoi ni comment. Située au Pakistan à 300 km au Nord-Est de "Karachi", elle est un site important de la civilisation de la vallée de l'Indus, où se trouve les vestiges d'une des plus grandes cités de l'âge de bronze. Elle a été construite durant le III^e millénaire avant J.-C., et a été abandonnée à la fin du XVIII^e siècle av. J.-C, en raison d'un changement du cours du fleuve.

Parmi les grands édifices, à vrai dire assez rares, l'un des plus remarquables se trouve dans la citadelle de "Mohenjo-Daro". Il s'agit d'une piscine rectangulaire, faite en briques appareillées avec soin et enduites de bitumes pour les rendre imperméables. Une ouverture située dans un des angles permettait l'écoulement des eaux, et la piscine était entourée d'un péristyle sur lequel donnaient plusieurs pièces de petites dimensions. Comme le "bassin" des temples hindous, cet établissement avait probablement une fonction religieuse ⁽⁵⁾.

Les travaux de fouilles effectués sur le site ont permis de dégager des ruines du "Grand bain", qui mesurait 12m de longueur sur 07m de largeur et 2,40m de profondeur, entourée de galeries, qui fait supposer qu'elle a été un bain public, deux escaliers symétriques donnent accès à ce bassin dont l'étanchéité est assurée par des joints de bitume entre les briques, ce model est l'ancêtre des "bâolis" ⁽⁶⁾ ou des citernes qui se trouve dans l'Inde entière et au "Sri Lanka". La découverte la plus inattendue est celle d'un bâtiment comportant un hypocauste, il est placé possiblement pour le chauffage de l'eau du bain.



Figure 3 : Aire de la civilisation de la vallée de l'Indus. Source : www.edelo.net/.../histoire/civilisation_indus + Adaptation Auteur .

Les fouilles ont révélé aussi des habitations comprenant des salles de bain, et un système de drainage des eaux usées, un tel con fort inventé par cette civilisation ne fait que prouver le goût d'un peuple vraisemblablement épris d'ordre et d'hygiène.

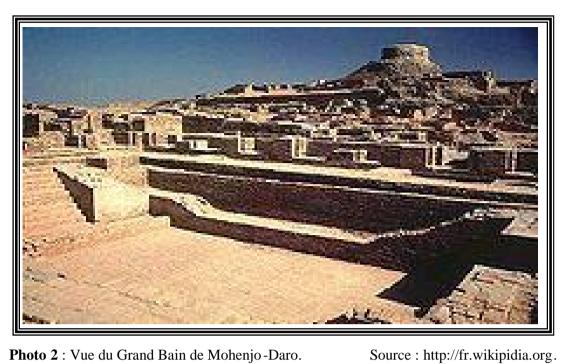
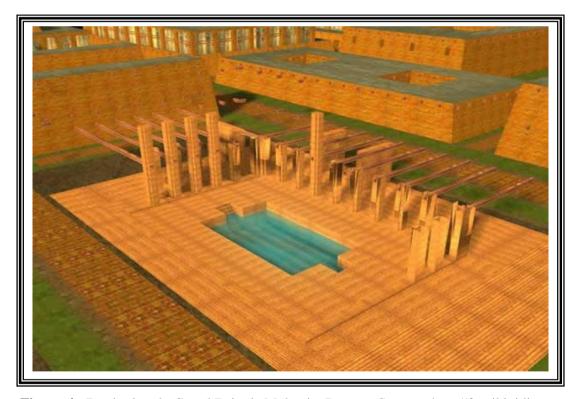


Photo 2 : Vue du Grand Bain de Mohenjo-Daro.



Source: http://fr.wikipidia.org.Figure 4 : Restitution du Grand Bain de Mohenjo -Daro.

II.1.5. Les Bains Grecs.

Les grecs prenaient soin de leurs corps par les exercices physiques, avaient introduit des zones d'eau chau de dans leurs complexes sportifs et culturels afin de se nettoyer après chaque activité. Il s'agissait tout d'abord d'un lieu de taille modeste avec une piscine froide et des baignoires pour bains chauds, par la suite, en développant les gymnases en tant que lieu d'exercice physique mais aussi lieu d'acquisition d'un certain nombre de connaissances, les bains à l'intérieur ont pris de l'importance, le nombre a été augmenté pour pouvoir accueillir les soldats et les jeunes athlètes.

Les Grecs se baignaient individuellement ou collectivement dans des établissements assez rudimentaires, qui se perfectionnèrent surtout à partir du IV ^e siècle avant J-C. À l'époque hellénistique, le gymnase comporte souvent une étuve, toujours des baignoires, parfois des piscines ^(k).

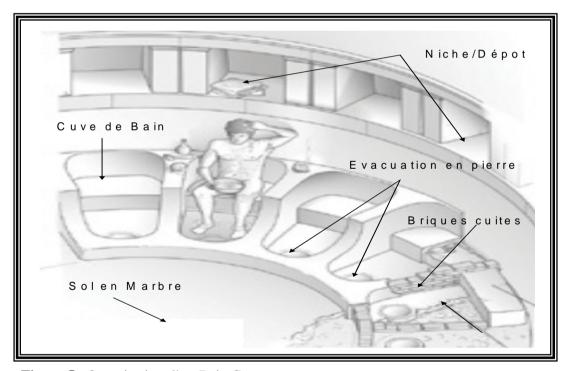


Figure 5 : Organisation d'un Bain Grec

Source: http://fr.wikipidia.org + Adaptation Auteur

k. D'après un article trouvé sur http://www.universalis.fr/encyclopedie/thermes/.

Comme les grecs aimaient les jeux sportifs, ils in troduisaient des premières zones d'eau froide pour le bain commun, elles étaient la partie fondamentale de leur complexe, où les gymnastes pouvaient se nettoyer et se détendre avant et après l'exercice physique.

A partir du I er siècle avant J.C, des changements auront lieu dans les gymnases, ils se transforment par l'introduction des zones d'eau chaude. Les bains jouaient un rôle de liaison entre la partie athlétique pratiquée dans une salle de lutte ou d'exercice appelait "Palestra", et des discussions dans une salle de conversation, appelait "Exedra".

Depuis le X ème siècle av. J-C, il existait des bains publics dans les centres urbains, une des caractéristiques était une adaptation architecturale aux formes naturelles de cavernes et rochers. Les bains grecs sont connus par les textes et les figurations qui ornaient les vases ou les fresques, la forme était simple et modeste, l'entrée principale se trouvait dans un large couloir en forme de péristyle avec des salles de d iscussion et de réunion autour d'une colon nade délimitant la cour de la "Palaestra", et une extension avec des pistes de course.



Photo 3 : Vestiges d'un bain grec découvert à "Karnak" en Egypte.

Source: balneorient.hypotheses.org/

Depuis toujours les bains grecs montraient une très claire définition fonctionnelle dans leurs plans, ils dépassaient la fonction unique du bain, ils étaient des vrais complexes sportifs culturels, c'est la façon de lier l'exercice physique aux bains qui servira de modèle à la culture romaine.

II.1.6. Les Thermes Romains.

Avant le Ier siècle après J.-C. les Romains ne se nettoyaient complètement qu'une fois par semaine, ils se contentaient de se laver les jambes, les bras et le visage. Ce n'est qu'à partir du Ier siècle après J.-C. que des bains publics apparurent, l'idée d'accorder une grande importance aux soins du corps est venue de la Grèce, elle a pu à l'origine choquer les successeurs qui ont su par la suite développ er non seulement la forme des bains, mais aussi leur organisation spatiale, l'architecture d'intérieur et l'ornement.

C'était en fait des particuliers qui proposaient des bains froids et chauds et parfois des massages. Mais il a fallut attendre l'an 25 av. J.-C. pour voir apparaître les vrais Thermes, sur l'ordre de "Marcus Vispanius Agrippa", un ami de l'empereur Auguste premier.

La construction des thermes n'était pas seulement pour l'hygiène corporelle, elle était aussi pour les empereurs romains un acte de puissance politique, une expression de richesse. De nombreux empereurs construisaient des thermes immenses pour acc roître leur popularité, dont d'ailleurs les Thermes de Dioclétien et de Caracalla sont les plus vastes bâtis à Rome, mais c'est à "Pompéi" qu'ont construisit les premiers thermes, puis petit à petit, les bains se répandirent dans toutes les villes de l'Empire Romain. Les plus anciens connus sont les Thermes de "Stabies" et "Pompéi" et datent de la fin de la république vers 27 av J.C. les coûts de fonctionnements des thermes étaient assurés par les finances publiques.

Les Thermes comprenaient plusieurs grandes zones desquelles, les baigneurs allaient d'abord au "Caldarium" puis au "Tepidarium" et enfin au "Frigidarium". Une grande partie était réservée aux hommes et le reste aux femmes. L'eau chauffée par le système d'hypocauste circulait sous terre, se refroidissant de salle en salle. Ils avaient aussi d'autres espaces importants et nécessaires, des jardins, des bibliothèques et même des boutiques.

Les thermes se composaient généralement de :

- ✓ Palaestra : espace, cour où les athlètes se formaient aux exercices du corps,
- ✓ **Apodyterium** : il est situé autour de la palestre, servait de vestiaire,
- ✓ Frigidarium : les bains froids,
- ✓ **Tepidarium** : les bains tièdes,
- ✓ **Sudatorium**: petite salle de transpiration humide,
- ✓ **Laconicum** : petite salle de transpiration sèche,
- ✓ Caldarium : les bains chauds,
- ✓ **Praefurnum :** système de chauffage, l'hypocauste.

Le "Sudatorium" et le "Laconicum" se trouvaient intimement avec le "Caldarium" dans certains thermes romains uniquement.

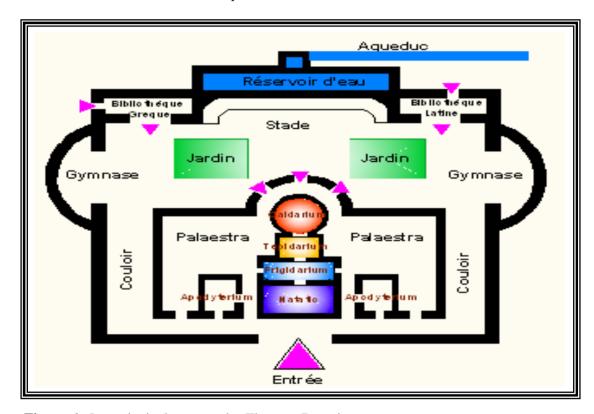


Figure 6: Les principales zones des Thermes Romains

Source : Conception Auteur (idée originale des thermes de Caracalla)

Les Thermes sont un grand d'établissements (bâtiment) de bains, mais au-delà de l'hygiène, ils favorisaient le sport, l'épanouissement du corps et de l'esprit, ainsi que la vie

sociale. Par ailleurs, ils offraient une démonstration brillante des capacités techniques des Romains.

Parmi les plus célèbres complexes thermaux, les "Thermes de Caracalla", s'inscrivaient dans un large mouvement de construction. Précisons à ce propos que ce qui structuraient une ville romaine c'étaient moins son plan qu'un ensemble de monuments parmi lesquels les thermes occupaient une place essentielle du fait de leur rôle social.

Les Thermes de Caracalla:

La construction de ces thermes a débuté à la fin du règne de l'empereur "Septime Sévère" (père de Caracalla). Inaugurés en 216 après J. C par l'empereur l'empereur "Marius Félix Auguste", surnommé "Caracalla". Un peu plus tard, deux autres empereurs achevèrent la construction avec l'enceinte extérieure : "Héliogabale" (218-222) ajouta des portiques qui furent complétés plus tard par "Alexandre Sévère" (222-235).

Les Thermes de Caracalla, ou en latin "Thermae Antoninianae", s'inspiraient des Thermes de Trajan construit un siècle plus tôt entre 104 et 109 de notre ère. Selon un plan rigoureusement symétrique, il est parmi les plus grands et les plus luxueux complexes thermaux réalisés à Rome antique.

Une superficie de plus de 10 hectares pour 1600 baigneurs, les Thermes furent construits par seize milles ouvriers et mille huit cents décorateurs, et achev és en quatre ans. Alimentés grâce à un aqueduc "Aqua Marcia", ils possédaient 64 citernes de 80000 litres, l'eau qui était ensuite distribuée dans les différentes chambres qui alimentaient chacune une partie bien déterminée des bains, était réglée par un grand réseau de galerie s et de tuyauteries souterrain.

Le bâtiment du bain forme un rectangle assez compact, de 214m de longueur pour 110m de largeur, élargi d'un demi-cercle formé par la rotonde du caldarium. L'orientation de l'édifice était calculée pour obtenir la meilleure position par rapport au soleil.

Il a été construit selon un plan symétrique qui organisait l'enfilade de la piscine "natatio", du frigidarium, du tepidarium et du caldarium, cette disposition est complétée par deux salles de service et de vestiaires "Apodyterium" pour constituer un corps

de bâtiment compact. Ainsi, toutes les salles rayonnent autour du frigidarium central, ce qui permet la circulation aisée des usagers. Caractérisé par un double circuit en boucle et une disposition axiale du frigidarium, du tepidarium de sortie et du caldarium avec un dédoublement des salles intermédiaires.

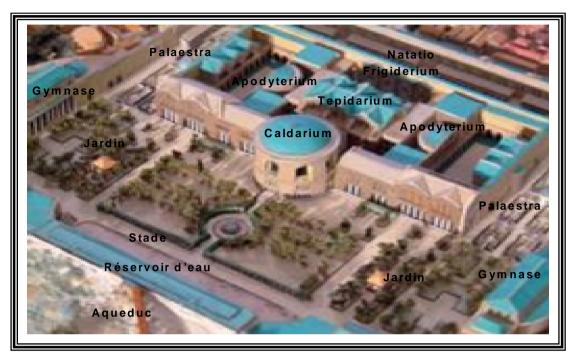


Figure 7 : Restitution de la volumétrie des thermes de Caracalla . Source : http://www.ac-creteil.fr + Adaptation Auteur .



Photo 4 : Piliers massifs, vestiges du caldarium. En arrière-plan, les arcades du frigidarium des Thermes de Caracalla.

Source : http://fr.wikipidia.org.

Les pièces étaient revêtues de marbre et ornées de bronze doré et de mosaïques. Les murs étaient couverts de marbre de couleur et les plafonds étaient probablement peints, les bassins et les palestres étaient décorés de statues et de fresques. Parmi elles, la célèbre mosaïque transférée au Musée du Vatican, celle qui montrait les différents ath lètes vêtus de leurs costumes caractéristiques, nantis de leurs agrès de compétition et tenant près d'eux les prix de leurs victoires. D'autres mosaïques bicolores figurent des dauphins, des divinités aquatiques, des animaux, des figures humaines ou des dessins géométriques.



Figure 8 : Mosaïque des thermes de Caracalla.

Source: http://fr.wikipidia.org.

En plus des équipements concernant directement les bains, ce complexe compris entre les deux péristyles de l'enceinte se proposait des activités variées : nage, massage, exercices de gymnastique, une grande esplanade, un stade et un vaste ensemble de jardins pourvus de fontaines et de bancs, ce qui explique sa taille gigantesque.

Chaque fonction essentielle du bâtiment est matérialisée dans une architecture qui lui est propre. La maîtrise de la construction, qui se voit dans l'équilibre du plan, la puissance des voûtes et la grandeur des proportions ont participé à la conservation et à la réussite de l'édifice. C'est aujourd'hui l'édifice thermal le mieux conservé de l'époque impériale. Les ruines qui demeurent encore à Rome frappent par leur aspect colossal.

C'est sans doute l'édifice thermal le plus luxueux de l'épo que impériale. Sous l'Empire, les thermes se multiplient. Il s ont fleurit partout dans les villes. On en recensa 70 équipements à la fin du I° siècle av. J.-C., et plus d'un millier deux siècles plus tard.

II.1.7. Les Bains Byzantins.

A la différence des bains grecs qui ne sont connus que par les textes, les vestiges des bains byzantins, qui sont parsemés à travers les anciens territoires hellénistiques devenus possession de l'empire romain d'Orient, sont nombreux mais très peu étudiés ⁽⁷⁾.

Les byzantins, eux aussi aimaient le bain froid et chaud, ils construisaient des modestes bâtiments, mais après avoir pris en possession l'empire romain, ils développèrent par leur manière les édifices thermaux.

Parmi les vieux bains byzantins on distingue le bain du Palais de Trajan à Bosra au sud de la Syrie.

Bain du Palais de Trajan à Bosra au Sud de la Syrie

Au cœur du quartier est de la métropole chrétienne de Bosra s'élève le Palais de Trajan, une grande demeure édifiée à la fin du Ve siècle après. J.-C. dont le bain (édifice de taille conséquente) semble avoir été édifié au VIe siècle.

Le palais est accessible depuis la cour centrale et le portique par une grande salle. Ces bains occupent une superficie de "235 m²" et ils sont constitués d'une grande salle donnant accès à de toutes petites pièces froides et chaudes utilisées vraisemblablement selon un parcours rétrograde. Le plan original de ces petits bains présente des salles froides construites en blocs de parement de basalte et trois salles chauffées sur hypocaustes de forme légèrement trapézoïdale terminées par une abside, disposées tête -bêche les unes par rapport aux autres, construites en maçonnerie de briques et de mortier. Les bassins et baignoires mis à disposition des usagers étaient alimentés en eau par une citerne.

Ces bains sont les seuls connus dans cette partie de la ville et les seuls bains privés découverts à Bosra. Les rares éléments de décor trouvés dans le palais et dans les bain s montrent qu'ils étaient utilisés par des chrétiens, à l'époque byzantine jusqu'à la fin de l'époque omeyyade et les vestiges en place font état d'une continuité certaine des pratiques entre ces deux périodes. Les bains du Palais de Trajan tirent leur originalité

de leur caractère privé urbain, attributs de luxe associés, intégrés dans le corps même de cette grande demeure d'époque byzantine.

Selon les plans, le bain se divise en deux importantes zones :

- ✓ l' "Apodyterium" qui comprend essentiellement un vaste espace avec des piliers, ou se déroulent les fonctions de vestiaire et de repos.
- ✓ Une zone qui regroupe les pièces du bain : salle froides, tièdes et chaudes dont les proportions sont différentes.

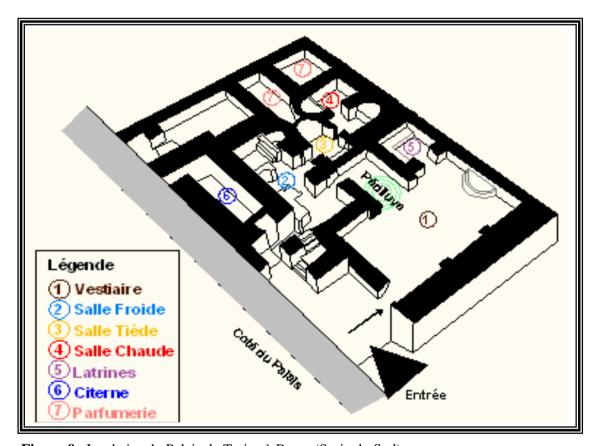


Figure 9: Les bains du Palais de Trajan à Bosra (Syrie du Sud). Source: Dessin et Adaptation Auteur, Plan d'origine: http://balneorient.hypotheses.org.

Contrairement aux thermes romains, les bains byzantins sont malheureusement amputés de tous les espaces destinés au sport comme les piscines et les palestres. Le frigidarium romain qui articulait ces derniers, se trouve réduit à un espace de modestes dimensions permettant seulement la transition vers la partie chauffée du bain. Tandis que le tepidarium, un petit espace qui était en réalité le vestibule du Caldarium prédomine le bain, il est constitué de deux pièces qui se suivent et qui

possèdent latéralement des exèdres où dans les bains grecs et romains ces exèdres étaient placées à l'extérieur.



Photo 5: les Vestiges des bains du Palais de Trajan à Bosra (Sud de Syrie). Source: http://balneorient.hypotheses.org.

II.2. Les Bains du Moyen-âge.

"Les musulmans y sont si fortement attachés qu'ils passent la plus grande partie de leur vie à se laver. Il n'y à point de villages qui n'ait un bain public en ville, ils sont destinés à toutes sortes de gens, de quelque religion qu'ils soient..." Joseph Tournefort (8).

"Pierre Gros", qui dans une synthèse récente ⁽⁹⁾ a rappelé l'importance des bains dans le monde romain et surtout leurs fonctions hygiéniques et sociales dès la fin de la République. Or, avec la chute de Rome, l'universalité de ce modèle balnéaire a disparu. Les pratiques évolueraient et acquéraient des significations très différentes dans des bâtiments particuliers, quelquefois proches par leur forme de ceux d u monde romain.

Il en est ainsi des hammams que les Omeyyades créèrent au VIIe siècle en s'inspirant des bains byzantins, et que les Abbassides diffusèrent partout dans le Maghreb et au Proche Orient jusqu'en Espagne, au poi nt qu'ils devinrent un "paradigme de l'universalisme musulman" (10). Ces établissements s'imposèrent comme le lieu de l'hygiène corporelle, de la propreté indispensable au croyant, comprise comme un article de foi, mais aussi comme un espace de détente, de soin, d'apprentissage (destiné à éduquer

les sens). Dans l'ensemble de l'Occident ils sont devenus le lieu de purification par excellence destiné principalement aux femmes (11).

II.2.1. Le Bains Islamiques Arabes Omeyyades.

Lors du déclin de l'empire romain, des anciens "Balneum" incitèrent le développement d'autres genres de bains, plus petits et plus modestes par rapport aux thermes de l'antiquité.

Avant les conquêtes pour la diffusion de la religion islamique, les Arabes utilisaient seulement de l'eau froide pour se laver, une attitude tout simplement hygiénique pour se débarrasser de l'impureté, mais avec l'avènement de l'Islam, le bain et devenu important pour les musulman, il a pris une signification religieuse, il devi nt rapidement une annexe à la mosquée, où les fidèles utilisaient le bain pour se conformer aux règles d'hygiène et de purification de l'Islam.

Quand les premiers musulmans commençaient à bâtir les premiers bains dans le VIIIème siècle, ils adoptèrent et adaptèrent à leurs besoins l'exemple des thermes romains trouvés en orient dans la région de la Syrie et de la Jordanie, terre des premières conquêtes islamiques.

Les musulmans accordaient moins d'importance au volet développement physique et gymnastique, les zones de l'exercice athlétique et les piscines ont été supprimées, ainsi les bibliothèques et les palestres, leur bain avait connu une transformation trop profonde concernant la taille des salles et leur forme. Sans autant écarter l'idée d'une imitation, le nouveau dispositif avait gardé la même succession traditionnelle de l'espace bain, passant par le Caldarium, le tepidarium jusqu'au frigidarium, mais cet itinéraire a été complètement inversé.

Parmi les plus vieux spécimens du monde musulman se distinguent les bains Omeyyades du bassin "Syro-Palestine". Leur apparition au VIIIe siècle, sous une forme déjà civilisée implique nécessairement leur filiation aux thermes romains. La plupart d'entre eux se construisaient dans des corpus appelés "Châteaux du désert", des bains typiquement privés, désigné pour les califes.

Entre 660 et 750 après J-C, les Califes omeyyades construisirent dans la steppe de magnifiques palais appelés "Châteaux du Désert" qui pouvaient servir de caravansérails, de bains isolés ou de pavillons de chasse, parce qu'ils se situaient loin de la Capitale et de ses tracasseries ainsi que des regards indiscrets des habitants et où ils pouvaient s'adonner au plaisir de la chasse, à l'élevage des chevaux. La plupart d'entre eux se situent à l'est d'Amman le long de routes menant de Damas à "Médine" ou à "Koufa".

Parmi les bains omeyyades des châteaux du désert, il existe :

- ✓ Bain **Qusair Amra** construit entre 711-715 après J-C en Jordanie,
- ✓ Bain **Khirbat Al Mafjar** construit en 1ère moitié du VIIIe Siècle en Palestine.

a- Bain du Qusair Amra en Jordanie.

"Qusair Amra" ou "petit château rouge" situé à 85 km à l'est d'Amman, non loin de la route caravanière qui traverse "Azraq", "Kharaneh" et "Tubah", est le plus célèbre des châteaux du désert de l'Est Jordanien. C'est l'un des exemples les plus remarquables du premier art Omeyyade et de l'architecture islamique.

Ce petit ensemble architectural à usage privé, était à la fois une forteresse avec une garnison et une résidence de plaisance des califes omeyyades, il contient également un bain divisé en trois pièces, témoignant d'une influence purement romaine. Construit au début du VIII^e siècle par le calife Omeyyade "Al-Walid I^{er}" (1), avec de la pierre calcaire rose et du mortier. Le décor était de la peinture sur enduit de plâtre et de la mosaïque au sol. Des canalisations en terre cuite alimentaient le bain depuis un système hydraulique situé à quelques mètres face à l'entrée du bâtiment, dont la roue à eau était éventue llement actionnée par un animal.

Le bain se composait généralement de :

Salle principale : une salle d'audience à trois nefs voûtées en berceau constitu ant l'espace le plus vaste du bain, deux autres salles localisées au sud qui devaient être des salles d'audiences secondaires ou privées. Le plan de cette salle est un plan

I. Al-Walid I^{er} ou Abu Al-Abbas Al-Walid ibn Abd Al-Malik, né en 668 et mort en 715, est le sixième calife omeyyade. Il est le fils aîné de "Abd Al-Malik" et lui succède en 705.

basilical qui évoque l'architecture byzantine. En la comparant avec le modèle romain, elle faisait office de vestiaire "Apodyterium".

- Salle froide : voûtée en berceau.
- Salle tiède : à voûte d'arête et au sol rehaussé pour la circulation de l'air chaud.
- Salle chaude : à coupole sur pendentifs.
- Salle de chauffe : ce trouve à l'extrémité avec un bassin.

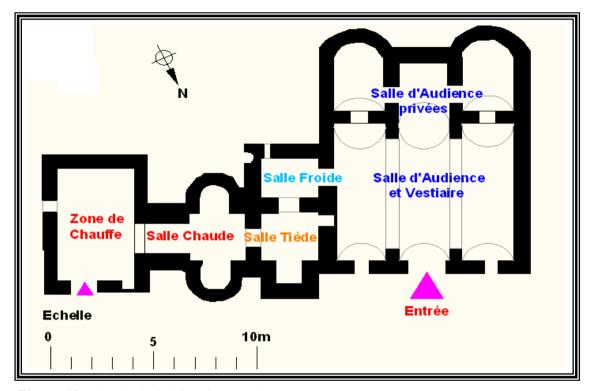


Figure 10 : Plan du bain "Qusair Amra".

Source : Dessin et Adaptation Auteur (Source d'origine : http://balneorient.hypotheses.org)

Le décor utilisé dans le bain reproduisait les modèles antiques. Les sols des peti tes absides de la salle d'audience étaient recouverts de mosa ïques comme chez les romains et les murs étaient lambrissés de marbre sur une demi hauteur, portent dans leurs zones supérieures un riche décor figuratif peint à fresque comme dans le décor architectural byzantin.

La coupole de la salle chaude est décorée de la première représentation de constellations et de signes du zodiaque connus dans le monde arabe. Le style adopté pour les représentations figurées doit beaucoup à d'aut res foyers artistiques du monde méditerranéen. Les opulentes femmes nues aux corps cernés de brun évoquent l'art copte. Leurs coiffures élaborées rappellent les représentations palmyréniennes.



Photo 6: Vue du bâtiment du Bain "Qusair Amra" Source: http://www.55plus-magazin.net/php/

"Qusair Amra" se révèle d'être un véritable reflet de la naissance de l'art islamique à l'époque omeyyade, à la croisée d'influences romaines, coptes, iraniennes, caractéristique d'une nouvelle civilisation en quête de légitimité, posant les bases d'un renouveau esthétique et artistique.

Le site est protégé et clôturé, il fait partie des biens culturels gérés p ar le Ministère jordanien du Tourisme et des Antiquités, et il est aussi désigné patrimoine de l'humanité de l'UNESCO depuis 1985.

b- Bain du Khirbat al-Mafjar.

"Khirbat al-Mafjar" est un complexe palatial fortifié, se rapprochant du corpus "châteaux du désert", appelé aussi "Qasr Hisham" car sa construction fût commencée sous

le règne du calife, "Hisham Abd al-Malik" $^{(m)}$, et achevée par son neveu et successeur , "Al-Walid II" $^{(n)}$.

Construit en grès (issu de l'agrégation et la cimentation de grains de sable) et en brique, l'ensemble comprend un palais à deux étages, une mosquée assortie d'une cour et des bains dans lesquels se trouve une vaste salle d'audience.

Une petite cour au nord mène au bain, la partie la plus ornée du site et fait son caractère exceptionnel. Il est surtout connu pour son exceptionnel décor de stucs et de mosaïques, qui mêle traditions byzantines et orientales d'influence sassanide, et laisse une large place à la représentation de la figure humaine, qui disparaîtra par la suite dans l'art islamique.

Le bain se compose généralement de :

- La Salle d'Audience : (accessible aussi par une seconde entrée à l'angle sud -ouest) est située dans l'axe de cette dernière. L'abside qui la ponctue est décorée au sol d'une célèbre mosaïque, dont le symbolisme politique est étayé par la présence d'un chaînage de pierre qui soutient la lourde couronne du calife, comme dans le cérémonial sassanide.
- Le Vestiaire : c'est en effet la zone la plus développée du bain, un espace centré évoquant, l'entrée principale située à l'Est du bâtiment, il est couvert par un dôme central, supporté par seize piliers en faisceaux et huit voûtes d'arêtes du plafond. Les murs sont animés par des exèdres semi-circulaires voûtées en demi-coupoles aux parois animées par des demi-colonnes. Dans les parties hautes, les groupes de trois fenêtres procurent l'éclairage nécessaire à ce large espace. Au Sud de la pièce il y a une piscine, son sol est couvert d'un pavement en mosaïque de p ierres réparti en trente et une zones définies par les voûtements des parties hautes.
- Le Bain : c'est d'une succession de plusieurs petites salles, se trouve dans la partie nord du bâtiment, prés de la salle d'audience.

m. Hisham ou Abu Al-Walid Hisham ibn Abd Al-Malik, né en 691 et mort en 743, est le dixième calife omeyyade. Il succède à son frère "Yazid II" en 724. Il est le quatrième fils d'Abd Al-Malik à devenir calife. Son assez long règne marque l'apogée militaire du Califat omeyyade.

n. Al-Walid ii ou Abu Al-Abbas Al-Walid ibn Yazid, né en 707 et mort en 744, est le onzième calife omeyyade. Il est le fils de "Yazid II".

Le bain de "Khirbat Al-Mafdjar" servait surtout de lieu de réception avec une grande salle à mosaïques et une petite salle à trône adjacente, le décor est somptueux. Les sculptures de stuc représentent essentiellement des "serviteurs", musiciens et danseurs en particulier ⁽¹²⁾.

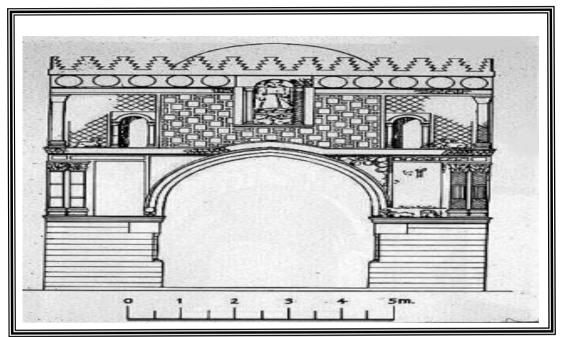


Figure 11: Restitution de la Façade du Bain "Khirbat al-Mafjar".

Source: http://artislam.skyrock.com/

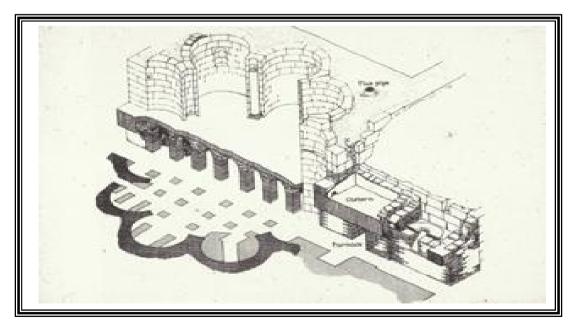


Figure 12: Axonométrie du Bain "Khirbat al-Mafjar".

Source: http://fr.wikipidia.org.

II.2.2. Le Bains Islamiques Ottomans.

La tradition du bain Ottoman est très ancienne. Quand les Turcs sont arrivés en Anatolie, ils ont apporté avec eux leurs traditions et ont été confrontés à d'autres variantes locales : les bains Romains et Byzantins. Les traditions ont fusionné et un nouveau concept est né : le bain turc.

Pour les Ottoman, le bain est beaucoup plus qu'un endroit où l'on se lave. Il est intimement lié à la vie quotidienne. C'est un lieu où les gens de chaque rang et catégorie sociale, jeune et vieux, riche et pauvre, peuvent venir librement.

En Anatolie, les bains ont connu un développement remarquable à l'époque ottomane, Comme d'ailleurs le palais de "Topkapi" qui ne comportait pas moins de 30 bains. Les bains appartenaient souvent à l'enceinte des complexes accueillant les mosquées. L'existence de deux espaces symétriques isolés l'un de l'autre, correspondant à une utilisation séparée pour les hommes et les femmes. L'usage abondant des coupoles et les traditions architecturales byzantines ont été largement utilisés.

Les principales salles sont :

- ✓ "Al-Maslakh": C'est l' "Apodyterium" qui prenait le rôle de vestiaire dans les thermes romains (salle froide actuelement), d'une énorme richesse architecturale avec ses murs ornementés de délicats dessins.
- ✓ "Beit-el-Harara": c'est la salle chaude. Elle a atteint une importance supérieure
 à celle du "Caldarium". De petites salles annexes communiquaient avec elle pour
 le bain privé. Au centre de la salle, un siège polygonal servait à recevoir
 des massages et des étirements musculaires. Il faut dire que cette salle devint la
 partie architecturalement la plus intéressant des bains médiévaux.
- ✓ "Beit-Wasat": c'est la salle tiède ou "Tepidarium", cette salle qui était la plus grande et luxueuse salle des thermes romains devint un simple passage ou couloir.
- ✓ "Al-Maghtas" : c'est la salle la plus chaude, avec une piscine au centre.

Parmi les importants bains ottomans c'est le bain de "Isa Bey" en Turquie.

Bain sa Bey.

Le bain est le plus important et le mieux préservé, pa s loin de la mosquée "Isa Bey», supposé construit sous le règne de " sa Bey" dont il justifiait son nom qui lui est traditionnellement donné. Il a été construit pour les besoin s d'hygiène et de purification rituels des ouvriers travaillant dans la construction de la mosquée de " sa Bey" voisine. Les vestiges sont encore conservés sur une élévation importante, elles ont montré que l'établissement avait connu deux phases :

- > Un plan d'origine de forme cruciforme, avec des salles carrées,
- > Deux bains supplémentaires étaient rajoutés à une époque ultérieure.

Dans l'ancien édifice les espaces se partagent entre :

- ✓ Le Vestiaire : vestibule, comme la salle de repos, des colonnes de l'époque romaine étaient réemployées. son plan est une forme classique avec quatre salles de bains aux angles.
- ✓ La Salle tiède : couverte par une coupole principale, elle est effondrée aux deux tiers.
- ✓ Le "Praefurnium" : foyer de la chaufferie, était situé sur le côté Sud avec le bassin d'eau chaude, encore en place.

Cet édifice était construit en pierres de taille et de briques, il est caractéristique des bains traditionnels ottomans, toutes les salles étaient couvertes de coupoles.

Dans une seconde phase de construction, des bains furent ajoutés sur le côté Ouest pour les femmes. Sur le côté Est du bain, une rangée de petites pièces carrées correspondant probablement à des échoppes le long d'une ruelle longeant le bâtiment.

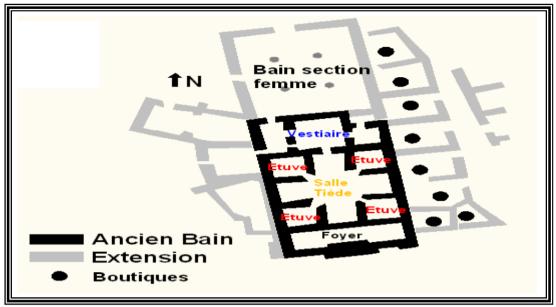


Figure 13: Plan du Bain Ottoman de "Isa Bey" en Turquie.

Source: http://fr.wikipidia.org.

La fin du fonctionnement des bains peut être datée par l'installation d'une rangée de tombes installées sur le côté Ouest qui sont venu détruire les conduites d'adduction d'eau.



Photo 7 : Vue Aérienne Vestige du Bain "Isa Bey".

Source: http://fr.wikipidia.org.

II.2.3. La Banya Russe.

La "Banya" désigne un bain de vapeur chaude, développé en Russie en tant que lieu d'hygiène corporelle, mais aussi une ancienne tradition Russe. Selon une lég ende, la naissance de la "Banya" fût vers le Xème siècle de notre ère, une sorcière russe aurait donné l'âme aux hommes après un bain de vapeur.

La "Banya" se rapproche en effet du sauna finlandais par ses rituels. Mais ce qui la caractérise le plus c'est :

- "Parilka": L'étuve où est produite la vapeur par le poêle de bain où four. Elle est en bois, munie de ventilations naturelles et équipée de bancs ou de banquettes étagées pour profiter pleinement des différences de températures entre le haut et le bas.
 La salle est traditionnellement conçue avec des bois feuillus qui relaxent et tranquillisent.
- "Predbannik": Vestiaire et lieu de convivialité où les baigneurs se rassemblai ent avant, entre et après les séances de vapeur, ils y laissaient éventuellement leurs affaires.
- "Moechnaya": Pièce où les utilisateurs prenaient une douche, un bain glacé après l'exposition à la vapeur, cette salle comprend un bac d'eau chaude, un bassin glacé et une grande table de massage pour prolonger la convivialité entre les séances.

Traditionnellement la "Banya" se divise en deux genres :

- la "Banya" noire : la plus ancienne tradition russe de bains à vapeur puisqu'elle apparaît au XVI^e siècle, consiste à faire monter la température jusqu'à 60°C, la fumée qui se dégage du poêle en brique sort à l'intérieur même du bain, la fumée est ensuite évacuée à l'extérieur afin de permettre aux visiteurs d'entrer sans être asphyxiés. La fumée en étant éjectée à l'intérieur noircit les mur s, d'où son nom de "Banya" noire.
- la "Banya" blanche : contrairement à la "Banya" noire, elle possède un poêle pour évacuer la fumée à l'extérieur du bain.

La "Banya" est un événement social. Les hommes s'y réunissent pour se discuter, débattre... avec des balais spéciaux trempés dans l'eau chaude comme raconte la légende, origine de la naissance de la "Banya".

Une "Banya" débute dans le "Predbannik" où les gens se retrouvent et se rencontrent pour les discussions. L'ordre d'entrée n'est pas fixe comme dans les bains omeyyades passant du plus froid au plus chaud, il y a des va et vient entre les différentes salles. Puis ils s'installent dans la salle de vapeur "Parilka" équipés d'un chapeau de feutre "Shaykama" et de sandales "Tapotchki" sur les estrades de bois pour la sudation. Après cette séance, ils passent à la "Moechnaya", la pièce pour se laver le corps et faire d'u massage. Une fois ce massage terminé, il est d'usage de plonger dans un bassin d'eau froide. On répète habituellement le processus deux ou trois fois avant de prendre un thé et des douceurs dans la salle de repos.

Le rituel du "Banya" est à bien des égards digne d'une cérémonie religieuse. A Moscou, les bains les plus réputés sont les bains "Sandouny". Une partie de ce beau bâtiment de 1808 est réservée aux hommes, une autre aux femmes, avec plusieurs bains de catégories différentes. La plupart des "Banyas" contemporains utilisent désormais des poêles électriques.

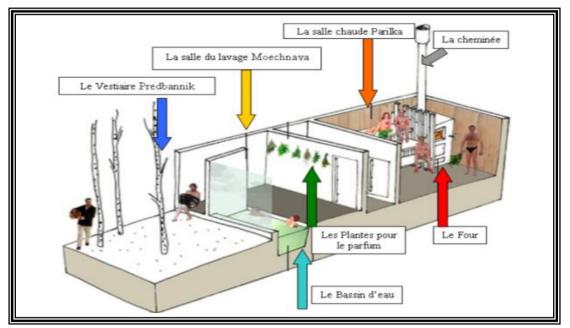


Figure 14: Dessin démonstratif, principales salles dans la "Banya". Source : Adaptation Auteur (source d'origine http://www.banya.fr).

II.2.4. Le Sento / le Furo Japonais.

Au Japon, le "Sento" et le "Furo" désignaient le bain, ces termes indiquaient des dizaines de sortes de bains qui existaient au japon, vu leur localisation, parfois ils sont

construits dans des lieux très reculés. Même dans les montagnes, d'ou d'ailleurs il y a le "Onsen" un type de bain public qui a la particularité d'utiliser des eaux thermales chaudes naturelles dans les sources volcaniques en plein air.

Au Japon II existe une très grande culture du bain et une intime relation avec la nature. La pratique de purifier le corps par l'eau se développa vers le Xème siècle, les bains jouaient un rôle de détente, et adoptaient une fonction socia le quand ils étaient collectifs.

a) Le "Sento".

Le "Sento" est un bain de vapeur public et mixte car il se composait d'une grande salle avec un mur séparant les deux sexes, cette salle représentait l'étuve, construite en bois, et sous le plancher bouillonnaient des cuves d'eau. Après avoir frotté les baigneurs se rinçaient à l'eau chaude dans une pièce contiguë.

De l'extérieur, l'entrée au "Sento" est similaire à celle d'un temple car leur origine est généralement reliée aux temples bouddhistes d'Inde, exportées au Japon entre 710-794 après J.-C. L'accès est fermé par un rideau, et derrière se trouve une pièce couvrant les casiers à chaussures, suivi de deux rideaux ou portes, chacun d'un côté, une pour les hommes, souvent bleue, tandis que celle des femmes est rouge.

- ✓ Le "Bandai": est d'une cabine rectangulaire ou semi-circulaire munie d'un comptoir, elle se trouve à l'entrée principale, où est installé le personnel d'accueil.
- ✓ Les Vestiaires : appelés "Datsuiba", ils sont au nombre de deux. Pour les hommes et les femmes, ils se trouvaient après le "Bandai", il y a généralement une porte entre eux utilisée uniquement par le personnel. Ces locaux contenaient des casiers destinés aux vêtements, ils donnaient souvent accès à un petit jardin avec un bassin avec des toilettes. Il peut y avoir aussi des tables et des chaises, parfois des chaises de massage à pièces.
- ✓ La Salle de bain : elle est séparée des vestiaires par des portes coulissantes pour préserver la chaleur du bain. Elle est généralement carrelée. Près de l'entrée sont stockés les tabourets et les seaux destinés aux baigneurs. La salle contient plusieurs rangées de robinets dont un d'eau chaude et un d'eau froide. Au bout de la salle

- se trouvent les baignoires, généralement deux ou trois bassins à différentes températures.
- ✓ La chaufferie : elle se trouve derrière la salle de bain où une chaudière chauffe l'eau des bains. Traditionnellement elle fonctionnait au bois.

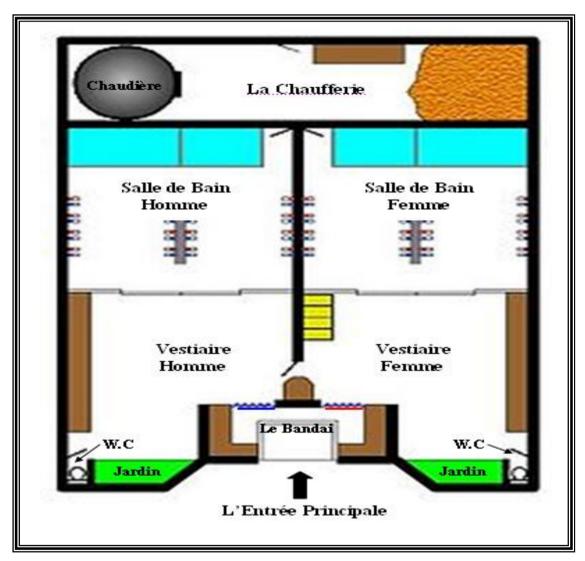


Figure 15: Plan "Sento", Schéma de principes. Source: http://fr.wikipidia.org & Adaptation Auteur.

a) Le "Furo".

"Furo" désignait un bain traditionnel qui se prenait dans un baquet contenant une eau chauffée à environ 40 °C. Le récipient est le plus souvent en bois mais il en existe aussi en terre cuite, chauffé par un poêle à bois intégrée en dessous du bassi n.

Le "Furo" fait spécifiquement référence à la salle de bain avec eau, c'est une partie du rituel Japonais, qui n'est cependant pas seulement pur une question d'hygiène, mais plutôt pour se détendre et se réchauffer, un moyen de se déconnecter du monde trépident et débordant de contraintes. Le corps se délecte, de poudres purifiantes, de gommages au riz et d'huiles adoucissantes, le baigneur devrait entrer dans l'eau strictement après le rinçage ou légèrement douché.



Photo 8: Salle de lavage de "Furo". Source: http://fr.wikipidia.org.

III. Organisation du Bain.

III.1. L'Organisation Spatiale.

Dans les lieux de pratique du bain nous avons vu plusieurs formes de prise de bain dans différentes régions dans le monde, des pratiques communes des communautés malgré qu'elles soient éloignées dans le temps et dans l'espace.

Dans l'organisation spatiale et fonctionnelle nous al lons nous focaliser sur un exemple de l'antiquité "les thermes romains", ceux qui ont gardés leur continuité, et un autre bain du moyen-âge, un "bain arabe", celui qui symbolise l'héritage des thermes.

III.1.1. La Palestre.

C'est un mot grec, souvent synonyme de "gymnasium", à l'origine, et à proprement parler, elle était l'endroit où les athlètes qui luttaient dans les jeux publics étaient dressés et formés à l'art du pugilat, de la lutte, le "gymnasium" était, au contraire, un établissement où la jeunesse grecque se livrait à tous les jeux de son âge et à des exercices gymnastiques (13).

Elle a le même plan carré qu'un gymnase, mais elle est plus petite. Autour de l'espace central, les portiques étaient organisés en petites pièces où les a thlètes se préparaient. Elle comprend parfois une piscine et un jardin entouré par des colonnades soutenant un mur orné de fresques. **Cet espace fut supprimé du programme musulman.**



Photo 9 : "Palaestra" des Thermes de Pompé en Italie.

Source: http://tripwow.tripadvisor.com/.

III.1.2. Le Vestiaire / Salle de Repos.

Antique — Apodyterium": situé autour de la palestre, c'est la pièce la plus riche en matière de décoration murale et sol, car c'est un passage quasi obligatoire dans le parcours de l'utilisateur. Cette salle qui est souvent gardée par les esclaves constitue en effet un vestiaire, comprend aussi des latrines et disposant de nombreuses ni ches au des murs, pour la pose des affaires personnelles.

Moyen-âge — "Al-Maslakh": C'est la partie la plus grande et monumentale des bains Musulmans de cette période, il sert de Hall d'entrée et de vestiaire, ainsi

qu'une salle de repos, pas forcément au centre mais il est le plus éclair é. Une salle généralement carrée flanquée de chaque côté de deux petites pièces voûtées en berceau et généralement couverte par une coupole au centre.

Au Moyen-âge la salle de repos et de vestiaire devint une partie intégrante du bain proprement dit, qui lui, comprenait les différentes salles chauffées : froide, tiède et chaude.

Cette division du bain était observée dans les bains Byzantins.

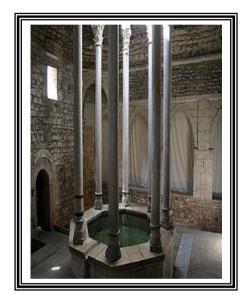


Photo 10: Apodyterium des thermes. "Stabies" à Rome, Italie.

Source: http://tripwow.tripadvisor.com./



Photo 11: Vestiaire du bain "Yalbougha de

al-Nasri" à Alep, Syrie.

Source: http://taroudant.over-blog.com/.

III.1.3. La Salle Froide.

Antique "Frigidarium": du latin "frigidus" qui signifie froid est la partie des thermes consacrée aux bains froids. Pour lui assurer un maximum de fraîcheur, les architectes romains le bâtissaient en général au coté nord des thermes, avec un minimum d'ouvertures sur l'extérieur pour en assurer l'éclairement et éviter l'accumulation de la chaleur solaire. Le frigidarium pouvait avoir une forme ronde (thermes de Stabies à Pompéi) ou le plus souvent rectangulaire (thermes de Caracalla à Rome), avec un ou plusieurs bassins d'eau fraîche. Les plus grands frigidariums du monde romain sont ceux des thermes de Caracalla (58m sur 24m) et des thermes de Dioclétien à Rome.

Moyen-âge — "Beit Al-Barida": devenue plus modeste et plus petite, cette salle à perdu son aspect central, et devenue un espace qui sert à un hall ou entrée pour la salle tiède où l'on prend un bain à une température pas trop élevée.

La salle froide médiévale ne présente aucun trait commun avec le Frigidarium romain, elle n'est plus l'élément principal, auquel elle est entourée par les différents aménagements (piscine, galeries et gymnase).



Photo 12 : Frigidarium des Thermes de Caracalla.

Source: http://pictures.traveladventures.org/.



Photo 13: Salle froide, Bain-Turc . Source: ttp://pictures.traveladventures.org/

III.1.4. La Salle Tiède.

Antique — Tepidarium": (du latin tepidus qui signifie tiède), ce sont les bains tièdes, très reposants, où le baigneur passait le plus de temps, salle où l'on maintenait une température moyenne, afin de préparer le corps à la violente chaleur, car il est le passage intermédiaire entre le "frigidarium" et le "caldarium", il constitue le sas entre les zones chaudes et les zones fraîches.

Moyen-âge — "Beit Al-Wasta": espace important dans les bains musulmans, destinée aux lavages et aux massages dans une température modérée.

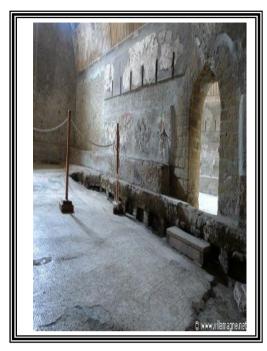


Photo 14: Tepidarium des thermes d'Herculanum en Italie.

Source: www.villemagne.net

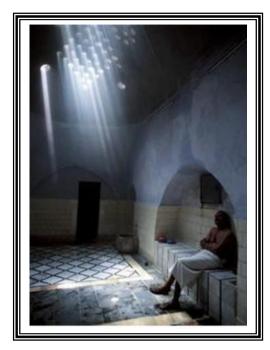


Photo 15 : Salle tiède du bain "Taroudant" au Maroc.

Source: http://taroudant.over-blog.com/

III.1.5. La Salle de Transpiration.

Antique "Sudatorium": du latin "sudare" ou suer, est une petite salle de transpiration humide, souvent annexée au "caldarium" où la température est très élevée pour transpirer, sorte de sauna.

Antique — Laconicum'': une petite salle de transpiration sèche, une des extrémités du "caldarium".

Moyen Age Ces deux espaces ont été supprimés du programme musulman, ses fonctions ont été annexées à la salle tiède.

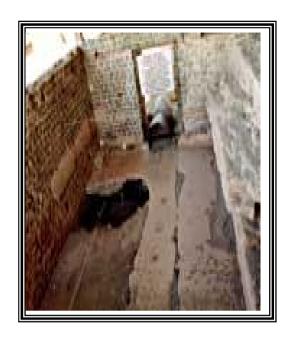


Photo 16: "Sudatorium" des Thermes de "Chassenon" en France

Source: http://groupejarc.pagesperso-orange.fr/

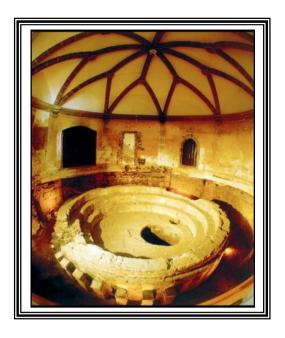


Photo 17: "Laconicum" des Thermes Evora" en Portugal

Source: http://appearfr.english-heritage.org.uk/

III.1.6. La Salle Chaude.

Antique——>"Caldarium": du latin "Caldus" qui signifie chaud, composé de deux parties : les bains chauds et "Laconicum", appelé aujourd'hui sauna. Le caldarium pouvait avoir une forme ronde ou rectangulaire, avec un ou plusieurs bassins d'eau chaude, ou des baignoires individuelles. Les architectes le bâtissaient en général du côté sud ou sud-ouest des thermes, pour profiter de l'apport de chaleur naturelle du soleil. Dans les bains les plus anciens, de simples braseros (o) placés dans le "Caldarium" procuraient la chaleur.

Moyen Age — "Beit al-Harara": espace de bain le plus important, là ou se déroule le bain proprement dit, il comprend un bassin d'eau chaude et un autre bassin d'eau froide pour le mélange, souvent il se trouve une table au milieu de la salle, elle est consacrée pour les massages.

o. "Brasero" est un mot espagnol, qui signifie un récipient métallique transportable, percé de trous et rempli de braise, servant au chauffage.

La salle chaude est devenue l'espace centrale couvert par une coupole et flanqué de niches, généralement ils ont un aspect cruciforme.

III.2. Itinéraire du Baigneur.

III.2.1. En Antiquité.

Il y a toute une succession d'étapes pour le bain dans les Thermes. En général, le baigneur Antique à son arrivée se rendait à "l'Apodyterium" un vestiaire qui se situe autour de la palestre et qui comprend aussi des baignoires et des latrines. Dans cet espace, il y laissait ses vêtements dans des niches qu'il confiait à la survei llance d'un esclave.

Après le sport et le gymnase dans la "Palaestra", et celui qui n'aimait pas l'effort physique, partait directement au "Caldarium" pour les bains chauds, la température atteignait probablement 50°c ou 55 °C, cette salle est souvent de forme semi-circulaire et couverte par une coupole au milieu, dans certain Thermes elle est composé e de deux parties : le bain chaud et le "Laconicum" ou le "Sudatorium" qui étaient des pièces annexes à chaleur sèche destinées à activer la transpiration.

Puis le baigneur passait au "Tepidarium" pour les bains tièdes reposants dans une salle plus petite, de là il rejoignait la salle la plus vaste, le "Frigidarium", une salle pour les bains frais. Le Baigneur pouvait a ller directement à la piscine "Natatio" sans être obliger de faire ce passage.

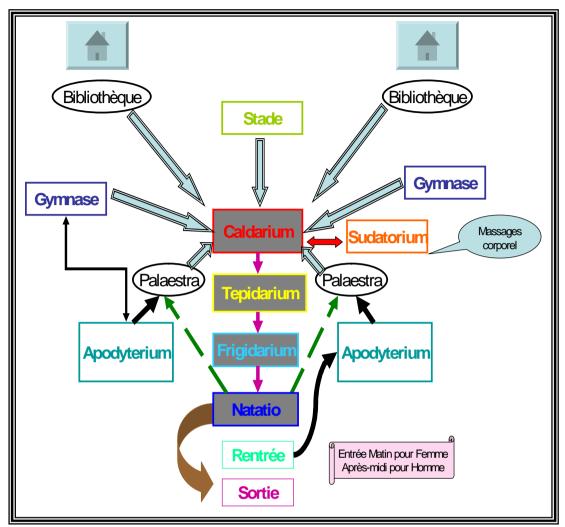


Schéma 4 : Itinéraire du Baigneur époque Antique.

Source: Conception Auteur.

III.2.2. Au Moyen-âge.

Cet itinéraire antique était bien transposé et converti par les Musulman dans le moyen-âge, le bain était annexé à la mosquée pour les ablutions rituelles, signe de propreté, demandée pour cache prière, surtout celle du Vendredi.

L'effort physique et les jeux ont été écartés du bain, alors le baigneur venait pendant des heures précises pour le bain, il rentrait directement au "Vestiaire", genre de salle de repos et vestibule, il y changeait et mettait son propre linge puis il se dirigeait directement à la salle froide, dans certains cas, elle continua à être une salle pour les bains froids, mais dans la pluparts d'entre eux, elle ne fonctionnait que comme un "SAS" pour la salle tiède, elle ne possède ni piscine ni bassin à e au froide.

Le baigneur continu pour être dans une salle tiède afin de prendre de bain à température modérée, cette salle est de même taille que la salle froide mais beaucoup plus importante dans le fonctionnement, dans cette pièce le baigne ur peut éliminer la sueur et prépare son corps pour la prochaine étape dont la température sera trop élevée. La salle est faite aussi pour la détente, Il peut faire éventuellement des massages.

Après la salle tiède, le baigneur se dirigeait vers la salle c'haude, c'est une étuve à température qui peut arrivér à 40 °C, il nettoyait sa peau des impuretés. Dans les bains médiévaux, il n'existait pas de piscines, il se trouvait généralement un "Maghtas" genre de grand bassin d'eau chaude qui se localisait dans la salle chaude, cette particularité est typiquement une tradition égyptienne.

A la sortie du bain et contrairement à l'itinéraire antique, le baigneur sort par les mêmes pièces de son premier circuit dans le sens contraire (faisant des allers/retours).

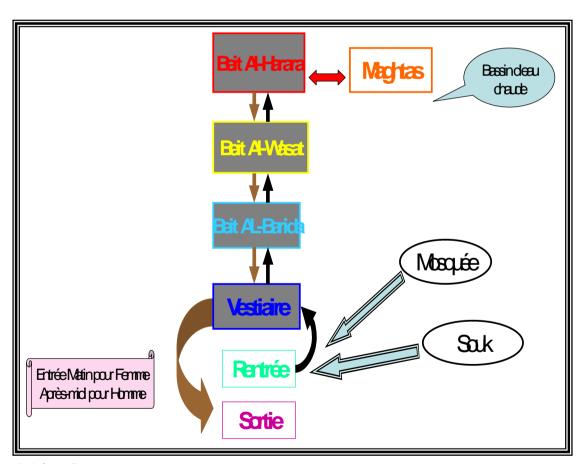


Schéma 5 : Itinéraire du Baigneur époque du Moyen -âge.

Source: Conception de l'Auteur.

III.3. Système de Chaufferie et Alimentation en eau.

L'hypocauste du latin "hypocaustum", et du grec "hupokauston", de "hupo" et "kaiein" brûler, fourneau souterrain pour chauffer les bains, les chambres ^(p).

Il est un système de chauffage utilisé déjà dans l'antiquité par les grecs et développé par les Romains. Ces derniers généralisaient un système de chauffage à l'air chaud par le sous-sol. Le même procédé était utilisé dans les bains médiévaux.

Ce système se composait de deux grandes parties (14):

- ✓ Un foyer de Chaleur "Praefurnum" : dans cet espace se déroulait l'opération de combustion du bois pour donner la chaleur aux "Caldarium" et le "Tepidarium", l'air chaud produit était envoyé par des canalisations sous les sols dont les dalles reposaient sur des petits piliers de briques En gé néral la hauteur du vide était d'environ 40 à 60 cm. ce dernier qui est formé d'une chape de béton, reposant sur des piliers en briques carrées ou ronds au -dessus d'un espace vide destiné à la circulation de l'air chaud.
- ✓ Tubulures "Tubuli" des tuyaux de terre cuite dans les parois de la salle, qui faisaient remonter l'air chaud provenant du "Praefurnum", et qui évacuaient la fumée.

L'hypocauste s'engageait à chauffer : l'air, l'eau. Des passages souterrains permettaient aux esclaves d'entretenir le système de chauffage.

III.3.1. Le Chauffage de l'air.

Le sol repose sur des piliers qui sont faits de briques. Le sol est souvent épais pour éviter qu'il ne devienne trop chaud pour marcher dessus. En général les voûtes et les murs sont aussi chauffés grâce au système des murs creux "Tubuli", fixé au mur et recouvre de marbre ou de plâtre. La rangée inférieure est posée de telle sorte qu'elle laisse monter l'air chaud du sol le long des murs. Cet air chaud s'échappe par des conduits dans la toiture. Les salles chaudes sont orientées de façon à créer un effet de serre et les fenêtres sont grandes.

p. Définition d'après le Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.

Les vapeurs d'eau, provenant de la salle attenante où le combustible "Praefurnium" est chauffé, sont évacuées dans l'épaisseur des murs. Les salles chauffées possèdent les doubles parois nécessaires à la distribution d'air chaud.

III.3.2. Le Chauffage de l'eau.

L'architecte romain Vitruve décrit un système de chauffage appelé "testudines alveolorum", Il s'agit d'une grande cuve "Testudo", placée quelques centimètres en dessous du fond d'un bassin. L'eau y est chauffée en permanence, elle monte donc automatiquement et laisse place à l'eau froide au fond du bassin, ainsi l'eau chaude est toujours en circulation.

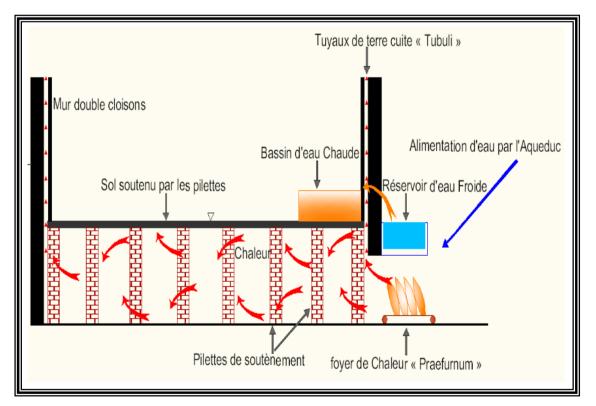


Figure 16 : Système de chaufferie Hypocauste.

Source : Conception et Dessin Auteur . (Idée d'origine Encyclopédie)

III.3.3. Le Circuit de l'eau.

Les thermes nécessitaient beaucoup d'eau dans l'ensemble du circuit pour fonctionner. En générale c'est un "Aqueduc" principale qui amenait de l'eau au site, mais c'est un autre secondaire qui l'acheminait jusqu'à l'entrée des thermes.

Ensuite des canalisations en plomb assuraient l'approvisionnement des bassins froids et des chaudières.

L'évacuation des eaux usées se faisait par trois circuits distincts :

- ✓ un circuit périphérique qui collectait les eaux pluviales (toitures et ruissellement),
- ✓ un circuit souterrain qui recevait les eaux usées provenant de la vidange des bassins,
- ✓ un égout de sortie de nettoyage des latrines effectué à partir des circuits précédents envoyés dans les latrines par un système de vannes.

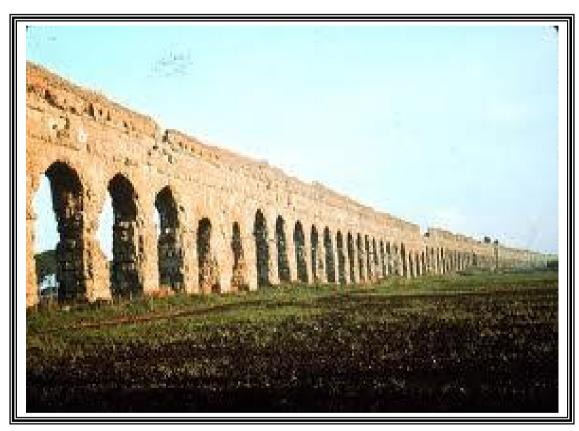


Photo 18: "Aqua Marcia" des "Thermes de Caracalla".

Source: http://www.mikeanderson.biz/.

Conclusion.

Outre sa fonction hygiénique, le bain est une pratique sociale souvent associée aux rites religieux, coutumes de société, guérison des maladies, plaisirs et culte du corps. La relation entre la valeur purificatrice de l'eau et les ablutions sacrées apparaît dès que les hommes s'inventent des dieux et des rites pour les adorer. Se purifier dans une eau fait partie des cérémonials de toutes les mythologies, depuis l'antiquité.

Les bains collectifs et publics ont été presque toujours des bains de vapeur dont l'usage reflète un idéal, une philosophie ou des préceptes d'une religion. Ils prenaient leur source avant l'antiquité, aux confins de l'Orient, ils arrivaient en Grèce autour du VIe avant J.-C., associées au gymnase, puis ils donnaient naissance aux thermes. Par le nord, ils gagneraient la Russie et les pays Scandinaves. Par le sud, ils rejoignaient l'Asie Mineure et le Moyen-Orient ou les musulmans inventaient le hammam. Enfin ils se répandraient en Espagne et en Afrique du nord avec l'arrivée des arabes.

La place privilégiée des thermes dans la société romaine équivalait à celle de la place publique de la Cité. Ce qui n'était à l'origine qu'un acte d'hygiène devint très vite une distraction. Les thermes se transformèrent en lieu de passe -temps associé au plaisir du bain ⁽¹⁵⁾.

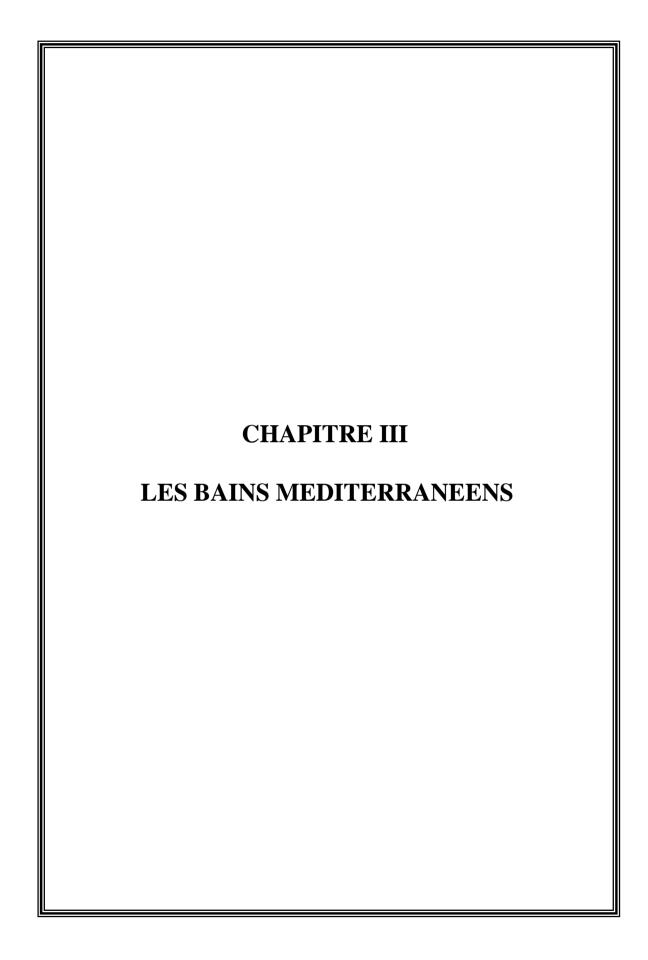
Les bains médiévaux semblent se situer en droite filiation de leurs ancêtres antiques, d'où d'ailleurs ils apparaissaient dans un mode d'organisation et des formes qui annoncent le développement futur des bains musulmans, dans un c ontexte lié à "l'Islam" cette croissance avait apporté ce qui est nécessaire aux baigneurs musulmans, les ablutions rituelles.

Les deux types de bains de vapeur (chaleur sèche et chaleur humide) persistent encore aujourd'hui, dans les pays nordiques et le monde musulman. Plus qu'un simple bain de vapeur, c'est un état d'esprit et u ne culture.

Références Bibliographiques

- 1. Fadela Krim, Les Hammamates, histoire brève du hammam, Edition Dahlab, p. 10.
- 2. Ibid. p.10.
- 3. Jean Grondin, <u>La philosophie de la religion</u>, Paris, PUF, coll. Que sais-je ? n° 3839, 2009. "Religion et sens de la vie", p.3-6.
- 4. Anne Garrait-Bourrier, <u>Spiritualité et fois amérindiennes : Résurgence d'une identité perdue</u>, dans Cercles, vol. 15, 2006, p.74.
- Arthur L. Basham, <u>La Civilisation de l'Inde Ancienne</u>, Edition B.ARTHAUD, Paris, 1976. p. 38.
- Ce sont des puits à degrés très courants en Inde selon : Morna Livingston & Milo Beach, <u>Steps to Water : The Ancient Stepwells of India</u>, Princeton Architectural Press, 2002.
- Nabila cherif-Seffadj, <u>les bains Algériens pendant la période musulmane</u>: <u>Origine et Filiation</u>, Thèse de magister en préservation des sites et monuments historique, Université d'Alger, Juin 1996. p. 97.
- 8. Joseph Tournefort, <u>Voyage d'un Botaniste, La Turquie, La Géorgie, l'Arménie</u>. Paris, François Maspero, 1982, p. 82.
- P. Gros, <u>L'Architecture romaine</u>, <u>les monuments publics</u>, Paris, 1996, p. 308-394.
 <u>Les Thermes romains</u>. Actes de la table ronde de l'École Française de Rome, 1988, Rome, 1991.
- O. Carlber, <u>Les enjeux sociaux du corps</u>. <u>Le hammam maghrébin (XIXe -XXe siècles)</u>, <u>lieu pérenne</u>, <u>menacé ou recréé</u>, <u>Annales</u>, <u>Histoire</u>, <u>Sciences Sociales</u>, <u>55-6</u>, 2000, p. 1303-1333.
- P. Hidiroglou, <u>L'eau et les bains à Qoumrân</u>, Revue d'Etudes Juives, 159-1/2, 2000,
 p. 19-47. V. W. TURNER, <u>Le Phénomène rituel</u>, <u>structure et contre-structure</u>,
 Paris, 1990
- 12. Michel Bertrand& Patrick Cabanel, <u>Religion, pouvoir et violence</u>, Edition Presses Universitaires du Miral, 2004. p. 97.
- 13. <u>Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques</u> Anthony Rich (3e ed. 1883) In http://www.mediterranees.net/
- 14. Thebert Yvon, <u>Les thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte</u> méditerranéen : Etudes d'histoire et d'archéologie, Rome, BEFAR, 2003.

15. Messikh Md Sadek, <u>Histoire Ancienne et Contemporaine de Skikda</u>, Editeur Rais, Alger, 1996. p.101.



Introduction.

La région méditerranéenne partage un héritage commun d'une valeur culturelle énorme, d'ailleurs, c'est dans cette région du monde, et malgré la différence de religion, de langue et même de tradition que le bain collectif a existé s ans interruption depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Le choix de cet endroit est dans le but de compren dre des phénomènes de filiation, de continuité d'une période historique à l'autre, aussi d'appréhender le phénomène sur la longue durée, en suivant le passage des "Balneia" grecs aux "Thermes" romains, puis aux "Hammams" musulmans.

L'objectif de cette analyse est précisément de considérer cette continuité et ses implications, en termes de bâti et de techniques architecturales, le choix s'est fait en raison de la présence de documentations qui regroupent l'information sur des bains, et qui ont fait des recherches des spécialistes des périodes historiques et des disciplines concernées.

Le bain, plus communément connu sous l'appellation de hammam, possède une place privilégiée dans la vie sociale et culturelle de la civilisation méditerranéenne, avec un ensemble complexe de relations urbaines et sociales et des fonctions variées. le bain est une pièce à part entière de la vie publique des sociétés islamiques et un exemple de la vitalité architecturale et culturelle de la Méditerranée : un lieu pour des activités semi-publiques, un espace avec des typologies architectoniques spécifiques, un moyen pour la santé et l'hygiène, l'un des rares endroits de rencontre publique pour les femmes dans le contexte islamique, un lieu pour la détente et des activités religieuses, artistiques et cérémoniales.

Avec l'apogée de la civilisation musulmane, le bain pr it une place importante au sein de l'organisation familiale, les bains dans cette période se construisaient en fonction de la source d'eau, cette eau qui est un symbole de la pureté absolue.

Ibn Batouta dans sa "Rihla", nous parle des bains, dont Bagdad disposait de deux mille établissements de bains, le Caire possédait un millier, Cordoue en Andalousie au dixième siècle avait neuf cent bains.

I. Les Bains en Syrie.

Les Syriens aiment se retrouver parfois tard le soir dans le bain. Les bains

traditionnels sont surtout remarquables par leur décoration raffinée qui leur donne l'aspect

de palais. Ils peuvent se visiter comme des monuments de l'art de vivre. Parmi ces édifices

nous pouvons citer:

✓ "Al-Tawrizi" est l'un des plus beaux et des mieux conservés. Il date d'u début

du xv^e siècle.

✓ "Nur Al-Din" près de la mosquée des Omeyyades à Damas, est un des plus

luxueux.

✓ "Yalbougha Al-Nasri" d'Alep, un des plus raffinés.

Le programme architectural du bain Syrien est connu dés les prototypes omeyyades

classiques, les plus vieux édifices provenant de la ville de Damas sont d'époque

Avvoubide.

Le Bain syrien est composé principalement de :

✓ Salle de repos et Vestiaire : Qa'at El-Barrani,

✓ Les trois pièces du bain : Froide : Wastani Barrani

Tiède: Wastani Djuwwan

Chaude: **Djuwwani.**

I.1. Les bains avant XVe siècle.

La salle de repos est l'espace le plus étendu et grand, elle est de forme rectangulaire

dont son organisation générale et ses rapports dimensionnels avec le reste du bain sont

communément invariables et constants, la toiture est constituée d'une charpente dont

la structure est formée par deux grands arcs as semblant diaphragme.

Les bains antérieurs au XVe siècle se caractérisent par la prédominance de la salle

tiède qui forme le centre de leurs compositions, alors que les salles froides et chaudes sont

situées de part et d'autre, occupent sensiblement la mêm e surface mais se présentent

comme des annexes de la pièce tiède, cette dernière avait deux formes architecturales,

parfois une plane octogonale, ou décagonale, et une autre fois un plan rectiligne orthogonal

avec une division tripartite.

-109-

La figure ci-dessous présente le bain de "Nur Al-Din" (porte le nom du chef de guerre musulman et Emir d'Alep, ennemi des croisés en Syrie et en Égypte), appelé aussi le bain de "Buzuriyya" référence au Souk où il se situe. Le bain est le plus ancien de Damas en activité, construit au début du XIIe siècle (1), sa composition est centrée autour de la salle tiède, un plan octogonal et couvert d'une coupole côtelée. Cette salle se prolonge par deux "Maqsûras", chambres pour le lavage privé. Tandis que les deux autres salles : froide et chaude, possèdent un plan rectangulaire, la salle chaude est couverte d'une voute en berceau, et la salle froide d'une coupole lisse. La salle vestiaire de ce bain est très grande, surmontée d'un grand dôme à lanterne. Deux grands réservoirs d'eau sont placés juste à l'entrée du bain, ce dernier se situ e sur l'axe du Souk du "Buzuriyya" sur leqeuel sa façade possède des boutiques.

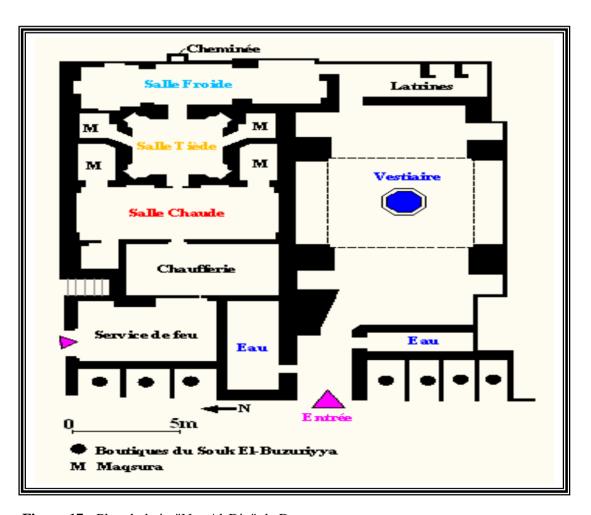


Figure 17 : Plan du bain "Nur Al-Din" de Damas.

Source: Dessin & Adaptation Auteur (Source d'origine http://balneorient.hypotheses.org).



Photo 19: La salle chaude du bain "Nur Al-Din" de Damas

Source: http://www.cigalemag.com

I.2. Les bains au XVe siècle.

A partir de XVe siècle, le vestiaire se dote d'une architecture monumentale, désormais, il comporte une grande salle flanquée d'un "Iwan" ^(q) sur chacun de ses cotés, il est couvert d'une coupole.

L'architecture de la salle tiède reste semblable à celle de la précédente, avec son plan orthogonale ou parfois décagonale, c'est la salle chaude qu i s'est développée de manière immense, elle devient la plus importante du bain, son plan est sous forme d'un trèfle, flanqué de quatre à dix "Maqsûras", dont la salle tiède en comporte aussi. La salle

q. D'après le dictionnaire Larousse online : http://www.larousse.fr/ : Iwan est un élément essentiel de l'architecture islamique, constitué d'une grande salle voûtée en berceau brisé, fermée de trois côtés par des murs, mais béante de toute sa hauteur sur le quatrième, généralement en façade ou sur cour. (À partir du XIe siècle, il est introduit, en Iran, dans les madrasas, puis dans les mosquées, avant de se répandre dans tout le monde musulman.)

chaude devient égale en volume et forme à la salle tièd e, alors que la salle froide de forme rectangulaire disparaît presque au profit des autres.

Le bain dans la figure ci-dessous, c'est le bain de "Tawrizi" dans le Quartier de "Bâb Srijé" à Damas, achevé en 1442 ⁽²⁾, encore en activité et en bonne conservation. Il est le plus caractéristique des bains de l'époque "Mamluke", et l'un des plus beaux monuments de la période musulmane.

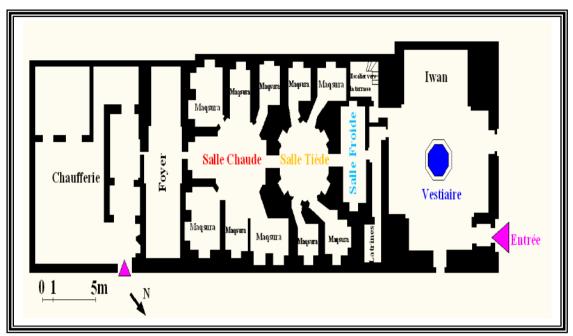


Figure 18: Plan du bain "Al-Tawrizi".

Source: Dessin & Adaptation Auteur (Source d'origine http://balneorient.hypotheses.org).

Situé sur le même alignement que la mosquée, son entrée est orientée Nord -Ouest, la salle de déshabillage ou vestiaire possède un grand "Iwan", couverte d'une coupole sur pendentifs, coiffée d'un lanterneau, la salle est pourvue d'un bassin central avec un jet d'eau, et sur trois de ses cotés, se trouve des estrades sous lesquelles de petites niches sont destinées à recevoir les galoches des baigneurs.

La salle froide est trop petite, d'une forme rectangulaire, alors que la salle tiède est couverte par une coupole sur plan dodécagonal, elle possède quatre "Maqsûras" que séparent quatre niches intercalaires.

La salle chaude est la plus belle est plus importante par sa superficie, son traitem ent volumique, son décor, ses "Maqsuras", ses niches coiffées de conques. Cette pièce est constituée d'un espace central à plan octogonal.

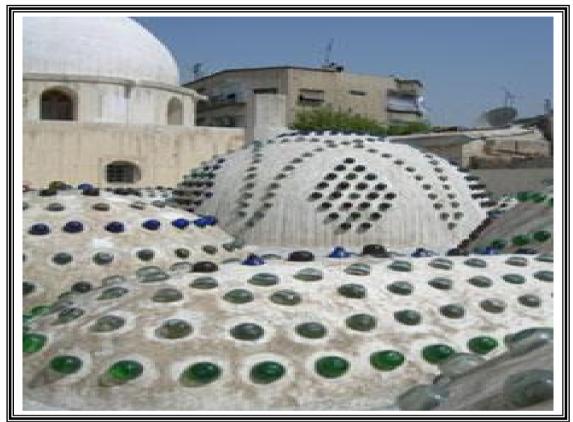


Photo 20: Les coupoles du bain "Al-Tawrizi".

Source: http://www.cigalemag.com.

I.3. Les bains au XVIe et XVIIe siècle.

Les bains optèrent la forme rectangulaire pour les deu x salles : froide et chaude, la salle chaude garde toujours ces quatre "Maqsûras", tandis que la salle tiède en comporte seulement deux, ce qui lui donne un volume légèrement inférieur à la salle chaude.

Parmi les bains de cette période, le bain "Al-Maliké" construit entre 1582 et 1589 ⁽³⁾. Ce plan d'organisation est majoritaire dans cette période, une petite salle froide rectangulaire qui possède un bassin d'eau, que souvent était une tradition du vestiaire. La salle chaude garde deux "Maqsûras" en épousant un plan rectangulaire simple avec une déviation en petite chambre annexe.

Cette structure rappelle le modèle antérieur au XVe siècle, avec la dominance de la salle tiède mais cette fois-ci avec quatre "Maqsûras" au lieu de deux. Le vestiaire est toujours grand avec la possession d'un "Iwan" et un bassin d'eau presque au milieu.

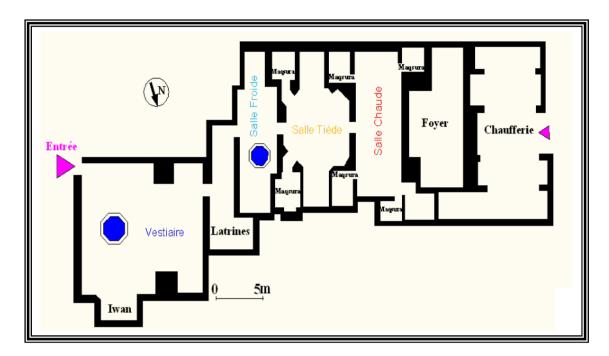


Figure 19: Plan bain "Al-Maliké"

Source: Dessin & Adaptation Auteur (Source d'origine http://balneorient.hypotheses.org)

I.4. Les bains à partir du XVIIIe jusqu'au XIX siècles

C'est la salle chaude qui dominait la composition en s'entourant de plusieurs "Maqsûras", cette salle a pu grandir en volume grâce à la multiplication des exèdres, mais elle perdu le sens de la monumentalité, en témoigne, son plan aux formes orthogonales simples juxtaposés. La salle froide garde sa forme rectangulaire mais la tiède change son plan polygonal et opte pour une simple forme rectangulaire.

Parmi les bains de cette catégorie, le bain du "Palais Azem", construit entre 1745 et 1749 ⁽⁴⁾ s'inspirant majoritairement du modèle ottoman.



Photo 21: Salle chaude du bain du "Palais Azem".

Source: http://www.flickr.com.

II. Les Bains en Egypte.

Au cours de leurs conquêtes, les Romains introduis irent leurs thermes partout jusqu'aux petits villages surtout en Egypte. Les soldats, les femmes et comme chez les Grecs, leurs gymnastes utilisèrent cette institution ⁽⁵⁾.

D'après plusieurs écrits et aussi l'affirmation du célèbre médecin irakien du XIIe siècle, "Abd el-Latif", que les bains égyptiens étaient les plus beaux d'Orient, les plus commodes et les mieux disposés. Mais l'auteur arabe "Ibndouqmaq" du XVe siècle décrivait un bain existant de son époque appelé "bain du rat" le premier bain crée par les musulmans, disait "le bain du rat" à "Souwaiqat al-Maghariba", dans les limites du quartier de "Amr Ibn Al'as" (r), a été nommé ainsi à cause de ses petites dime nsions...on

r. "Amr Ibn Al'as" est un compagnon du prophète Mohamed et fut nommé général. Mourut en 664.

passait de la pièce "Beyt al-Awal" à la seconde "Beyt Al-Harara" puis à la troisième "Beyt Al-Maghtas"..."

Les Romains dédaignèrent ce bain et firent cette réflexion, "ce bain est bon pour un rat", et depuis il porta ce nom.

Les bains Egyptiens se composent généralement de :

- ✓ Salle de repos et de déshabillage : **Al-Mashlakh**,
- ✓ Les deux pièces du bain : Tiède : Beyt Al-Awal

Chaude: Beyt-Al-Harara

✓ Le bassin d'eau chaude : Al-Maghtas ou Beyt Al-Maghtas

Les bains en Egypte attestent généralement trois périodes:

- 1. Les bains fatimides et ayyoubides du Xe au XIIIe siècle,
- 2. Les bains mamelouks du XIVe au XVe siècle.
- 3. Les bains ottomans du XVIe au XVIIIe siècle.

II.1. Les bains Fatimides et Ayyoubides du Xe au XIIIe siècle.

Dans les bains Fatimides et Ayyoubides se trouve généralement :

- ✓ la salle tiède "Beyt Al-Awal" : constituée d'un espace de modestes dimensions couverte en général d'une coupole, quelques matelas disposés sur une estrade élevée qui permettent de séjourner pour quelques temps.
- ✓ La salle chaude ou "Beyt Al-Harara" a un plan rayonnant autour d'un espace central de forme octogonale appelé "Sahn", il se compose d'un massif de forme polygonale revêtu de marbre sur lequel se passent des scènes de massage.
- ✓ Le "Sahn" se compose aussi de trois à quatre "Iwan" latéraux disposés en croix, les autres cotés de ce dernier donnent accès à deux ou trois petites pièces de forme carrée recouverte de coupoles, se sont les "Khilouas", et le "Maghtas",
- ✓ le "Khilouas": de petites pièces réservées au savonna ge et épilation privée, et le "Maghtas", surélevés par des marche au dessus du niveau du "Sahn" et de "Beyt al Harara" abrite des bassins profonds de forme carrée, remplis d'eau chaude, leur architecture est très soignée, les uns sont simplement couverts d'une coupole, les

autres plus nombreux reçoi vent des multiples petites voutes supportées par des colonnettes.

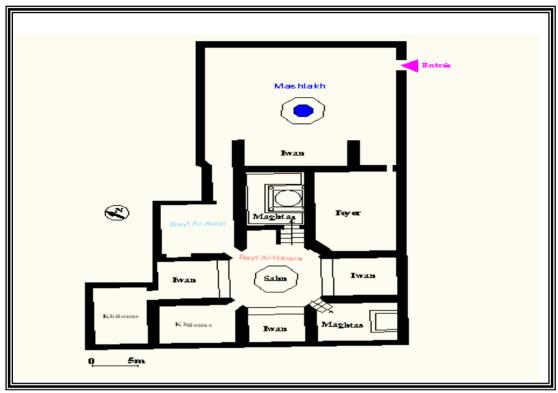


Figure 20 : Plan du bain "Qalaoun"

Source : Dessin Auteur (Source d'origine thèse de magister Nabila Seffadj)

II.2. Les bains Mamelouks du XIVe au XVe siècle

Les bains Mamelouks reflètent le goût de cette époque par l'ampleur de leur plan traditionnel et la conception cérémonieuse du "Mashlakh".

- ✓ "Mashlakh" devient monumental, un vaste ensemble avec hall central flanq ué sur deux ou trois cotés d'"Iwan" larges et profonds dont le sol est surélevé par une haute estrade appelée "Al-mastaba", des tribunes de "Moucharabieh" surmontent le plafond des "Iwan" et donnent sur le hall central. Au centre de cet espace un lourd massif carré reçoit un bassin peu profond qui est recouvert d'un grand lanterneau à fenêtres verticales.
- ✓ "Beyt Al-Harara", cet espace comprend deux "Maghtas" monumentaux de la même
 composition architecture des bains Fatimides et Ayyoubides, l'espace central qui

reçoit le bassin est entouré de galeries, parfois le "Maghtas" principal est précédé d'un petit vestibule à plan centré flanqué de niches latérales.

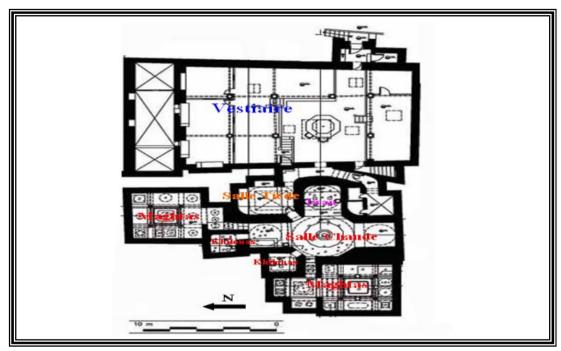


Figure 21 : Plan du bain "Al-Tambali".

Source: http://myweb.tiscali.co.uk/ + Adaptation Auteur.

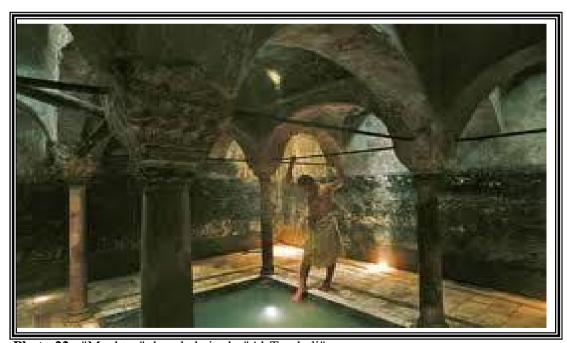


Photo 22: "Maghtas" dans le bain du "Al-Tambali".

Source: http://balneorient.hypotheses.org/.

II.3. Les bains Ottomans du XVIe au XVIIIe siècle.

Les bains Ottomans se caractérisent par :

- ✓ le "Mashlakh" qui n'a pas changé, son architecture reproduite, avec quelques variations, le modèle mamelouk.
- ✓ La pièce tiède s'attribue une place plus importante, désormais elle est subdivisée en plusieurs petits espaces, il arrive qu'elle s'inscrive totalement entr e les branches de la croix que forme le "Sahn" de "Beyt Al-Harara".
- ✓ Le "Sahn" qui a conservé en général son plan cruciforme mais les "Khilouas" et les "Maghtas" sont ramassés autour du "Sahn" et ne débordent plus. Les colonnes qui distinguaient l'organisation de "Maghtas" ont disparues.

Dans ces bains, il n'y a pas de distinction majeure entre l'architecture des "Maghtas" et celle des "Khilouas", les deux occupent des espaces de formes et de dimensions modestes. Le plan d'ensemble a en effet perdu de sa monumentalité et s'inscrit dans une enveloppe compacte, carré ou rectangulaire.

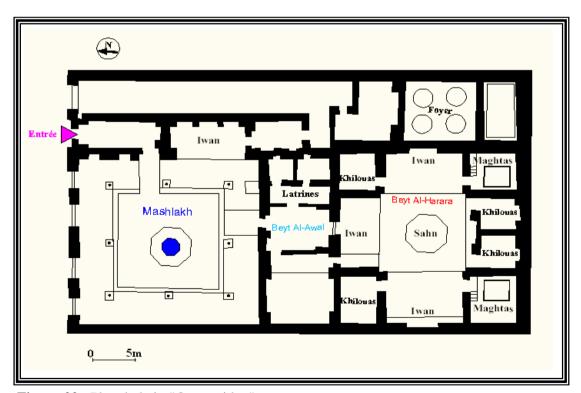


Figure 22: Plan du bain "Qaramaidan".

Source : Dessin Auteur (Source d'origine thèse de magister Nabila Seffadj).

III. Les Bains en Turquie.

La Turquie Ottomane poursuivait la vieille tradition des premiers bains construisaient par les Romains. L'utilisation des bains faisait partie de leu r vie quotidienne, leur construction était au cœur de la vie urbaine de chaque quartier. Cher les jeunes femmes ottomanes le bain était le foyer de leur vie sociale et politique.

La plupart des bains ont été construit entre XIVe et XVIe siècle, période d'intense activité urbaine et architecturale dans les villes turques passées sous la domination ottomane. Il est donc difficile de préciser dans l'intervalle de deux siècles environ les étapes de l'évolution architecturale du bain turc, néanmoins nous pouvons dire que jusqu'au XVe les formes naissent, se développent et se transforment et qu'au XVIe siècle, elles atteignent leur pleine maturité et tendent vers l'originalité.

Le modèle de bain majoritaire en Turquie comporte trois parties distinctes, reliés par un axe de circulation rectiligne coïncidant avec l'axe principal du bain lequel reflète la répartition graduée de la température.

- ✓ Vestiaire, salle de déshabillage, "Vestiyr",
- ✓ Salle Tiède, "Sicak oda",
- ✓ Salle chaude ou l'étuve "Soba".

Les bains se partagent en deux types :

III.1. Les bains de Type I.

Les premiers bains construisent possédaient deux pièces chaudes dont elles sont distribuées par une pièce intermédiaire qui constitue le centre de la composition du bain proprement dit. La pièce tiède domine la composition du bain et son architecture est le plus souvent très soignée : coupole centrale, "Iwans" et "alcôves" périphériques, avec cette composition, elle est de même dimension que le Vestiaire, ce dernier de forme carrée.

Dans cette catégorie, se classe le bain de "Basic Ibrahim", construit entre 1451 et 1481⁽⁶⁾, dont son plan montre la dominance de la salle tiède plaçait da ns le centre avec deux grands "Khilouas".

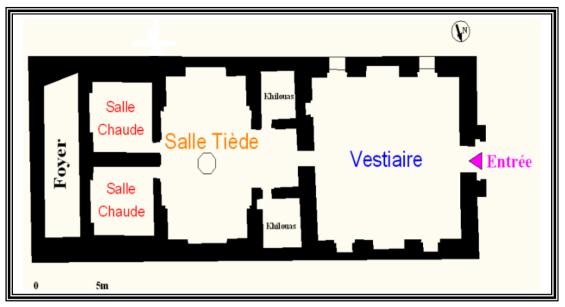


Figure 23: Plan du bain "Basic Ibrahim".

Source: Dessin & Adaptation Auteur (Source d'origine: Ayverdi E.H, Osmanli, 1451-1481,III, Istanbul, 1973).



Photo 23 : La Salle tiède du bain "Basic Ibrahim"

Source: http://www.istanbulguide.net/

III.2. Les bains de Type II.

Ces bains se caractérisent par la présence d'une salle chaude constituée d'une seule pièce à coupole qui deviendra l'espace central à partir duquel vont se rami fier les pièces

périphériques "Khilouas", elle à une taille très variable mais ne domine pas toujours dans la composition du bain proprement dit.

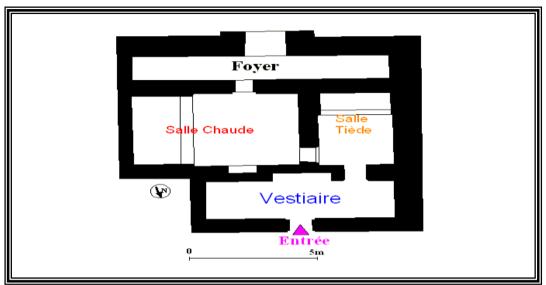


Figure 24: Plan du bain "Kum Kasri".

Source: Dessin & Adaptation Auteur (Source d'origine: Ayverdi E.H, Osmanli, 1451-1481,III, Istanbul, 1973).



Photo 24 : Le bain "Kum Kasri" vu de l'extérieur.

Source: http://www.istanbulguide.net/.

III.3. Les bains de Type III.

Dans ces bains l'étuve est à plan centré, l'espace central répartiteur est de forme carrée ou parfois rectangulaire et conçoit sur sa partie principale une coupole, reliée à deux "Khilouas" qui sont en nombre variable, leur position par rapport au foyer détermine leur

température et par conséquent la nature des fonctions qui s'y déroulent. La pièce intermédiaire apparaît sous deux formes différentes, selon les cas des bains :

- ✓ soit elle est constituée d'une seule pièce de dimension et d'aspect variable, allant de la forme d'un simple vestibule à un local plus vaste recouvert d'une coupole,
- ✓ soit elle est formée d'un petit complexe avec un plan centré et avec une ou deux pièces périphériques parmi lesquelles se trouvent les latr ines.

Il existe des bains avec une étuve qui comporte de six à sept "Khilouas" qui sont en général de mêmes tailles, et dimension, ou reprennent de petites proportions.



Photo 25: Vestiaire du bain "Tahtakale". Source: http://www.istanbulguide.net/.

III.4. Les bains de Type IV.

Ces bains se caractérisent par la forme à "Iwan" de l'espace central de l'étuve. Les alcôves latérales l'entourent de trois ou quatre cotés. L'espace central forme un dispositif en "T" de trois à quatre "Khilouas" selon le cas du bain, soit une forme cruciforme de deux à quatre "Khilouas".

L'évolution architecturale de cette composition à un plan central cruciforme de l'étuve ne semble pas avoir atteint son stade final, un bain témoigne d'un développent dans ce cadre, il s'agit du bain "Galatasarayé" en Istanbul du XVIe siècle ⁽⁷⁾, des alcôves

constituant une branche de l'espace central cruciforme, se prolonge par une pièce couverte d'une voûte croisée et abritant des cuves de lavage, un tel développement non déjà vu dans les autres bains étudiés met l'accent sur les capacités évolutives de ce type de composition rayonnante.

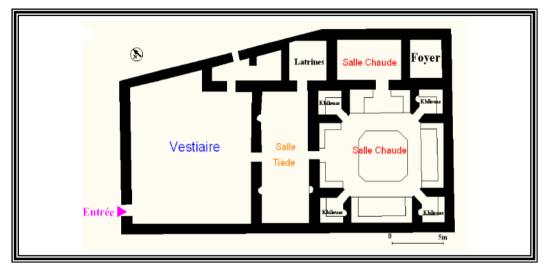


Figure 25: Plan du Bain "Galatasaray", Istanbul Source: Dessin & Adaptation Auteur (Source d'origine: Ayverdi E.H, Osmanli, 1451-1481,III, Istanbul, 1973)

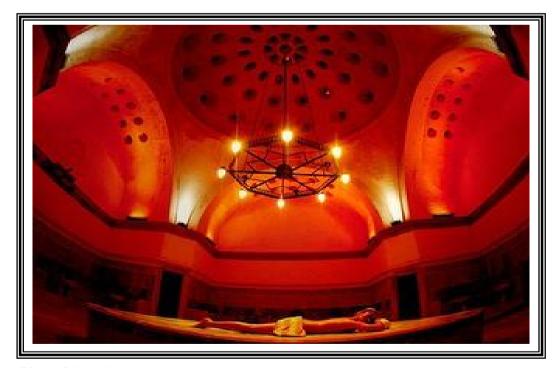


Photo 26: Salle chaude du bain de "Galata Saray", Istanbul Source: http://www.wahanda.com/

III.5. Les bains de Type V.

Ce genre de bain a une forme polygonale de l'étuve, il possède généralement huit et parfois douze cotés, tendant à se rapprocher de la forme parfaite d'un cercle. Les petites pièces desservies par l'espace central s'ouvrent en alternance ou systématiquement sur tous les cotés du polygone, formant un plan "fleuri".

Dans ce type de bain le cloisonnement de l'étuve a disparus, les petits locaux périphériques sont devenus ouverts et poss èdent les mêmes fonctions des "Iwans", même si ces locaux ne permettent plus l'isolement intimes, ils ont conservés la même appellation : "Khilouas".

Le bain de "Armutlu", qui est également connu comme "Eski Kaplica" a été construit à l'époque du sultan Mourad le premier, en 1385 ⁽⁸⁾. Il est le plus ancien bain de Bursa, néanmoins, les vestiges de cette source thermale remonte à l'Empire byzantin.

La salle chaude qui entoure une piscine avec 07 mètres de diamètre est entourée de piliers byzantins, et comporte quatre "Khilouas".

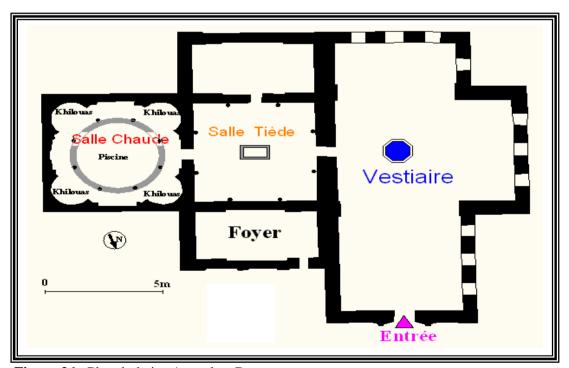


Figure 26: Plan du bain "Armutlu", Bursa.

Source: Source: Ayverdi E.H, Osmanli, 1451-1481,III, Istanbul, 1973. Dessin &

Adaptation Auteur



Photo 27 : Salle chaude du bain "Armutlu", Bursa.

Source: http://www.bursa.bel.tr/.

IV. Les Bains Andalous.

Les maures d'Espagne sont liés historiquement avec le Moyen -Orient, dont toute construction était inspirée de cette région, comme les bains d'ailleurs.

Les bains Andalous, sont composés de deux parties essentielles:

- ✓ le Vestiaire-Hall, joue le rôle de salle de repos, il se distingue par ses dimensions importantes qui font de lui un espace majeur contrebalançant l'ensemble formé par les autres pièces du bain.
- ✓ La Salle Froide: très exceptionnellement, c'est elle qui joue le rôle d'espace de transition entre le vestiaire et les autres pièces chauffées. En générale elle se présente avec une architecture modeste, elle occupe un espace rectangulaire, plus allongé et couverte d'une voûte en berceau. Dans certain s bains cette pièce froide possède une composition tripartite à l'image de la pièce tiède qui lui est contiguë. Les espaces latéraux issus de ce découpage sont marqués par des arcs ou quelques fois par des portiques à colonnes. Parfois la salle froide se compose d'une succession de petits locaux.
- ✓ La Salle Tiède: C'est l'espace le plus important dans les bains andalous, où se déroule plusieurs activités, dont le lavage et le massage.

✓ **L'Etuve :** sa forme constante est un rectangle dont les dimensions peuvent être égales à celles de la pièce tiède, quand elles ne le sont pas, l'architecture de l'étuve se distingue par sa division tripartite.

Généralement il existe deux bassins d'eau chaude appelés "Pilas" marquent la spécificité des fonctions qui s'y déroulent, on les trouve le plus souvent logées dans les niches latérales, ou bien dans des petits locaux annexés latéralement à l'étuve.

Il existe deux types de bains :

IV.1. Les bains de Type I.

Ce groupe assemble la plus grande partie des bains andalous, il interprète les bains dont le plan s'étale sur un axe rectiligne sur lequel se s uccèdent les différentes espaces.

Il se caractérise par le parallélisme des pièces composant le bain et surtout par leur simplicité de conception, les pièces ont la forme de rectangle et de mêmes dimensions, les voûtes en berceau qui les couvèrent leur donnent un aspect uniforme. Il se trouve généralement dans l'étuve une petite p iscine, celle qui remplace le "Maghtas" Egyptien.

Dans ce groupe, il se trouve d'autres bains qui sont disposés parallèlement les uns aux autres mais c'est la pièce tiède qui prédomine l'organisation, parfois par une division tripartite marquée par un ou deux portiques latéraux à colonnes et l'espace central couvert par une coupole, ou bien elle est centrée autour d'un espace majeure : le patio à colonnes.

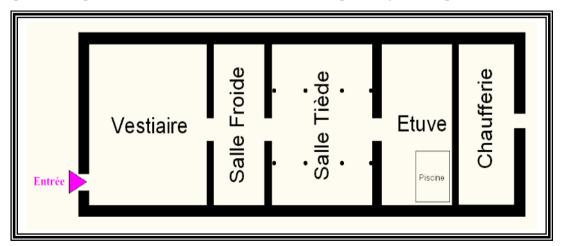


Figure 27 : Plan présentatif du "Type I" des bains Andalous

Source: Conception Auteur



Photo 28 : Vestiaire du bain à Palma

Source: http://palma-de-mallorca.costasur.com/.

IV.2. Les bains de Type II.

Le plan du bain s'articule autour de la pièce tiède qui a atteint, par rappo rt aux spécimens du "groupe I", une forme carrée dont le centre est constitué d'un patio délimité par deux ou parfois trois arcs sur chaque coté. Les colonnes supportent une coupole à plusieurs pans, les galeries périphériques légèrement surhaussée s reçoivent dans les angles des coupolettes reposant sur des arcs transversaux et sur les cotés, des voûtes en berceaux ou très exceptionnellement des voûtes croisées.

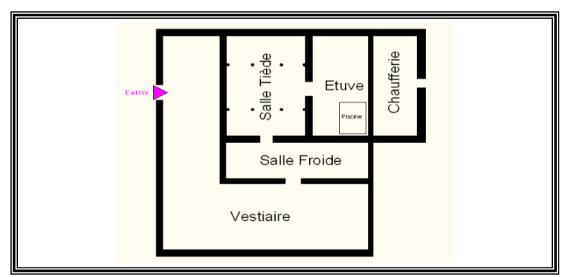


Figure 28 : Plan présentatif du "Type II" des bains Andalous

Source: Conception Auteur.



Photo 29 : l'Etuve du bain "Del-Agua" Source : http://sinagogadelagua.com/

V. Les Bains au Maroc.

Après la chute de Grenade, les Morisques, émigrés Andalous quittèrent le pays, parmi eux ceux qui occupèrent le Maroc, les nouveaux venus eurent au cune difficulté à édifier, de recréer leur architecture typiquement Andalouse, ils construisaient des fameux bains parce que ils avaient besoin de ce noyau, symbole des leurs commémorations.

Le bain marocain se compose de deux parties distinctes :

- ✓ La salle du vestiaire et du repos : "Wast Al-Dar", qui regroupe un ensemble de locaux aménagés autour d'un espace central,
- ✓ La salle froide : "Bit Al-Barda",
- ✓ La salle tiède : "Bit Al-Wasta",
- ✓ La salle chaude : "Bit Al-Skhouna".

Ces parties se différencient par la composition de leur plan, le vestiaire a une forme carrée invariable et est centré autour d'un patio, tandis que les pièces sont disposées parallèlement les unes aux autres le long d'un axe.

a. Salle du vestiaire et repos :

C'est l'espace le plus vaste du bain, il possède la physionomie d'un rez -de-chaussée de maison marocaine, dont le patio est souvent couvert, ce dernier est soit entouré de galeries précédant des pièces "Gilsa" ou des alcôves, soit relié directement aux salon s

qui l'entourent sans portiques intermédiaires. L'espace central est caractérisé par sa coupole "Goubba" à huit ou douze pans montés sur quatre colonnes, ou simplement reposant sur des parois disposées aux angles du patio.

b. La pièce froide :

Elle est généralement de forme rectangulaire et s'ouvre sur des latrines, sa toiture est le plus souvent constituée d'une voûte en berceau.

c. La pièce tiède:

Elle a les mêmes caractéristiques de la pièce tiède des bains Andalous, avec la division tripartite, avec un arc ou bien portiques latéraux et coupole centrale. L'apparition du plan cruciforme dans l'aménagement de cette pièce, a été probablement véhiculée des bains de l'Orient par les modèles ottomans.

d. La pièce chaude :

De même forme que la pièce froide, elle est le plus souvent complétée par l'addition de deux petits réduits "Bwiyyet" permettant aux baigneurs, le savonnage et l'épilation s'accomplissent dans ces logettes.

Il existe deux types de bains marocains dont l'architecture est invariable d'un type à l'autre :

V.I. Les bains de Type I.

Il se caractérise par l'uniformité architecturale des trois pièces du bain proprement dit, ces pièces sont de forme allongée et de mêmes dimensions, elles sont toutes couvertes par des voûtes en berceau, tandis que le vestiaire de forme carrée invariable est centré d'un patio.

Dans cette catégorie, il y a le bain de "Chofa" construit à Rabat ⁽⁹⁾, avec un plan rectangulaire, les salles du bain se suivent dans l'axe linéaire du froid au chaud, cette conception n'est pas loin du bain Andalous sous le type I.

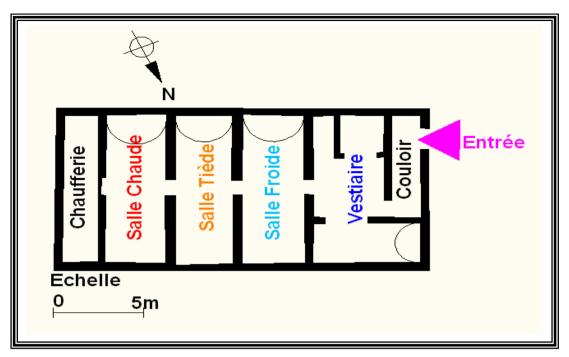


Figure 29: Plan du bain "Chorfa". Source: Esquisse & Adaptation Auteur.



Photo 30: Salle Chaude du bain "Riad Zitouna" à Fès. Source: http://riadzitounafesrenovation.unblog.fr/.

V.2. Les bains de Type II.

Il se caractérise par la prédominance de la pièce tiède, elle se distingue par sa coupole centrale qui est une réplique de celle du vestiaire, elle marque son importance et souligne la disposition de son plan centr é qui se présente sous trois formes :

- ✓ Espace central à coupole est flanqué de deux niches latérales précédées d'arcs transversaux.
- ✓ Espace central de forme carrée et résulte de sa division tripartie, les deux larges portiques latéraux délimitent des galeries surélevées couvertes de voûtes en berceau.
- ✓ Un plan cruciforme, l'espace central à coupole est entouré de quatre niches précédées d'arcs.

Le bain ci-dessous représente ce type II, dont la salle tiède est un espace central cruciforme, il s'agissait du bain de "Qasbat Al-Oudaia" construit au XVII siècle (10) à Rabat.

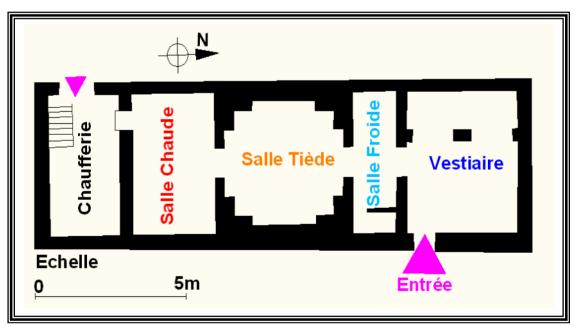


Figure 30 : Plan du bain "Oasbat Al-Oudaia"

Source : Source d'origine, Pauty E, in revue africainen° 400-401, 1944. Dessin &

Adaptation Auteur

Conclusion.

Le Proche-Orient, et tout particulièrement la Syrie, offrent la possibilité de suivre sur plus de deux millénaire l'histoire du bain, d'en tracer les filiations depuis son apparition, jusqu'aux bains médiévaux, arabes et ottomans.

Le hiatus des siècles de développement du bain en Syrie permet de suivre les grands traits de transformation du bain omeyya des, le point commun le plus frappant c'est la succession sur un même axe de toutes les pièces chauffées. Les similitudes occasionnelles des bains que ça soit dans les volumes et les formes architecturales, ne peuvent pas dissimuler les différences fonctionnelles.

Les bains égyptien semble fixé dans son principe d'organisation, tous les bains présentés ont en commun, le plan centré de leur espace ou complexe chaud, cela permettra de dire que le "Maghtas" est l'élément caractéristique du bain Egyptien qui existait depuis les premiers spécimens. Le "Sahn" central distribue plusieurs "Maghtas", partage également des "Khilouas" de manière alternée mais pas régulière.

La composition architecturale a connu un équilibre dans les bains des souverains "Mamlouks", c'est dans cette époque que se fixe l'architecture du "Mashlakh". La présence des Ottomans a eu des incidences sur l'architecture du bain, il a perdu en quelques sortes son originalité et se conformait au type de plan classique, le "Maghtas" été conservé, mais son architecture ne se distingue plus de celle des "Khilouas".

L'ensemble des bains en Turquie, reflète la continuité des bains ottomans de deux siècles environ. Dans les premiers bains, les fonctions des trois espaces du bain sont déterminés, dont la salle intermédiaire dominait la partie centrale. Cette aptitude lui est donnée par sa flexibilité architecturale, d'un simple espace de transition, elle était transformée en petit complexe. Puis l'étuve était en pleine mutation, prenait définitivement la dominance dans la composition du bain, il est articulé autour d'un espace central s'attribue des "Iwans" périphériques. Ces derniers ont donnés la possibilité de l'extensi on et le développement de l'étuve sur une seconde couronne périphérique.

L'examen des bains Andalous laisse apparaître un type d'organisation principal, représenté par un plan rectiligne, déployé sur un axe. Le parallélisme des quatre pièces qui compose le bain andalou et surtout la prédominance de la pièce tiède constituent

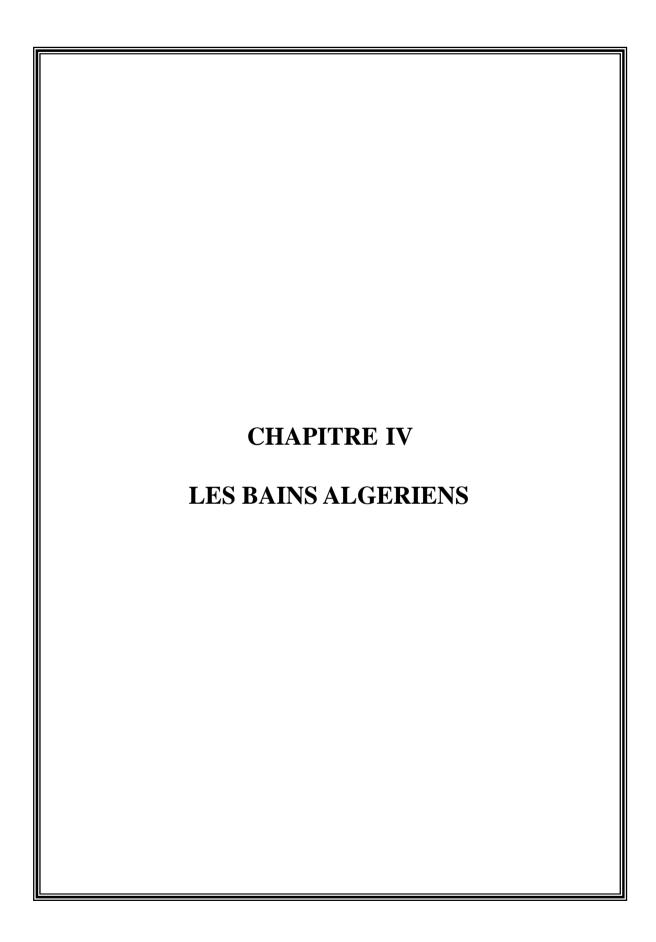
ses caractéristiques les plus importantes.

Il existe aussi un second type d'organisation du bain qui est loin d'être majoritaire. Il se distingue par un plan élaboré sur deux axes orthogonaux, la pièce tiède constitue le centre de la composition, elle atteint son ultime expression dans l'organisation des bains andalous, le patio central évoque l'architecture des habitations andalouses lui donne une certaine opulence, un tel agencement architectural traduit sans doute le goût des architectes andalous.

Les plans des bains Marocains présentés s'inscrivent pleinement dans la tradition des bains andalous, tous les caractères dominants constatés sont présents : plan rectiligne, parallélisme et simplicité de conception des pièces du bain et surtout la prédominance de la pièce tiède. Les grandes similitudes des bain s andalous et marocains résident dans la période de leurs fondation XIVe siècle qui est communément appelée "époque mauresque" et qui a été marquée par des échanges culturelles intenses, un style commun d'architecture, dont le nom d'ailleurs sera utilisé pour désigner les bains du nord d'Afrique.

Références Bibliographiques.

- 1. Ecochard.M et Le Cœur .C, <u>les bains de Damas, VI</u>, Beyrouth. Edition PIFD, 1942-1943, p.20.
- 2. Ecochard.M et Le Cœur .C, <u>les bains de Damas, VII</u>, Beyrouth. Edition PIFD, 1942-1943. p 72-76.
- 3. Ibid. p.84-85.
- 4. Ibid. p.108-110.
- Fadela Krim, <u>Les Hammamates</u>, <u>histoire brève du hammam</u>, Edition DAHLAB. p.13.
- 6. E.H.Ayverdi, Osmali, 1451-1481, III, Istanbul, 1973. p 133.
- 7. I.Aydin Yuksel, Osmali, 1481-1520, Istanbul, 1983. p 296.
- 8. Turkiyede Vakif Abideler Ve Eski, Eserler, III. p 348.
- 9. E.Pauty, <u>Vue d'ensemble sur les hammams de Rabat-Salé</u>, in Revue Africaine, n° 400-401, 1944. p.202-204.
- 10. Ibid. p.202-204 et 219, Fig: 17.



Introduction.

Le bain est une simple continuité des thermes romains plantés un peu partout dans les villes Algériennes. Avec les dynasties Arabes, ce lieu devient modeste concernant sa taille, il a pris le nom du bain-turc selon le modèle ottoman, et il se nomme aussi bainmaure par rapport à la tradition mauresque héritée de l'Andalousie.

Le bain se trouve en masse dans les grandes villes. Le nombre des hammams publics égalait en nombre celui des mosquées. Il faisait tant partie de la vie sociale de la ville. Les gens allaient au hammam pour prendre un bain chaud, pour les rencontres et les discussions, pour prendre un plaisir au milieu des brumes parfumées faite de bruits d'eau.

Ils partaient aussi pour se purifier sur le plan spirituel. Il y avait toujours de bonnes raisons pour se nettoyer et se rapprocher d'Allah: avant de porter de nouveaux vêtements, après un long voyage, un mariage, une circoncision, une convalescence ou une sortie de prison.

Dans ce chapitre, nous allons essayer de donner un aperçu des thermes antiques construits sur le territoire Algérien dans le temps, comme une référence de l'existence du premier bain, de comprendre l'origine et la transmission du lieu d'hygiène.

Puis montrer avec détermination les bains des premières fondations musulmanes, et leur développement qui aidera à voir encore l'importance de la religion dans la continuité de l'édifice, du lieu et de la tradition.

Enfin nous tenterons d'étudier architecturalement les bains de la période ottomane, cette approche est faite par l'importance historique et architecturale de l'édifice, afin de comprendre sa filiation, son développent et sa continuité.

I. Période Antique.

Les thermes antiques avaient connu une grande portée, ces édifices ont été bâtis pendant la romanisation de l'Afrique du Nord. Beaucoup de thermes romains étaient construits sur cette terre, car l'Algérie est riche en source d'eau, et elle était pour les Romains une terre idéale pour l'implantation de leur nombreux établissement de bain.

A Annaba ex "Bouna", les Thermes de "Septième Sévère", dans le frigidarium (Salle froide), qui mesure trente mètres sur quinze mètres de long avai ent trois piscines froides en hémicycles habillées de marbre gris blanc, ils égalaient en beauté les Thermes polychromés de "Caracalla" de Rome ⁽¹⁾.

Les Thermes de "Septième Sévère", alimentés par la source "Ain El-Fadha" (la fontaine d'argent), étaient aménagés de bassins aux parois plaqué es de marbre ⁽²⁾.

Prés de Constantine, les Thermes "Aquoe Tibilit Noe", qui s'appelait désormais, Hammam "El-Maskhoutine" (Bain des damnés), fut taillé dans la pierre par les Romains. Les sources chaudes contenant de soufre, du carbone de chaux qui atteignaient les soixante dix degrés ⁽³⁾.

Le territoire Algérien a connu construction la beaucoup de thermes, dont nous citerons les plus grands et les plus beaux.

I.1. Thermes du Sud à Timgad.

Timgad est une cité antique située dans la wilaya de Batna, au nord-est de l'Algérie. Les thermes de Timgad offrent une image remarq uable de la richesse de l'Afrique romaine et de son insertion dans la communauté culturelle que formait la Méditerranée antique.

Les "Thermes Sud" se situaient au sud de la ville, à l'extérieur de la muraille originelle, ils ont été construits au II e siècle, agrandis en 198 après J.C., puis restaurés au IIIe siècle. Ils sont de dimension moyenne, environ 1800 m², et de plan très particulier par rapport aux autres thermes de Timgad ou même ailleurs. Cette composition planimétrique s'oppose à la forme de la ville en damier, que ne permet pas une telle liberté formelle. Ils semblent avoir été encore en usage au Vème siècle, et qu'ils recevaient leur eau depuis l'aqueduc "Aqua Septimiana".

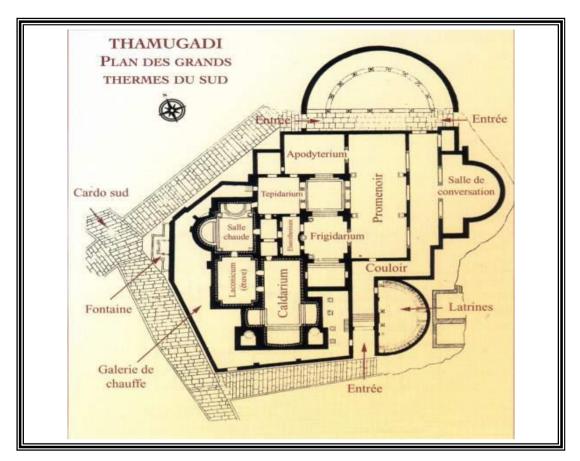


Figure 31: Plan des thermes du Sud à Timgad. Source: http://jahiliyyah.wordpress.com/2011/02/17/la-ville-romano-africaine/

Quatre entrées permettaient d'atteindre les thermes, deux réservées au service conduisant directement aux sous-sols et deux autres opposées, destinées au large public.

L'entrée sud, s'effectue par un long couloir donnant sur les latrines d'une forme demi-circulaire et dont le sol était recouvert d'une mosaïque figurant des animaux. Alors que l'entrée nord s'effectue à partir d'une galerie transversale divisant un espace en hémicycle et doté d'un péristyle, présente sans doute le "Palaestra" des thermes.

Au long du couloir, se trouve deux espace en face, un en demi-cercle qui est une salle de conversation, et l'autre un espace rectangulaire qui présente un promenoir, ce dernier donne la possibilité au baig neur d'accéder directement à l'"Apodyterium" et "Frigidarium", la suite du circuit respecte la hiérarchie thermique, ains i il passe par le "Tepidarium" et le "Caldarium". Chaque niveau est aussi flanqué de ses espaces annexes

Les salles de service en sous-sol construites en voutent, comportent le système de chauffage "hypocauste" et l'ensemble des accessoires nécessaires aux entretiens.

Ces thermes se composent généralement de trois pièces importantes :

a- Le Frigidarium:

Il constitue l'espace principale du bain, sa position centrale lui donne le rôle de l'espace distributeur, deux piscines d'eau froide le bordent latéralement, il est précédé par une grande surface rectangulaire un promenoir, destinée probablement aux gymnases.

De part et d'autre du frigidarium se trouve : les latrines publiques, des promenoirs, des salles de réunion et groupe de vestiaire.

b- Le Tepidarium :

Placé entre le "Frigidarium" et le "Caldarium", il comporte un ensemble de pièces toutes montées sur hypocauste et où une chaleur moderne est entretenue, cette salle dispose de trois autres salles de tepidarium de petites taille et de forme carrées.

c- Le Caldarium :

C'est la pièce la plus chaude du bain, elle reçoit directement de la chaleur diffusée par le système hypocauste sous le sol. C'est la partie la mieux développée dans son architecture, elle possède des alcôves, des locaux pour un éventuel massage. Il y a aussi deux autres salles chaudes, de la même taille que le "Sudatorium" et le "Laconicum".



Photo 31: Vestiges des thermes du sud de Timgad.

Source: http://paris-tlemcen.skyrock.com/

I.2. Thermes de Djemila.

Djemila est une commune du nord-est de l'Algérie, située dans la wilaya de Sétif, elle recouvre des grands vestiges de l'antique "Cuicul", cité romaine, classée patrimoine mondial par l'Unesco.

C'est sous le règne de l'Empereur romain "Commode" ^(s) que les grands thermes de Djemila ont été construits. Ceux-ci sont sans doute une construction de la première moitié du IIe siècle, car il semble bien que les fondations du c apitole ont partiellement empiété sur leur surface, ce qui explique une légère dissymétrie des salles froides ⁽⁴⁾.

Ils couvrent une superficie de 2600 m2, les thermes ont deux portes sur la rue, chacune d'entre elles conduit dans le vestiaire "Apodyterium", de là vers la salle froide "Frigidarium" de forme rectangulaire, cette pièce possède deux larges piscines, décoré es de peintures représentant des poissons. Après le bain froid le Cuiculitain pouvait gagner les pièces à température modérée le "Tepidarium", et puis en dernier la salle chaude "Caldarium" dont son sol était recouvert de mosaïques, chauffés à l'aide de hypocauste qui se trouvait au sous-sol, en contrebas à l'Est. La bâtisse continue au nord par une grande terrasse dallée qui offre un vaste panorama sur la ville.

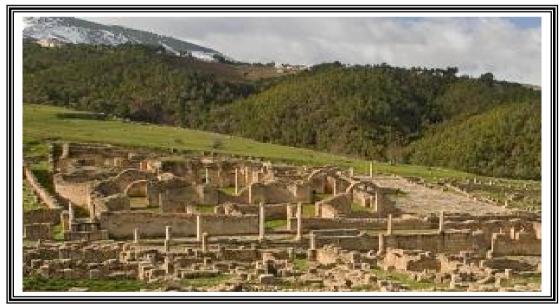


Photo 32: Vestiges des Grand Thermes de Djemila. Source: http://www.vitaminedz.com/djemila-grandes-thermes/.

s. Commode est un empereur romain qui régna de 180 à 192 après J.C.

II. Période de la première fondation musulmane.

Conjointement au vieux bain récemment découvert dans la ville Rustumide qui est le bain de "Tahert", il y avait aussi des anciens bains de la fondation musulmane, le bain de "Agadir", le bain de "Achir" et le bain de "Kalaa des Bani-Hammamd", sont considérés comme des vieux spécimens algériens en état de ruine. Ces bains étaient dégagés par des compagnes des fouilles au début du XXe siècle, dont ils ont quelques vestiges qui subsistent encore.

II.1. Le bain d'Agadir.

"Agadir" qui signifie une "forteresse" en berbère, a été édifiée à la fin du VIIIe siècle cette⁽⁵⁾, ville fortunée, qui a pu avoir un bain, duquel les fouilles archéologique ont identifiées les restes juste autour de la mosquée de cette ville médiévale ⁽⁶⁾.

Selon deux plans, trouvés dans les archives de la wilaya, le bain se compose de deux salles qui subsistent encore, ces pièces rectangulaires, de mêmes dimensions sont recouvertes de voûtes en berceau, tandis que la troisième salle qui possède deux portes semble être la salle chaude de forme presque carrée.

Malgré qu'il ne reste pas grande chose du système de chaufferie, la maçonnerie de pierres de taille des deux pièces subsistantes qui s'opposent à celle en pisé des espaces périphériques, laisse réfléchir que ce qui reste de l'édifice constitue sa partie chauffée.

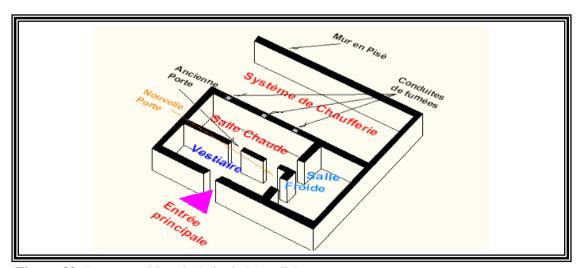


Figure 32: Recomposition du bain de "Agadir".

Source : Conception Auteur, selon les plans archivés du bain.

II.2. Le bain d'Achir.

La ville d' "Achir" fut la capitale de la dynastie berbère des Zirides (972 -1145) ⁽⁷⁾. Selon "Ibn Khaldoun" ^(t), cette ville possédait de véritables établissements de bain.

Les fouilles de la ville d'"Achir" ont pu faire découvrir une partie d'un bain, dont les vestiges subsistent encore, il est une construction rectangulaire de "21m x 19m" qui ne devait être qu'une partie de l'établissement. Quatre rangés de six colonnes à fûts cylindriques sont encore debout, un puits de 1,50m de diamètre, très bien construit et en bonne maçonnerie. La taille de cette construction laisse supposer que le bain était important, l'espace resté devait être une grande salle de repos et vestiaire.

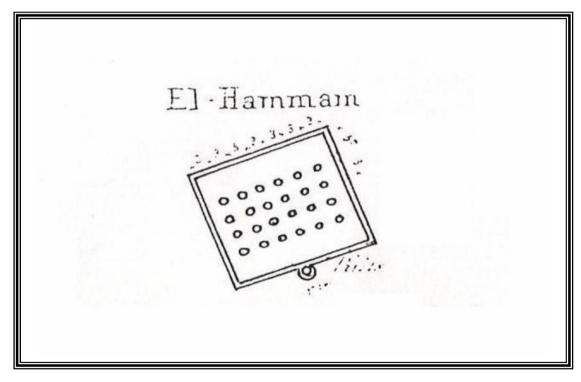


Figure 33 : Ruine du bain de "Achir".

Source : Nabila Seffadj, Thèse de magistère en Archéologie, 1992.

t. Ibn Khaldoun, son nom complet "Abou Zeid Abd ur-Rahman Bin Mohamad Bin Khaldoun al-Hadrami", né le 27 mai 1332 à Tunis et mort le 17 mars 1406 au Caire, est un historien, philosophe, diplomate et homme politique arabe d'Afrique du Nord.



Photo 33: Ruines dans l'ancienne ville de "Achir".

Source: http://www.medea-dz.com/

II.3. Le bain de la Kalaa des Beni-Hammad.

La "Kalaa des Beni-Hammad", fondée en 1007, par le sultan "Hammad", abandonnée en 1090 et détruite en 1152, était assise su r les derniers contreforts du "Djebel Maadid" (1100 mètres d'altitude), à la bifurcation des pistes conduisant à Bordj-bou-Arreridj au Nord, à Msila à l'Ouest et Bordj-Redir à l'Est ⁽⁸⁾.

Une forteresse dont elle a été la capitale des états de "Hammad" fils de "Bulughin", fils de "Ziri". C'est dans la partie maîtresse du palais "Dar-el-Bahar" que se trouve le bain du "Qasr", son emplacement dans les espaces communs aux deux cours Est et Ouest lui confrère une position centrale. L'accès au bain se fait en venant des appartements regroupés autours de la cour de l'Est ou de ceux de la cour de l'Ouest.

Le bain se compose de deux partie distinctes : Vestiaire et le bain proprement dit qui comprend trois pièce disposées parallèlement les unes aux autres : salle froide, salle tiède et salle chaude.

a- Le Vestiaire : Il possède deux entrées, une de l'Est et l'autre de l'Ouest donnant sur la cour Ouest. Il s'agit d'un espace de forme carrée de 06 mètre de coté comportant

des banquettes en maçonnerie disposées en périphérie et marquant un espace central. Un pilier de section carrée marque l'intersection des banquettes Nord et Est et semble indiquer l'emplacement des portiques qui s'ouvraient sur l'espace central.

b- Le bain proprement dit : La salle froide est plus petite que les autres salles du bain, car elle a une porte qui donne sur la partie Ouest du Qasr. L es salle tiède et chaude occupent chacune une dimension de 6m x 3m et devaient être recouvertes de voûtes en berceau, l'étuve comporte un accès au foyer qui communique avec une trame de petits piliers à section carrée : les hypocaustes, ces derniers s'interrompent la limite entre l'étuve et la pièce tiède.

Dans la paroi commune aux deux pièces se trouvent deux cheminées de tirage qui prennent naissance dans les hypocaustes.

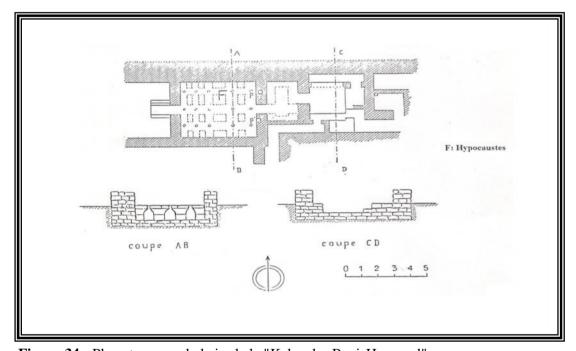


Figure 34 : Plan et coupes du bain de la "Kalaa des Beni-Hammad" . Source : Ouvrage de "Genérassl L. De Beylie", "Kalaa des Beni-Hammad".

Selon "Général L. De Beylie", dans son ouvrage "Kalla des Bani-Hammad", décrit un autre bain dans l'angle Nord-Est de la cour : "Dans l'angle Nord-est de la cour, se trouvait une niche qui a été certainement l'objet d'une réfection postérieur, on remarque, en effet, dans la maçonnerie de la paroi de gauche de la niche, les traces d'un ancien bas sin et de deux conduites d'eau".

Un autre bassin, multilobé, en marbre gris, engagé dans la maçonnerie et recouvert de grandes dalles, a été trouvé à l'ongle Nord-Ouest de la grande cour en dehors des portiques. Une petite partie du canal qui lui ramenait de l'eau ⁽⁹⁾.

Le nom de Dar-el-Bahar (palais de la mer) donné au palais, semblerait indiquer la présence d'une grande pièce d'eau. Les "benou-Hammad" élevèrent à la "Kalaa" d'importantes constructions. A Dar-el-Bahar, au centre était un vaste bassin où avaient lieu des joutes nautiques et où la quantité de liquide nécessaire était amenée de fort loin. Le palais qui dominait un cours d'eau important, était orné de marbre et garni de colonnes de manière à présenter un ensemble au-dessus de toute description (10).

Selon les vérifications de l'auteur, il suppose que l'enceinte du palis renfermait d'autres palais, et qu'il existait des ruines romaines, parmi une pièce d'eau dans la cours du palais. Il parle aussi de l'existence d'un bassin de ce genre à Alhambra (quatorzième siècle), ce qui nous laisse penser que le bassin de la "Kalaa" a dépassé les frontières pour être un exemple en Andalousie.

Les autres salles de bains qui se trouvaient à l'extrémité Nord du bâtiment central avaient l'hypocauste, les piliers souterrains, les tuyaux, les canaux et les dallages des chambres étaient en briques. De petits tuyaux en terre cuite amenaient de l'air chaud en contact avec le dallage des chambres.

III. Période d'après la fondation musulmane.

Après la fondation musulmane, le bain en Algérie s'est imposé comme partie intégrante de la culture et de la tradition, il est appelé Hammam désignant le bain dans la langue arabe.

La plupart des hammams qui ont succédé aux premiers bains, étaient dans la région de Tlemcen et ses faubourgs de "Aubbad" et "Nedroma".

III.1. Hammam des Teinturiers.

Ou encore hammam "El-Sabaghine", se trouve dans la vieille ville de Tlemcen, situé dans le quartier Nord-Est au bord d'une rue étroite qui réuni t la rue "Mascara" à la rue "Khaldoun". Il est appelé par les Tlemceniens " hammam Sidi Ahmed Bel Hassan"

en 1470 ⁽¹¹⁾. Construit entre XIe et XIIe siècle, date donné par l'orientaliste "G. Marçais", par comparaison avec les bains d'architecture similaire à ceux construits en Andalousie. Il pense aussi que cet édifice peut être "Almoravide" ⁽¹²⁾.

Hammam des "Teinturiers" est un bain avec des caractéristiques hispano-mauresques. De plan quadrangulaire, la disposition de la salle centrale carrée est similaire à celle des vieux bains de Palma de Majorque ⁽¹³⁾.

Malgré les plusieurs transformations importantes qu'il a subi, il est permis d'y reconnaître encore les dispositions caractéristiques du hammam.

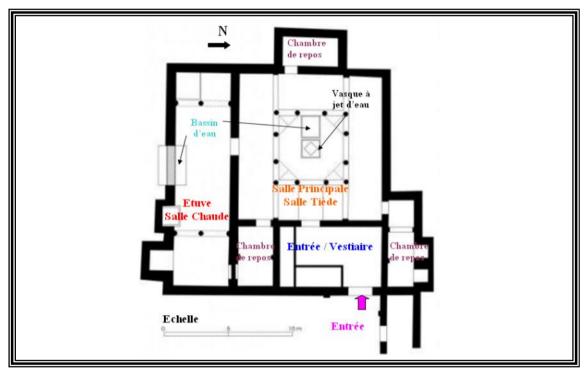


Figure 35: Plan du hammam des "Teinturiers", Tlemcen.

Source: photo originale de: http://www.discoverislamicart.org, Dessin Auteur.

Entrée du bâtiment / Vestiaire : Le hammam s'ouvre par une entrée en chicane, dissimulant les usagers des bains des regards indiscrets, cet espace de forme carrée comporte des banquettes, cette entrée qui par sa forme, avait certainement fonction de salle de repos et de vestiaire.

a- Salle Principale / Salle Tiède : C'est la salle la plus importante de forme c arrée, munie d'une galerie à douze colonnes soutenant une coupole qui repose sur un tambour octogonal. Ces colonnes, groupées par trois, soutiennent les arcs du tambour et les trompes en demi-voûte d'arête qui font passer du plan carré

au plan octogonal. Cette salle contient un bassin et une vasque à jet d'eau occupent le centre. La pièce tiède forme le centre de la composition. Elle prédomine tant par ses dimensions que par son architecture. Ce plan se retrouve dans les bains andalous et du Maroc. Trois autres salles plus petites autour de cette salle principale, ce sont certainement des chambres de repos.

b- Etuve / Salle Chaude: Elle est une longue pièce latérale, couverte d'une voûte en berceau. Elle est divisée en trois zones i négales par une colonnade située à chaque extrémité, composée de deux arcs retombant sur une colonne médiane. Sous son dallage, à l'est, se trouve la chaufferie.

L'architecture du bain des Teinturiers se distingue par le style de ses chapiteaux de pierre, le tracé en fer à cheval qu'affectent ses arcs, la coupole à côtes. Tous ces éléments rattachent le style de cette salle à l'art du XI ^e siècle. La trompe en demivoûte d'arête, était déjà rencontrée au palais du "Manâr" de "la Kalaa des Bani-Hammad", qui figure aussi dans les monuments marocains du XII ^e siècle ⁽¹⁴⁾.



Photo 34: La salle principale/Vestiaire du hamm am des "Teinturiers".

Source: http://www.discoverislamicart.org.



Photo 35: Etuve/Salle chaude du hammam des "Teinturiers".

Source: http://www.discoverislamicart.org.

III.2. Hammam Sidi-Boumediene.

Hammam "Sidi-Boumediene", doit son nom à un mystique andalou "Sidi Abou Madyane Chouaïb El Ichbili" ^(u), enterré à l'endroit où se situe le bain, dans le domaine de "Al-Eubad" au sud de Tlemcen.

Le bain se trouve à l'Est de la mosquée de "Sidi Boumediene" construite en 1339 par "Abul-Hassen Ali" un sultan mérinide, à laquelle sont attachés une école coranique et une medersa ⁽¹⁵⁾. Le Hammam est adjacent à ce complexe, dont il fait penser que son histoire semble liée probablement à cet édifice, d'où d'ailleurs il opte la même physionomie architecturale.

Avec le temps, le hammam à subi des transformations, qu'il est possible de repérer, notamment dans les deux premières pièces du bain, mais la permanence de

u. Sidi Abou Madyane Choaïb El Ichbili, est un professeur, un auteur et un poète du soufisme, fondateur de la principale source initiatique du soufisme du Maghreb et de l'Andalousie, il est né à "Cantillana" dans la région de Séville en 1126 et est décédé à Tlemcen en 1197 (source : Sid-Ahmed Sekkal, Un saint de première grandeur : Sidi Abou Madian ; Editions Sekkal, Tlemcen, 1993, p. 78).

certaines structures anciennes permettant de restituer globalement la disposition d'ensemble de cette construction.

Il se compose généralement de :

- **a- Le Vestiaire :** Cet espace rectangulaire est formé de trois intervalles en juxtaposition :
- ✓ Le premier espace de forme allongée est un vestibule comprenant une estrade latérale légèrement surélevée qui correspond probablement à l'emplacement où se tient le maître de l'établissement.
- ✓ L'espace second constitue le vestiaire et la salle de repos, il com prend au centre quatre colonnes soutenant une coupole et délimitant des galeries périphériques.
- ✓ Le troisième espace est un dégagement qui permettra d'accéder aux autres pièces du bain.
- **b-** La Salle Froide: Appelée "Bit al-barda", c'est la première pièce du bain qui possède la plus grande dimension, elle comporte une galerie latérale procédée d'un portique à deux arcs reposant sur deux colonnes jumelées. Une alcôve occupe la paroi perpendiculaire au portique qui fait 1m x 1.5m, alors sur la paroi opposée, se repère un petit local, probablement une ancienne latrine réaménagée.

La couverture de la salle a été récemment remplacée, la nouvelle posée est constituée d'une dalle en béton.

- c- La Salle Tiède : Appelée "Bit Al-Wastania" ou intermédiaire car elle a une température médiane. Elle occupe une surface d'un rectangle et comporte sur un de ces petits cotés latéraux un portique à deux arcs reposant sur une colonne, sa toiture est constituée d'une voûte en berceau. C'est la salle la plus authentique entre les autres, car elle a pu conserver dans la paroi qui la divise de la pièce froide, les deux cheminées de ti rage d'air chaud, qui font rappeler les "Tubuli" dans les thermes romains.
- **d-** La Salle Chaude : Elle est de forme rectangulaire, dans son extrémité se trouve une niche et un petit endroit face à la niche qui recouvre le réservoir d'eau

"Al-Djabia", sa toiture est constituée de deux voûtes en berceau disposées en forme de "T", la première est parallèle à celle de la pièce tiède et couvre l'espace principale de la salle chaude, tandis que la seconde voute en berceau recouvre l'extrémité de la salle.

e- Le Système de Chaufferie : Appelé "El-Farnaq", il se situe juste derrière la salle chaude, c'est le système de chaufferie d'eau pour le bain.

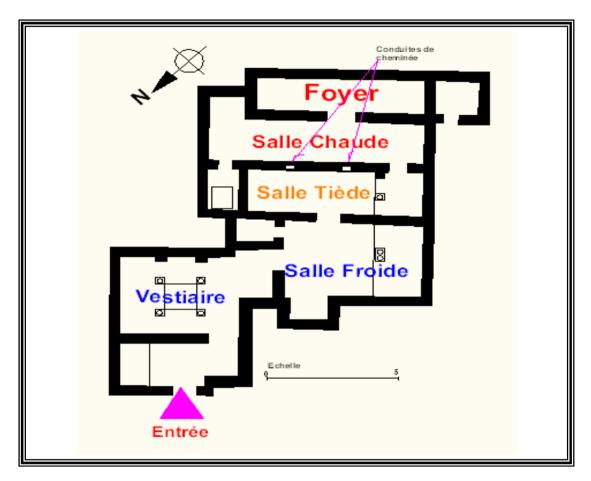


Figure 36 : Plan du hammam de "Sidi-Boumediene".

Source : Relevé Agence Nationale d'Archéologie . Dessin Auteur.

III.3. Hammam El-Bali El-Mourabiti de Nedroma

Nedroma est une ville riche en histoire et en coutumes, son hammam de "El-Bali El-Mourabiti" qui était construit pendant la période de la dynastie almoravide en Algérie, entre 1095 et 1147, est considérée comme une œuvre imposante opérationnelle à ce jour, cet édifice qui est une annexe de la grande mosquée "Jamma de Sidi Mendil" ou "Jammam

el-Kebir" constitue le spécimen le plus intéressant sur le plan architectural, car il conserve encore une grande partie de sa structure d'origine.



Photo 36 : Inscription gravée sur une table de marbre, à la d roite de la porte du hammam "El-Bali" atteste la date de son construction .

Source: http://picasaweb.google.com/

Le hammam se compose principalement de :

- **a-** Le Hall-Vestiaire: C'est la salle de relaxation et de détente, elle possède une grande pièce surélevée de deux marches et précédée d'un portique à deux colonnes, elle joue le rôle de salon de déshabillage et de repos. Le Vestiaire comprend aussi un cabinet de forme rectangulaire, servant de logement du masseur ou le gardie n.
- **b-** La Pièce Principale : Elle occupe un espace carré qui comporte en son centre quatre colonnes supportant une coupole, les galeries périphériques sont surélevées de deux marches, quatre paires d'arcs transversaux divisent leur couverture en huit compartiments de forme carrée recouverts chacun d'une voûte en berceau.



Photo 37: La salle principale du hammam "El-Bali".

Source: http://nedroma-photos.skyrock.com/.

c- L'Etuve : Elle est de forme rectangulaire qui présente une division tripartite à un degré symétrique. Les parties latérales délimitées par des arcs transversaux sont reliées à des locaux plus petits de forme carrée qui en tourent la zone de chauffe "El-Fernaq", l'un abrite un bassin d'eau chaude "Al-Jabia" et l'autre joue le rôle de latrine.

L'étuve comporte des banquettes périphériques et des niches creusées dans ses parois latérales, une voûte en berceau, interrompue par deux arcs des parties latérales, couvre toute la pièce d'un bout à l'autre.



Photo 38: "El-Djabia" dans l'étuve du hammam "El-Bali"

Source: http://www.vitaminedz.com/

IV. Période Ottomane.

Parmi les plus beaux et intéressants bains construits pendant la régence Ottomane, c'est les hammams d'Alger, et vu le nombre considérab le de bains que comptait la ville durant nous avons étudié quelques uns.

IV.1. Hammam "Sidna".

Cet établissement plus particulièrement désigné aujourd'hui par les indigènes sous le nom de hammam "Sidna", le bain de notre Seigneur (sous entendu Hassan fil s de Barbarous), passe lors de la conquête des mains du Beylik turcs à celles du domaine de l'état. Loué d'abord pendant plusieurs d'années à "Bakir ben Omar", "amin" ou syndic de la corporation des Mzabites. Il fut ensuite allégé au pro fil de ce chef indigène qui l'a exploité jusqu'en ces derniers temps, ou il est mort le laissant à son fils ⁽¹⁶⁾.

Connu sous plusieurs appellations, hammam du "Pacha", hammam "El-Dey" référence au Dey "Mustapha Pacha" car il le fréquentait assez souvent. Il est l'un des plus grands vieux bains de la Casbah basse de la période Ottomane. Sa date de construction reste inconnue, il a été réhabilité probablement par "Mustapha Pacha" qui régna entre 1798 et 1805 ⁽¹⁷⁾.

De l'extérieur, le hammam ressemble à une maison Algéroise d'une forme de cube, entouré par les habitations par les trois cotés, tandis que il ouvre sa porte sur le coté Ouest de la Rue "Mecheri" Près de "Dar Hassan Pacha". Il est composé de :

- a- Le Vestibule "Sqifa": Cette pièce a une forme rectangulaire, semblable à la "Sqifa" des maisons Algéroise, elle est recouverte d'une voûte en berceau, ses parois sont recouvertes de céramiques, elle dispose aussi de banquette en maçonnerie sur la longueur de la paroi faisant face à l'entrée principale du bain. A gauche de ce vestibule il se trouve un escalier qui mène à l'étage supérieur ou se trouve un logement destiné probablement au propriétaire du bain ou à ses personnels.
- b- La salle de Repos- Vestiaire : C'est d'une vaste pièce de forme rectangulaire, située à un demi-niveau au-dessus du vestibule, accessible par trois marches.
 La salle possède d'un patio couvert par une verrière, des portiques à colonnes

torsadées sont disposés sur trois de ses cotés. Les trois galeries formées sont surélevées de deux marches par rapport à l'espace central, servant à un espace de déshabillage et de relaxation pour les baigneurs.

Le Vestiaire possède une chambre annexe, de forme rectangulaire allongée, divisée à des locaux inégaux, destinée à la relaxation, possible aussi pour la mariée et ces invités. Cette salle était additionné dans la période de la colonisation Française, elle n'existait pas avant.

- c- La Salle Tiède: Elle joue réellement le rôle d'un modeste espace de transition à une forme rectangulaire, elle se divise en trois partie s, un espace central sert de passage, un cabinet latéral employé comme latrine et une niche enfoncée dans le mur, surélevée et aménage comme banquette. La paroi commune au vestiaire abrite deux conduites de cheminée de section carrée, ces gaines d'évacuation sont placées de part et d'autre de la porte séparant la pièce tiède du vestiaire.
- d- La Salle Chaude: C'est une pièce spacieuse, structurée auto ur d'un interstice central de forme carrée recouvert d'une coupole, trois de ses cotés s'ouvrent sur de grandes alcôves, semblables à de s "Iwan" comme dans les bains ottomans. Cette salle possède aussi des "Khilouas", dont deux en la même forme carrée, et le troisième se situe derrière un "Iwan" de forme rectangulaire. Ces "Khilouas" étaient ajoutés pendant la réhabilitation du hammam dans la période du dey "Mustapha Pacha". Au milieu de la salle se trouve une tablette de marbre sur laquelle les scènes de massage se font.
- e- La Chaufferie: Elle est accessible par la rue, et se développe du plus grand coté de l'étuve, la chaudière et le réservoir d'eau froide sont disposés dans l'axe du bain et communique avec la salle chaude par le biais d'une ouverture dans la paroi commune.

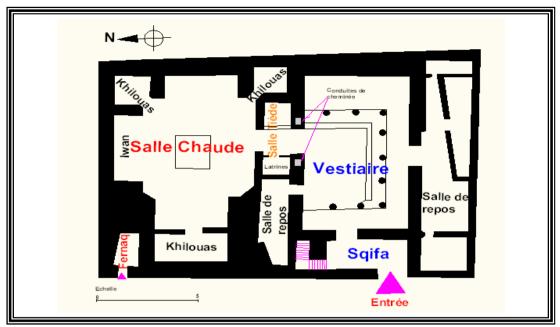


Figure 37: Plan du hammam "Sidna"

Source : Dessin & Adaptation Auteur, origine : Arbbia Moussaoui, Les bains Algériens,

Thèse de magistère en Archéologie, 1992

IV.2. Hammam Dar Abdelatif.

"Dar Abdellatif" une villa du plus haut intérêt, se situe à "El-Hamma", Boulevard Docteur Clamart, Le plus ancien acte connu qui fasse mention, date de 1715. Il y eut nombre de ses propriétaires, Ali-Agha, "qui vendit pour 325 réseaux d'argent", Mohammed-Agha, Hadj Mohammed Khodja, Ministre de la Marine, la femme d'un secrétaire général de la Régence, puis le Sid Abd-el-tif qui, en 1795 acheta le "djenan" pour 2.000 dinars d'or ⁽¹⁸⁾.

La demeure fait partie de ces 120 villas "Fahs", extra-muros de la citadelle, qui appartenait aux familles nobles de la Casbah, et avec l'arrivée des Français, elle est devenue une résidence des soldats de la Légion, et par la suite elle servait comme une maison des artistes.

Le hammam a été découvert durant les travaux de fouilles lors des travaux de restauration de la villa qui ont débutés en 2008. Cette restauration, au vu d'une étude réalisée par un bureau d'études national, porte sur l'assainissement, l'étanchéité, le revêtement des sols et des murs ainsi que sur les corps d'état secondaires, notamment la plomberie sanitaire, la menuiserie bois et alumi nium, l'électricité, la peinture et la vitrerie.

Le bain se compose de deux étage, le rez-de-chaussée qui est occupé par la zone de chauffe "El-Fernaq", et le premier étage dont il est lié par un es calier entre les deux "Sqifas" se trouve le bain, ce dernier se compose de trois salles presque identique dans la forme globale.

- **a- La Salle Froide :** Elle est une forme rectangulaire de (4x1.40m) , l'épaisseur du mur est 45cm, elle joue le rôle d'un "SAS" ou bien un grand couloir, dans cette salle, un local de forme carrée destiné aux toilettes avec une fenêtre.
- b- La Salle Tiède : Cette salle est divisée en deux niveaux de deux marches de différence. Le sol de la première partie est couvert par le marbre tandis que la partie supérieure couverte par la mosaïque de forme étoile, et pos sède deux niches latérales.
- **c-** La salle chaude : Elle est cruciforme, recouverte d'une coupole qui se repose sur une base orthogonale, elle se compose aussi d'un "Iwan" qui n'est pas as sez profond. La pièce a quatre ouvertures pour l'éclairage naturel.

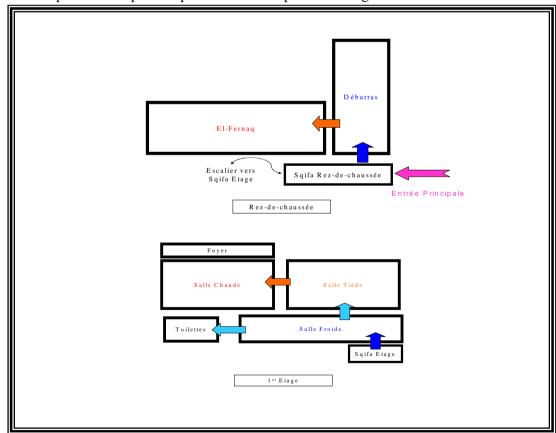


Schéma 6 : Schéma de principe de l'or ganisation spatial du hammam "Dar Abdelatif" Source : Conception Auteur, plan d'origine : Agence Nationale d'Archéologie

IV.3. Hammam Sidi-Bougdour.

Il se situe juste derrière la mosquée de "Sidi Mohamed El-Cherif" dans la rue passage "Slimane Ouhas". Initialement ce hammam était un palais ou une Dar, avant être équipé pour être un bain public, dont la salle chaude té moigne l'existence d'un patio, caractère principal des maisons arabes en Algérie ⁽¹⁹⁾.

Le Bâtiment se compose de deux niveaux, le rez-de-chaussée qui dispose le "El-Fernaq", et le premier étage réservé au bain proprement dit, qui occupe une forme rectangulaire, les pièces articulent autour de la salle chaude, séparées par un couloir qui joue le rôle de distributeur, dont le chemin de la distribution graduée de la chaleur est respecté. Il se compose de trois chambres presque de la même forme.

- a- Le Vestiaire : Le vestiaire du hammam ne ressemble pas aux autres déjà vus, il est unique, il ne communique pas directement avec les différentes pièces du bain, il est séparé par un long couloir périphérique relié au vestibule d'entrer de forme "L". Le vestiaire se divise en deux pièces de forme rectangulaire dont entre les deux se trouve un local réservé aux latrines
- **b-** La Salle Tiède : Cette salle tiède se trouve collée à l'étuve, de forme rectangulaire, elle sert aujourd'hui d'espace de repos, possède des fenêtres. Dans la paroi qui sépare cette salle et la salle chaude se trouve des cheminée de tirage qui viennent du rez-de-chaussée où le système de chaufferie "hypocauste" réside.
- c- La Salle Chaude: Elle est une pièce rectangulaire, couverte d'une voûte en berceau, c'est la plus grande et importante du hammam. Dans les deux cotés de la salle, les plus longs sont adossés les cuves de lavages, des cloisons contemporaines ont été construit pour la séparation qui donne l'aspect du "Khilouas".

Elle dispose de deux bassins, le premier qui se trouve juste à l'entrée de la salle destinée pour l'eau froide, et le deuxième maçonné, disposé à l'opposé, se trouve dans l'angle d'une forme semi circulaire et entièrement découvert pour l'ea u chaude. Dans le cas le plus normal, les bassins sont toujours à coté l'un de l'autre dans tous les bains, dans ce cas il est complètement différent, cette particularité laisse supposer les réaménagements et confirme que à la base ce bain n'était pas destiné au large public.

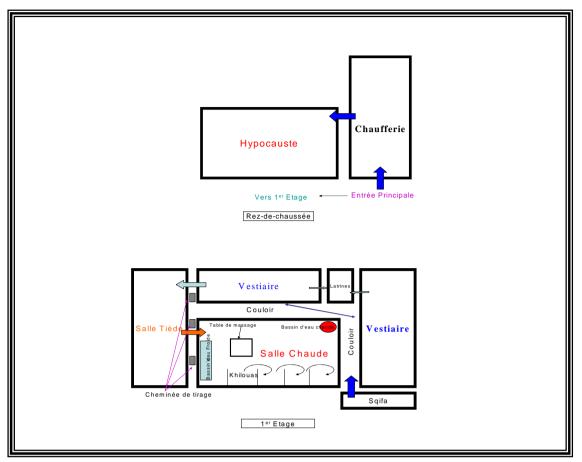


Schéma 7 : Schéma de principe de l'organisation spatial du hammam "Bougdour" Source : Conception Auteur, plan d'origine : Agence Nationale d'Archéologie

d- La chaufferie: "El-Fernaq" se trouve au premier niveau, son accès se fait par une petite porte donnant sur le vestibule. Il est recouvert par une voûte en berceau.

IV.4. Hammam du Dey.

Hammam du Dey, appelé aussi hammam "Agha" est situé à l'intérieur de la citadelle, la partie haute, relié à la Mosquée du Dey par un petit édifice à deux niveaux. Le premier niveau est constitué d'une grande salle à colonnes ainsi que d'une salle d'ablution encore marquée par l'escalier qui la joignait à la mosquée. L'étage de la bâtisse servait de logement pour le personnel employé au service du bain.

Même si le hammam du Dey est considéré de par sa situation dans la citadelle comme un édifice conçu pour le souverain et sa suite, par sa simplicité de la con ception témoignée par le parallélisme des espaces, reste très particulier dans son ensemble.

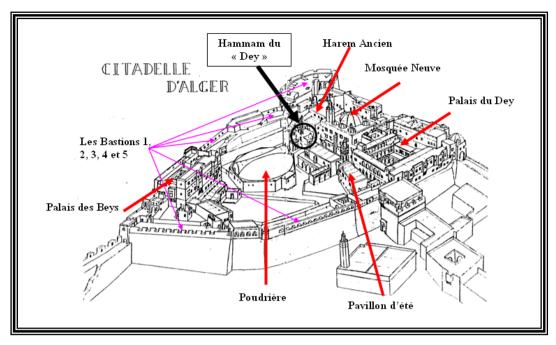


Figure 38: Localisation du hammam "Dey" dans la citadelle d'Alger Source : Adaptation Auteur, origine : Alain Bouineau, Rapport technique, Unesco 1985

Le bain se compose généralement de :

- **a-** La Salle Froide "Bit al-Barda": C'est une pièce en relation directe avec l'entrée du bain, elle est de forme rectangulaire, couverte d'une voûte en berceau percées d'orifices de forme géométrique pour assurer l'éclairage naturel, elles sont bouchées actuellement de l'extérieur par des verres épais
- b- La Salle Tiède "Bit al-Wasta": Elle occupe le centre de l'édifice, de forme rectangulaire de même longueur que celui de la pièce froide. Son plancher est une voûte en berceau située à une haut eur identique à "Bit al-Barda".
 La pièce communique avec un petit local qui est aussi accessible de chaufferie, cet espace de forme rectangulaire est recouvert d'une voûte à berceau, il n'y aucune mention de la fonction de ce local partagé par la salle tiède et la chaufferie, probablement des latrines, mais cette hypothèse reste à confirmer.
- c- La Salle Chaude "Bit al-Skhouna": C'est la pièce qui occupe la plus grande surface, de forme presque carrée. Elle est couverte par une coupole à huit pans supportée par quatre niches, triangulaire qui assurent le plan carré de la salle et la forme octogonale de la coupole, qui lui donne un aspect monumental.

Toutes les parois sont recouvertes de la céramique polychromées, même les niches d'angle, les motifs floraux à base de fleur de girofle sont semblables à ceux qui ornent la plupart des murs des palais ottomans d'Alger.

Des sondages archéologiques rapportent que la salle chaude est montée sur un ensemble de pilettes de brique, un hypocauste de 70 cm de hauteur.

- **d-** La Chaufferie : est un espace rectangulaire divisé en trois parties inégales, elle est dotée d'un accès indépendant, une sorte de porte de serv ice qui passe entre le bain et les espaces annexes. Son plafond est voûté en berceau, appareillé avec un mélange de briques et de moellons de pierre.
- **e-** Les Espaces annexes : Ces espaces sont liés au bain, à la mosquée neuve, et au niveau supérieur ou se trouve la terrasse accessible du bain. Ils se composent généralement d'une grande salle à colonnes, deux grands locaux et des latrines.

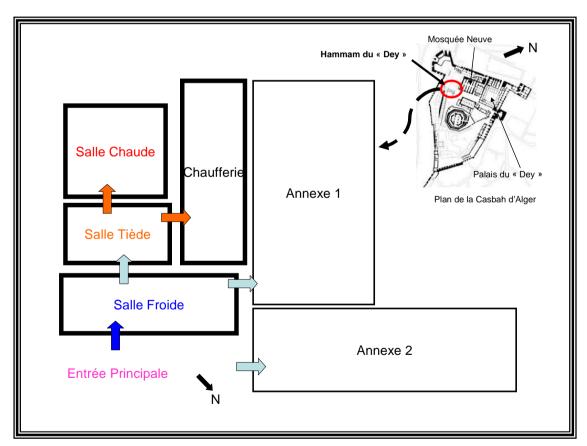


Schéma 8 : Identification de l'organisation spatial du hammam du "Dey" Source : Conception Auteur, plan d'origine : Agence Nationale d'Archéologie

Conclusion.

La vision d'ensemble sur les bains Algériens construits dans des périodes différentes a permis de cerner les caractéristiques principales de l'architecture de ces édifices et de leur intégration physique.

Quelques bains algériens de l'époque médiévale ont été révélés par les prospections archéologiques françaises. Les rapports de fouilles menées dans les villes de "Tihart" et de la "Kalaa des Bani-Hammad" expliquent l'organisation architecturale des bains découverts, présente des similitudes avec les bains andalous de même période.

Le premier constat qui s'impose est celui de l'émergence d'un type d'organisation classique et traditionnel qui semble majoritaire dans tout le territoire, mais qui ne dément cependant pas l'existence de spécimens particuliers lesquels doivent leur originalité à des paramètres indissociables au site, à la culture architectural e et aux dynasties constructives.

Le hammam Algérien se caractérise fréquemment par deux parties distinctes, la salle de repos assurant la fonction de vestiaire, et le bain proprement dit qui comporte deux pièces chauffées de température différente s : la salle tiède "Bit al-Wasta" et la salle chaude "Bit al-Skhouna".

L'absence de la salle froide "Bit al-Barda" à l'exception de Hammam du "Dey" est un fait important à souligner, exclue du programme suite à sa fonction secondaire et presque inutile dans d'autres cas.

L'architecture de la pièce tiède est invariable, ses dimensions modestes ainsi sa forme allongée supportant une voûte en berceau. Du point de vue thermique, elle assure la régularisation de la température entre le vestiai re et l'étuve.

La salle chaude est la plus importante du bain, abrite traditionnellement un massif central de marbre servant au massage "El-Soura", cette pièce comporte des chambres périphériques "Khilouas", qui disposent de cuves de lavages.

L'espace central se caractérise souvent par la forme carrée, ses dimensions importantes et sa coupole à plusieurs pans perforés généralement d'ouvertures étoilées

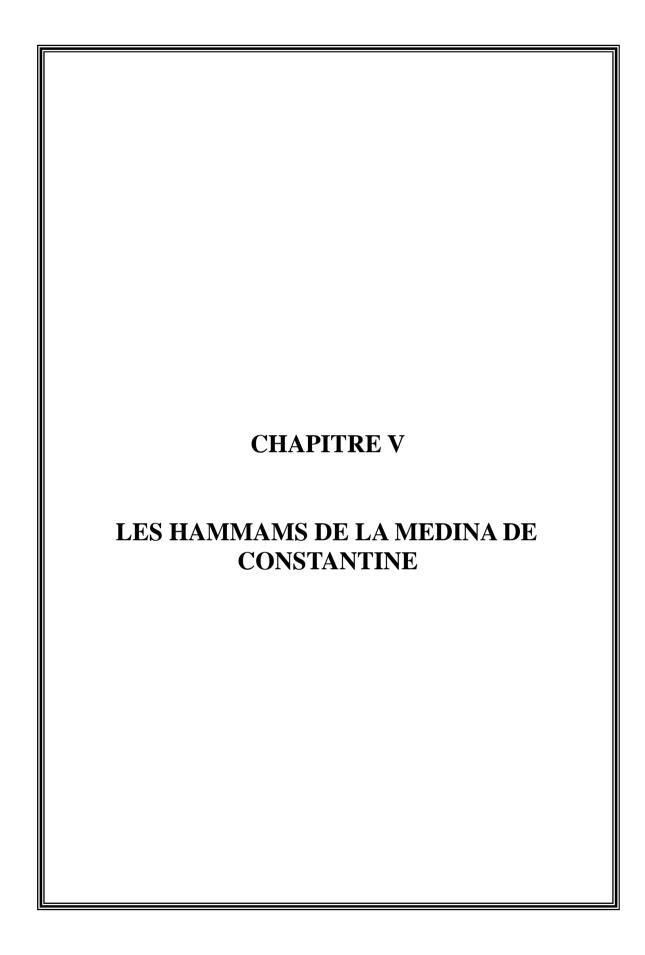
ou en cercle. L'existence pertinente du patio central à double hauteur, dont l'accès se fait par un vestibule "Sqifa", est entouré de galeries surélevées aménagées en pièces de repos, aussi l'existence de logement servant au propriétaire du bain ou aux autres personnels, se développe à l'étage supérieur du patio.

L'adoption du système antique des hypocaustes en cette période ne peut être rattachée aux habitudes ottomanes, le dispositif des hypocaustes a été maintenu, peut être rattaché à des traditions andalouses dont il est possible de retrouver des filiations.

Toutes les analogies avec les traditions constructives et architecturales, à la fois ottomanes et andalouses, ne doivent pas dissimuler les caractéristiques propres du bain algérien sur lequel les modèles plus anciens, en l'occurrence romains, ne sont sans doute pas restés sans influence.

Références Bibliographiques.

- 1. Dahmani Said, Hippo Regius, Alger, Edition ANEP, p. 80.
- Derdour H'sen, <u>Annaba 25 siècles de vie quotidiennes et de Luttes</u>, Edition SNED, Alger, p.73.
- 3. Fadela Krim, <u>Les Hammamates</u>, <u>histoire brève du hammam</u>, Edition Dahlab, p. 10.
- 4. Paul Albert, Ministère de l'information et de la Culture, <u>Djemila</u>, Alger, 1971, p.9.
- Al-Bakri, <u>Description de l'Afrique septentrionale</u>, Traduction de Slane, Alger, 1913, p.291.
- A.Bel, <u>Fouilles faites sur l'emplacement d'Agadir</u>, in Revue Africaine, 1903, p.134.
- 7. Revue de l'Orient et de L'Algérie et de colonies, Société Orientale de France, les bulletins des actes, Tome Quinzième, Paris 1854, p. 47.
- 8. General L. De Beylie, Kalla des Beni-Hammad, p.19.
- 9. Ibid. p.60.
- 10. Ibid. p.60.
- 11. W. et G. Marcais, Les monuments arabes de Tlemcen, p.161-169.
- 12. Rachid Bourouiba, <u>L'Art Musulman en Algérie</u>, Edition SNED, 1971, p. 33.
- 13. G. Marçais, <u>L'architecture musulmane d'occident</u>, <u>Tunisie</u>, <u>Algérie</u>, <u>Maroc</u>, <u>Espagne et Sicile</u>, Paris : Arts et Métiers Graphiques, 1957.
- 14. Ibid.
- 15. G. Marçais, Les monuments arabes de Tlemcen, p.71.
- 16. Diego De Haedo, <u>Topographie et Histoire Générale d'Alger</u>, in Revue Africaine, 1871, p.386. Traduction. de l'espagnol par Le Monnereau et Berbrugger.
- 17. Lessore et Wyld, <u>Voyage pittoresque dans la régence d'Alger</u>, Paris 1834-1835, p.12.
- 18. Henri Klein, Feuillets d'el Djazair, p.242.
- Arbbia Moussaoui, <u>Les bains Algériens</u>, Thèse de magistère en Archéologie, 1992, p.149.



Introduction.

Constantine possède un patrimoine architectural qui témoigne les aïeuls de ville indépendante, plusieurs et distinctes civilisations passèrent au fil du temps, de diverses pratiques, différentes cultures et valeurs his toriques, méritent d'être préservées.

"Le passé est passé, mais il faut fouiller avec soin, avec sincérité, s'attacher non pas à le faire revivre, mais à le connaître pour s'en servir" (Citation de Viollet-le-Duc, architecte français)

Depuis des siècles, le hammam à Constantine était considéré comme un sanctu aire de relaxation et de détente, fait partie de la vie quotidienne des habitants du quartier, ce lieu symbolisait le plus grand plaisir tactile de l'hygiène.

Les premières informations exploitables que nous possédons sur ces hammams sont tellement rares. Les documents que nous avons consulté pour tenter d'étab lir un inventaire sommaire des hammams de la ville sont incomplets et ne comportent pas systématiquement de dates, et parfois il est difficile à comprendre les symboles et les annotations représentaient sur ces documents.

Notre démarche pour l'inventaire et localisation des hammams sur le Rocher était une investigation totalement personnelle, cela à pris des grands efforts pour l'élaboration d'une carte qui sera assurément un support fortin pour les prochaines recherches scientifique dans cet axe.

Nous abordons dans ce chapitre le contexte physique de la ville de Constantine, en exposant ces richesses patrimoniales, nous avons fait un constat sur la médina sur lequel nous somme arrivé à détecter les vestiges romains et ottomans dans le contexte "bain", cela pour mieux comprendre le phénomène de succession et développement des hammams.

I. La ville de Constantine.

"Constantine est l'une des places les plus fortes d'u monde, elle domine des plaines étendues et des vastes campagnes ensemencées de blé et d'orge " (1).

Faire une description de la ville de Constantine est une tentative profusément difficile, non pas parce que la présentation est pénible à accomplir, o u parce qu'il n y a rien à écrire, mais tout simplement la question c'est : est-ce-que on écrivant nous allons tout dire sans rien oublier. C'est d'une responsabilité à ne pas trahir.

Cette ville qui a donné son nom à la "charte de renouveau économi que et social" de l'Algérie en 1958, appelée "Plan de Constantine", son site a inspiré beaucoup d'écrivains, de poètes, d'artistes locaux et étrangers, dont nous avons quelques témoignages.

Malek Haddad " ... On ne présente pas Constantine. Elle se présente et l'on salue. Elle se découvre et nous nous découvrons. ... ".

Alexandre Dumas "Au fond d'une gorge sombre, sur la crête d'une montagne baignant dans les derniers rougeâtres d'un soleil couchant, apparaissai t une ville fantastique...".

I.1. Situation Géographique.

Localisée par rapport aux coordonnées terrestres, par longitude 07.35 Est et latitude 36.13 Nord, Constantine se situe à l'Est Algérien de 231,63 km², à environ 430 km à l'Est de la capitale Alger, 80 km au Sud de Skikda et à 212 km au Nord de Biskra, le climat de la région est continental, caractérisé par une chaleur de 25 -45° en été et un froid de 0-12° en hiver. Par sa situation géographique, elle est à équidis tance du littoral au Nord et le massif des Aurès au Sud.

La ville s'étend sur un plateau rocheux à 649 mètres d'altitude. Elle est coupée des régions qui l'entourent par des gorges profondes où coule l'Oued "Rhumel", de tous côtés sauf à l'ouest. L'ouverture sur la mer est assurée par le port de Skikda "ex Philippeville", qui avec Constantine et Annaba "ex Bône" forment un triangle industriel important.

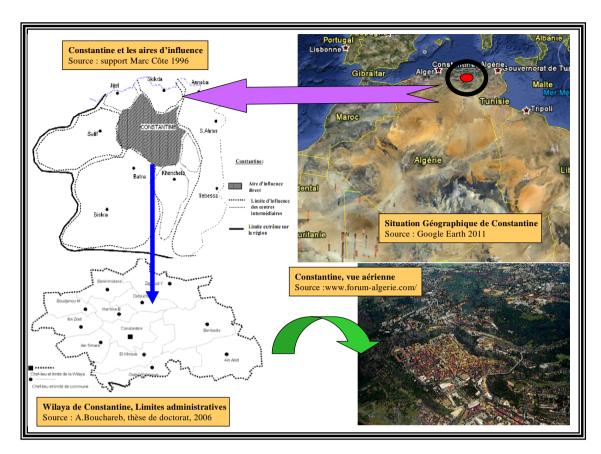


Planche 1 : Localisation géographique de Constantine

Source : Auteur

I.2. Le Site.

Différents types de sites naturels composent la ville de Constantine.

- ✓ Le Rocher : Partie de la ville sur laquelle se sont installées les civilisations antiques et médiévales. Constitué de calcaires détritiques, le rocher d'une orientation Sud-est, est entouré de précipices que constitue le passage d'Oued "Rhumel".
- ✓ Les Plateaux : Partie de haute altitude et s'étalant jusqu'à "Djebel El -Ouahch", elle est très étendue et de consistance stable. le plateau de "Ain El -Bey" et celui du "Mansourah", ce dernier de grande altitude dominant le reste de la ville, abrite des casernes militaires.
- ✓ Les Collines : constitution argileuse, parties de la ville à pente moyenne ou douce. Les versants de ces collines sont instables et sujets à des risques de glissement, de terrains, elles sont d'orientations principales : Nord-Ouest et sud-est c'est pour

cela qu'elles ne sont pas destinées pour les implantations massives des constructions.

✓ Les Vallées: Se sont surtout des versants vers des points bas de la topographie de la ville. Elles délimitent les contours des plateaux ou les limites des collines. Le site des vallées se prêtant à l'habitat précaire et aux couches sociales défavorisées.

L'aspect hétérogène et accidenté de la topographie du site de la ville a donné lieu à un agencement urbain éclaté et à l'apparition d'ensembles urbains individualisés aux allures qui épousent plus la morphologie du site que le cachet urbain de la totalité de la ville.

Constantine est une ville aux formes urbaines vigoureusement modulées par un aspect de fragmentation, la forme et les courbures du site son très lisibles a traverse le paysage urbain qui les recouvre.

I.3. Historique.

Constantine est une ville imposante, vaste creuset de l'histoire de l'Algérie. Un vieux site d'implantation humaine. Elle est le véritable témoin de toutes les civilisations : antiques, arabo-musulmane, africaine et méditerranéenne depuis de 2500 ans, marquées par les différentes invasions, conquêtes et les occupations.

Ces richesses architecturales, archéologiques et socioculturelles font d'elle une œuvre humaine exceptionnelle d'une forte et longue solidité. Avec l'indépendance du pays, elle gardait son titre de capital de l'Est du pays, cette qualité est reconnue pour différents raisonnements :

- ✓ Histoire profonde riche en vestiges, permit à cette ville d'être c lassée patrimoine national en 1992.
- ✓ Site géostratégique, un site géographiquement nécessaire au Nord de l'Afrique et du Maghreb.
- ✓ Fortunes naturelles font d'elle une zone forte en industrie, en agriculture et en artisanat.

✓ Double vocation, culturelle et scientifique lui confèrent le titre de "la ville de la science et de la culture"

I.3.1. Période Antique.

En raison de son caractère privilégié pour sa défense, le site a connu une occupation permanente depuis les temps les plus reculés. Dès la préhistoire, l'homme, attiré par l'eau, a habité le site. Le plus ancien site a été trouvé sur le plateau de Mansoura. Les fouilles entreprises en 1955 montrent que cette région était occupée par l'homme depuis le début de l'ère quaternaire.

Les Berbères ont dû être constitués au moyen d'un fond absolument africain se rattachant, comme parenté, aux vieilles races de l'Égypte et de l'Abyssinie. Sur ce substratum se sont étendus, à différentes époques très reculées, des immigrations de peuples sémitiques venus de l'Égypte et des invasions de peuplades analogues aux Celte-Ibères, ayant pénétré sans doute par le détroit de "Gibraltar" (2).

Ces Berbères paraissent avoir vécu en confédérations de tribus, chaque tribu ayant son chef ou roi, et la confédération obéissant à une sorte de roi des rois. Les grecs les distinguaient sous les noms de libyques, numides et maures.

Fondée par des commerçants et explorateurs Phéniciens, vers 306 av JC, la ville portait le nom de "Sarim-batime" qui signifie la ville royale, mentionné sur certaines stèles phéniciennes. Les Phéniciens, ces navigateurs si remarquables, commencèrent, environ dix siècles avant l'ère chrétienne à établir des comptoirs en Afrique. Les Berbères les accueillirent avec une grande défiance.

A l'époque numide, la ville prendra le nom de "Cirta" (khirta) vers 206 à 104 av. JC, signifie la ville creusée à pic, nom venant de l'akkadien et du phénicien. Massinissa, roi numide, est une des belles figures de l'histoire de la Berbérie, régna de longues années à Cirta, occupé surtout à embellir cette ville. Il y appela des colons grecs qui initièrent les Numides à la pratique des arts, où ils excellaient. L'archite cture, la sculpture, la gravure furent surtout en honneur.

Vers 107 av JC, prospérité et splendeur de la ville romaine, beaucoup d'éléments ont été réalisés à cette époque. Les édictes publics, les statues, les arcs de triomphe décoraient ses rues et ses places, quatre ou cinq ponts avaient été établis sur le ravin, l'eau amenée de la source de l'Oued "Bou-Merzoug", coulait en abondance et remplissait les immenses citernes établies partout. Elle prit le nom de l'un de son reconstructeur après être complètement détruite, l'Empereur romain "Flavuis Constantin" (Empereur romain).

Selon certains auteurs, "Genséric" (v) avait débarqué en Afrique accompagné de 80.000 personnes, qui après la conquête, ils occupaient la partie "la Zeugitane". Cirta résistait et les vandales l'occupèrent dix ans plus tard en 455 de J.C.

Sous l'occupation byzantine, Cirta était la capitale de la Mauritanie. L'église byzantine fut édifiée sur l'ancien temple du Capitole avec les matériaux d'époque romaine.

I.3.2. Période Médiévale.

Le septième siècle voit arriver des conquérants islamiques, les premiers arrivés arabes dévastaient pratiquement la totalité de la ville et prennent son contrôle.

Puis arrivaient les Omeyyades et les Abbassides sans laisser des traces. La ville et la région passent ensuite sous le contrôle des Aghlabides puis des Fatimides. La période allant du X^e au XI^e siècle est pour Constantine une période de quasi autonomie.

Du XI^e au XII^e siècle, Constantine passe aux mains de la dynastie des Hammadides d'origine de "Bougie", la ville avait déjà deux portes, "Bab Mila" et "Bab El-Kantara", une enceinte en pierre, un château qui occupait la casbah actuelle. Le seul témoin de c'est la "Grande Mosquée" située en plein cœur de la médina, dans la rue "Larbi Ben M'hidi".

La période du XIII^e au XV^e siècle place Constantine sous les dynasties Hilaliens, Almohades vers 1160 et les Hafsides vers 1185.

v. Genséric est roi des Vandales, il est l'un des principaux personnages de la période qui voit la chute de l'empire romain d'Occident au ve siècle.

A partir du XVI^e siècle, Constantine passe sous domination turque. En 1568, Constantine est alors choisie pour être la capitale du Beylik de l'Est. Il y a eu démolition des constructions romaines et construction des palais et des grandes maisons pour les Turcs ainsi que les mosquées.

Les Français prenaient la ville le 13 octobre 1837. Elle était la dernière grande ville d'Algérie à résister à l'invasion Française. Le visage de la médina était transformé, percement et élargissement des voies, l'élimination de maison et d'ensemble bâtis qui étaient remplacés par des constructions nouvelles de style colonial.

I.3.3. Période Contemporaine.

Cette période se caractérise le plus souvent par les repères et les liens qui projettent l'homme profondément dans sa culture, son histoire et son identité à travers la production urbaine. Un repère peut devenir un élément d'orientation, d'identité et de références.

a- Université de "Mentouri"

Visible par son imposante ampleur et particulièrement la tour administrative, élément de repère situé sur un site dominant "colline boufrika", bâtie en 1969 selon les plans de l'architecte brésilien "Oscar Niemeyer".

Cet édifice qui symbolise le modernisme, matériaux et système constructif nouveaux, rassemble et recolle visuellement l'urbanisme, éclaté et fracturé de la ville de Constantine.



Photo 39 : La tour de l'Université de "Mentouri" de Constantine.

Source: Auteur

b- La Mosquée et l'Université des sciences islamiques "Emir Abd El-Kader".

C'est d'ne institution à vocation théorique scientifique a été inauguré e en 1984, son objectif est l'enseignement des sciences religieuses.

C'est un édifice qui se détache nettement de son environnement par le style architectural, les dimensions, et surtout par les de ux grands minarets de 108 mètres, un repère visuellement et architecturalement marquant.



Photo 40 : La Mosquée et l'Université "Emir Abd El-Kader" de Constantine.

Source: http://perlevip.skyrock.com

II. La Médina de Constantine.

II.1. Situation et Description.

La médina de Constantine, nid d'aigle, perché e sur des étroits plateaux rocheux, limité par les escarpements vertigineux, sur la cime du rocher, en haut des gorges du Rummel. Elle est entourée par de incontestables obstacles naturels.

Le site de la médina prend la forme d'un faux trapèze aux angles orientés vers les quatre coins cardinaux, en sens inverse de la pente des vallées qui l'enserrent, est assez sensible puisque le saillant Nord "Casbah", atteint 644 m, tandis que le saillant Sud "Sidi Rached", s'abaisse à 580 m la diagonale qui unit ces deux points n'a pas beaucoup plus de 1km.

La médina se structure en deux parties primordiales:

- La Brèche, qui assure le lien entre les deux quartiers (européen et traditionnel).
- Le Rocher, un espace qui a été largement transformé pendant la période coloniale française pour créer un centre européen.

La Brèche, noyau fort du centre-ville, espace de transition constitue une barrière spatiale entre les deux tissus traditionnel et colonial. Sa topographie permet à la fois la convergence des voies de circulation en un point central et la desserte vers d'autres quartiers du centre. Un nombre important d'équip ement structurant d'une grande valeur architecturale et historique (Le palais de justice, le théâtre, la grande poste, ...) se trouve dans cette place.

Le Rocher est le noyau central de la ville de Constantine. Il présente une organisation spatiale spécifique résultant d'une proximité de deux tissus, arabo-musulman "traditionnel" et colonial "européen" datant du XIXe siècle. Cette entité urbaine se différencie aussi, par rapport aux autres zones périphériques, par sa forme, sa géologie et sa topographie.

Le Rocher s'organise à partir de la place du 1er novembre, il se partage en trois secteurs :

- ✓ <u>La partie basse</u>: sous la rue "Ben M'hidi", traditionnelle et résidentielle traversée par une rue commerçante, la rue "Mellah Slimane".
- ✓ <u>La partie centrale</u>: entre les rues "Ben M'hidi" et 19 juin, à caractère résidentiel, hybridée par un tissu européen et un tissu traditionnel, avec une activité commerciale. Cette particularité en fait d'elle, une partie commerciale qui domi ne l'ensemble de la médina.
- ✓ <u>La partie haute</u>: au-dessus de la partie centrale, à caractère résidentiel et commercial mais reste moins développé que dans la partie centrale. Ce secteur est plutôt à vocation administrative, il enferme la plupart des équipements de service.

II.2. Que reste-t-il aujourd'hui de la ville historique?

La médina se limitait à l'occupation du "Rocher", Elle était entourée par des remparts qui se trouvaient sur l'actuel Boulevard "Zighoud Youcef", alors que les gorges du "Rhumel" faisaient protection naturelle pour le reste de la ville.

Quatre portes y donnaient accès et dont il ne reste pas beaucoup :

- ✓ Bab "El-Jedid" ou se trouve l'actuelle "Banque CNAN" sur la rue "Ahcene",
- ✓ Bab "El-Oued" ou se situe la "Grande Poste",
- ✓ Bab "El-Jabia" l'entrée de "Souika",
- ✓ Bab "El-Kantara" l'entrée du pont qui porte le même nom.

Le percement des grandes rues a été procédé dès le début de la colonisation dans le seul but de faire disparaître le cachet original et unique dans son genre de l'ancienne cité romaine et arabe. Ainsi, bon nombre de mosquées et de hammams ont disparu devant l'a nécessité d'extension des quartiers européens.

II.2.1. Vestiges Période Antique.

✓ les restes du Capitole qui était s'itué à l'intérieur de la Casbah, dont l'architecte "Ravoisier " avait vu le soubassement qui renfermait une statue de Jupiter vainqueur. Cet emplacement avait servi d'acropole et de citadelle aux rois numides, romains, byzantins, et aux musulmans puis de quartiers militaires aux français. Les

- pierres de taille du Capitole furent employées dans la construction de la caserne et de l'hôpital.
- ✓ l'arc de triomphe de la ville avec ses pilastres corinthiens, édifice quadrangulaire qui formaient la jonction de la rue "Kedid Salah" l'ex rue "Combes" et la rue "Lekhlifi", ex rue "Dix-septième Léger". Ces ruines ont été trouvées lors des travaux de fondation de la mosquée "Si-Hamouda" (3). D'autres parties de cet édifice ont été également découvert bien avant.
- ✓ Il y a aussi entre le pied du Mansoura et le bord du ravin, les restes du cirque, qui devait être placé dans l'actuelle gare.

II.2.2. Vestiges Période Médiéval.

1. Etablissement Religieux.

Les établissements religieux de Constantine étaient nombreux pour une population musulmane d'environ 30.000 habitants, il y en avait 75 en 1868 ⁽⁴⁾.

En dehors des quatre mosquées principales "Grande mosquée", "Sidi-Kettani", "El-Ketania", "Sidi-Lakhdar" et "Souk el-Ghezel" (transformée en église catholique pendant l'époque coloniale française), toutes les autres sont des œuvres architecturales modestes.

La Grande Mosquée :

Elle demeure le seul témoin de l'architecture Hammadide, située en plein cœur de la vieille-ville, dans la rue "Larbi Ben M'hidi" ex rue "Nationale". Elle avait subit opération importante lors du percement de rue sous la colonisation française, dont sa façade principale était rectifiée, alors que le reste gardait son aspect plus ou moins originel.

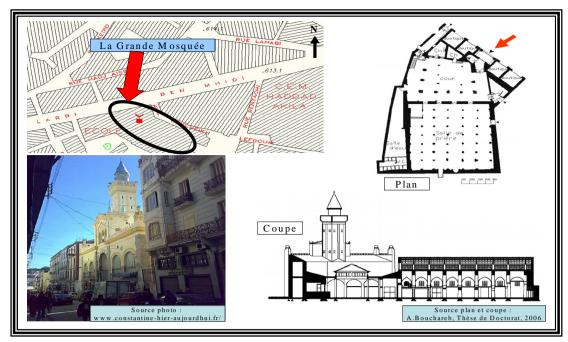


Planche 2 : Description de la "Grande Mosquée".

Source : Auteur.

2. Habitations de luxe:

Plusieurs habitations et constructions médiévales et surtout ottomanes étaient très considérables, vue l'architecture et le confort intérieur. Parmi les belles œuvres, le palais du bey, une imposante trace vivante des ottomans.

Palais du bey :

Le palais Ahmed Bey situé dans la place "Si-Haoues", ex rue "Foch", était construit sur l'ordre du dernier Bey à l'emplacement de vieilles maisons accolées les une aux autres. Il a été achevé peu de temps avant la prise de Constantine par les Français.

Le palais servi ensuite de résidence au général commandant la division de l'étatmajor et abrita les services de la direction du Génie, du bureau arabe divisionnaire, du conseil de guerre et du bureau arabe subdivisionnaire.

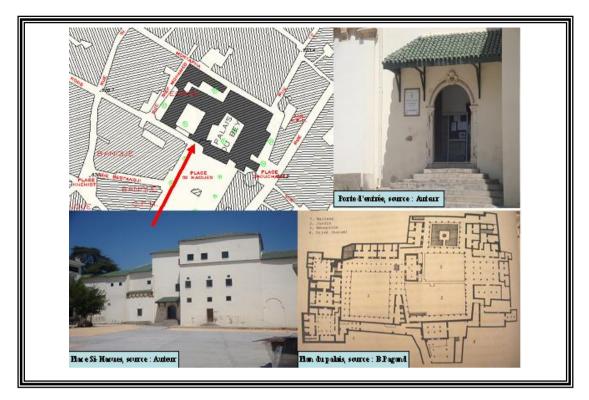


Planche 3: Description du Palais du Bey.

Source: Auteur.

II.2.3. Vestiges Période Coloniale Française

La période française était marquée beaucoup plus par le percement de ma Médina sur le vieux Rocher, de plus l'édification de plusieurs constructions qui subsiste aussi comme d'ailleurs le théâtre.

Parmi les plus belles traces qui épousent l'identité arabe dans un style mauresque c'est : la Medersa.

La Medersa:

Située au bord du ravin, la "Medersa" est un des monuments emblématique de Constantine. Elle se trouve à proximité de la passerelle "Mellah Slimane" ex passerelle "Perrégaux" ou le "pont de l'ascenseur".

La Medersa est un ancien établissement d'enseignement supérieur destiné à former les cadres de la justice et du culte musulman, construite à partir de 1906 et inaugurée le 25 avril 1909. Elle se situe dans la rue "Larbi Ben M'hidi" ex rue "Nationale", pas loin de la "Grande Mosquée".



Planche 4: La Medersa de Constantine.

Source: Auteur

III. Les Equipements bains dans la Médina.

III.1. Dans la ville Romaine.

Au vu des objets archéologiques mis au jour, la ville de Constantine ne se limitait pas au Rocher, ni aux alentours immédiats. Les inscriptions avaient révélé que la périphérie habitée de la ville s'étalait sur un rayon d'enviro n 10 km à partir du Rocher.

Les romains n'avaient pas hésité à recourir à des techniques performantes pour franchir le ravin soit jeter des ponts soit des aqueducs. Il apparaît nettement que la recherche du "confort" des habitants constituait un souci important.

Les romains construisaient les thermes, ils ramenaient de l'eau au moyen d'aqueducs et des ponts, puis ils la stockaient dans des citernes.

III.1.1. Les Thermes.

Les informations des vestiges des thermes romains sont regroupées dans l'Atlas Archéologique de l'Algérie ⁽⁵⁾. Toutes les découvertes archéologiques ont été mentionnées, durant les grands chantiers entrepris dans le "percement" du tissu du Rocher de Constantine.

- ➤ Restes d'un bassin et de mosaïques à figure dénotant la présence de thermes romains sur la rue "Sellahi Tahar", ex rue "Des Zouaves", appelée également "Sidi Bouanaba".
- ➤ Sur l'emplacement du CEM El Khaldounia, situé dans la rue du 12 Mai 1956, des restes d'architecture avec une inscription "thermas constantinianus".
- Au croisement la rue "de France" et la rue Staifi ex rue "Richepanse", un grand établissement appelé Thermes de' "C. Arrius Pacatus", s'élevait identifié grâce à une inscription mentionnant : "balineum pacatianum" ⁽⁶⁾.
- ➤ Sur la rue "Rouag Said" ex rue "Vieux", dans l'emplacement d'un dispensaire, les restes d'un grand bassin ont été découverts. Il y avait également une inscription mentionnant le passage d'une conduite.
- ➤ Célèbre bain "extra-muros", appelé les thermes de "César", Leurs vestiges se trouvent dans la profondeur de l'oued "Rhumel" situé à proximité de la gare ferroviaire. Pourtant, les inondations survenues, au cours de l'année 1957, les ont détruits. Ces thermes romains attiraient les familles qui se baignaient dans leurs eaux tièdes et profitaient de la beauté de son paysage unique.

III.1.2. Les aqueducs.

L'eau était ramenée à Cirta de "Djebel Ouahch", par un aqueduc dont il reste une pile entre le carrefour et le pont, il devait conduire ces eaux en ville, après avoir franchi le ravin en cet endroit.

L'aqueduc le plus important dont les cinq arceaux sont encore debouts témoignent sa grandeur, situés dans un champ appelé "El Aquas". Les Romains allèrent, à cinquante kilomètres au sud, capter les eaux de la source de l' "Amsaga" (Ras-Oued Bou-Merzoug) et les conduisirent par les mamelons de la rive gauche de la vallée jusqu'au -

dessous du "Bou-Merzoug" et du "Rhumel", en franchissant cette dernière rivière et la dépression où elle coule, sur un gigantesque aqueduc à trois étages, dont il ne reste que quelques piles, comme témoin de cette belle œuvre ⁽⁷⁾.

L'eau passait dans des citernes dans le Fort de Bellevue, actuelle caserne grâce à un siphon à moyenne pression, de là, partait un autre siphon suivant la pente nord du "Coudiat Aty", jusqu'au Capitole où de grands réservoirs permettant de distribuer l'eau partout.

Parmi les objets archéologiques trouvés au niveau de la Brèche, les tu yaux en terre cuite de différents diamètres, servaient à conduire l'eau des citernes de Bellevue pour alimenter la ville sur le Rocher.

Les ponts servaient également d'aqueduc, acheminant l'eau vers les citernes de la ville et provenant de "Djebel El-Ouhach" et "Sidi Mabrouk". Cependant, les archéologues croiraient que le ravin a été franchi par trois ponts.

Le premier achèverait à la pointe sud de "Sidi-Rached", le second, dont des amorces sont toujours visibles sur la rive droite du "Rhumel", rejoignait le Rocher à un point au-dessous de la "Medersa" actuelle, et enfin le troisième pont construit par "Antonin Le Pieux" (8) de 138 à 131 après J-C, ses vestiges reposent sous l'actuel pont de "El-Kantara". Les arcs de ce dernier avaient servi à sa restauration à l'époque de la régence turque, avant qu'il ne soit reconstruit deux fois durant la période coloniale.

Les vestiges d'un barrage à l'entrée des gorges du "Rhumel" indiquent que les Romains y ont arrêté les eaux de la rivière, soit pour former en a mont un lac servant de réservoir ou de naumachie, soit pour établir de puissantes chasses permettant de nettoyer le ravin ⁽⁹⁾.

III.1.3. Les Citernes.

Les plus importantes citernes pour emmagasiner l'eau sont :

- ✓ Citerne romaine à Bellevue, actuellement la Caserne.
- ✓ Citerne romaine à "Bab El-Djabia" le nom de la porte elle se trouve.
- ✓ Citerne romaine dans la casbah située au Nord-ouest du Rocher, à l'emplacement de la "Prison militaire", alimentée par des conduits acheminant l'eau des citernes du fort de Bellevue.
- ✓ Citerne romaine dans l'ex. rue "Vieux", actuellement la rue des "Frères Arafa", prolongement dans le même axe vers la "Zaouia rah mania", cette citerne stockait l'eau acheminée par l'aqueduc du pont d'El-Kantara.

Dans l'assiette de la Maison "Si-Hamouda", occupant l'îlot juste à coté de la "Grande Mosquée" sur la rue "Bencheikh", des vestiges de murs couverts de plaques de marbres de différentes couleurs et creusés de niches, une mosaïque, des citernes et une statue de Bacchus (aujourd'hui au misée Cirta) y ont été découverts lors du percement de la rue Nationale (10).

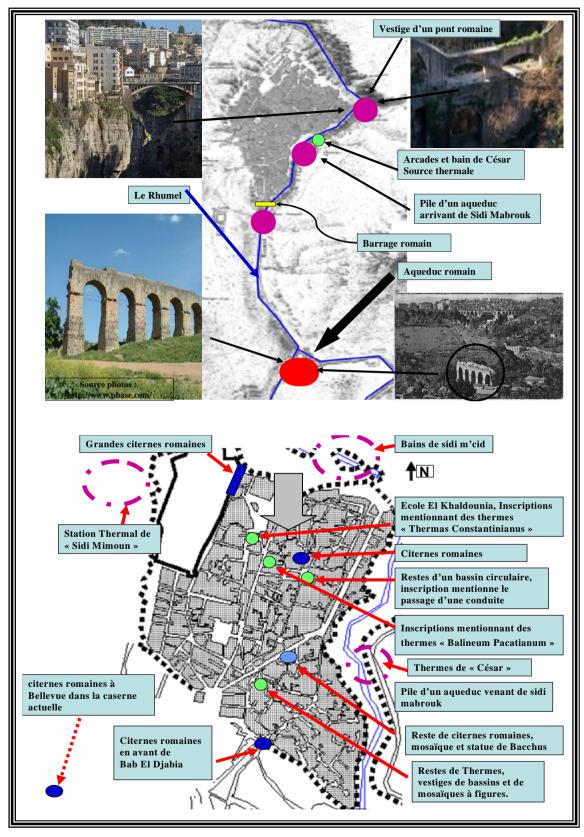


Planche 5 : Identification des vestiges balnéaires romain s.

Source: Auteur

III.2. Dans la Ville Ottomane.

Le Beylik de Constantine était la région la plus vaste, la plus peuplée, et surtout la plus riche de l'Algérie. Pour le gouvernement français, la colonisation en Algérie ne peut pas se faire sans le Constantinois.

III.2.1. Structure de la ville Ottomane.

La structure de la médina ottomane s'ordonnait en quatre grandes zones aux limites imprécises :

- ✓ la casbah au Nord-Ouest,
- ✓ El-Tabia au Sud-Ouest,
- ✓ El-kantra au Nord-Est,
- ✓ Bab El-Djabia au Sud-Est

Chacun d'elles se subdivisant en quartiers, entre ces quatre zon es s'étent un large espace ouvert réservé aux commerces, aux métiers et à l'administration.

Cinq grands quartiers où les hammams y sont éparpillés, la majorité d'entre eux se trouve dans les deux quartiers centraux, "Souk El-Toudjar" et "Bab-El- Djabia". Leurs noms sont inscrits sur les pignons de la façade d'entrée, les sous -quartiers comme "Souk el-Ghezel", "El Batha", "Sidi Rached" gardent encore leurs hammams, ultime trace de ces places jadis hautement citadines.

Tous les artisans, commerçants, ainsi que les cafés maures étaient concentrés dans le quartier "Souk El-Tedjar", qui partait de "Bab El Oued" pour achever à "Rahbat Es-Souf". Dans ce quartier, il n y a pas d'habitation. Les autres quartiers comme "Tabia", "Casbah", "Bab El Djabia", "Sidi Djelis", "Bab El Kantara", servaient notamment de zones de résidence, quelques mosquées et des hammams avaient le caractère de lieux publics. Cette organisation permettait aux habitants de séparer les lieux de travail des lieux de repos. Les étrangers de passage à Constantine, résident dans les Fondouk s (Hôtels) ou dans les hammams.

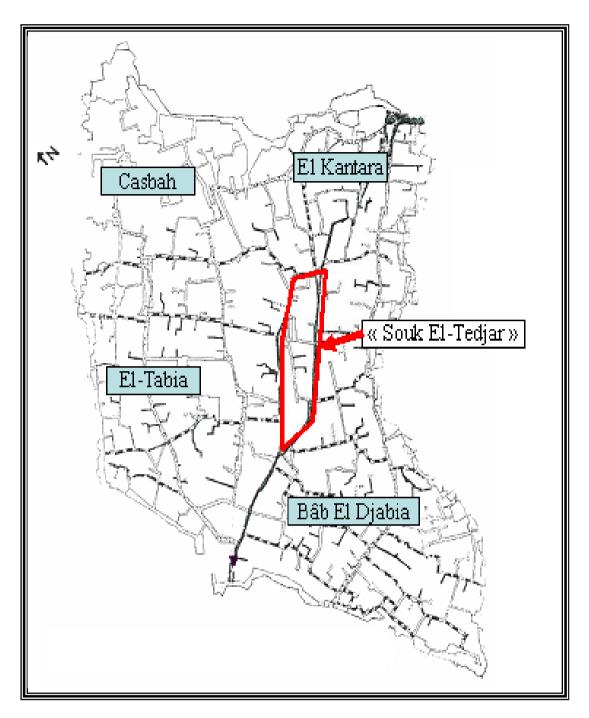


Planche 6 : Les grands quartiers de la médina en 1837. Source : Adaptation Auteur. Support carte d'origine "B.Pagand", la médina de Constantine, 1989.

III.2.2. Les équipements de la ville Ottomane.

a) Les équipements religieux.

La religion a une très grande importance dans l'organisation de la médina ottomane, un nombre important des mosquées et des zaouïas éparpillées dans chaque quartier, celles-ci sont des lieux de prière quotidienne, après les ablutions dans les hammams.

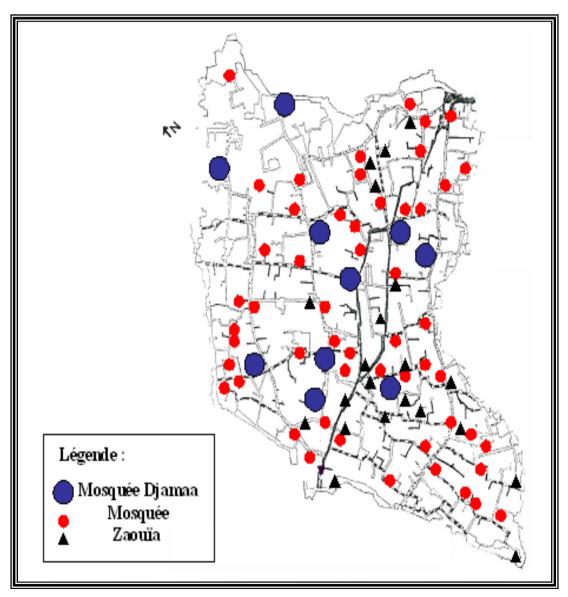


Planche 7 : Identification des équipements religieux en 1837. Source : Analyse Auteur. Support carte d'origine "B.Pagand", la médina de Constantine, 1989.

b) Les équipements de commerces.

Les souks sont des éléments fondamentaux de la ville, les fondou ks et un grand nombre de locaux longeant les voies, ou regroupés autour d'une place dont le nom du corps de métier désigne souvent le lieu, la rue et la place, comme d'ailleurs : "nahassine", "haddadin", "djezzarin", "rahbet-essouf".

La localisation des emplacements n'est pas due au hasard, elle obéit à certains impératifs propres à chaque activité, et elle est due à l'estime et à la considération dans lesquelles ces activités étaient tenues.

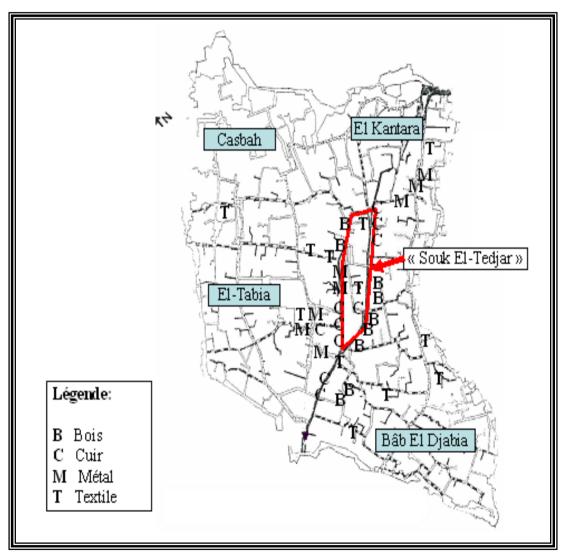


Planche 8 : Identification des principales activités de la médina en 1837.

Source : Analyse Auteur. Support d'origine "B.Pagand", la médina de Constantine, 1989

c) Les équipements Hammams.

La pluparts des hammams qui se trouve nt sur le Rocher sont Ottomans, construits entre 15ème et le début du 19ème siècle. Le hammam était un équipement de quartier pour la compensation du manque de salle de bain dans la majorité des maisons, sa fonction est non seulement hygiénique, mais auss i sociale.

La structure des services collectifs se complète nt par les hammams et les douches. Chaque catégorie est présentée par un nombre d'établissements approximativement équivalent, 16 hammams et 18 douches, qui se diffusent sur l'ensemble du tissu ur bain en se répartissant respectivement dans les quartiers traditionnels et les quartiers européens (11)

Actuellement ces hammams traditionnels sont menacés par la dégradation, la disparition d'un lieu de convivialité coutumier qui a vu se succéder des générations entières.

Les anciens de la ville se souviennent, en effet, de la place si importante du hammam dans la vie de la femme constantinoise, et "aller au hammam" était entouré d'un rituel digne des grandes circon stances, préparé parfois plusieurs jours à l'avance et autour duquel fleurissait toute une panoplie d'activités artisanales.

Il est donc bien normal que les férus du patrimoine demandent aujourd'hui que les hammams traditionnels soient classés vestiges historiques à restaurer, pour pouvoir ainsi, plus tard, "laver" les mémoires que l'oubli aura poissées.

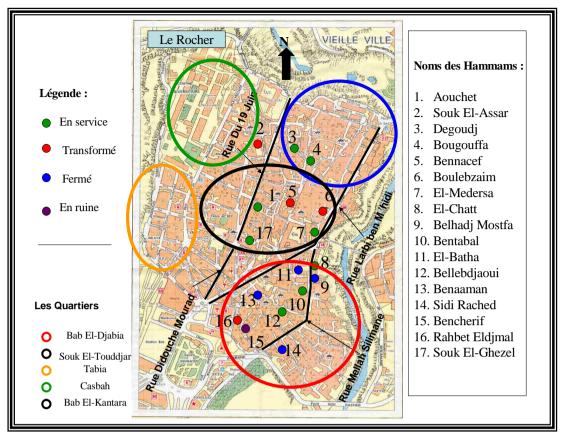


Planche 9 : Localisation des hammams dans la médina de Constantine.

Source: Auteur.

IV. Description et Organisation Spatiale des Hammams.

Un nombre considérable de hammams que compte la médina de Constantine. Un inventaire particulier était effectué (dans le cadre de cette recherche) pour la localisation de ces édifices, dont la liste est de dix sept bains, entre ceux qui sont en service, fermés, transformés et un seul équipement en état de ruines.

Outre leur intérêt architectural et social, les anciens hammams ont des nom s très instructifs qui sont autant d'indices de lecture de l'histoire de la ville. Ils portent, en effet, soit le nom du quartier où ils sont implantés, ce qui renseigne sur la fonction sociale très importante qu'ils y avaient, ou le nom de leurs propriétaires, gravant ainsi en "lettres de pierre" les noms des anciennes familles constantinoises dans les annales de cette ville.

Les critères de description et d'organisation spatiale pour chaque édifice sera traité d'une manière identique dans l'ordre de développent graduel de l'espace étudié et de la température de chaque pièce.

IV.1. Hammam "Aouchet".

Appelé aussi Hammam "El-M'zabi" en référence à son propriétaire d'origine Mozabite. Ce Hammam ce situe dans la Rue de "Kamel Beloucif", pas loin de la mosquée de "Sidi Lakhder" qui se situe dans la rue qui est perpendiculaire au hammam.

L'édifice n'est identifiable que par une indication écrite et une flèche dans le mur adjacent à l'entrée principale. L'année de son construction est inconnue, elle peut avoir la même période de construction de la mosquée de "Sidi Lakhder", comme il est implanté prés d'elle, cette dernière édifiée au milieu de XVIII eme siècle, c'est le bey "Bouhnak" qui a décidé de sa construction.

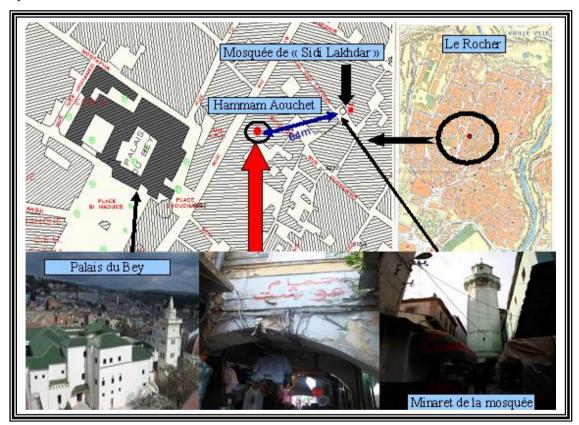


Planche 10: Situation et environnement du hammam "Aouchet" Source : Auteur

Le bain est mixte, il reçoit les femmes le matin jusqu'à 14 heures, tandis que la séance des hommes commence dés 15 heures. Il se divise en deux parties principales et distinctes.

a- Le Vestiaire- Repos : Espace où l'on se déshabille, il est précédé par une entrée principale qui donne sur un "SAS" avant d'y accéder. La porte métallique de l'entrée principale est rectangulaire, et celle de l'entrée du vestiaire est rectangulaire mais en bois avec vitrage, probablement récemment posée. Cette pièce comporte des estrades sur les cotés, qui s'élèvent de 20 cm du niveau du sol du vestiaire, cet espace couvert de tapis assure le repos après la prise du bain.

Il existe également des piliers en forme carrée, sans aucun ornement, quatre identiques de même dimension (20x20 cm) et deux autres carrés (40x 40 cm) qui supportent l'étage supérieur jou ant le rôle de mezzanine, alors qu'à l'état actuel cette mezzanine est devenue un simple dépôt où sont emmagasinés les anciens tapis de repos... Il existe aussi une chambre annexe où se trouvent des matelas.

La salle n'a pas d'ouvertures qui donnent sur l'extérieur, en conséquence le vestiaire manque d'éclairage et de ventilation naturelle. Le Vestiaire dispose également un coin prés de l'entrée, réservé pour la patronne "Moulât el-Fnif", pour recevoir la recette du bain.

b- Le bain proprement dit : Cet espace comprend deux pièces de température différentes et de dimensions distinctes :

✓ La salle intermédiaire

Elle joue une double fonction, entre une chambre tiède par sa température moyenne et une chambre froide car elle succède directement au Vestiaire.

Elle comporte une banquette dans un coin pour un lavage privé et l'épilation, tandis que dans l'autre coin en trouve le local toilette. Cette salle dispose d'un réservoir d'eau froide dont il alimente la salle chaude et le s toilettes. L'éclairage se fait par un puit de lumière latéral, et l'évacuation du cumul de la vapeur par une conduite qui commence de dalle supérieur jusqu'à l'extérieur.

Cette salle est liée avec le vestiaire par un couloir de 3m de long ueur, de forme rectangulaire, lequel possède un avaloir.

✓ La salle chaude

On accède à "Bit al-Skhouna" directement par la salle intermédiaire, par une porte métallique avec le système d'ouverture "va-et-vient", cette chambre est rectangulaire. Juste dans l'entrée, à gauche, deux petits locaux réservés pour le nettoyage privé et l'épilation. Elle possède au fond un bassin d'eau chaude couvert par la faïence, et un réservoir d'eau froide "El-Djabia", duquel on se sert d'eau par un sceau.

Elle contient deux niches latérales dans le sens de la longueur de la salle, elle est éclairée des deux murs opposés aux niches par des puits de lumières en briques de verre ("Nevadas"). La couverture de cette pièce est assurée par une voûte en berceau.

La partie de chaufferie se localise juste derrière la chambre chaude, au dessous du vestiaire, on la rejoint par un espace tampon humide, ce dernier possède des toilettes et robinets d'eau ainsi qu'un petit local (semble être une salle pour le massage).

L'accès au "El-Fernaq" par six marches, son état actuel relève une situation de dégradation très élevée dont nous n'avons pas pu prendre des photos claires sur les lieux et connaître ses origines, actuellement il fonctionne avec le gaz naturel.

Dans l'aspect général, ce hammam semble être modeste du point de vue architectural, par manque d'information et de textes le décrivant, il sera donc impossible de déterminer la date de sa fondation, selon le propriétaire, l'édifice existait bien avant la période de la colonisation Française, l'art Ottoman ne figure pas du moment ou beaucoup de transformations ont étaient faite pour l'entretien de ce bâtiment.



Planche 11: Organisation spatiale du hammam "Aouchet".

Source: Auteur.

IV.2. Hammam "Souk El-Assar ".

Ce hammam a été transformé en Bazar en 2010, après une longue période de fermeture à cause de son état de dégradation.

Son architecture d'extérieur ne donne aucune référence architecturale correspondant à un édifice thermal, il est situé au-dessous d'une habitation, dans la ru e "Frères Mentouri", vers le marché de "El-Assar", dont il porte évidement son nom, et aussi vers la mosquée "El-Ketania".

Peu d'information sur l'organisation spatial de cet édifice, du moment où le propriétaire a modifié complètement l'intérieur, ce qui a effacé la lecture de l'espace.



Planche 12 : Situation et environnement du hammam "Souk El -Assar".

Source: Auteur.

IV.3. Hammam "Degoudj".

Ce Hammam est situé dans un quartier juste en face de la station du téléphérique "Tatache Belkacem", prés du parking qui remplace le vieux "Charaa". Il est situé audessous d'une habitation, une partie d'elle ajoutée dans la période contemporaine, servait à un logement pour le gérant du hammam. L'identification de ce bain n'est assurée que par une écriture murale désignant le bain.

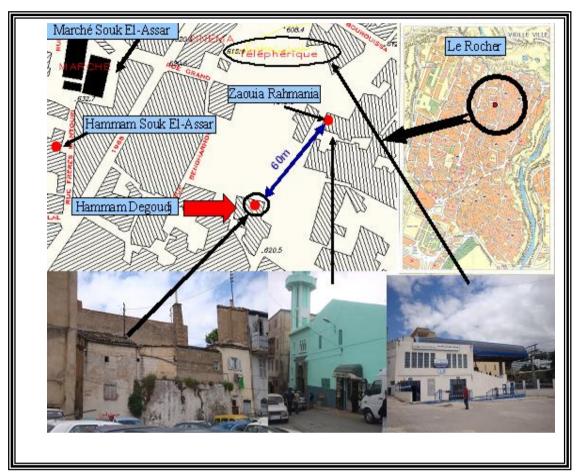


Planche 13: Situation et environnement du hammam "Degoudj"

Source : Auteur

Ce bâtiment est affecté uniquement aux séances masculines, ma lgré qu'il a déjà ouvert pour les femmes, mais semble s'être arrêté de le faire depuis plusieurs années.

L'analyse employée à partir d'une visite sur les lieux, démontre que le b ain se divise en deux parties principales : le bain et la chaufferie.

a- Le Bain:

✓ Le Vestiaire-Salle de Déshabillage :

Une modeste salle qui possède le comptoir du caissier juste à gauche de l'entrée, cette entrée est assuré par deux premiers locaux, un "SAS" et puis une "Sqifa".

La salle est de forme rectangulaire, qui possède des estrades de 20 cm tout autour, et sur lesquels on mettait des matelas de repos après le bain. Elle ne possède aucune

ouverture d'éclairage ni de ventilation, d'ailleurs on utilisait des néons pour la lumière durant toute la journée.

Elle possède deux escaliers, un en bois, se trouvant à droite de l'entrée qui donne au deuxième niveau, une "Mezzanine" destinée pour le repos pendant les périodes froides d'hiver vu la température qu'elle renferme, un deuxième escalier de trois marches en maçonnerie et le reste en bois, se trouve au fond dans la salle, il mène à la terrasse. Cette terrasse est accédée aussi par un autre escalier, qui vient du "El-Fernaq".

La mezzanine occupe maintenant le rôle d'un dépôt, elle n'est pas conçu comme les autres mezzanines supportée par des piliers, elle est au contraire bâtie tout autour sur les murs porteur de la salle des vestiaires. Elle est sombre car ses ouvertures qui donnent sur la terrasse ont été supprimées. Son état actuel est dévasté, elle est en dégradation continue, avec un degré d'humidité qui a détérioré toutes les parois.

Il existe une chambre annexe, de forme rectangulaire, sa fonction réelle n'est pas discernable, d'un coté elle possède deux bacs d'eau froide récemment rajoutés, et d'un autre coté, elle dispose une estrade, la supposition faite, c'est qu'elle était annexé e aux vestiaires comme chambre de repos, mais transformé e en salle froide, ou même, en salle de la collecte d'eau froide qui servira de réserves.

La salle de repos ne dispose d'aucune colonne, ornement, ou de marque architecturale qui renvoie une certaine attirance, à l'exception d'un "Iwan" qui se trouve dans le fond de la salle, déjà vu dans les bains arabe s.

✓ La Salle Froide :

"Bit Al-Barda" joue beaucoup plus le rôle d'un "SAS", entre la chambre tiède et le vestiaire. Elle a une forme rectangulaire, dépourvu de banquettes, dont on déduit qu'elle n'est pas destinée pour le lavage, elle joue plutôt le rôle de dégradeur de température, elle est éclairée par un puits de lumière qui se trouve dans sa toiture en voûte en berceau, et elle a deux tubes qui monte jusqu'à la terrasse qui servent comme des bouches d'aération. Elle comprend aussi un local de toilette.

Son sol est en pente, possédant un avaloir afin de recevoir les eaux supplémentaire s évacuées des deux salles qui succèdent.

✓ La Salle Tiède :

"Bit Al-Wastania" est d'une forme carrée, comporte une banquette dans le mu r de face, elle dispose d'un coin pour un lavage et l'épilation privés juste à la gauche de l'entrée. Cette salle est ouverte directement sur la salle chaude dont elle reçoit la chaleur, détient une toiture en voûte en berceau.



Planche 14: Organisation spatiale du hammam "Dagoudj"

Source: Auteur

✓ La Salle Chaude :

"Bit Al-Skhouna", est ouverte sur la salle tiède ce qui laisse penser que c'est la même chambre chaude qui se divise en deux parties adjacentes en formant la configuration "L".

La salle est rectangulaire, possède au milieu du mur gauche un bassin d'eau chaude, cette disposition est différente des autres bains qui ont d'hab itude le bassin d'eau qui occupe le fond de la salle, tout simplement la zone du chauffe se trouve derrière ce bac. Un autre réservoir de l'eau froide " El-Djabia", se trouve juste collé au récipient d'eau chaude. La pièce comporte deux niches latérales, elle est éclairée par des puits de lumières qui se trouvent dans sa toiture en forme de voûte en berceau. C'est puits de lumières carrés

et grands, sont contemporains qui remplaçaient les vieux médiévaux, semble petits et étroits.

b- La Chaufferie "El-Fernaq" :

Se localise juste derrière la chambre chaude, joigna ble de l'extérieur du bâtiment. Une entrée très étroite avec des petites marches, son état actuel relève une situation de dégradation très poussée et dont nous n'avons pas pu prendre des photos claires sur les lieux et connaître ses origines, actuellement le système fonctionne avec le gaz naturel.

Globalement le hammam est un édifice modeste, la configuration ne respecte pas la succession graduelle sur un axe rectiligne, on constate que le point central (salle intermédiaire) est le plus important, autour de lui gravitent les autres pièces.

La conception de ce bain est loin d'être un model turc, comme déjà analys é dans la première partie, la date de sa construction d'ate du 12eme siècle de notre ère, cependant, ce plan semble beaucoup plus adapté beaucoup plus aux plans andalous que d'autres. Les voutes en berceau des salles sont couvertes au niveau de la terrasse, par un plancher plat vêtu de carrelage. La terrasse a supporté des transformations, une portion était construite au-dessus de la chambre annexe et une partie du vestiaire pour un logement.



Planche 15: Transformation dans la terrasse du hammam "Dagoudj"

Source: Auteur

IV.4. Hammam "Bougouffa".

Situé prés du Hammam "Degoudj", mais construit bien après lui, au 19eme siècle. Portant le nom de son propriétaire, son accès est fixé sur une ruelle du quartier qui prolonge à "Rahbat Al-Souf". Il est un édifice de taille modeste, au-dessous d'une construction, il se compose de deux parties importantes : le bain et la zone de chauffe.

a- Le Bain:

✓ Salle de Vestiaire - Repos :

Elle est de forme rectangulaire, petite pour recevoir un nombre important de baigneurs, quatre colonnes supportent la mezzanine comme deuxième niveau, la fonction de la mezzanine est supprimée, cet espace est transformé en logement pour la famille qui gère le hammam.

Il se compose de deux estrades surélèv és de 30 cm du sol, elles sont couvertes par des tapis. L'entrée à la salle est assurée par une "sqifa" de forme carrée, joue le rôle d'un espace tampon entre l'intérieur et l'extérieur. Un petit comptoir de se trouve juste audessous de l'escalier qui mène vers la mezzanine.

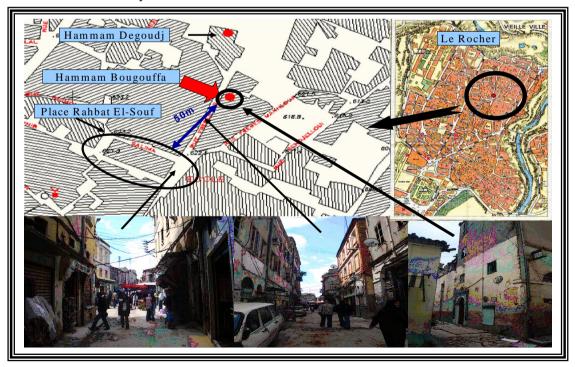


Planche 16: Situation et environnement du hammam "Bougouffa".

Source: Auteur.

✓ Salle intermédiaire / Salle froide :

Cette pièce de forme rectangulaire, trop longue et petite en largeur, genre un couloir, elle n'a pas une fonction bien déterminée, elle joue le rôle de la salle froide par sa température, par l'existence d'un réservoir d'eau froide, qui alimente le récipient dans la salle chaude, aussi cet espace ne permettra pas la dispersion de la chaleur vers la salle de repos. Un petit local au fond de la salle sert com me des toilettes.

✓ La Salle Chaude :

C'est l'espace le plus important du bain, où se déroule l'activité principale, but de chaque baigneur. Elle a une forme presque carrée, dispose de deux colonnes supportant les deux voûtes en berceau. L'écla irage de cette salle est assuré naturellement par des puits de lumière qui donnent directement sur la terrasse. Ces puits sont contemporains, les anciens sont actuellement obstrués.

Le bassin d'eau chaude de forme carrée est placé prés des deux autres bassins d'eau froide, initialement le premier bassin juste à l'entrée de la salle n'existait pas, il a était construit pour aider le second bassin "El-Djeb" pour l'approvisionnement en l'eau, il semble même que la cabine pour le lavage privé a été ajoutée, ce qui résume la forme initiale du bain avec des banquettes basses tout autour et un bassin au milieu (même disposition du hammam "Degouj").

✓ La Chaufferie "El-Fernaq" :

L'accès au local se fait par une entrée secondaire, celle qui mène à la t errasse, il est placé au sous-sol, accessible par une trappe au niveau sol du bâtiment. Deux cheminées d'évacuation des fumées qui partent de la salle chaude jusqu'à la terrasse.

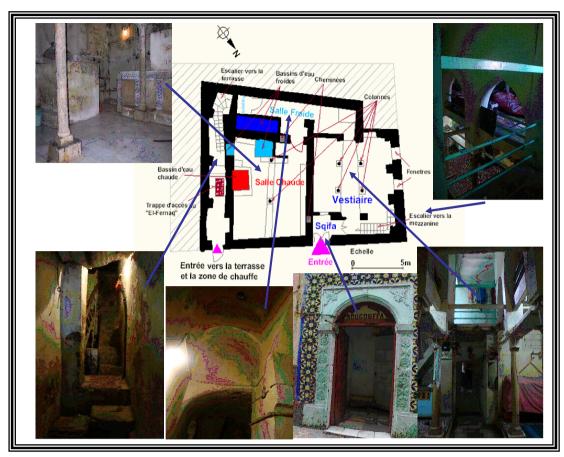


Planche 17: Organisation spatiale du hammam "Bougouffa".

Source: Auteur.

IV.5. Hammam "Bennacef".

C'est le Hammam de la médina qui a disparu pas très longtemps, est actuellement converti à un "Bazar", un choix de ses propriétaires. Les habitués de ce hammam vont certainement passer par ce bazar, mais il sera désormais visité pour revivre la mémoire du lieu, en disant jadis.

Il se situe dans la rue de "Rouag Said" au dessous de "Rahbat el-Souf" pas loin de la Mosquée de "Sidi Mimoun" et de la mosquée de "Sidi Lakhdar".

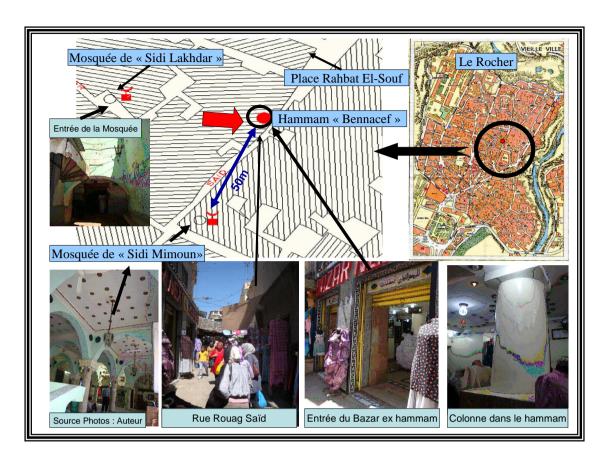


Planche 18: Situation et environnement du hamm am "Bennacef"

Source : Auteur

IV.6. Hammam "Boulebzaim".

Situé dans la rue de "Cheikh Abdelhamid Benbadis", ex rue "Alexis Lambert", il se localise pas loin de la "Medersa" et prés de la mosquée "Arbaïn Cherif".

Le propriétaire du bain a loué le hammam pour des usages commerciaux, ce dernier transformé par le nouveau locataire en un dépôt.

Au premier temps, les prises de photos étaient totalement interdi tes, nous avons réussit après plusieurs tentatives à en prendre quelques unes, et de faire une esquisse se rapprochant le plus du hammam.

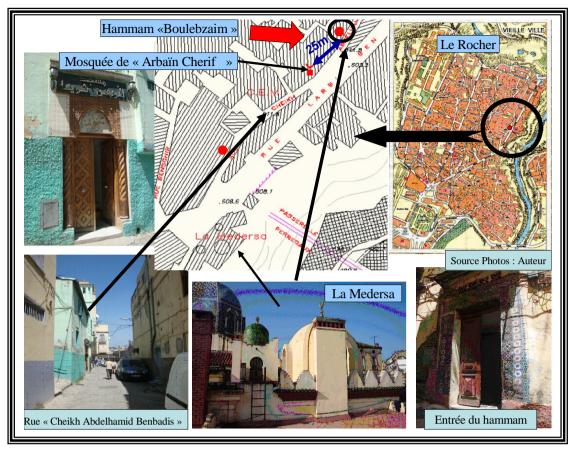


Planche 19: Situation et environnement du hammam "Boulbezaim" Source : Auteur

Ce bain se divise en deux parties, le vestiaire et la salle chaude, avec les deux espaces d'introduction : la "Sqifa" et le "SAS".

a- La "Sqifa": C'est l'entrée du hammam, avec une forme carrée, couverte par la céramique murale.

b- La Salle de vestiaire- repos : C'est une salle de forme rectangulaire, avec une estrade et trois petits piliers. A l'entrée à droite se trouve un comptoir et un petit espace réservé à la patronne du hammam.

La salle comprend un petit plancher en bois accessible par un escabeau, cet espace est un genre de "Mezzanine". La pièce dispose aussi d'une chambre annexe qui à une deuxième porte qui s'ouvre à partir de la "Sqifa".

c- Un "SAS" : Un petit vestibule qui introduit la salle chaude, dépourvu de tout caractère qui peut lui attribuer la fonction d'une salle froide, sauf qu'il a une armoire qui se trouve à une certaine hauteur su sol.

d- La Salle Chaude : C'est l'espace le plus décoré avec des colonnes en marbres en bon état, des beaux chapiteaux à volutes ; ces piliers entourent la table de massage "Sorra". La salle est de forme rectangulaire, possède un bassin d'eau chaude en forme de demicercle, et juste à coté le réservoir d'eau froide "El-Djeb".

Contrairement aux autres hammams de la médina, c'est le seul d'avoir une salle chaude avec une couverture en voute d'arêtes en plein cintre.



Planche 20: Organisation spatiale du hammam "Boulbezaim".

Source: Auteur.

IV.7. Hammam "El-Medersa".

Le hammam est situé prés de la "Medersa", du pont de l'ascendeur, dans le même rue que hammam "Boulbezaim", rue "Cheikh Abdelhamid Benbadis".

Le nom de la "Medersa" veut dire une école en la langue arabe, nous supposons sans avoir de documentation fiable, que ce hammam à pris ce nom par apport à son rapprochement de l'école musulmane dans le temps de la "Medersa". Il y a évidement une deuxième supposition, le nom était pris de l'école fondamentale juste derrière le hammam.

Le terrain est en pente, dont l'accès de l'extérieur vers l'intérieur est assuré par un escalier du "SAS" montant jusqu'à la "Sqifa". De là notre mission a été terminée car la gérante ne nous a pas autorisé à prendre des photos même après les séances de bain et cela malgré plusieurs tentatives.

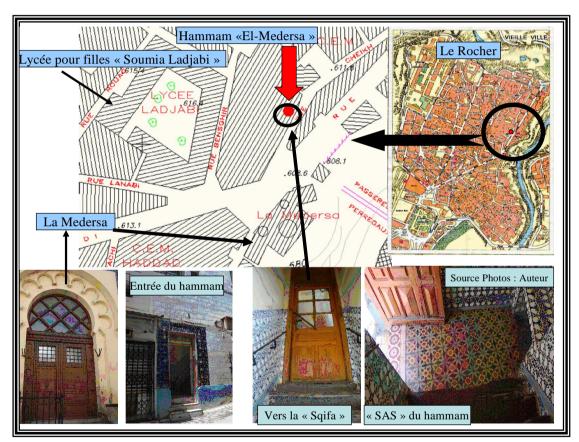


Planche 21 : Situation et environnement du hammam "El-Medersa".

Source: Auteur.

IV.8. Hammam "El-Talat" ou "El-Chatt".

C'est le plus petit et le plus vieux des hammams de la médina de Constantine, il prend d'ailleurs le nom de son quartier "El-Chatt" qui signifie la limite du ravin, dont il se trouve, nommé aussi hammam "El-Talat" qui signifie le nombre "trois", cette notoriété est liée aux droits d'entrée fixés à trois sous "sordis", au lieu des cinq sous exigés dans

le reste des hammams. Appelé aussi hammam "Cheikh Kadrei Zouaoui" par rapport à son propriétaire de l'époque.

Contrairement aux autres bains ce hammam est bâti sur le rocher de grande hauteur au dessus du ravin, dont il avait le droit à un quatrième nom, celui de hammam "Lahoua" qui signifie le "bain du précipice".

Il se situe dans la rue "Mellah Slimane" pas loin de la "Medersa" et la "Grande mosquée", ainsi le pont de l'ascenseur.

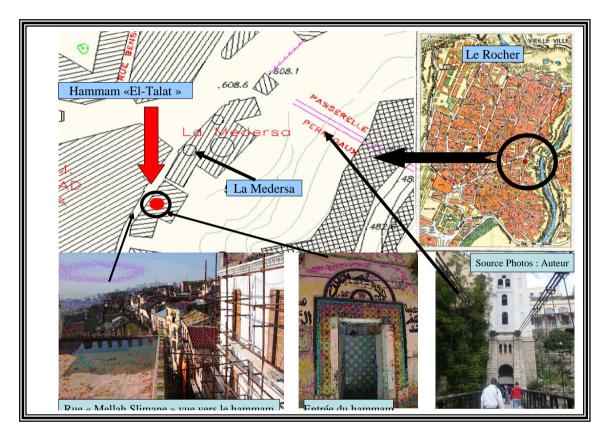


Planche 22: Situation et environnement du hammam "El-Talat". Source : Auteur.

L'accès au hammam se fait par un es calier, descendant au niveau " - 3.50m ", où se trouve la salle de vestiaire-repos à droite, tandis qu'un bassin d'eau froide se trouve à gauche de l'entrée. L'existence de ce bassin à l'extérieur de l'axe de la graduation des espaces du bain, fait penser que ce hammam a subi des modifications à l'intérieur, autre chose qui confirme cette supposition, c'est l'existence d'une porte en bois à deux vantaux située à mi-distance entre l'escalier et la partie basse avant l'arrivé au vestiaire.

Sans rentrer au vestiaire, il y un petit couloir qui distribue le local toilettes et la zone de chauffe, cette dernière est fermée par une porte métal lique sur laquelle est écrit "El-Fernaq".

Ce modeste bain se divise en deux parties importantes : le vestiaire et la salle chaude, joints par un "SAS".

a- La Salle du repos -Vestiaire : Elle est une petite salle en forme de carrée, qui possède une estrade élevée approximativement de 20 cm du sol, elle est artificiellement éclairée par manque de lumière naturelle, ce qui lui donne un aspect sombre dans l'ensemble du bâtiment, elle manque d'ornementation et de décors, au milieu de la salle un pilier qui supporte la dalle supérieure de la construction.

Un local fermé qui est situé derrière le vestiaire, possédant deux accès, un par le vestiaire et le deuxième par une porte métallique du coté d'entrée principale, cela laisse supposer qu'il était une chambre annexe pour le repos.

Un deuxième local fermé, dont l'accès se fait par une porte en bois après l'entrée principale, il se pourrait qu'il fût un logement annexe pour le masseur et les autres employés du hammam. Trois petites ouvertures de 20x20 cm sont placées dans le mur qui donne sur le ravin.

- **b-** Le "SAS": Il se trouve juste après le vestiaire. L'analyse spatiale de ce lieu n'attribue aucune fonction pour ce "SAS" sauf qu'il assure la dégradation de la chaleur et permet de garder la chaleur de l'intérieur.
- **c- la Salle Chaude :** Elle est de forme carrée divisée en deux partie, une première qui garde l'aspect de bain, et une deuxième un peu étroite qui comprend deux bassins juxtaposés, un pour l'eau chau de et l'autre de l'eau froide "El-Djabia", la pièce est éclairée seulement par deux puits de lumières fixés au mur qui donne sur le coté du ravin.

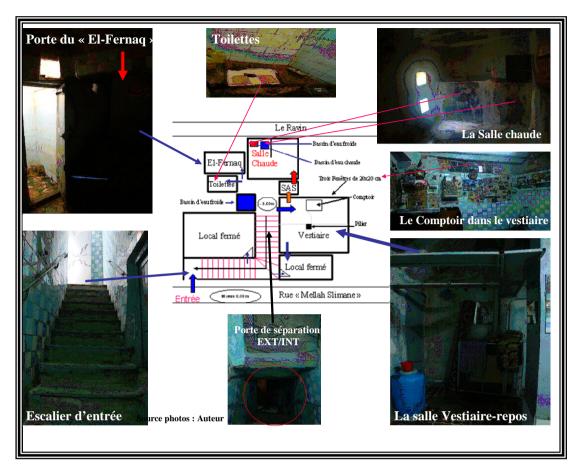


Planche 23: Organisation spatiale du hammam "El-Talat"

Source: Auteur

IV.9. Hammam "Belhadj Mostafa".

Ce Hammam est situé dans la rue de "Mellah Slimane" bâti au-dessous d'une habitation, dans le même axe que hammam "El-Talat", prés de la zaouïa "El-Tidjania El-Soufela" appelée par la suite une mosquée. Le bain est fermé depuis plusieurs années, ett les causes sont inconnues.

Nous n'avons aucune information sur ce bain, sauf quelques photos prises de l'extérieur. Le même nom du bain "Belhadj Mostafa" indique un hammam contemporain situé dans un quartier européen à Bellevue hors la médina, il est possible qu'il ait une éventuelle relation entre les deux.

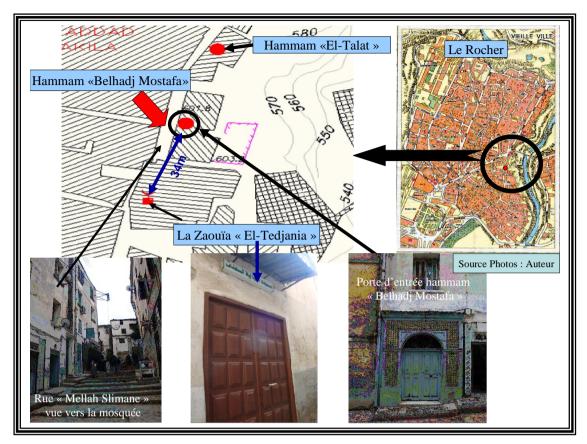


Planche 24: Situation et environnement du hammam "Belhadj Mostaf" Source : Auteur

IV.10. Hammam "Bentabal".

Appelé aussi hammam "Bencherif", est le plus spacieux et distingué des hammams de la médina, situé dans la basse "Souika", dans la rue perpendiculaire à la rue de "Mellah Slimane" et à deux pats de la zaouïa "El-Tidjania El-Soufela".

Ce dernier, se compose de plusieurs espaces, dont ils sont répartis comme suivant :

a- La Salle Vestiaire – repos : Elle est étendue et monumentale par rapport aux autres hammams déjà vus. De forme rectangulaire, elle possède des estrades de 60 cm en deux niveaux, par les deux cotés de la pièce afin de recevoir les matelas.

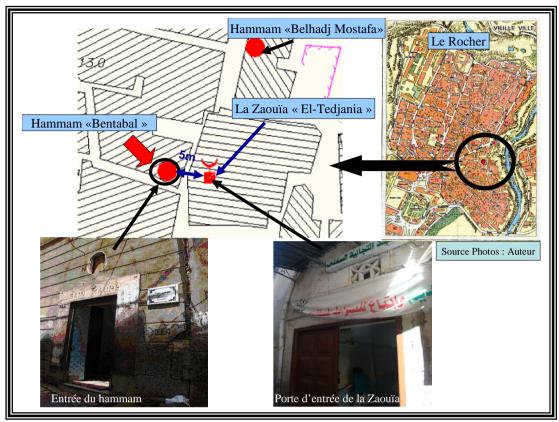


Planche 25: Situation et environnement du hammam "Bentabal"

Source: Auteur

Il y a aussi un local où sont stockés les matelas, et une chambre annexe au vestiaire, destinée aussi au repos, mais elle reste un peu particulière, car elle est utilisée dans les moments de fêtes, et les circonstances heureuses, comme d'ailleurs la fête du mariage, cet espace reçoit la mariée et tout le groupe.

La "Mezzanine" de ce hammam est différente dans sa composition, elle est divisée en deux partie, de sorte qu'elle ne fait pas le tour de la salle, accessible des deux cotés par des escaliers en maçonneries et de la même forme. Supportée par quatre colonnes avec chapiteaux

La salle est naturellement bien éclairée, soit par des fenêtres dans les parois latérales, soir par des puits de lumières qui se trouve dans sa couverture voûte en berceau.

b- La Salle Froide : Est un espace tampon, cette salle est de température froide mais elle ne joue plus le rôle de la salle froide, elle est plutôt un "SAS", où se trouve les toilettes, et un bassin de lavage des tissus.

c- La Salle Chaude : Elle est grande et spacieuse, possède une pièce annexe genre le "Khilous", cet espace possède des banquettes tout autour, et un bassin rond plein d'eau chaude, tandis que l'eau froide est localisé dans un autre bassin alim enté du "El-Djeb".

Au milieu de cette pièce on trouve une banquette rectangulaire "Soura", faite en marbre pour les massages, la salle possède aussi des colonnes en chapiteaux qui divisent la pièce en deux couloirs ou arcades, sa toiture est en voûte en berceau.

Les deux salles froide et chaude, ont sur toutes les parois à mi-hauteur du sol un revêtement mural contemporain, pour le préserver sans doute conte l'humidité.



Planche 26 : Organisation spatiale du hammam "Bentabal"

Source: Auteur

IV.11. Hammam "Al-Batha".

Le hammam prend le nom du quartier ou il se trouve, situé dans la rue "Naamoun" juste en face de l'institut de "Abdelhamid Benbadis". Il est fermé comme d'autres d'ailleurs d'où les causes sont inconnues, la chose la plus fréquente parmi d'autre c'est le dés accord entre les propriétaires du bien (parfois il y plusieurs héritiers

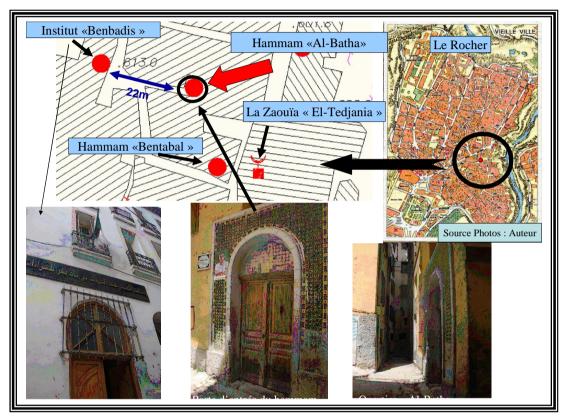


Planche 27: Situation et environnement du hammam "Al-Batha".

Source : Auteur.

IV.12. Hammam "Belbdjaoui".

Il se situe dans la rue "Sellahi Tahar" ex rue du "Troisième Zouaves", prés de la mosquée "El-Aissaouia". Ce bain est affecté uniquement aux séances masculines, après avoir était mixte dans le temps. Construit au début du 19eme siècle, il se compose de deux parties distinctes : la salle du vestiaire-repos et le bain proprement dit, de plus la zone de chauffe.

L'entrée du bain se fait par une "Sqifa" qui possède un local, dont la fonction n'est pas indentifiable

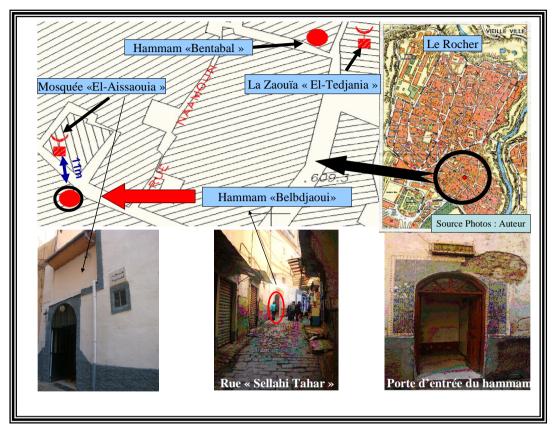


Planche 28 : Situation et environnement du hammam "Belbdjaoui"

Source : Auteur

a- La salle du Vestiaire - Repos : Cette salle est de forme rectangulaire, acc essible de l'extérieur par une "Sqifa", elle dispose de huit colonnes qui supportent la "Mezzanine", de cette dernière l'accès à la terrasse est assuré. Cette salle a des estrades qui désignent toujours l'aspect de l'espace repos et vestiaire. Elle a aussi une salle annexe mais celle-ci possède un petit récipient d'eau froide, semble d'être récemment ajouté.

b - Le bain proprement dit : Il se divise en trois parties

- ✓ Le "SAS": Il est en chicane qui fait pense un une "Sqifa", c'est le pont entre le vestiaire et la salle tiède. Cet espace possède des toilettes ainsi une niche, il peut être considéré comme une salle froide.
- ✓ La Salle Tiède : Elle est d'une forme carrée, avec un bassin d'eau froide et une banquette, elle sert comme régulateur de températur e.

✓ La Salle Chaude: Cette pièce est de forme carrée, elle dispose de plusieurs grandes niches et de quatre "Khilouas", faisant penser au bain typiquement turc. Elle dispose d'un bassin d'eau chaude semi rond et d'un autre bassin rectangulaire d'eau froide "El-Djeb". Son éclairage se fait par des puits de lumière "Lamdaoui" dans sa coupole, ils sont agencés d'une manière d'avoir une ambiance lumineuse agréable.

c- La zone du chauffe "**El-Fernaq**": Il se localise derrière la salle chaude, dont il un accès opposé de l'entrée principale du bain, dans la rue du "Abdellah bey", il possède des escaliers qui mènent à la terrasse.

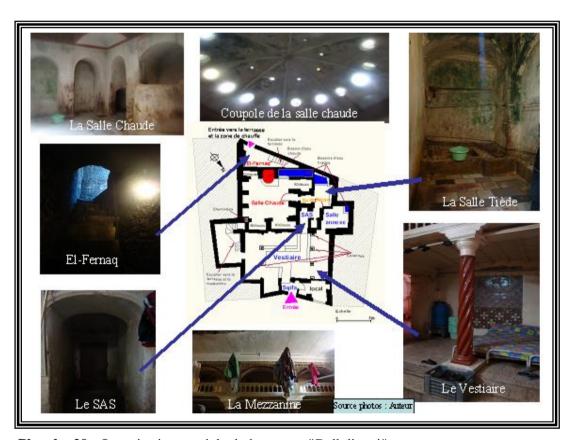


Planche 29 : Organisation spatiale du hammam "Belbdjaoui"

Source: Auteur

IV.13. Hammam "Bennaman".

C'est un autre hammam qui s'ajoute à la liste des bains fermés. Nous ne sav ions rien sur ce hammam, ni sur les raisons de sa fermeture. Plusieurs recherches ont été faites pour connaître les propriétaires du bien.

Situé dans la rue "Sellahi Tahar" pas loin du hammam "Bellebdjaoui" et de la "Grande mosquée". Il se compose de deux parties importantes : le vestiaire et le bain proprement dit.

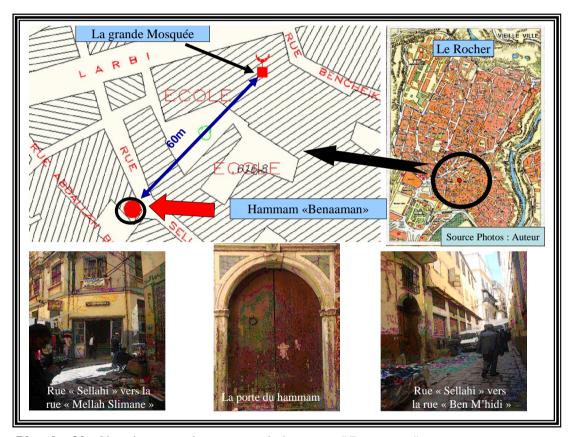


Planche 30 : Situation et environnement du hammam "Bennaman".

Source: Auteur.

L'accès au hammam se fait par une "Sqifa" de forme rectangulaire, qui possède des banquettes pour l'attente, ses murs sont couverts de céramique, elle possède une petite fenêtre qui donne sur une autre ruelle pour l'aération et éclairage, et une deuxième ouverture sur la salle vestiaire du coté de l'entrée, ou la responsable puisse jeter un coup d'œil sur le qui se passe dans ce vestibule et surveiller le passage.

a- La salle Vestiaire-repos : Elle sert pour le déshabillement et le repos, elle épouse la forme d'un rectangle. Elle dispose de deux parties d'estrades, surélevées par deux marches

A à droite de l'entrée se trouve le comptoir, partie construite en bois, la salle est éclairée naturellement grâce à l'existante de deux fenêtres qui donnent sur la rue principale. Cette pièce dispose d'une chambre annexe de repos, sa porte est située juste à coté de l'escalier qui mènete vers la "Mezzanine", ce dernier avec six premières marches en maçonnerie tandis que le reste est en bois.

Le plancher de la "Mezzanine" est élevé par cinq colonnes avec base, fût et chapiteau. A partir de cet espace il y a la possibilité de rejoindre la terrasse ainsi qu'à cinq chambres séparées utilisées probablement comme logement du gardien et du masseur. La cinquième chambre a été supprimé mais les traces de son ancienne porte sont clairement visibles. Cette partie supérieure est éclairée par deux fenêtres de la façade principale, et trois puits de lumières latéraux dans le mur qui donne sur la terrasse.

b- Le bain proprement dit : comprend deux zones importantes, la salle froide et la salle chaude.

- ✓ La Salle Froide : est considérée comme une salle intermédiaire, elle possède deux toilettes, un bac d'eau froide, une fenêtre qui la sépare de la "Sqifa".
- ✓ La salle Chaude : fermée et transformée en un dépôt, nous n'avons pas pu la voir ni avoir une idée claire sur son intérieur.

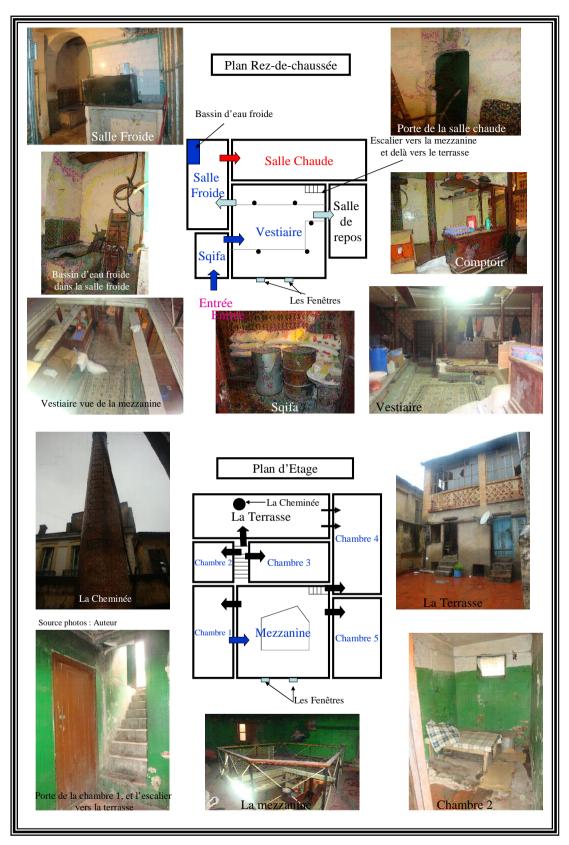


Planche 31 : Organisation spatiale du hammam "Bennaman"

IV.14. Hammam "Sidi Rached".

Vieux bain de la basse "Souika" désigné par son nom, le pont de "Sidi Rached" qui passe au-dessus, appelé aussi hammam "Ras el-Kantara" toujours dans le même contexte du pont, celui la signifie "hammam du bout du pont" par sa localisation dans la rue "Mellah Slimane". Il se situe aussi prés du cinéma de Constantine "Le Rhumel", qui au départ se nommait le "Nunez", puis le "Royal" en 1958.

Une visite fut effectuée sur le lieu, mais le bain était fermé. La possibilité de voir le gérant et de photographier l'intérieur du hammam étai ent comme une mission quasi-impossible et aventureuse pour ne pas dire dangereuse vu la situation des lieux, une dégradation complète du site, sans citer bien sur l'insécurité de l'endroit.

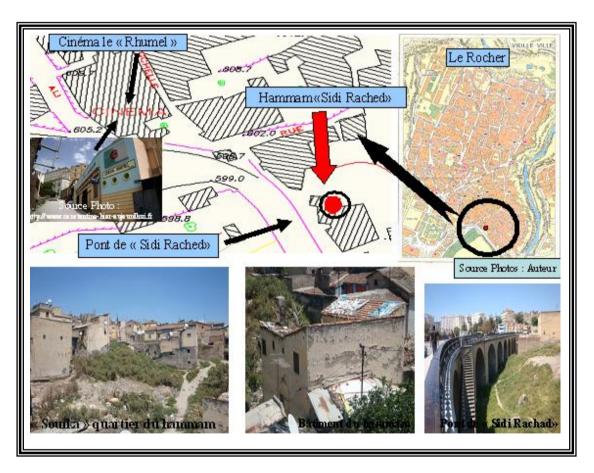


Planche 32: Situation et environnement du hammam "Sidi Rached".

Source: Auteur.

L'accès au hammam se fait par une petit "SAS" de forme carrée, donnant directement sur le vestiaire.

Le hammam se compose de deux parties, le vestiaire et la partie destinée au bain avec ses distinctes salles de différentes tempé ratures. Cette partie était récemment séparée du vestiaire par un mur en béton pour ne pas l'atteindre, vu le degré de dégradation obtenu. Pour cela nous n'avons pas pu faire une analyse spatiale sur cette zone, l'esquisse du hammam reste éventuellement incomplète.

- **a- La Salle Vestiaire-repos :** de forme rectangulaire, avec une partie enfoncée, de genre "Khilouas", elle dispose d'estrades basses. Elle dispose aussi d'un pilier au milieu de la pièce qui, supporte la mezzanine, cette dernière m odeste, mais prend cependant toute la surface du vestiaire. Cette salle ne possède ni coupole ni voute.
- **b- Le Bain proprement dit :** juste à l'entrée prés du mur en béton avec une petite ouverture, un bassin d'eau froide et un local pour les toilettes. Con trairement au bain déjà vu, ce hammam possède un re sevoir d'eau dans la terrasse.
- **c- La Terrasse :** elle est simple et comprend plusieurs chambres (probablement pour les gens qui travaillent dans le hammam). Son accès se fait par le hammam ou par une deuxième porte de l'extérieur, avant d'arriver il existe aussi un logement de deux chambres au mi-niveau de la terrasse. Une de ces chambres possède une trappe d'accès d'u n réservoir d'eau froide "El-Djabia".

La zone chauffée du hammam "El-Fernaq" se situe au sous sol, elle a un accès par la rue perpendiculaire à l'entrée principale.



Planche 33 : Organisation spatiale du hammam "Sidi Rached"

IV.15. Hammam "Bencharif".

Situé dans la rue de « l'Echelle », prés du cinéma le "Rhumel" et le "Théâtre" . Pas d'informations collectées sur ce bain en ruines.

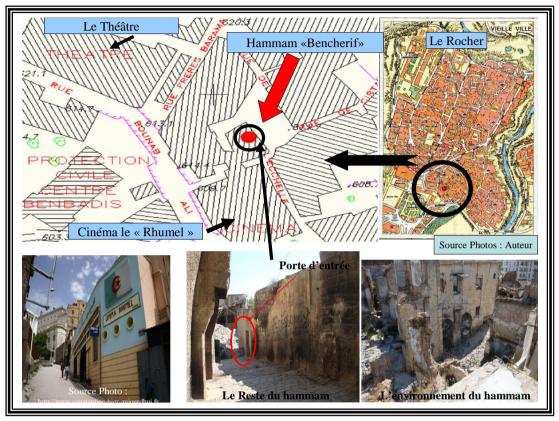


Planche 34 : Situation et environnement du hammam "Bencharif"

Source: Auteur

IV.16. Hammam "Rahbat Ledjamel".

Situé au-dessous d'un hôtel dans le temps, dans la rue des "Frères Barama" ex rue "des Chameaux", prés du "Théâtre", de la place du 1^{er} Novembre, et à deux pas du hammam "Bencherif".

Appelé aussi hammam "Hadj Hocine", Hammam "Mabrouk", ce bain a été transformé en bazar, et plusieurs modification ont ét é faites dans la composition, des portiques ajoutés afin de dresser l'ancienne structure.

Vu les transformations, nous n'avons pas pu tout connaître de l'ancien espace, mais nous avons pu faire quelques remarques concernant :

- ✓ L'entrée principales avait de large escalier qui décent jusqu'au vestiaire, avec les modifications, l'emmarchement devient petit, cela pour pouvoir donner accès au deuxième niveau du bazar.
- ✓ Suppression de la porte secondaire qui se trouve dans la façade postérieure sur la rue de " l'Echelle".
- ✓ Suppression de l'escalier qui lie le hammam avec l'hôtel au-dessus.

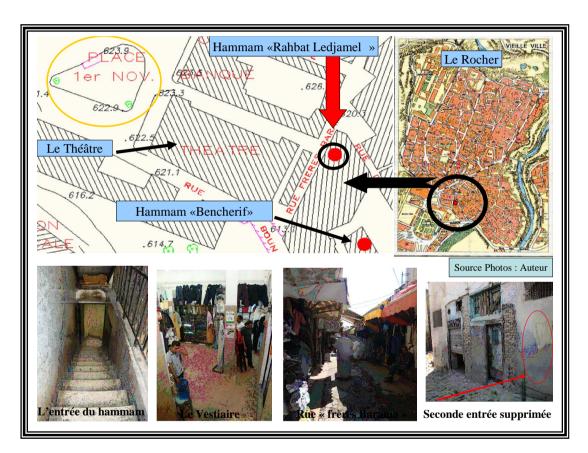


Planche 35 : Situation et environnement du hammam "Rahbet Ladjmal"

Source: Auteur

Conclusion.

Comme toutes les villes de l'Algérie, Constantine a été dotée d'établissements de hammams traditionnels, majoritairement ottomans, situés dans la médina, dans l'ancien tissu. Leur nombre s'est accru, au fur et à mesure que la ville s'est développée, et que sa population s'est faite plus nombreuse et modernisée.

C'est services collectifs particuliers font partie de la vie sociale qui s'adressent à divers types de clientèle, masculine et féminine. Ils ouvrent en effet leur porte le soir venu pour héberger les passagers qui ne trouvent pas ou se loger, n'otamment en jours de week-end.

Datant de la période ottomane, ils ont toujours la préférence sur les établissements de construction récente. La plupart de ces bains sont modestes et petits, à l'exce ption du hammam "Belbjaoui" qui d'ailleurs possède une si belle coupole. L'analyse spatiale de chacun a aidé à bien comprendre la filiation et le développent du hammam à Constantine.

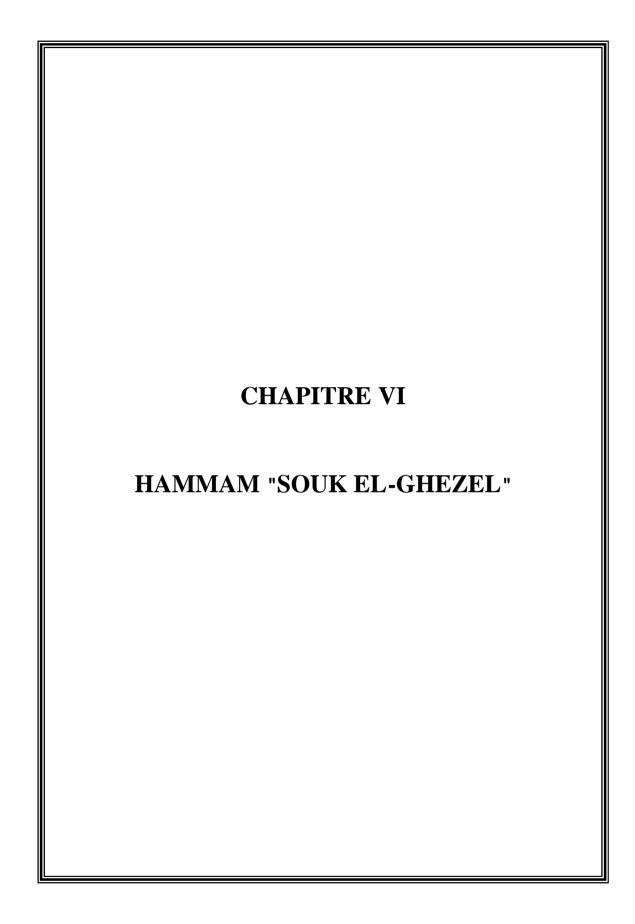
Tous les hammams avaient des "Sqifa" même si elle est parfois sous forme d'un vestibule, elle est importante, un élément d'accueil qui servira aussi d'attente. Le vestiaire est d'une partie indispensable qui se trouve dans tous les hammams, dispose de colonnes ou piliers, et la coupole est souvent en voute en berceau.

La salle froide ne joue pas réellement sa fonction, e ntre un "SAS" et une salle intermédiaire, elle reste en général sans rôle important, dont certains hammams s'en sont débarrassés. Tandis que la salle tiède est présente pour son second rôle, elle est annexée souvent à la salle chaude, sa fonction reste utilitaire pour un bain de température moyenne. Mais la salle la plus importante du hammam est sans doute la pièce chaude, c'est l'étuve préférée des baigneurs. Elle s'est présentée dans l'analyse spatiale sous plusieurs formes, elles sont nombreuses à avoir conservé leur architecture d'époque, des pans entiers de l'histoire..

Il faut dire que ces endroits marqués par la patine du temps, ont l'âme et l'esprit des lieux chargés d'histoire et de mémoire. C'est sans doute là que réside le mystère de l'attraction et du charme qu'ils continuent d'exercer sur leurs habitués.

Références Bibliographiques.

- 1. El-Edrisi, Description de l'Afrique et de l'Espagne, XIIème siècle.
- 2. Ernest Mercier, Histoire de Constantine, Edition J. Marle et F. Biron, 1903, p 1& 2.
- 3. M. Meister, <u>Vestiges d'un monument découvert à Constantine dans la rue Combes</u> auprès de la mosquée "Si-Hamouda". In Revue Africaine. année 1875.p.66& 68.
- 4. In Revue Africaine. Vol 12.année 1868.p 128.
- 5. Stéphane Gsell, Atlas archéologique de l'Algérie. Edition Fontemoing. paris.1911.
- 6. A.Poulle, <u>Inscriptions de Maurétanie Sétifienne et de la Numidie</u>. In Revue Africaine Vol.XIX.1878. Imp. L. Arnolet et Ad. Braham. Constantine.1879, p 315.
- 7. Ernest Mercier, Histoire de Constantine, Edition J. Marle et F. Biron, 1903, p 76.
- 8. Nedjma Benachour, Textes de Constantine, in http://www.interfrancophonies.org/.
- 9. Ernest Mercier, <u>Histoire de Constantine</u>, Edition J. Marle et F. Biron, 1903, p 76.
- 10. Ibid.
- 11. B.PAGAND, <u>la Médina de Constantine</u>, <u>de la ville traditionnelle au centre de</u> l'agglomération contemporaine, Etudes méditerranéennes 1989, p 107.



Introduction.

L'édification d'un hammam a toujours été considérée dans le monde musulman comme une tradition qui s'inscrit dans une circonstance historique dont elle reflète un nombre de caractères particuliers qui expriment un type de culture entreprenante.

Le hammam possède une place privilégiée dans la vie sociale et culturelle, avec un ensemble complexe de relations urbaines et des fonctions variées. Il est l'un des rares endroits de rencontre publique, un lieu pour la détente, des activités religieuses, artistiques et cérémoniales.

Pour comprendre réellement l'organisme architectural du hammam "Souk el-Ghezel", il est important de mener des recherches sur la connaissance des systèmes de structure, modes de construction, l'organisation spatiale, dans le d omaine cognitif comme l'appartenance à un type architectural qui traduit la signification et la compréhension global de l'espace.

La compréhension en profondeur des éléments spacieux, les différents composants architecturaux et décoratifs, et dans le but de saisir toutes les valeurs formelles et spéciales du hammam.

Dans un premier volet, nous allons tenter de faire une description figurative et matérielle du hammam en passant par les différentes zones, en présentant les plans graphiques. Le second volet prendra en charge l'identification des composants architecturaux, les éléments stylistiques ainsi les revêtements muraux et sols.

La finalité de cette phase est de faire un bilan et une liste des éléments matériels de l'enveloppe globale de l'édifice, pour pouvoir entamer le diagnostic des désordres relatés, dans un but de réaliser des recommandations qui seront la mission des autorités consternées ainsi la communauté qui est sensibilisée à préserver un tel patrimoine.

Cette base documentaire se compose de recherches historiques, des éléments graphiques (plans et coupes), d'analyse spatiale et d'identification des éléments architectoniques figuratifs et décoratifs.

I. Dimension Historique.

I.1. Origine & Implantation.

Hammam "Souk El-Ghazel" était construit entre 1827 et 1835 sous la Régence Ottomane, il est le plus populaire et fréquenté, car il se trouve dans le noyau centrale du Rocher par une voie accessible qui donne sur la rue "19 Juin", ex rue "de France".

Cet édifice est implanté dans le secteur "Souk El-Tadjar", quartier commerçant dans la partie centrale du Rocher, dont "El-Ghezel" c'est la manière de travailler la laine du mouton, duquel le quartier "Souk El-Ghezel" qui à donnée son nom au hammam se localise possiblement là où on tissait la laine.

Au delà de l'hygiène du corps et de la propreté, la détente et les rencontre s, le hammam était un lien important avec les autres équipements religieux et le trafic quotidien. Son existence dans la zone de "Souk El-Tadjar", n'était pas hasardeuse, il occupait le centre d'intérêt pour la plupart des établissements.

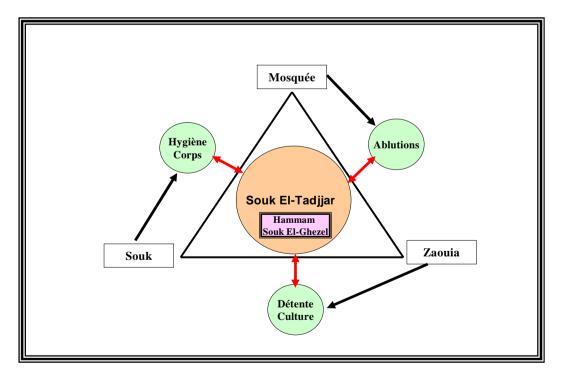


Figure 39 : Secteur d'implantation du hammam "Souk El-Ghezel".

Source : Auteur.

I.2. Environnement.

Le hammam se repère dans le cœur de la médina, en se situant dans la ruelle du "24 Avril", donnant sur la rue principale du "19 Juin", ex rue "de France".

L'environnement riche du hammam joue un impact saisissable sur la continuité et la durabilité de l'édifice. Parmi les plus proches nous découvrons :

- ✓ Mosquée "Souk El-Ghezel", partage la même nomination, construite à partir de 1703 au service du bey de Constantine "Hussein Bou-Koumia", et achevée en 1730. Agrandie à l'époque française pour être affectée au culte catholique dés 1838 sous le nom de "Notre-Dame des Sept-Douleurs". La coupole est imitée du dôme de Florence. Après l'indépendance le bâtime nt a retrouvé son affectation originelle.
- ✓ Palais du Bey, construit en 1826 et inauguré en 1835, cette hallucinante œuvre, du dernier bey "El Hadj Ahmed ben Mohamed Chérif". Le palais est implanté sur la partie haute de la médina, une merveille qu i s'étale sur plus de 5600 m², considéré par beaucoup de spécialistes comme unique dans son genre, malgré toutes les transformations qu'il a subie durant la longue colonisation française.
- ✓ La "Grande mosquée" ou "Jamaa El-Kebir", située dans la rue "Larbi Ben M' hidi" ex rue "Nationale", garde encore sa structure d'origine malgré qu'elle a perdu sa façade lors des percements.
- ✓ Mosquée de "Sidi-Lakhdar", situé dans la rue de "Sidi-Lakhdar", sont minaret présente beaucoup de caractéristiques ressemblant à celles qui se trouvent en Tunis. Construite en 1743 sous l'ordre du Bey "Bou h'nak".
- ✓ La Zaouïa "Tidjania El-Oulia" situé dans la rue de "Kedid Salem" qui est actuellement convertit en "Masdjed" et reçoit les fideles pour les prières.

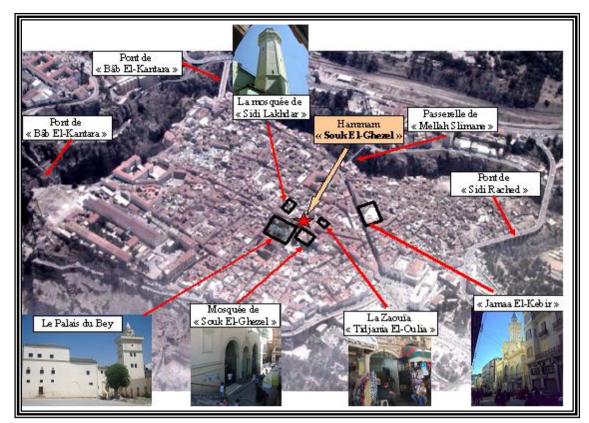


Planche 36: Environnement immédiat du hammam "Souk El-Ghezel"

II. Dimension Sociale.

La dimension sociale du hammam est très importante pour pouvoir mettre en vale ur la multifonctionnalité du hammam "Souk El-Ghezel", car servant à la fois, de lieu de détente et d'espace d'échanges sociaux et économiques.

Le hammam est un lieu de sociabilité citadine qui relève de la longue durée, son établissement remonte à l'époque romaine, adapté et adopté d'abord par les habitants, connu d'importantes mutation avec l'intégration des rituels d'ablutions.

II.1. Les Valeurs du hammam.

II.1.1. Rôle.

Hammam "Souk El Ghezel" est un établissement qui se situe dans un axe urbain et social,

entouré par plusieurs mosquées et zaouïas, son rôle dépasse la purification du corps et la guérison physique de l'être. Les rôles primordiaux se divisent en :

- ✓ Rituel hygiénique, un moyen pour la santé et l'hygiène, un dispens ateur d'eau, c'est le monde de la purification du corps des imputée s, de se sentir léger et propre. "Un esprit saint dans un corps saint".
- ✓ **Rituel religieux**, le musulman est tenu d'être en état de pureté quotidienne pour ses cinq prières journalières. Cet état est obtenu par les petites ou les grandes ablutions. Comme d'ailleurs prescrit dans le livre sacré : le "Coran" : "la propreté est de la foi".
- ✓ Rituel ludique, ce hammam est spécialement un lieu de réunion, de discussions et de rencontres dans une ambiance assez originale, faite de bruits d'eau et de la vapeur. Il prend une plus grande place dans la société. La complicité qui s'installe facilement entre les baigneuses et le hammam est due au fait que ce lieu est l'endroit d'amabilité par excellence, elles lient facilement amitié, des projets de mariage se concluent entre les mères des jeunes filles à marier, et les mères de jeunes élus.
- ✓ Rôle structurel, dans un but de facteur d'équilibre du système social.

 Ce sont les espaces, les pratiques, les linguistiques qui ordonnent au corps un foyer d'une multitude d'attitudes, il structure aussi le temps du repos, du bain, de la discussion, une coordination bien spécifique. En tant que lieu public, il est presque l'unique endroit où il n'existe aucune distinction sociale, toutes les catégories s'y côtoient.

II.1.2. Traditions.

La tradition du hammam remonte à plusieurs siècles. Elle est issue de la fusion des traditions antiques grecques et romaines, médiévales arabes et ottomanes. A vec l'expansion de l'islam, le hammam s'est imposé comme une partie intégrante de la culture Algérienne.

A hammam "Souk El-Ghezel" les matinées sont consacrées pour les femmes et les séances des après-midi sont pour les hommes, un panneau est placé juste devant la porte d'entrée pour indiquer la présence de telle ou telle catégorie.

Pour les hommes, leurs sessions ne commencera certainement pas sans le "moutcho", il s'agit du garçon du bain, l'appellation tire son origine de l'espagnol, ou bien le "Kiass", il se charge du massage et du gommage. Après le bain, le baigneur se dirige vert la sortie, il paie le caissier du bain appelé autrefois "Loudjak".

Les femmes y vont souvent en petits groupes, pour s'extraire du quotidien, surtout pour se détendre. Pour cela, tout un personnel y est mobilisé pour garantir la meilleure prise en charge, il y a deux sortes de services, celui accompli par la tenancière du hammam "Moulat El-Fenik" et celui de la "Tayyaba" (w). Dès l'entrée au hammam, les femmes trouvent "Moulat El-Fenik", c'est elle qui se charge des affaires des clientes, aide à déshabiller les enfants (x) qui accompagnent les mamans, applique les teintures et le henné, surveille les affaires et se tient mobilisée pour servir les serviettes et le peignoir lorsque la femme finit son bain, de plus elle veille au grain.

Dans la salle chaude, la "Tayyaba" est toujours présente, elle est chargée du massage et du gommage, de remplir les seaux. Par sa situation, elle faisait l'intermédiaire entre deux familles, les rapprochait et ramenait les informations utiles pour une affaire d'un mariage. Plusieurs accords de mariage se sont déroulés dans un hammam sous la conduite vigilante d'une "Tayyaba". Les jeunes filles n'avaient pas le droit d'hausser la voix au hammam, encore moins d'offenser la "Tayyaba", de peur de ne jamais figurer sur la liste des prétendantes au mariage ^(y).

Toutes les fêtes familiales passent par le hammam pour prendre un long bain, pour la circoncision de jeunes enfants, le quarant ième jour après la naissance pour la femme, mais le bain prénuptial est de grande importance dans la vie de la future mari ée, ainsi pour l'époux, c'est le dernier bain de célibat. Il se prépare avec un matériel spécial est toutefois nécessaire, comme il est un évènement très particulier, l'heureuse élue est accompagnée de toute sa familles, ses amies et ses voisines, avec un enchaînement de

w. Le mot "tayyaba" tire son origine de l'époque où les femmes étaient chargées de faire chauffer l'eau pour le servir aux clientes.

x. Dans les traditions et l'islam aussi l'indique, les jeunes garçons de plus de 8 ans ne sont pas admis dans le hammam des femmes. Ils peuvent aller par contre avec leurs pères.

y. Certaines versions rapportent que la "tayyaba" disposait d'une chambre dans le hammam où elle recevait les dames à la recherche de la perle rare pour leur fils.

"youyous" et de chansons jusque devant la porte du hammam, ou d'ailleurs la "derbouka" (z) fait des effets.

Comme la tradition qui oblige, la future mariée ne doit pas se déshabiller que dans la pièce chaude pour prendre son bain ou elle reçoit une série d'applications et pratiques, elle s'assoie privilégiement sur la "Sorra", la banquette en marbre ornée de bougies, prend son bain, puis elle sort où les gâteaux faits maison seront distribués à tous les présents.

II.1.3. Commodités et les Ustensiles.

Les coutumes voulaient que le jour du hammam soit en quelque sorte un jour de fête pour les femmes qui passent leur vie "enfermées" dans leur maison, c'était leur jour de sortie, qu'elles préparaient bien à l'avance deux ou trois jours avant. Elles apportent des ustensiles que toute femme prend dans son trousseau de mariée, ces matériels et produits sont indispensables pour le déroulement du bain, on met dans le "Mahbess", qui est le seau de taille moyenne, en argent ou cuivre afin de puiser l'eau des deux bassins d'eau chaude et froide :

- ✓ "Tassa" : un bol pour prendre de l'eau et mouiller le corps,
- √ "Kabkab" : sandales généralement en bois, hautes décorées, protègent le pied de se glisser sur le sol mouillé,
- ✓ "Rihia", babouche ou chaussure de sortie après le bain,
- ✓ "Fellaye" : petit peigne fin en écaillé,
- ✓ "Khallas": gros peigne démêloir,
- ✓ "Kassa" : gant de crin,
- ✓ "Saboun Hadjra" : savon de Marseille, pour les cheveux et le corps,
- ✓ "Tfoul": "Ghassoul" ou shampoing à base d'argile,
- ✓ "Henné" : poudre naturelle sert pour teinter les cheveux,
- ✓ "Fouta" : la serviette qui cache le corps.

z. Instrument musical traditionnel.

Elles prennent aussi un "Koursi", un tabouret en bois, un "Sebba", panier en osier où elles mettent les grandes serviettes "Mnachefs" ou peignoir, "Meloua" serviette pour les cheveux, et les vêtements propres après le bain.

Il est normal que dans le hammam chaque personne accomplisse la toilette de la tête aux pieds, on rentre avec le "Kabkab", une fois installée dans la salle chaud e pour un minimum d'une demi-heure, le bain de vapeur commence, la baigneuse installe ses pieds dans un seau d'eau très chaude pour les faire reposer, le degré de la chaleur est propice pour l'application du henné aux cheveux afin qu'il prenne.

Après quelques moments, la "Tayyaba" munie d'un gant rêche "Kassa", s'attaque à la peau, par une friction énergique qui permet un nettoyage systématique pour éliminer les impuretés "Usakh", accumulée dans les pores de la peau. Ce décrassage de l'épiderme est en même temps une sorte de massage qui peut s'accompagner de craquement d'os.

Enfin la baigneuse se trouvera dans un état de relâchement total, elle se rince le corps, les cheveux sur lesquels elle applique une portion de "Tfoul", et entame souvent l'épilation privée d'un un coin loin des regards, souvent dans les chambres annexes à la salle chaude. Pour une dernière phase du bain, elle nettoie ses ge ncives avec l'écorce de noyer "Swak" pour donner plus d'éclat.

Une fois le bain terminé, la baigneuse sort pour se reposer, elle se détend après tout l'effort fournis, elle mange une pomme ou des gâteaux faits maison qu'elle ramène avec elle, met du "Khol" l'antimoine, pour embellir et protéger les yeux, préparation du "Harkous" qui est la noix de galle, avec un mélange de clous de girofle, noix de muscade et l'huile de ricin, pour aider à nourrir le poil des sourcils, contre la transpiration des aisselles elle mettait la poudre d'Alun "Chebb".

Le hammam, ce n'est pas seulement l'histoire d'un mariage où d'un bain, c'est aussi les légendes qui accompagnent l'histoire d'un établissement par rapport à un autre.

Plusieurs pratiques, se déroulent dans les hammams, comme le miroir qu'on doit mettre en face de la mariée pour parer contre le mauvais œil, tant que la mariée se regarde dans ce fameux miroir, sa vie sera très claire et sans problèmes.

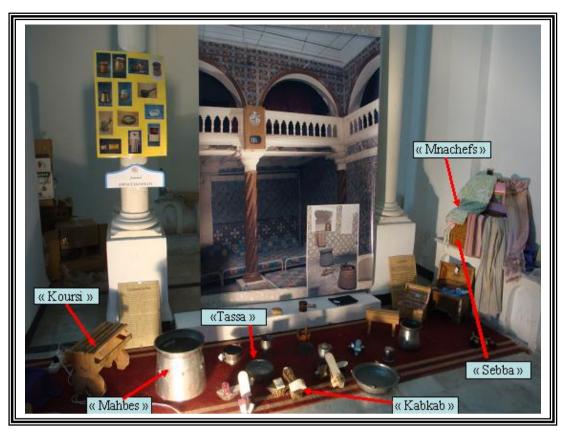


Figure 40: Identification des ustensiles du hammam

II.1.4. Pratiques Linguistiques et Poésie.

Cette pratique n'est qu'une présentation sociolinguistique globale de l'ensemble des pratiques langagières qui accompagnent l'action "de prendre un bain" ou " d'aller au hammam ".

Parmi les données collectées, notre attention a été retenue par une locution arabe courante dans la langue de tous les jours "Sahalik Tahmima" qui veut dire "souhait de santé", et de bien-être.

Aussi pour quelqu'un qui vient du hammam, nous lui souhaitons un bon hammam on lui dit "Belmaouda inchallah" qui signifie pour la prochaine fois, et le baigneur répondra par "Allah yenaam alik", que Dieu t'accorde ses faveurs.

La culture du hammam est d'usage de souhaiter "bon bain", cette expression dispose de son propre jargon mettant en action les pratiques sociales et linguistiques

de ce monde bien spécifique au monde musulman, et en particulier à la ville de Constantine.

Généralement les baigneurs n'appellent pas le "Kiass" par ce mot, un respect pour lui, ils le dénomment par "Si Foulan" comme par exemple "Si Mohamed". Pour les femmes aussi elles n'appellent jamais la "Tayyaba" par ce terme, elles prononcent "Khalti Foulana" ou bien "Ma Foulana" comme "Khal ti hadda", tout cela pour garder la considération et l'attention.

Ce qui nous frappe aussi, c'est l'existence de la poésie dans la période médiévale, elle montre que le hammam n'a pas manqué d'intéresser les poètes et de stimuler leur imagination, cette stimulation a été toute relative, en raison de la modeste production qui traite le sujet des scènes et des portraits de masseurs et de baigneurs fort significatifs et très proches de l'instantané photographique. Le corpus est souvent constitué des mêmes éléments : souplesse du corps désignée par une branche d'un arbre, beauté du visage comme la lune, sueur comme perles ou pluie.

La poésie décrit souvent une femme qui part au hammam, et quand elle sort, elle ressemble à une rêne, elle raconte sa façon de marcher, ce qu'elle porte, "Labssa Rihia" qui signifie "elle porte des chaussures", en effet tout un rituel extrêmement riche de linguistique et poésie qui laisse les traditions du hammam subsistent.

II.1.5. Bienfaits.

Hammam "Souk El-Ghezel" est un endroit de relaxation, ce lieu symbolisait le plus grand plaisir tactile de la propreté, source de vie et de joie ainsi qu'un lieu de célébrations familiales, il répondait aux rituels de la vie et de la religion, en plus il solutionné les problèmes de santé morale et physique grâce à la chaleur et l'usage de l'eau. Le séjour dans ce bain devait apporter une joie égale au paradis, le but est d'y rentrer, passer plusieurs heures et d'en ressentir ses bienfaits.

La forte température calme tensions musculaires et courbatures, favorise le sommeil, les glandes sudoripares sécrètent de la sueur et éliminent les déchets, nettoyant l'épiderme en profondeur. La peau se ramollit, favorisant l'évacuation des cellules mortes , l'exfoliation est recommandée en fin de séance.

II.1.6. Hammam "Souk El-Ghezel" aujourd'hui.

Cette espace d'hygiène et de culture est une destination incontournable, il est vrai qu'il a beaucoup perdu de ses fréquentations ces dernières années pour c ause de modernité, mais il n'en demeure pas moins qu'un bain dans la salle chaude reste un moment privilégié pour un bon nombre de Constantinois.

Parmi des scènes d'actualité, se sont les heurts et les disputes qui s'éclatent entre les baigneuses. Est-ce qu'elle est une nouvelle forme de sociabilité ? Le hammam doit faire l'objet d'une meilleure attention, et surtout d'une meilleure sensibilisation auprès de leurs propriétaires plus inquiets par le chiffre d'affaires que de l'entretien. Cette situa tion a fait que plusieurs lieux sont devenus infréquentables, de par le manque d'hygiène et l'éventualité d'une propagation de maladies contagieuses.

Malgré tout, le hammam a une histoire, un nom, mais aussi une extraordinaire architecture qu'il serait criminel de ne pas s'y intéresser de plus près. Bien que le nombre des baigneurs n'est plus le même comparé à celui des années passées, et que ce rituel est souvent boudé par les nouvelles générations, pour certains, rien ne remplace un bon bain à hammam "Souk El-Ghezel".

II.2. L'Enquête Sociologique.

II.2.1. Le Questionnaire.

La présente intervention s'appuie sur un travail de recherche anthropologique effectué auprès des clients et des gérants des bains publics, et aussi au large public , dans le but de la connaissance générale du hammam, de plus des interrogations privilégiées pour hammam "Souk El-Ghezel". (Voir annexe 1)

II.2.2. Analyse et interprétation des données.

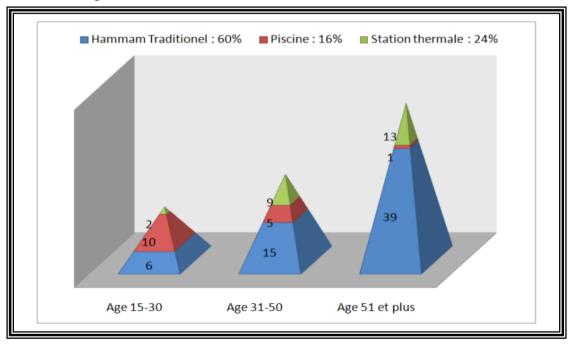
La traduction des résultats obtenus sont retracées dans des dia grammes, dont ils représentent les points principaux des questions.

a- Hammam/Culture

La fréquentation des hammams traditionnels reste aujourd'hui une culture très vivante dans la médina de Constantine, huit (08) bains encore en pleine activité.

Le graphique ci-dessous rassemble le résultat final des interviewés, il traduit :

- ➤ La bonne volonté et la culture de la population, en choisissant le hammam traditionnel comme lieu de préférence parmi d'autres équipements de détente et rencontres, un pourcentage très élevé qui n'était absolument pas attendu, cela signifie que la population désire le hammam même si parfois la pratique n'est pas facilement déclarée.
- Les jeunes ont en partie perdu les liens avec le hammam, ce qui est d'autant plus regrettable étant donné que l'édifice, traditionnellement, est un lieu d'échange entre générations. Se rend alors indispensable d'accroître la sensibilisation, notamment des jeunes, à l'unicité de la culture associée au hammam et au fait que cette même culture peut participer à un mode de vie moderne.
- ➤ Le lien avec le hammam parait très flagrant non seulement par la culture mais aussi par le temps, qui dégage l'âge du participant, car le passé vécu dans l'apogée du hammam a laissé une vaste mémoire et souvenirs, ces derniers véhiculés aux futurs générations.

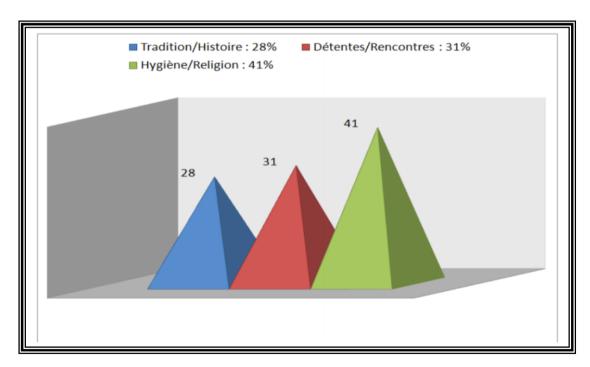


Graphique 1 : Identification des relations et proportions des choix des équipements Source : Auteur

b- Hammam/Pratique

Aller au hammam "Souk El-Ghezel" demeure une pratique vivace, encore en usage.

- ➤ Grand nombre d'interviewés fréquentent le hammam pour accomplir l'hygiène et les ablutions de l'islam, la religion est un élément important pour sauvegarder l'édifice.
- ➤ Il est un lieu privilégié de réunion et rencontres pour les gens du quartier qui s'y rendent de façon régulière. Aujourd'hui, les visites au bain entre les femmes en dehors du quartier de résidence sont de plus en plus fréquentes parmi les jeunes femmes scolarisées ou employées, et révèlent l'émergence de nouvelles pratiques féminines de sociabilité ainsi que d'un rapport à l'espace urbain élargi.
- ➤ La tradition a fait que le hammam soit couramment fréquenté, car il véhicule l'histoire et la mémoire du passé, les vieux aiment bi en y aller pour revivre les moments de bonheur, se rappeler de leur première fois et même leur bain de mariage...



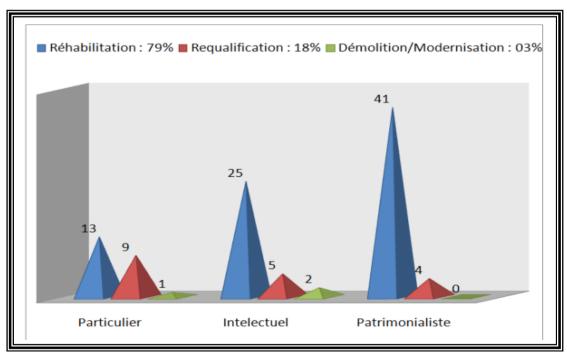
Graphique 2 : Identifications des pratiques sociales liées au hammam

Source : Auteur

c- Hammam/Patrimoine

Hammam et "Patrimoine", cette partie propose une réflexion sur le lien entre pratique de bain et "coutumes et traditions" et la question du rôle joué par les politiques de préservation du patrimoine.

- L'idée de patrimoiniser le hammam anticipe la catégorie des intellectuels et les spécialistes du domaine, elle englobe même les particuliers qui ignorent d'une façon générale les opérations de la sauvegarde mais ils sont conscients de l'avenir de leur patrimoine,
- La population veut sauvegarder le hammam mais il ne sera pas possible uniquement par les fréquentations et les prises du bain, néanmoins elle attend l'intervention de l'état pour pouvoir aider à garder non seulement l'édific e mais aussi la mémoire du lieu.



Graphique 3 : Identifications des pistes de l'avenir du hammam

Source: Auteur

III. Dimension Architecturale.

Les différents plans et coupes sont important pour l'étude du hammam, non seulement parce qu'ils sont utiles dans l'opération de détermination des espaces et la lecture du lieu, mais aussi ils sont un outil qui porte à la connaissance réelle et tangible de l'édifice.

III.1. Représentation Graphique.

III.1.1. Les plans.

L'édifice est de forme rectangulaire se divise en plusieurs case, selon le partage des activités. Il possède une seule façade qui donne sur la ruelle, tandis que le reste des cotés est mitoyen à des habitations.

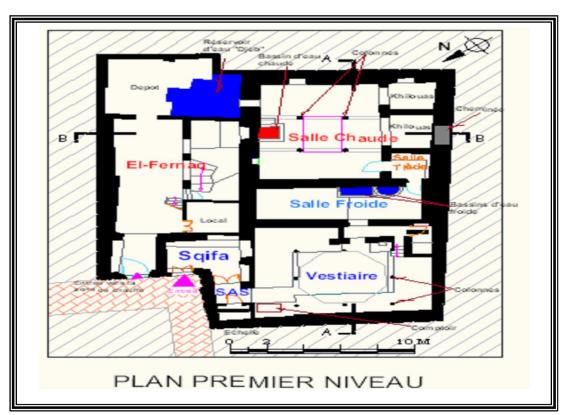


Figure 41: Représentation architecturale, plan premier niveau.

Source: Adaptation Auteur, (plan de fond Labo Ville et Patrimoine 2006).

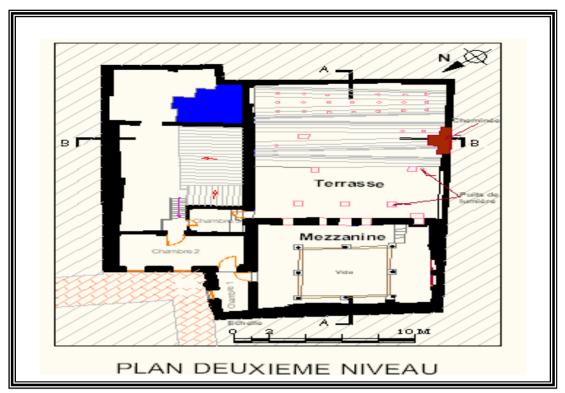


Figure 42 : Représentation architecturale, plan deuxième niveau Source : Adaptation Auteur, (plan de fond LVP 2006)

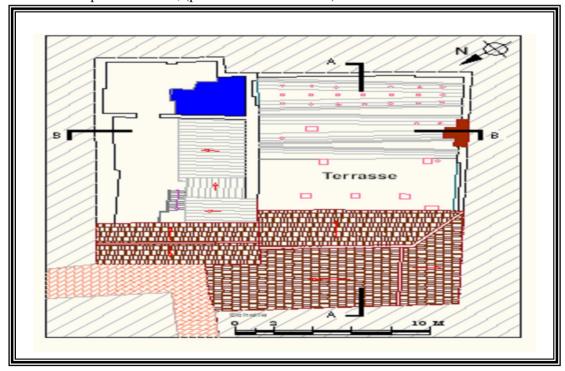


Figure 43 : Représentation architecturale, plan de toiture Source : Adaptation Auteur, (plan de fond LVP 2006)

III.1.2. Les Coupes.

Toute représentation verticale qui enrichit la lecture des éléments verticaux et plus de détails de l'intérieur.

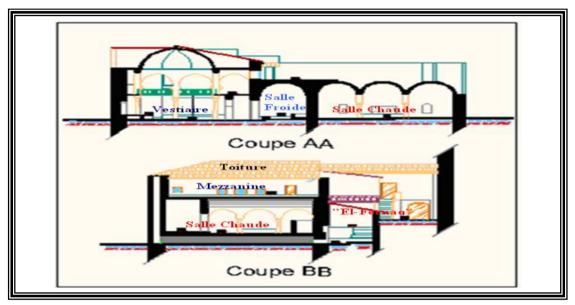


Figure 44: Représentation architecturale, Coupes Source : Adaptation Auteur, (plan de fond LVP 2006)

III.2. Organisation Spatiale et Zoning.

L'organisation des espaces intérieurs du Hammam est fondamentale, basée sur une progression linéaire des pièces, selon la variation des températures.

Le hammam est orienté Nord-ouest, une forme globale carrée, composé de trois zones importantes, selon la température et le fonctionnement de chacune. Elles sont complètement différentes dans leur caractère.

- 1- la Zone Passive : qui rassemble l'entrée au bain, la salle du vestiaire, les locaux directement ou indirectement rattachés à cette zone.
- 2- La Zone Active : c'est le bain proprement dit, qui réunit les pièces : froide, tiède et chaude.
- 3- La Zone de Chauffe : c'est la chaufferie et les espaces de service.
- 4- La Zone du Terrasse : c'est toute la partie qui se trouve dans le dernier niveau, les voutes en berceau, les puits de lumière et aussi les chambres annexes.

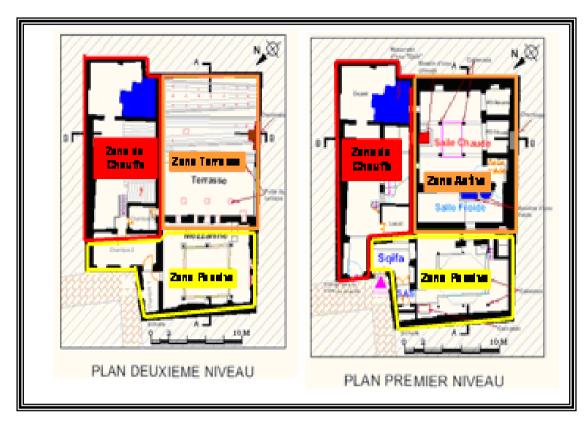


Planche 37 : Répartition spatiale du hammam "Souk El-Ghezel"

III.2.1. La Zone Passive.

Cette zone se compose de : un vestibule "Sqifa", un "SAS", une salle de vestiaire appelée "Lefnik", et aussi la "Mezzanine".

a- Vestibule "Sqifa":

Elle est l'entrée principale du hammam, de forme rectangulaire, presque comme une chicane. Elle dispose de banquettes en maçonnerie pour l'attente, et elle est aussi ornée de trois niches. La céramique ou même "El-Zelaij" couvre la moitié des murs ainsi les bancs.

Ce vestibule est important pour la notion de la dégradation de l'espace et l'introduction des autres. Il est un espace tampon, d'accueil. Sa porte d'entrée est en bois à deux vantaux, non originale, remplacée par une autre porte qui date de l'époque coloniale française, cette dernière remplacée (en Juillet 2011 dans le cadre du projet hammam).



Planche 38 : Description Architecturale de la "Sqifa"

b- Le "SAS"

Situé juste après la "Sqifa", ouvert directement sur le vestiaire, c'est un passage d'assurance d'accueil de l'extérieur vers l'intérieur, du public vers le semi-privé en préservant l'intimité du lieu.

Malgré sa petite taille, il conçoit une armoire qui interprète d'après les dires une idée légendaire, dans le temps elle était la porte qui donne directement au bain, en le liant avec le "Palais du bey" par une galerie souterraine, utilisait assez souvent par les femmes du "Haram" qui prenaient le chemin en discrétion et loin des yeux des autres. Cette hypothèse attend toujours une confirmation ou une infirmation.

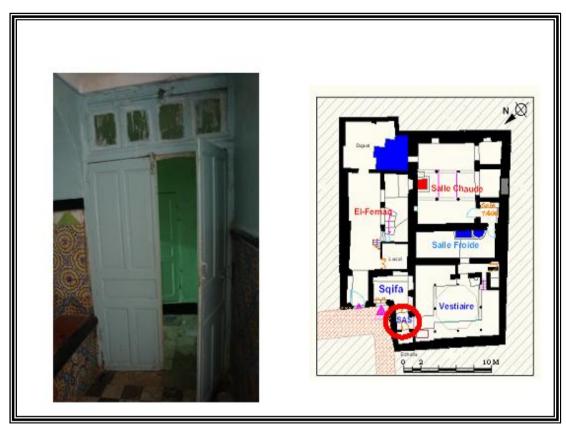


Planche 39: Description Architecturale du "SAS"

c- Le Vestiaire "Lefnik":

C'est la plus grande salle du hammam et la plus riches des éléments de décorati on et d'ornement.

Après le passage du "SAS", il y a un comptoir pour la patronne "Moulat Lefnik", qui veut dire la dame qui s'occupe des affaires des baigneuses laiss ées dans le vestiaire, elle est responsable directe avec les clientes, et elle garde 1 a caisse, elle vent même les affaires liés au bain (comme le savon, gant de toilette, h enné..).

Cette pièce se divise en deux parties élevées par des estrades de 30 cm, destinés au déshabillement et de repos. Dispose de huit colonnes de diff érentes tailles et formes, semble être collectées et réutilisées dans le bain. Ces piliers supportent une coupole à huit pans sans ouvertures. La salle détient aussi d'un local destiné aux toilettes, ce local est éclairé par une fenêtre qui donne sur la terrasse.

De cette espace il y a un escalier qui donn e au deuxième niveau, c'est la "Mezzanine", et à partir de la , se trouve un accès vers la terrasse.



Planche 40 : Description Architecturale du "Vestiaire"

Source: Auteur

d- La Mezzanine

Préférée des baigneurs qui veulent profiter du repos, car elle à une température très ambiante et surtout en hiver. Dispo se de lit et des couvertures, dispose aussi des armoires gardes affaires. Aujourd'hui elle n'est plus pratique, car les baigneurs ne séjour pas comme le temps passé, mais quoi qu'il en soit elle reste utile pour les passagers qui n'ont pas les moyens pour se payer une chambre d'hôtel.

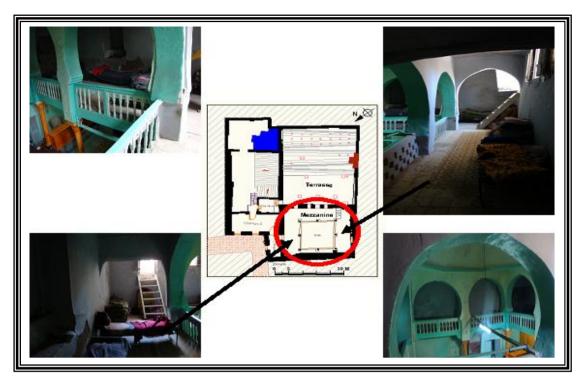


Planche 41: Description Architecturale du "Mezzanine"

e- Les Chambres annexes

Deux chambres se trouvent au-dessus du vestiaire, probablement liées au repos, elles sont des ouvertures qui donnent sur l'extérieur. (Voir plan deuxième niveau, chambres 2 & 3).

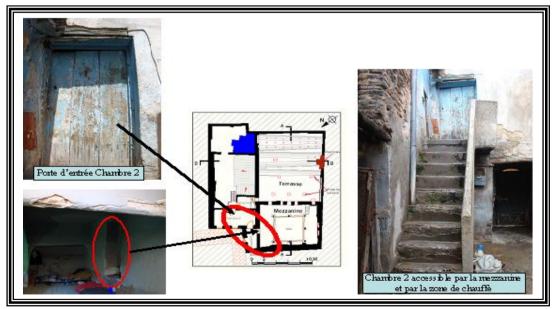


Planche 42 : Description Architecturale des "Chambres annexes"

Source: Auteur

III.2.2. La Zone Active.

Cet ensemble se développe par une succession de trois espaces disposés parallèlement les uns par rapport aux autres, la première et la troisième salle sont de forme et de taille importante, de même longueur, il s'agit de la pièce froide « Bit el-Barda » et la salle chaude ou l'étuve, appelée "Bit El-Skhouna". Par contre la salle intermédiaire qui semble être la salle tiède, elle est centrale et très petite comparée aux autres.

a- La Salle Froide "Bit El-Barda":

Cette pièce a une forme rectangulaire, couvert e d'une voûte en berceau. La voûte est percée dans l'axe longitudinal dans toute son épaisseur par des orifices de forme circulaire, ces perforations appelées "Lemdaoui" ⁽¹⁾. Ces derniers sont bouchés dans la terrasse par des carreaux de verre épais, ils permettent à la lumière naturelle de se pénétrer afin d'assurer un éclairage, mais actuellement ils sont supprimés et remplacés par des puits de lumières contemporains.

La pièce dispose d'un récipient semi-circulaire rempli d'eau froide et un bassin de forme rectangulaire avec avaloir pour le lavage, il était dans le t emps utilisé pour laver des "Bernous" ^(aa) .Il y a une estrade de toute la partie gauche, s'élève de 30 cm, et un avaloir pour évacuer les eaux utilisées.

La salle devait avoir une porte qui lui sépare du vestiaire, pour compléter sa fonction principale, mais cette porte était supprimé car la salle n'est plus destinée au bain froid, la maçonnerie encadrant une ancienne ouverture, montre les traces d'une porte métallique (encadrement rectangulaire plaqué sur le mur de 0.80 m x 1.95 m), il est le plus probable qu'une première porte de la période ottomane soit en bois , puis une deuxième métallique, la période de sa mise reste non identifiable. Cette porte devait séparer est empêcher la chaleur de pénétrer vers la salle du repos, et de sortir vers les autres locaux.

aa. Comme le Hammam est situé dans le quartier du "Ghezel", les commerçants venaient pour laver leur "Bernous", cela selon plusieurs témoignages.



Planche 43 : Description Architecturale de la "Salle Froide"

b- La Salle Tiède "Bit El-Wasta"

Cette salle de forme carrée, et de température moyenne, sa position par rapport au général, est centrale, elle occupe une petite surface.

Elle dispose d'une banquette de forme "L" qui occupe tout son espace. Eclairée par un puit de lumière carré, et le plafond détient une conduite qui mène jusqu'à la terrasse, ce tube permet d'évacuer l'excès de vapeur condensée dans cette pièce.



Planche 44 : Description Architecturale de la "Salle Tiède"

c- La Salle Chaude "Bit El-Skhouna"

Sa forme presque carrée, de taille identique au vestiaire, couverte par deux lignes perpendiculaires de voûtes en berceaux, formant une série d'arcades, leurs charges sont supportés par les quatre colonnes qui occupent le milieu de la salle est ento ur la table de massage appelé "Soura" qui signifie le noyau centrale, cette dernière de forme rectangulaire, destinée aux massages et la relaxation est chauffée par le system hypocauste qui se trouve au-dessous du plancher de cette chambre.

Pareillement à la salle froide, le plafond dispose des orifices pour pouvoir éclairer la cellule, dont elle utilise aussi de l'éclairage artificiel spécialement dans les jours de l'hiver. La salle dispose de deux annexes "Khilouas" qui s'élèvent par une marche de 10 cm, pour les lavages privés, destinés aussi à la mariée, ces deux locaux disposent de niches, ils sont éclairés de la même maniè re, par des orifices.

En face de l'entrée, il se trouve au fond, le bassin d'eau chaude co llé au récipient d'eau froide "El-Djeb".

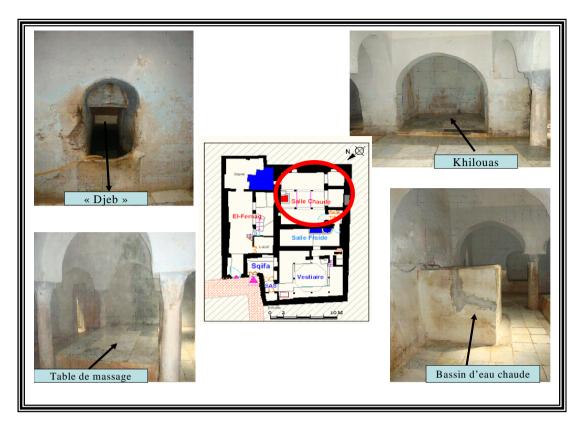


Planche 45 : Description Architecturale de la "Salle Chaude"

III.2.3. La Zone de Chauffe.

La porte d'entrée à cette zone est en bois, de dimensions de 1.20m x 2.20m, de forme rectangulaire qui n'épouse pas la forme de l'encadrement arqué en brique, elle n'est pas d'origine, et encore plus elle est en état de casse.

Cette zone se trouve dans une dégradation très avancé, divisée en trois parties en succession linéaire.

a- L'entrée :

Dispose d'une banquette qui est probablement utilisée pour le repos des gens q ui viennent pour décharger le bois pour le "El-Fernaq", large et spacieuse, elle continue tout au long de la zone, que même un baudet puisse passer pour décharger le bois.

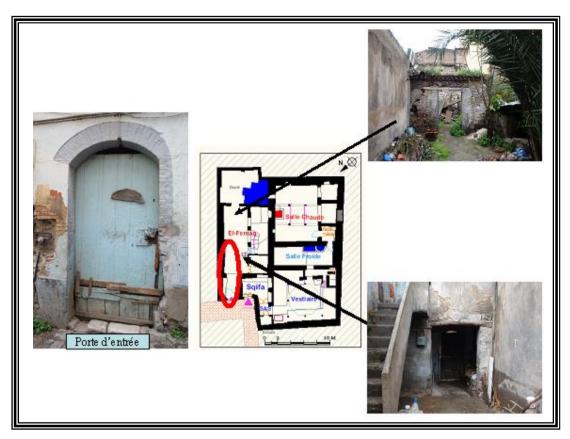


Planche 46 : Description Architecturale de l'Entrée de la zone de chauffe

b- Le local:

Local de prévision, actuellement transformé à un logement.

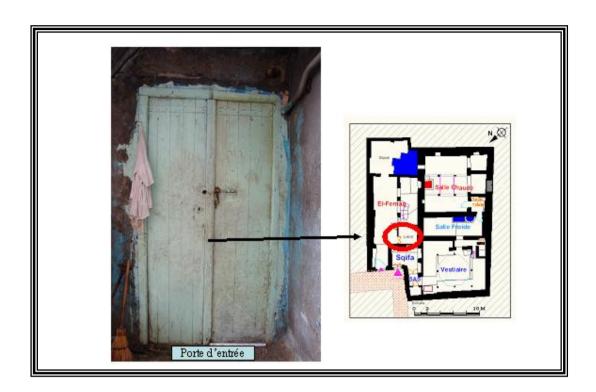


Planche 47 : Description Architecturale du local de la zone de chauffe

c- "El-Fernaq":

Cette espace de forme rectangulaire qui se trouve au niveau (-2) du niveau de la zone est placée derrière la salle chaude du bain. Couv ert par une toiture inclinée en tuile rouge. L'accès à cet espace se faisait par une porte, une charnière au niveau de l'ouverture témoigne son existence antérieurement.

Vu la fumée trop utilisée dans le temps, les parois sont pratiquement noires. Un conduit d'évacuation de fumée de section carrée, part de cet espace et se prolonge le long des murs du hammam, pour ressortir dans la terrasse sous forme de cheminée construite en maçonnerie de brique, elle est de trois (03) mètres au-dessus du niveau de sol de la terrasse.



Planche 48: Description Architecturale du "El-Fernaq"

d- Dépôt des matériaux :

Destiné a approvisionnement des matières combustibles pour l'ancien système hypocauste, c'est dans cet endroit d'ailleurs que se trouve le "Djeb", un réservoir d'eau alimenté à l'époque par l'eau pluviale. Cet endroit est converti à une décharge qui regroupe les restes des tuiles de la toiture de "El-Fernaq".

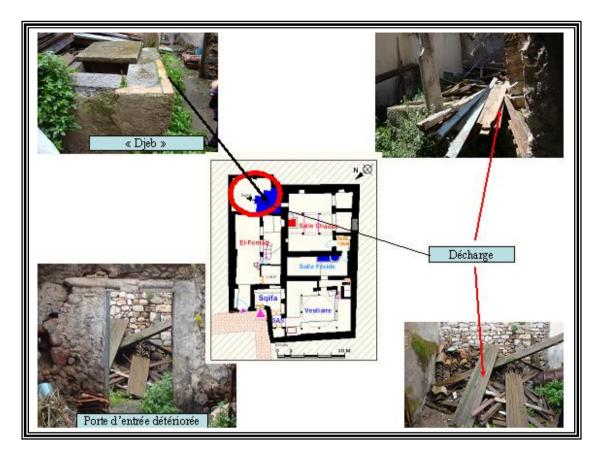


Planche 49 : Description Architecturale du "Dépôt des matériaux"

III.2.4. La Zone Terrasse.

C'est dans cette partie que se regroupe les différentes couvertures ainsi la toiture en tuile, il existe une chambre destinée probablement pour un logement.

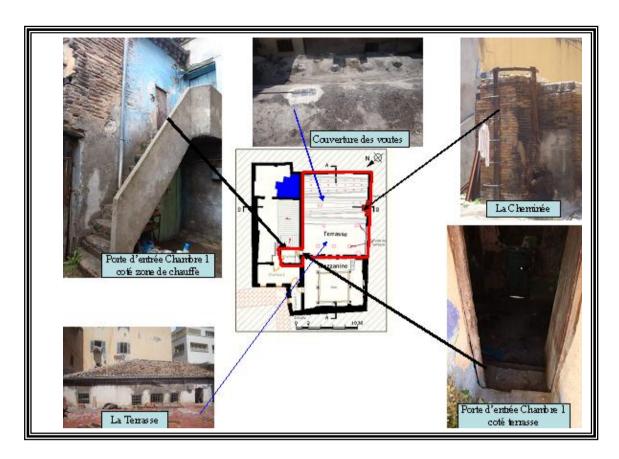


Planche 50 : Description Architecturale de la Terrasse

III.3. Les Composants Architecturaux.

III.3.1. Les éléments Verticaux.

III.3.1.1. Les Colonnes.

Il existe huit colonnes de six types placés au niveau du vestiaire, elles reçoivent la descente des charges de la coupole, des arcades du deuxième niveau.

Les colonnes sont différentes entre elles dans la forme, la taille, entre celles qui possède une base d'autres noms, leurs fût est différent, il y a le cylindrique et le rond, les chapiteaux sont totalement différents, on suppose que les colonnes sont de la récupération d'un autre site, probablement un site romain en ruine proche de la région de Constantine et les constructeurs voulaient les plac er comme éléments à la fois décoratifs et structuraux, comme le cas de la mosquée de "Souk el-Ghezel", quit elle aussi porte le nom du même quartier, les colonnes de granit sont romaines de quatre mètres de hauteur provenant des ruines de "Tabboub" sur la route de Constantine-Batna (2).

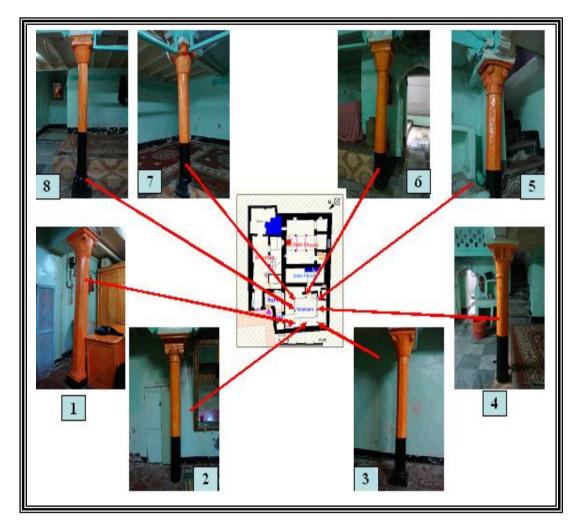


Planche 51 : Identification des colonnes du hammam au niveau du vestiaire Source : Auteur

Quatre colonnes aussi qui se trouvent dans la salle chaude, sont de forme carré, supporte la couverture et entourent la "Sorra", table de massage en marbre.

Ces piliers n'ont pas de base, ils ont un fût cylindrique droit et lisse, et un chapiteau qui a complètement perdu son dessin vu leur détérioration par la vapeur, l'ensemble ne se ressemble pas aux colonnes da la salle de repos. Ils sont différents de taille et dimensions.

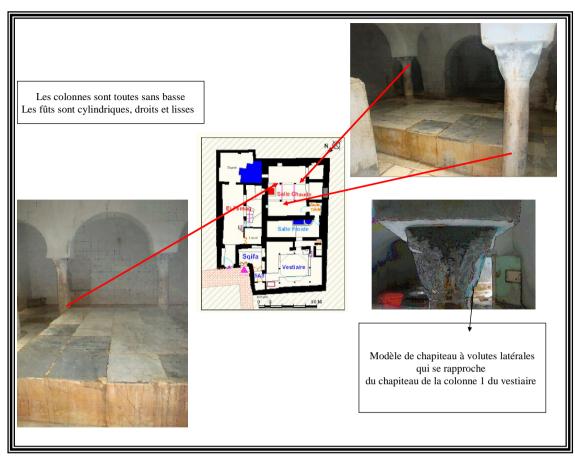


Planche 52 : Identification des colonnes du hammam au niveau de la salle chaude Source : Auteur



Planche 53 : Détail des chapiteaux et des fûts des colonnes au niveau du vestiaire Source : Auteur

III.3.1.2. Les Murs.

Traditionnellement les matériaux de construction étaient recherchés dans la nature, à proximité du lieu de la construction, notamment la pierre, le sable, la terre.

Les murs porteurs ont été utilisés par la pierre. C'est un matériau dur, résistant bien aux efforts de compression, mais se nsible aux efforts dynamiques produits par l'usage, les surcharges imprévues et les tremblements de terre.

Les séparations des salles ont été construites en brique, entre la brique pleine et la brique creuse, c'est dans la zone de chauffe "El-Fernaq" est clairement vu, là ou il y a les désordres. L'ensemble consistait en un système de murs porteurs, les murs montés en appareillage de brique sont renforcés par des tirants de bois et des rondins horizontaux noyés dans la maçonnerie, les forces verticales sont réparties par des arcs de décharge, par les niches et les linteaux. Les forces horizontales sont reprises par une disposition judicieuse des voûtes et des couples.

Le mortier de jointement est généralement épais, constitué de terre et de grains de chaux. Pour la salle chaude, ses parties subissent en effet le feu et l'eau, le mortier fait de terre et chaux prends une quantité de cen dre, ce dernier fortifie le mortier et le rend réfractaire ce qui permettra de mieux conserver la chal eur.

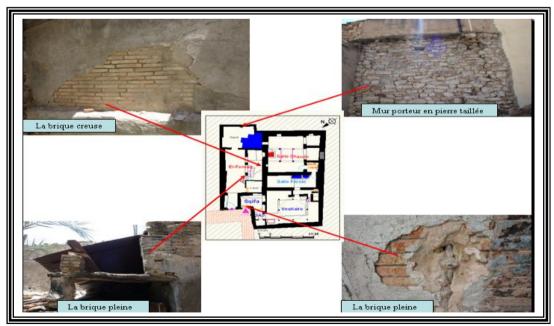


Planche 54 : Identification des types de mur du hammam "Souk El-Ghezel"

Source: Auteur

III.3.2. Les éléments horizontaux

III.3.2.1. Les Arcs et les arcades

Divers arcs ont été utilisés comme élément de structure et à la fois décoratif, l'arc le plus aisément employé est l'arc en plein cintre, on trouve aussi l'arc outrepassé entre la salle de repos et la salle froide.

Il existe aussi des arcs surbaissés au niveau de l'encadrement des portes extérieurs : d'entrée principale du hammam et la zone de chauffe.

Les Arcades sont utilisées dans la partie supérieure, o ù se trouve la "Mezzanine", c'est ceux qui reçoivent les charges verticales de la coupole, elles se compose nt de plusieurs arcs en plein cintre.

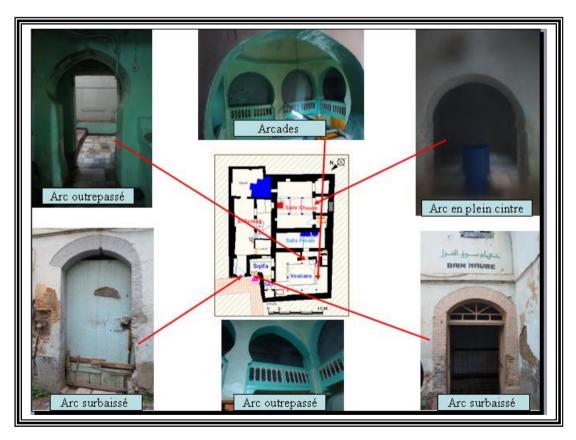


Planche 55 : Identification des arcs et arcades du hammam "Souk El-Ghezel"

Source: Auteur

III.3.2.2. Les Planchers.

Les planchers se trouvent au niveau de la "Mezzanine", et d'une partie de la zone de la chauffe. Il en existe deux types :

- ✓ Plancher à solives de section rectangulaire supportant des planchers en bois retenant un complexe de matériaux,
- ✓ Le voligeage : reçoit un agglomérat de terre et de gravats, ensuite une couche de terre régularisée en surface puis un revêtement de sol en céramique



Planche 56 : Identification des type de plancher du hammam "Souk El-Ghezel"

Source: Auteur

III.3.2.3. Les Voûtes et Coupoles.

Il existe une seule coupole supportée par des colonnes, elle couvre la partie centrale du hammam, soit la salle de repos, le fait que cette salle de vestiaire n'a pas d'ouve rtures, ne pouvait donc pas recevoir l'éclairage du jour, le peu de lumière naturelle qui pénétrait dans la salle était assuré par les ouvertures au niveau de la "Mezzanine"; on suppose que la

coupole avait des ouvertures dans le temps, dont d'ailleur s des traces de l'humidité des surfaces ajourées sont de même taille et dimension.

De l'extérieur elle est couverte, par une charpente en tuile datant de l'époque Française, ce qui laisse penser que la coupole était découverte à son origine, mais comme Constantine est une région froide en hiver, elle était abritée pour faciliter le ruissellement des eaux pluviales ainsi que la neige et minimiser le gel transmis par l'exterieur.

Les voûtes en berceau se trouvent au niveau des salles froide "Bit el-Barda" et chaude "Bit el-Skhouna", se sont les couvertures des planchers qui reposant sur les murs porteurs.

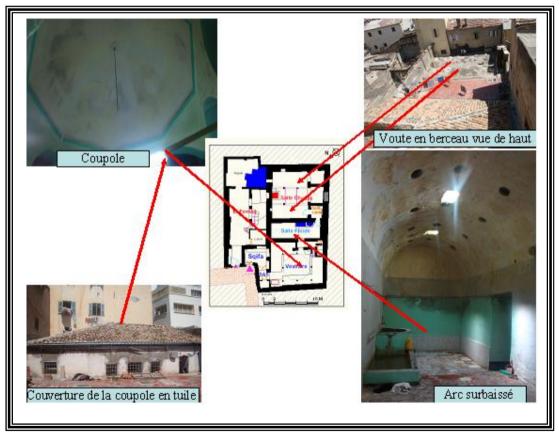


Planche 57: Identification des voutes et coupoles du hammam "Souk El-Ghezel" Source : Auteur

III.3.2.4. La Tuile.

La tuile de couleur rouge est beaucoup utilisée pour couvrir non seulement la coupole du vestiaire, mais elle est aussi appliquée dans la zone de chauffe ou se trouve "El-Fernaq".

III.4. Les Composants Décoratifs.

III.4.1. Les Niches.

Nombreuses niches sont approfondies dans les murs, de façon à fasciner les utilisateurs et faire savoir en plus les atouts de l'architecture musulmane, elles sont nombreuses dans la "Sqifa", et aussi dans la salle chaude "Bit El-Skhouna".

III.4.2. Les Balustrades.

La balustrade est utilisée dans le niveau supérieur, où se trouve la "Mezzanine", elle forme un rangé en bois fixée dans un socle, elle joue le rôle d'ornement et de décoration, ainsi que celui de garde-corps ajouré, à vocation de sécurité.

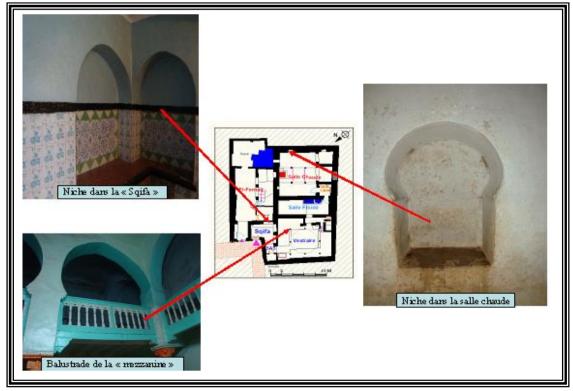


Planche 58: Identification des niches et balustrades du hammam "Souk El-Ghezel" Source: Auteur

III.5. Les éléments d'ouvertures.

III.5.1. les Portes.

Les portes du hammam se divisent en deux types : celles qui sont en bois (majoritaires), et celles qui sont métalliques.

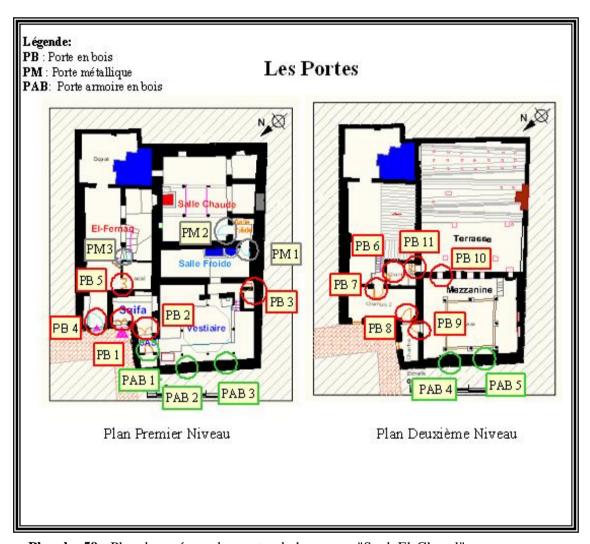


Planche 59 : Plan de repérage des portes du hammam "Souk El-Ghezel"

Source : Auteur

Catalogue 1 : Détail des portes du hammam "Souk El-Ghezel"

Description Désignation Illustration enphoto PB 1 Porte à deux vantaux, d'origine période française. Porte Matériau : bois peint en beige d'Entrée **Dimension**: $1.20 \times 2.20 \text{ m}$ Porte à deux vantaux. PB 2 d'origine époque Française. Matériau: boispeint du beige et Porte du vert clair + carreaux de verre. **Dimension**: $1.50 \times 2.15 \text{ m}$ « Sqifa » vers le SAS PB3 Porte à un vantail, d'origine période française. Porte des Matériau : bois peint en vert Toilettes **Dimension**: $1.20 \times 2.20 \text{ m}$ Porte à un vantail PB 4 d'origine période française. Matériau: bois peint en vert clair Porte **Dimension:** $1.20 \times 2.20 \text{ m}$ d'entrée de Porte en Bois, de forme rectangulaire qui la au Zone n'épouse pas la forme de l'arc, elle n'est pas Chauffe: d'origine, et encore plus elle est en état de casse

Désignation	Illustration en photo	Description
PB 5 Porte du local de la zone de chauffe		Porte à deux vantaux, d'origine période Française. Matériau: bois peint en beige et vert clair. Dimension : 1.50 x 2.15 m
PB 6 Porte 1 de la Chambre 1		Porte à un vantail, d'origine période Française. Matériau: bois peint ne vert clair et marron Dimension : 1.50 x 2.15 m
PB 7 Porte 1 de la Chambre 2		Porte à un vantail, d'origine période Française. Matériau: bois peint en bleu. Dimension : 1.10 x 2.00 m
PB 8		
Porte 2 de la Chambre 2	Pas de photo, chambre inaccessible	Porte à un vantail, devait être en bois

Désignation	Illustration en photo	Descrip tion
PB 9 Porte Chambre 3		Porte à un vantail d'origine période Française. Matériau : bois peint en vert clair et beige. Dimension : 0.95 x 2.00 m
PB 10 Porte Terrasse		Porte à un vantail Matériau : bois peint en vert clair. Dimension : 0.90 x 1.20 m
PB 11 Porte 2 de la Chambre 1		Porte à un vantail, Matériau: bois. Dimension : 0.90 X 1.80 m Couleur : marron
PAB 1 Armoire du « SAS »		Porte à un vantail, d'origine période Française. Matériau: bois peint en vert Dimension : 0.80 x 1.80 m

Désignation	Illustration en photo	Description
PAB 2 Porte armoire		Matériau: Bois peint en bleu . Dimension: 0.70 x 1.30
PAB 3 Porte armoire		Matériau: Boispeint en bleu . Dimension: 0.70 x 1.30
PAB 4 Porte armoire		Matériau: Bois peint en vert clair. Dimension: 0.80 x 1.95
PAB 5 Porte armoire		Matériau: Bois peint en vert clair. Dimension: 0.70 x 1.30

Désignation

Illustration en photo

Description

PM 1 Porte qui sépare la salle froide avec la salle tiède





Matériau: Métal peint en vert. Dimension: 1.20 x 2.20m

PM 2 Porte de la salle chaude





Matériau: Métal peint en vert. Dimension: 1.30 x 2.20 m une chamière témoigne l'existence d'une ancienne porte, reculée de 20

m

PM 3 Porte du « El-Fernaq »





Matériau : Encadrement

métallique.

Dimension: $1.10 \times 2.10 \text{ m}$

Des traces témoignent l'existence d'une porte en bois auparavant.

III.5.2. les Fenêtres et Puits de lumière.

Le hammam est éclairé par plusieurs ouvertures ainsi que des puits de lumière.

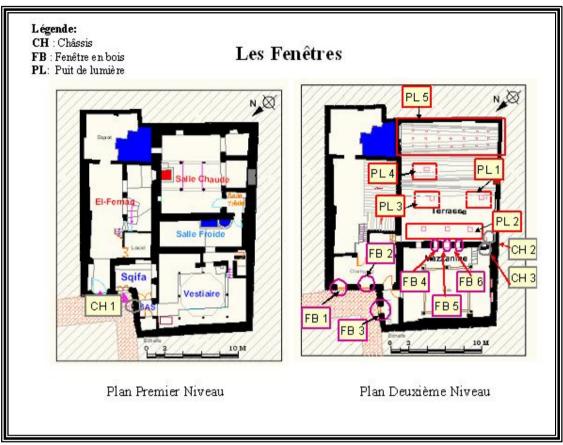


Planche 60 : Plan de repérage des Fenêtres du hamma m "Souk El-Ghezel"

Source : Auteur

Catalogue 2 : Détail des fenêtres et puits de lumière du hammam "Souk El-Ghezel"

Désignation

Illustration enphoto

Description

FB 1 & FB 2

Façade principale Avec persiennes



Matériau : bois/verre. Dimension : 1.05 x 1.70 m Couleur : Persiennes en bleu.

FB 3

Façade latérale droite.



Matériau: bois/verre/fer.

Dimension: 0.70 X 0.90 m

Couleur: menuiserie et barreaux

peints en bleu.

FB 4 & FB 5 « mezzanine »



Matériau: bois/verre/fer.

Dimension: 0.55 x 0.88 m

Couleur: peintes en vert

FB 6

« mezzanine »



Matériau: bois/ fer. **Dimension:** 0.55 x 0.88 m **Couleur:** peinte en bleu.

CH1

Châssis Au niveau du « SAS »



Matériau : bois/ fer. Dimension : 0.40 x 0.55 m Couleur: peint en vert.

CH 2

Local des toilettes



Matériau: bois/ fer. Dimension: 0.40 x 0.50 m Couleur: menuiserie et barreaux

peints en bleu

CH 3

« mezzanine »



Matériau: bois/ verre/fer. Dimension: 0.55 x 0.40 m Couleur: peint en vert

PL1

Terrasse



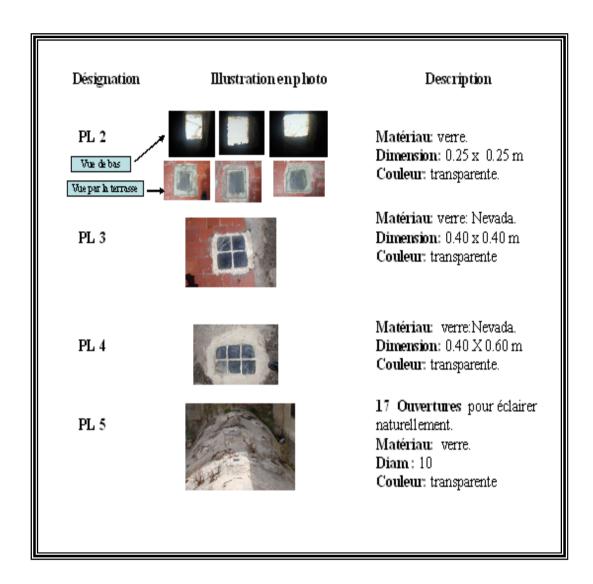
e

Matériau: Verre.

Dimension: $0.30 \times 0.45 \,\mathrm{m}$,

Diam: 10

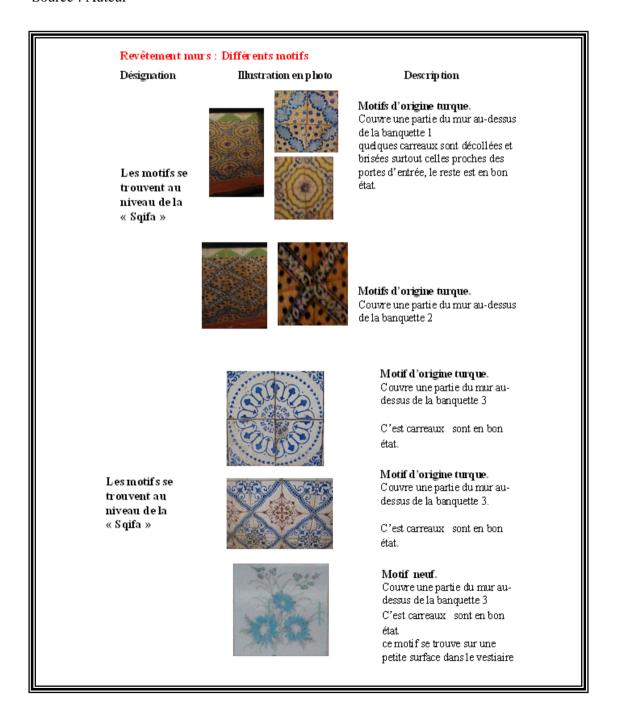
Couleur: Transparente.

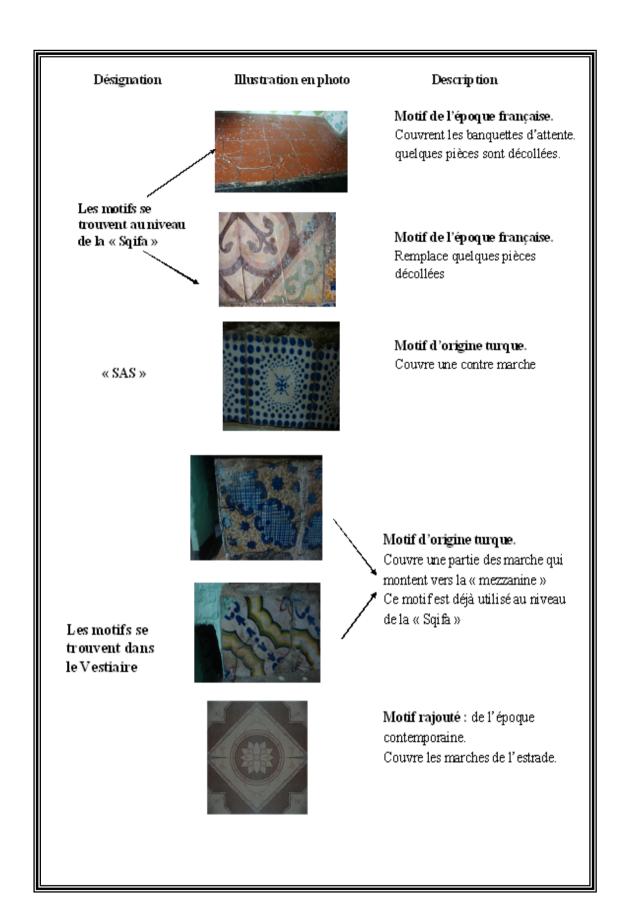


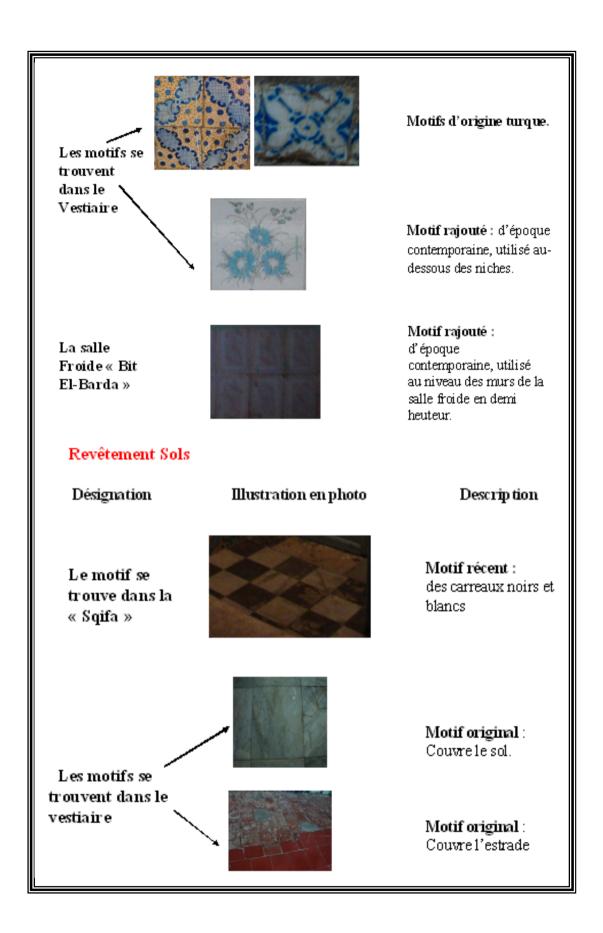
III.5.3. Revêtements Mur et Sol.

Le modèle du revêtement des murs et des sols vari e d'un endroit à un autre, entre l'ancien et le contemporain.

Catalogue 3 : Détail du revêtement mur et sol du hammam "Souk El-Ghezel" Source : Auteur









Conclusion.

En plus de sa valeur en tant que patrimoine qui transm et une valeur historique importante, il prend une part entière dans la vie publique de la société et est un exemple de vitalité architecturale et culturelle.

Malgré que la société possède un appui fort dans la subsistance du hammam, et que sans elle la mémoire du lieu pou vait être effacée il y a très longtemps, cela reste cependant insuffisant, car cette masse de fidèles n'a pas les moyens pour la mi se en valeur et la préservation de ce dernier. Son état actuel est en dégradation, l'analyse de toutes les informations récoltées contribue à élaborer un bon diagnostic qui permet tra de déterminer toutes les causes des désordres et définir éventuellement les remèdes appropriés.

Cependant, le devenir du hammam reste très inquiétant et imprévisible. Les locataires ou les tenanciers du hammam, qu'ils soient exploitants, artisans ou commerçants, ainsi que les clients, devraient être vigilants et sensibles envers ce patrimoine, il ne suffit pas de le transmettre aux générations futures sous forme d'œuvre architecturale, mais plutôt comme un ancrage social qui révèle la mémoire.

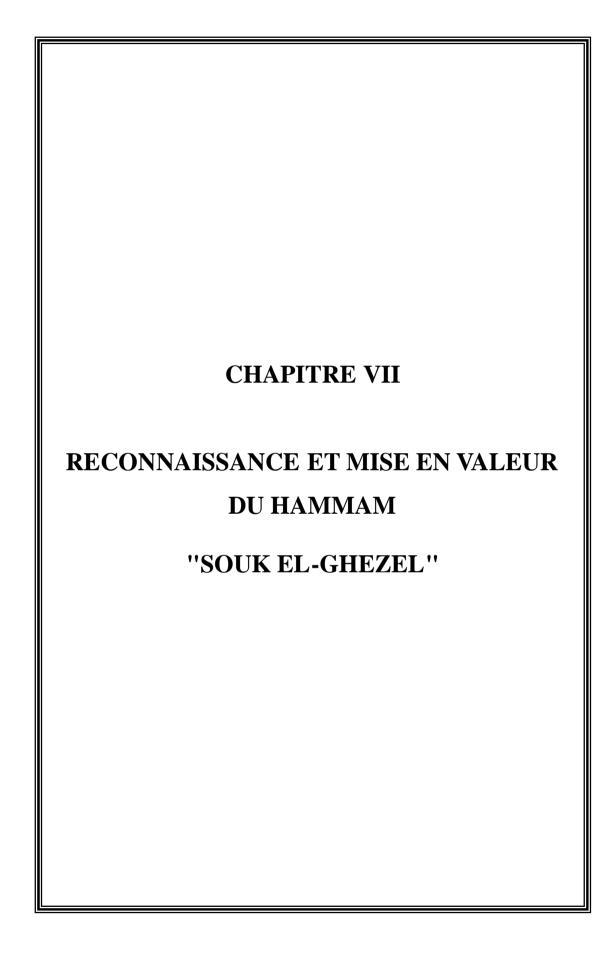
Hammam "Souk El-Ghezel" datant de l'ère ottomane, n'a pas connu une mutation importante pendant l'occupation française, il garde encore son enveloppe physique et ses éléments qui témoignent à ce jour d'une belle architecture à respecter, son unité originale est un élément fondamental de référence pour toute action de mise en valeur.

La reconnaissance architecturale de cet édifice avec toute la série d'investigation s (analyse et identification) dans un but de mise en valeur est une démarche plus que nécessaire en vue de l'établisse ment d'une base de données et de documentation sur lequel devra s'étayer toute intervention sur le bâti, qui sera responsable du bagage historique à protéger en préservant l'œuvre architectura le.

Au delà de cette reconnaissance, l'objectif c'est d'insister à prolonger la vie architecturale de l'œuvre en lui donnant le temps de récupérer ses origines sociales, et en lui rendant son aspect d'autrefois et son équilibre.

Références Bibliographiques.

- 1. Ce terme est aussi utilisé dans les bains marocains, référence : E. Pauty, <u>Vue</u> <u>d'ensemble sur les hammams de Rabat-Salé</u>, in Revue Africaine, 1944, page 203.
- 2. Rachid Bourouiba, <u>Constantine</u>, Collection d'Art et Culture, Ministère de l'Information et de la Culture, Alger, 1978



Introduction.

La transmission des pratiques et du savoir-faire, la conservation du patrimoine contribue à cultiver, étudier et mettre en valeur le patrimoine architectural de tout un peuple, cela servira à sauvegarder et à promouvoir l'héritage collectif. De même, la dimension culturelle au sein d'une entreprise touche la diversité culturelle, en offrant un cadre de travail favorisant cette diversité.

Le développement de la société apporte des changements dans les structures sociales, politiques et environnementales, ainsi, la diminution de nombre de hammam pourrait s'expliquer par le fait que les foyers disposent de plus en plus d'éléments de confort (salles de bain individuelles...), cela dégage l'idée que le hammam serait probablement en train de perdre son rôle traditionnel de bain public.

La reconnaissance du hammam "Souk El-Ghezel" permettra non seulement sa sauvegardé et mise en valeur, pour la richesse matérielle et immatérielle, car les communautés reconnaissent leur patrimoine comme "faisant partie de leur identité".

Ce Chapitre vise à remettre l'accent sur les désordres de l'unité originale architecturale, cela permettra d'établir une liste des recommandations valables pour une démarche de réhabilitation.

Le processus de la patrimonialisation d'un élément socioculturels du "hammam" tente à faire un ancrage de la mémoire et de l'identité pour servir le symbole d'origine de toute une communauté qui a tant besoin de reconnaitre sans passer, l'aimer et le conserver.

I. L'Unité du hammam "Souk El-Ghezel".

I.1. Unité Originale.

Pour déterminer l'unité originale du hammam "Souk El-Ghezel", il est d'usage de se baser sur une recherche bibliographique, des données graphiques rétrospectives à partir de documentations d'anciennes archives. Pourtant aucun document n'a été trouvé au niveau des archives locales et aucun récit descriptif n'a été cité dans la bibliographie, ni des anciens relevés ni celui des photographies.

Nous allons donc et surtout nous baser sur notre recherche architecturale de l'édifice et des différents composants stylistiques existants ainsi que la composition structurelle. La superposition des données réelles de l'état existant guidera à déterminer l'unité globale du hammam ainsi que les parties touchées par les différentes modifications au cours de la vie de l'œuvre.

Hammam "Souk El-Ghezel" était construit pendant la période ottomane, dans le secteur des "Tadjar", et n'a pas été touché par les percements de la médina de Constantine de la période française, il garde toujours son enveloppe et ses parties structurelles d'origine.

L'unité spatiale et les composants architecturaux comme les colonnes et la coupole, aussi les éléments décoratifs, sont basés sur un savoir faire traditionnel et se rapproche du même style que la maison ottomane, et d'autres hammams voisins de la même période.

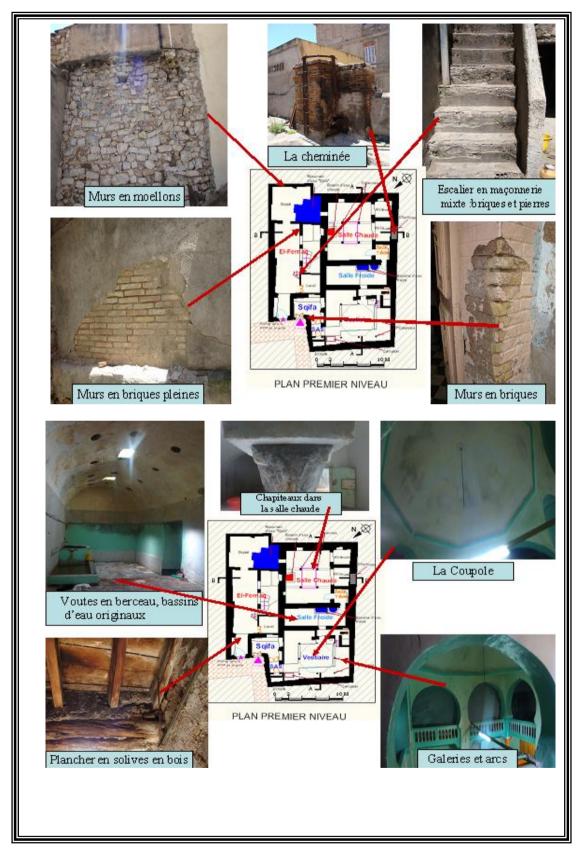


Planche 61 : Identification des désordres au niveau du hammam "Souk El-Ghezel" Source : Auteur

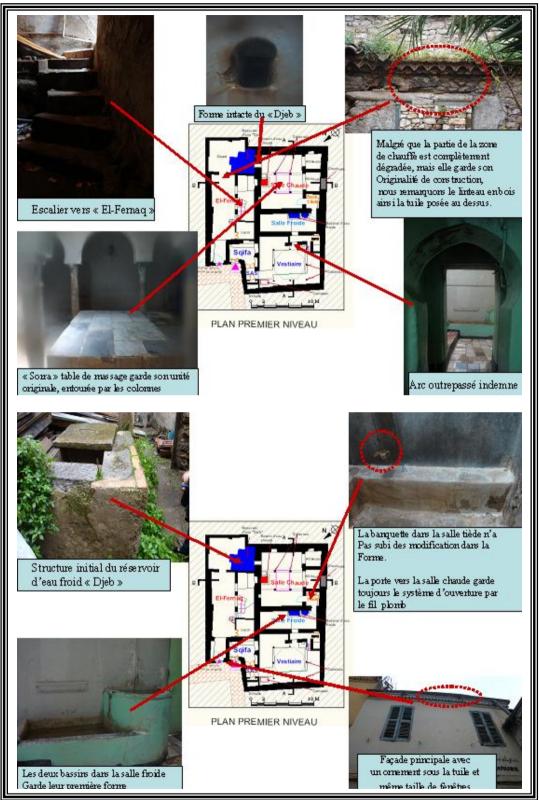


Planche 62 : Identification des désordres au niveau du hammam "Souk El-Ghezel" Source : Auteur

I.2. Additions et Transformations.

Hammam "Souk El-Ghezel" a connu pendant la période française, une phase de mutation, marquée par des rajouts additionnés à l'entité originale.

Les éléments majorés sont identifiés selon les zones du hammam, nous découvrirons généralement par des indices de traces d'humidité, ou sinon visuellement par le rajout matériel qui présente une phase bien déterminée.

I.2.1. La Zone Passive.

- > Changement de la porte d'entrée principale du hammam.
- Perforation d'une ouverture qui donne sur la paroi latérale dro ite afin d'éclairer le "SAS".
- Les traces d'humidité de même taille et forme au niveau de la face intérieure de la coupole du vestiaire fait supposer qu'elle avait des ouvertures, un autre a ppui qui soutien cette supposition c'est insuffisante d'éclairage naturel à l'époque dans un espace de déshabillement, seules trois fenêtres dans la "Mezzanine".
- ➤ Nous supposons que la tuile qui couvre la coupole extérieurement a été rajoutée dans la période française. cette couverture était dans le but de faciliter le ruissellement des eaux pluviales et de la neige en Hiver, du à la localisation géographique de Constantine et son climat.
- Rajout d'une balustrade en maçonnerie au niveau de la "Mezzanine", alors que l'originale était en bois.
- Addition de deux supports en bois crochés sur les balustrades portant deux néons pour l'éclairage artificiel.
- Transformation des revêtements muraux et sols, l'ancien modèle est repéré dans peu de surface globale de la zone. Nous distinguons ces modifications dans la "Sqifa" et le vestiaire.

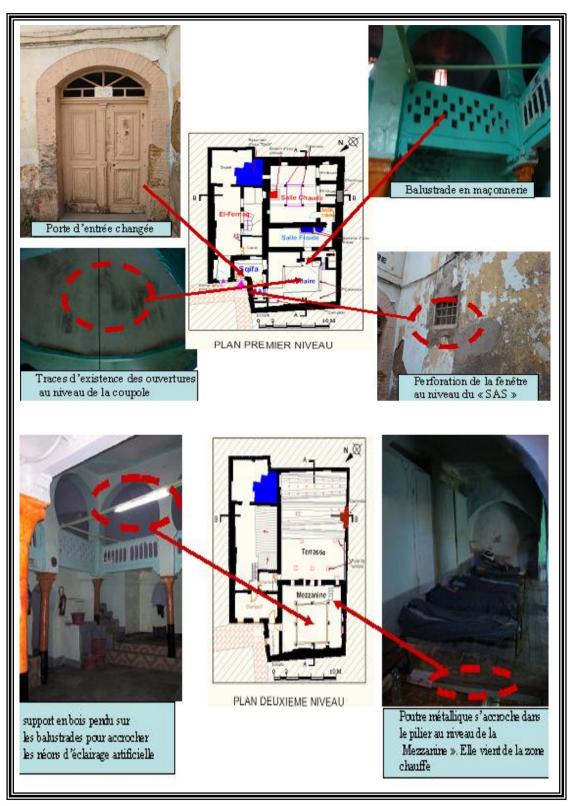


Planche 63 : Identification des transformations au niveau de la zone passive du hammam "Souk El-Ghezel"

I.2.2. La Zone Active.

- ➤ Les portes qui séparent les salles du bain sont remplacées par des portes métalliques.
- > Transformation des revêtements muraux et sols, le marbre qui couvre la plupart des parties n'est plus l'origine. Remplacé dans la salle froide par un carrelage rouge.
- Perforation des nouveaux puits de lumières qui remplace nt les anciens déjà bouchés
- Nous supposons que la terrasse n'avait pas la couverture en carrelage rouge, la voute en berceau qui couvre la salle froide devait être apparente, comme d'ailleurs les deux autres de la salle chaude. La chose qui sou tien cette idée c'est les nouvelles puits de lumières carrés, alors que la voute avait auparavant des bouches d'aérations rondes.

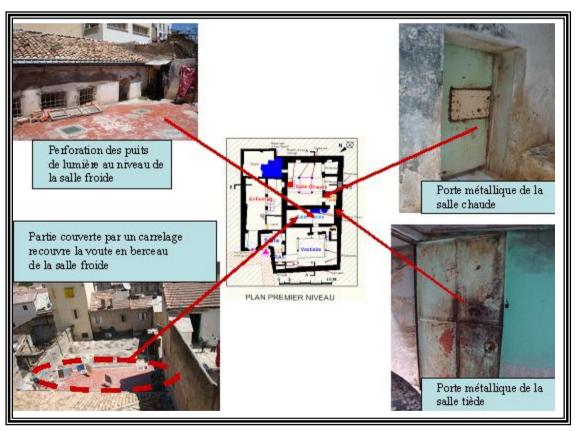


Planche 64: Identification des transformations au niveau de la zone active du hammam "Souk El-Ghezel"

Source: Auteur

I.2.3. La Zone de Chauffe.

- Remplacement de la porte d'entrée de la zone de la chauffe.
- Ajout d'une poutre métallique pour supporter la toiture en tôle, cette poutre va jusqu'à la partie « mezzanine » pour s'accrocher au pilier.
- Modification de la toiture en tuile initiale dans toute la partie de l a zone de chauffe, les débris sont stockés au fond de cette zone.
- Renforcement métallique du palier d'escalier vers la chambre (1) et la chambre (2).
- ➤ A cause de la dégradation de la chambre 1, dont la paroi supérieure est remplacée par parpaings de plus la modification de la toiture, par une couverture ne tôle.
- Modification du système de la chaufferie, le nouveau instrument du gaz remplace l'hypocauste traditionnellement fonctionnait par le bois.
- ➤ Le système traditionnel du provisionnement d'eau "El-Djeb" est renforcé par l'alimentation en eau potable.
- Ajout d'un système d'alimentation en eau perforé dan s la paroi.

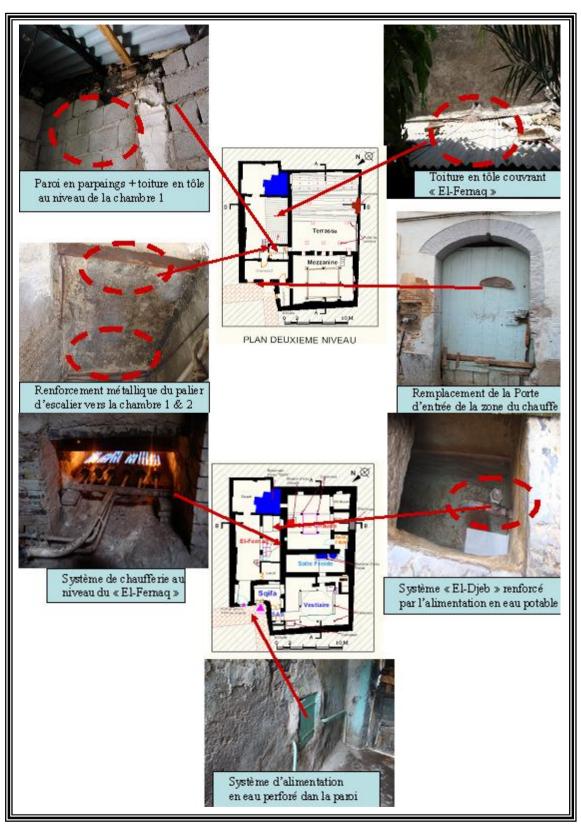


Planche 65 : Identification des transformations au niveau de la zone de chauffe

du hammam "Souk El-Ghezel"

Source: Auteur

II. Diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel".

Le diagnostic est l'ensemble des réflexions et des analyses devront être mis en œuvre pour pouvoir établir et d'identifier les causes des altérations relevées sur l'objet et les risques qu'il encourt dans le futur, causées par le temps et l'h omme

II.1. La Zone Passive:

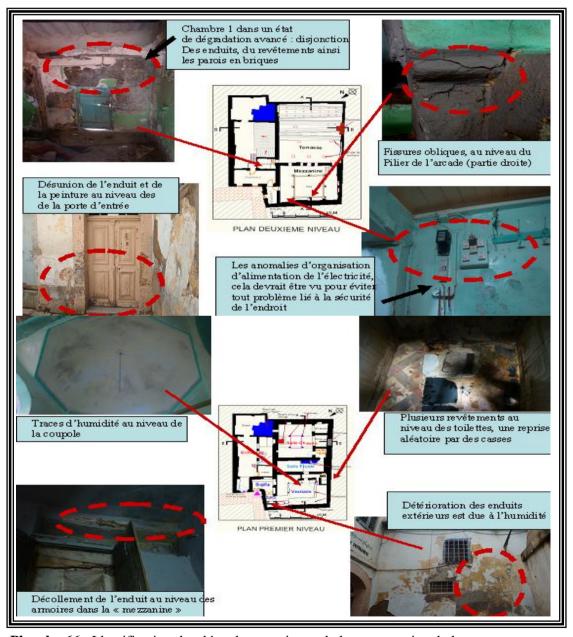


Planche 66 : Identification des désordres au niveau de la zone passive du hammam

"Souk El-Ghezel" Source : Auteur

II.2. La Zone Active.

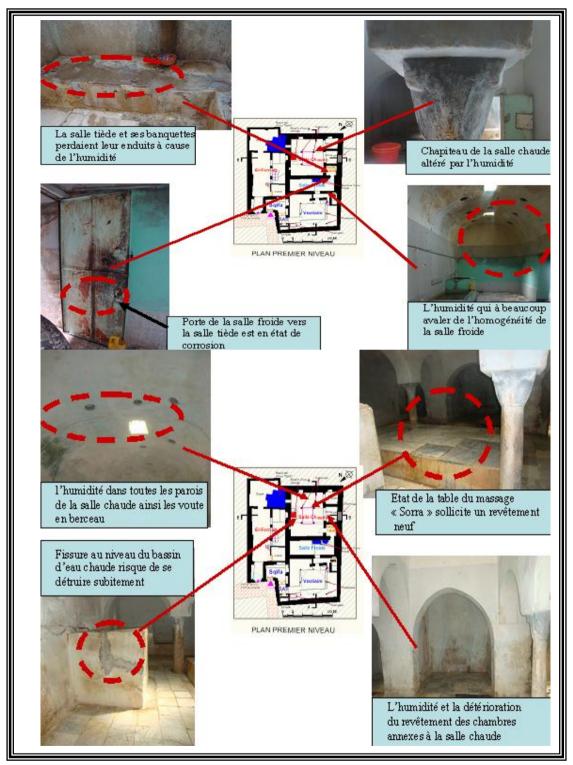


Planche 67 : Identification des désordres au niveau de la zone active du hammam "Souk El-Ghezel"

Source : Auteur

II.3. La Zone de Chauffe:

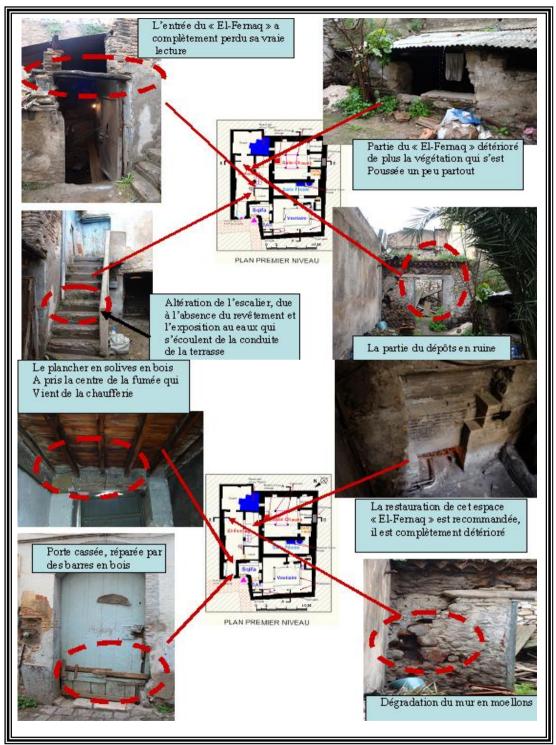


Planche 68 : Identification des désordres au niveau de la zone de chauffe du hammam "Souk El-Ghezel"

Source : Auteur

II.4. La Zone Terrasse.

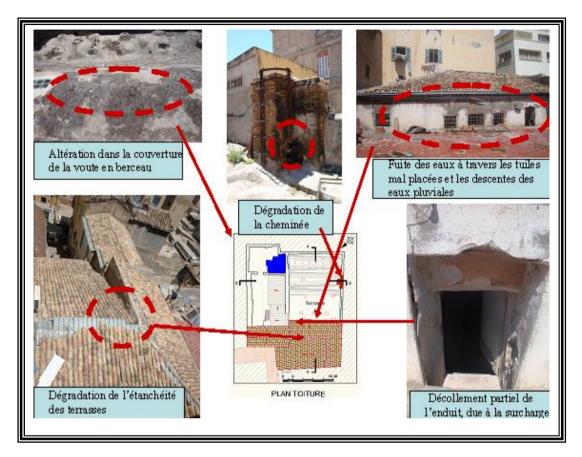


Planche 69 : Identification des désordres au niveau de la zone terrasse du hammam

"Souk El-Ghezel" Source : Auteur

III. Recommandations.

Après le diagnostic des différentes zones du hammam "Souk El-Ghezel", nous avons constaté des désordres réversibles ainsi que des altérations au niveau des zones passives et actives, et une dégradation très avancée au niveau de la zone de chauffe.

Nous avons établis des recommandations générales dans les limites de cette recherche, de la connaissance que nous avons pu accomplir pour chaque zone, dans le but de réhabilitation et dans le respect de l'authenticité immatérielle historique et sociale dans son intégrité architecturale matérielle.

III.1. La Zone Passive.

- > Stopper l'humidité ascendante dans les parois,
- > Restaurer la façade du l'édifice et reprendre les enduits ainsi la peinture,
- ➤ Effectuer des sondages pour déterminer les fissures et leur degré, dans la coupole, la galerie, les arcs et ainsi la façade latéral droite,
- Reprendre le revêtement du vestiaire et les estrades,
- Revoir la faïence dans le local des toilettes, reprendre le carrelage, revoir les joints et le siège turc,
- Restaurer toutes les ouvertures, portes et fenêtres de la zone passive,
- Reprendre les parois de parpaings et les faire remplacés par les briques traditionnellement utilisée,
- ➤ Remplacer la balustrade en maçonnerie avec une autre en bois, sculptée dans un motif identique à la traditionnelle,

III.2. La Zone Active.

- Refaire les revêtements mur et sol, en prenant un revêtement traditionnel,
- ➤ Colmater les fissures du bassin d'eau chose dans la salle chaude,
- Nettoyer les surfaces des colonnes et chapiteaux,
- Régler l'humidité dans les voutes en berceau par création des ouvertures de ventilation,
- Reprendre les menuiseries en se basant sur le modèle de boiserie traditionnelle,
- Remplacer le marbre fissuré de la table de massage,

S'assurer de l'arrêt des infiltrations par la réhabilitation de tout le réseau d'arrivée d'eau et d'assainissement par une prise en charge du problème d'infiltrations d'eaux de précipitation et de ruissellement, à travers la remise en état du syst ème de drainage.

III.3. La Zone de la chauffe.

- Reprendre toute la partie dégradée dans cette zone selon un plan graphique détaillé, en suivant les traces de la conception traditionnelle,
- Nettoyer la partie du "El-Fernaq" de la couleur du centre et de la suie collée aux parois,
- > Reprendre les portes de local et le dépôt des matériaux,
- ➤ Reprendre la tuile dans toutes les surfaces couverte de tôle,
- ➤ Reprendre la porte principale de la zone en suivant la forme de l'encadrement de l'ouverture.
- > Traiter la dégradation liée à la corrosion des aciers de l'escalier, due aux infiltrations et fuites d'eaux.

III.4. La Zone Terrasse.

- Régler l'humidité ascendante qui détériore les enduits extérieurs,
- Reprendre les avaloirs et les siphons bouchés,
- Réfection totale du complexe d'étanchéité (terrasses, plancher s),
- > Remettre en état les gaines techniques,
- Reprendre toutes les conduites et les descentes d'eaux pluviales et usées,
- Réparer les revêtements des terrasses, ainsi que les avaloirs et gargouilles.

IV. Au delà de la Conservation du Hammam.

La conservation du hammam "Souk El-Ghezel" se réfère également aux questions de l'identification, de politique, de réglementation et de sensibilisation liées à l'ensemble des composants architecturaux.

La société dispose de mécanismes pour identifier les valeurs historiques et les ressources sociales de l'œuvre, cela devrait s'accomplir avec la capacité et la volonté de l'Etat, pour élaborer des politiques et des plans de gestion pour l'interprétation et l a mise en valeur régulière et objective.

Hammam "Souk El-Ghezel" a besoin d'une intervention beaucoup plus large que la reconnaissance, nous tentons dans ce chapitre d'évoquer la question du classement, en exposant les critères universaux et nationaux, sous lequel l'édifice pourra se positionner parmi les différentes épreuves.

L'opération du classement du hammam "Souk El-Ghezel" n'est pas aussi simple, elle doit être supportée par un corpus et un bagage consistant, se traduit par une variété de fonctions représentative de la diversité de données collectées dans la phase de la connaissance architecturale, historique et sociale.

La mise en valeur de ce hammam, ne sera en fait qu'une fenêtre ouverte sur l'avenir du hammam dans les politiques nationale du patrimoine, elle pourra aider même de peu à faire véhiculer la vraie image de notre patrimoine, de lui donner la possibilité d'être connu, valorisé et pourquoi pas classé du moment que la loi l'ordonne.

IV.1 Patrimonialisation du Hammam.

D'après le diagnostic du hammam "Souk El-Ghezel", les différents dégâts ont pu effacer quelques traits d'originalité matérielle de l'œuvre.

Dans le but de retrouver l'unité essentielle attachée à celle de l'immatériel, il est indispensable de passer à la patrimonialisation de l'édifice comme étant un bien architecturale et culturel de permanence, il nous semble donc qu'il est évident de demander un classement, car un simple entretien mémoriel n'est jamais assez suffisant pour un entretien matériel.

IV.1.1. Pourquoi Patrimonialiser le Hammam?

IV.1.1.1. Pour la Valeur Identitaire et Mémorielle.

Hammam "Souk El-Ghezel", est un héritage architectural et culturel que nous a transmis le passé, il a une grande valeur spirituelle, transcrit de la manière la plus expressive de l'histoire de la civilisation humaine.

Ce bâtiment de l'époque ottomane constitue une partie essentielle de la mémoire des hommes d'aujourd'hui. Nous ne devons pas oublier que chaque époque a ses réussites, le problème est de savoir découvrir et apprécier ces réussites afin de les sauvegarder, de les mettre en valeur et de les intégrer harmonieusement au cadre de vie contemporain.

IV.1.1.2. Pour la Valeur Historique.

Hammam "Souk El-Ghezel" est le témoin d'une époque importante dans l'histoire de Constantine, ce patrimoine prend sa véritable valeur historique, du moment où il transmit l'histoire et les pratiques sociales dans une créativité architecturale. Des siècles ont été nécessaires pour que l'homme puisse comprendre ses vraies mémoires.

IV.1.1.3. Pour la Valeur d'Usage.

La fonction du hammam "Souk El-Ghezel" est très importante, de même valeur de son aspect physique, elle doit être considérée com me une valeur à conserver le bain pas seulement comme un lieu d'hygiène, mais comme une partie de la vie sociale, que même les plus aisés fréquentaient.

Fréquenté par un large public, il est un lieu de détente, de rencontres, un lieu intime pour les femmes. Il englobait un rituel important pour les cérémonies et les fêtes.

Actuellement, il est encore en fonction, son usage n'a jamais été interrompu au fil du temps.

IV.1.1.4. Pour la Valeur Artistique.

Hammam "Souk El-Ghezel" est un hammam qui se situe au cœur de la médina de Constantine, il occupe une situation favorable pour les échanges socioculturels.

Le Bain témoigne d'une architecture ottomane, riche des éléments traditionnels, il présente quelques particularités surprenantes, du fait qu'il possède des témoins d'un style artistique très intéressant méritant d'être sauvegardé et protégé comme patrimoine national

IV.1.2. Comment Patrimonialiser?

IV.1.2.1. Aspect de la politique du patrimoine Algérien.

A l'aube de son indépendance, l'Algérie ne se souciait que peu de son patrimoine matériel, basée sur l'uniformisation de la culture nationale notamment à travers une arabisation massive, exclu ant toute valorisation du patrimoine populaire. Sortie de 13 2 ans de colonisation, ne pouvait se reconnaître aussitôt dans l'ensemble des vestiges laissés par les opposants d'hier.

Sur le plan institutionnel, l'Ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monument s historiques et naturels marquait la première volonté politique de préserver le patrimoine matériel national. Cette ordonnance reprenait les grandes lignes des anciens textes laissés par la France. Elle a demeuré jusqu'à 1998 et en 30 années, elle a porté un texte sans vie qui ne pouvait constituer le jalon d'une politique réelle du patrimoine. Dépassée, insuffisante et ne répondant guère aux nouveaux défis, cette loi a été remplacée par la Loi n° 98-04 (de 1998) relative à la protection du patrimoine culturel.

Véritable révolution, la loi de 1998 marque le début de la conception d'une véritable politique du patrimoine : elle a affiné les notions et établie une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires. Cet affinement se traduit, sur le plan exécutif, par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organes spécialisés et autonomes

Aujourd'hui, le ministère de la Culture est l'opérateur principal dans le domaine du patrimoine culturel. Il coordonne souvent des actions de protection du patrimoine avec les ministères du Tourisme, Intérieur, Défense nationale et Finances.

Le ministère de la Culture s'appuie dans l'application de la politique nationale du patrimoine sur les deux directions suivantes :

a- la Direction de la Conservation et de la Restauration du Patrimoine Culturel, composée de :

- ✓ la sous direction de l'inventaire des biens culturels,
- ✓ la sous direction de la conservation et de la restauration des biens culturels
 mobiliers,
- ✓ la sous direction de la conservation et de la restauration des biens culturels immobiliers.

b- la Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel, composée de :

- ✓ la sous direction de la sécurisation des biens culturels,
- ✓ la sous direction de la recherche et de la valorisation du patrimoine culturel,
- ✓ la sous direction du contrôle légal.

Depuis 2003, le ministère de la Culture a multiplié le classement des sites et monuments historiques comme "patrimoine national". Cette appellation les protège de toute agression urbanistique ou autres, et leur donne la priorité à la restauration et à la préservation : 390 sites et monuments historiques ont été classés, pour la plupart ces dix dernières années.

Depuis 2000, en moyenne, une vingtaine de sites et monuments sont classés en Algérie. Le classement se fait après l'ouverture de ce qu'on appelle "une instance de classement" publiée comme Arrêté dans le journal officiel.

Ajouté à cela la promulgation de 23 textes d'application entre 2003 et 2007, une première dans l'histoire du pays.

L'Algérie a choisi donc sa stratégie en mettant l'outil législatif au centre de sa politique nationale du patrimoine.

En 2008, le ministère a lancé un important programme de recensement et de sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel. Ce programme est le premier dans le pays et revêt une importance capitale.

IV.1.2.2. Les critères de classement du patrimoine bâti.

Le classement se divise en deux catégories : un classement universel et un classement national.

a) Le classement universel.

C'est le Comité du patrimoine de l'UNESCO, qui décide si un site est accepté pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, sur base, notamment, de rapports d'évaluation rédigés par les Organisations consultatives telles que l'ICOMOS (le Conseil international des monuments et des sites) et l'UICN (l'Union mondiale pour la nature).

En premier lieu, l'État partie à la Convention dresse un inventaire des sites naturels et culturels situés sur son territoire et susceptibles d'être inscrits au patrimoine mondial. Cet inventaire est appelé "Liste indicative (ou préalable)".

Les propositions d'inscription doivent être préparées incluant les informations suivantes:

- (1) Identification du bien, Comprenant les limit es géographiques du bien,
- (2) Description du bien, incluant une vue d'ensemble de son histoire et de son aménagement,
- (3) Justification de l'inscription,

- (4) Etat de conservation et facteurs affectant le bien,
- (5) Protection et gestion,
- (6) Le suivi,
- (7) Documentations,
- (8) Coordonnées détaillées des personnes responsables,
- (9) Signature au nom de(s) l'État(s) partie(s).

Pour être classé au patrimoine universel, le bien doit satisfaire à au moins un des dix critères de sélection (convent ionnellement numérotés comme suit: i, ii, iii, iv, v, vi, vii, viii, ix, x) définis par le Comité du patrimoine mondial justifiant de sa valeur universelle exceptionnelle.

Les critères de sélection selon la convention sont :

- i. représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain,
- ii. témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages,
- apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue,
- iv. offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine,
- v. être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible,
- vi. être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle. (Le Comité considère que ce critère doit préférablement être utilisé en conjonction avec d'autres critères).
- vii. représenter des phénomènes naturels ou des aires d'une beauté naturelle et d'une importance esthétique exceptionnelles,

- viii. être des exemples éminemment représentatifs des grands stades de l'histoire de la terre, y compris le témoignage de la vie, de processus géologique s en cours dans le développement des formes terrestres ou d'éléments géo-morphiques ou physiographiques ayant une grande signification,
- ix. être des exemples éminemment représentatifs de processus écologiques et biologiques en cours dans l'évolution et le développement des écosystèmes et communautés de plantes et d'animaux terrestres, aquatiques, côtiers et marins,
- x. contenir les habitats naturels les plus représentatifs et les plus importants pour la conservation in situ de la diversité biologique, y compris ceux où survivent des espèces menacées ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation

b) Le classement national.

D'après la loi Algérienne 04-98 les biens culturels immobiliers peuvent être soumis a des procédures de protection comme :

- L'inscription sur l'inventaire supplémentaire,
- ➤ Le classement,
- La création en secteurs sauvegardés.

Le classement est une mesure de protection définitive, il est la charge du Ministère de la Culture, en collaboration avec la commission de Wilaya des Monuments et Sites.

La demande de classement d'effectue soit à la demande du propriétaire du bien public ou privé, soit d'office par l'Etat. Le ministre chargé de la culture peut à tout moment ouvrir par voie d'arrêté une instance de classement des monuments historiques , l'arrêté d'ouverture d'instance de classement doit mentionner

- ✓ la nature et la situation géographique du bien culturel,
- ✓ la délimitation de la zone de protection,
- ✓ l'étendue du classement,
- ✓ la nature juridique du bien culturel,
- ✓ l'identité des propriétaires,
- ✓ les servitudes et obligations,

✓ les sources documentaires et historiques, plans et photos.

IV.2. Les Enjeux de la patrimonialisation.

IV.2.1. Les intérêts des propriétaires.

La nécessité de protéger le patrimoine met en question la liberté du propriétaire. Elle conteste l'industrialisation et semble appeler des modifications des structures économiques et des modes de raisonnement, d'où le débat autour du principe pollueur-payeur entre pays riches et sous-développés. De même, il est difficile de faire passer l'idée que la conservation du patrimoine peut contribuer au développement durable, qualitatif, économique et social.

IV.2.2. Les intérêts de l'Etat.

La protection se heurte aussi à l'autorité de l'Etat, il a entièrement la puissance de décision, détruire ou construire comme il le voit, exploiter les richesses à son ry thme, de l'Etat est toujours maître chez lui.

IV.2.3. Le Rôle de la tutelle.

Le problème de la prise de décision à été toujours posé, qui a la légitimité pour imposer des délimitations en demandant la protection de tel monument ou telle œuvre.

Ceci renvoie à la question du rôle des experts : certains biens sont classés par un jugement d'un groupe son retourner au choi x public, selon la perception et la spécification des œuvres, souvent ils ne sont pas en rapport avec le choix de valeurs. Quand ces valeurs ne sont pas partagées par tous les États, que faire ?

IV.2.4. Le Rôle de la Communauté.

Pour que l'action politique et la communauté puissent mener à bien la protection du patrimoine, il faut donc librement s'accorder sur des constats appuyés sur la mémoire collective, la conscience du passé, le développement durable et prévoir les moyens de faire appliquer les décisions.

Conclusion.

La prise en charge du patrimoine architectural par un cadre juridique appropri é est une étape primordiale pour la sauvegarde et la revalorisation de notre capital culturel. Elle doit être accompagnée de mesures orientées de plus en plus vers une autonomie de gestion des espaces patrimoniaux.

La politique patrimoniale est le moteur de la diversité culturelle car c'est à l'intérieur de cette démarche que sont créés les outils techniques pour la mise en valeur et la protection ainsi la diffusion des diverses expressions et créations de l'homme.

Toutes les actions de politiques du patrimoine sont là, réhabilitation, inventaire, classement, protection, mise en valeur sont aujourd'hui des actions à entamer ou à démultiplier en urgence pour rendre la vraie valeur du bien à protéger.

En effet, le ministère algérien de la Culture s'est appuyé sur une législation culturelle touffue, une dizaine de décrets concernant le patrimoine sont promulgués chaque année. Cette politique du patrimoine pourra constituer un model intéressant en matière de protection du patrimoine culturel

La mise en valeur du hammam "Souk El-Ghezel" par un classement national, basée sur des principes historiques, architectura ux et sociaux, et s'appuyant sur une force législative, est certainement un remède contre une situation de dégradation et d'humiliation.

Le hammam symbolise des valeurs matérielles et immatérielles importantes, elles sont véhiculées dans le temps et transmises de génération à une autre, ces valeurs lui donnent aujourd'hui le droit d'être protéger non seulement comme patrimoine historique et d'usage, mais comme une unité architecturale traditionnelle qui témoigne les marques de la création de l'homme dans le temps.

Conclusion Générale

Hymne à la pureté du corps et de l'esprit, le bain est une tradition de plusieurs civilisations antiques écartées géographiquement et chroniquement. Ce rituel de permanence qui prenait soin du corps est associé assez souvent à la pratique religieuse, dans le but d'attirer la protection du créateur.

Dépassant l'hygiène, le bain prend un contexte de jeu, associé aux gymnases, il est devenu l'espace des activités sportives et loisirs sociaux. Comme il était censé de sauvegarder la santé et le bien-être du peuple, le bain est transformé en un lieu monumental et doté d'une organisation spatiale importante, justifiée par une remarquable architecture.

La construction du bain était sans rupture, dont le bain islamique du Moyen -âge est considéré comme complémentaire à la mosquée, et tout les espaces annexes, devenait plus petit et simple que celui de l'antiquité, il se composait souvent de trois parties principales : un vestiaire, une salle tiède et une salle chaude, le système de chauffage é tait une simplification de l'hypocauste romain.

Les hammams algériens ne sont qu'une continuité des thermes romains et les bains construits pendant les premières fondations islamiques, puis, avec l'adoption du modèle turc pendant la régence ottomane. Ce sont des édifices modestes intégrés le plus souvent au sein d'un quartier donnant sur une ruelle.

Constantine une ville qui possède plusieurs hammams traditionnels se localis ant dans sa médina, actuellement et avec le développement de la société de nom bre hammams ont perdu leur rôle traditionnel par la perte de l'architecture, dont la dégradation matérielle est très aggravée.

Hammam "Souk El-Ghezel", un des bains maures qui ont une histoire, un nom, mais aussi une extraordinaire architecture qu'il ser ait injuste de ne pas s'y intéresser de plus près. Il possède une place favorisée dans la vie sociale et culturelle, avec un ensemble de relations sociales et des fonctions variées. De plus, il offre une pause nécessaire à l'écart des soucis quotidiens, il évoque la mémoire, il véhicule l'histoire, concrétisées dans son unité originale matérielle.

Une étude de connaissance historique, sociale et architecturale est essentielle pour installer une banque de données, de tous les paramètres relatifs aux éléments matériels et immatériels de l'édifice pour pouvoir décider les démarches et les méthodes principales de la mise en valeur et de conservation.

La mise en valeur de cet édifice aidera à sa protection contre les altérations et dégradations, sera respectée dans la mesure d'une réparation planifiée, les éléments matériels doivent être sauvegardés autant même que le témoin historique.

Les actions de la reconnaissance sont variées, d'une combinaison de l'art, de l'histoire, et des qualités socioculturel les, sont des critères de base et outil de conservation. Cette conservation architecturale traitera les éléments figuratifs pour un but de prolongation de la vie et de l'intégrité arc hitecturale, la forme, le style, les matériaux constitutifs et les éléments décoratifs.

Au niveau national, les politiques du patrimoine définirent le classement par une opération définitive, d'une procédure de reconnaissance d'un bien qui présente un intérêt, les critères de sélection qui garantissen t "l'existence réglementaire " sont universellement placés, ils définissant clairement les attributions de la valeur universelle exceptionnelle.

Hammam "Souk El-Ghezel" lieu de rencontre, de l'histoire et d'attachement social, par ses valeurs et qualités qu'il véhicule, mérite une vraie reconnaissance et son inscription dans le champ du patrimoine national permettra de lui rendre sa vraie place, assurant son avenir et préservant l'histoire, la mémoire et l'architecture tant subsistaient.

Toute perte de patrimoine constitue un appauvrissement culturel, architectural, social et spirituel. Celui-ci joue un rôle irremplaçable dans l'harmonie des sociétés et l'intégration des populations. Des classes sociales différentes ont pu, par le passé, se retrouver autour d'un même ensemble, évitant ainsi toute forme de ségrégation.

Bibliographie Générale

1. PUBLICATIONS

- Al-Bakri, "Description de l'Afrique septentrionale", Traduction de Slane, Alger, 1913.
- Allégret Jacques, "Evolution des caractéristiques et des pratiques, culture architecturale", Edition METT, 1994.
- 3. **A. Zucchelli**, "Introduction à l'Urbanisme Opérationnel et la Composition Urbaine" volume 2, 1983. Edition. O.P. U. Alger.
- Audrerie Dominique, "Petit vocabulaire du patrimoine culturel et naturel", Bordeaux, Edition Confluence, 2003.
- 5. Babeau André, "Le patrimoine aujourd'hui", Paris, Nathan, 1988
- Babelon JP, Chastel André, "La notion de patrimoine", Edition l'Harmattan, Paris, 1998.
- Badjadja A., "Historique de la ville de Constantine", 1989. In Actes de colloques, "Médinas Maghrébines", 02/03/04 décembre 1989. Constantine, 1989.
- 8. Bailley G.H, "Le patrimoine architectural", 1975. Edition Delta Vevey. Su isse.
- Basham Arthur L., "La Civilisation de l'Inde Ancienne", Edition B.Arthaud, Paris, 1976.
- Beach, "Steps to Water: The Ancient Step wells of India", Princeton Architectural Press, 2002."
- 11. **Berce Françoise,** "Des monuments historiques au patrimoine, du XVIIIe siècle à nos jours, ou « les égarements du cœur et de l'esprit » ", Paris, Flammarion, 2000.
- 12. **Berthier A**., "Constantine -Carrefour, Méditerranée -Sahara -1961". Ed. Jeune chambre d'économique de Constantine (Attali & Chapelle). Constantine.
- 13. Berthier A, "L'Algérie et son passé". Edition A & J.Picars. Paris, 1951.
- 14. **Bresse Michel**, "Constantine La conquête et le temps des pionniers", 1985. Edition Eichelbrenner. France.
- 15. Biesse Eichelbrenner M, "Constantine. La conquête et le temps des pionniers".
 1948.

- 16. **Boutefnouchet M**., "Système social et changement social en Algérie", n° d'édition 1905. Edition Office de Publications Universitaires, Alger.
- 17. **Bourouiba Rachid**, "Constantine", Collection d'Art et Culture, Ministère de l'Information et de la Culture, Alger, 1978.
- 18. Bourouiba Rachid, "L'Art Musulman en Algérie", Edition SNED, 1971.
- 19. Bourouiba Rachid, "Les H'ammadites". Edition. ENAL. Alger, 1984.
- 20. **Bulls Charles**, "La restauration des monuments anciens", Bruxelles, Belgique, 1903.
- 21. Carlber O, "Les enjeux sociaux du corps. Le hammam maghrébin (XIXe -XXe siècles), lieu pérenne, menacé ou recréé ", Annales, Histoire, Sciences Sociales, 55 6, 2000.
- 22. Chivé J. & Berthier A., "Evolution Urbaine de Constantine 1837 -1937", 1937.
- 23. Choay Françoise, "L'allégorie du patrimoine", Edition le seuil, 1992.
- Cloquet L., "La restauration des monuments anciens". Revue de l'art Chrétien, 1901-1902
- 25. **Côte Marc**, "L'Algérie ou l'espace retourné", 1988. Edition. Flammarion, France.
- 26. Croiset M, "La civilisation de la Grèce antique". Edition Payot. Paris. 1969.
- 27. **Gros.P**, "L'Architecture romaine, les monuments publics", Paris, 1996.
- 28. Dahmani Said, "Hippo Regius", Edition ANEP, Alger.
- 29. **Derdour H'sen**, "Annaba 25 siècles de vie quotidiennes et de Luttes", Edition SNED, Alger.
- Desmoulin Christine, "Regards sur le patrimoine : art, histoire, technique",
 Paris, Edition du Sorbier : Ed. UNESCO, 1997.
- 31. Dhina D. "Cité Musulmane d'orient et d'occident". Edition. ENAL, Alger, 1986.
- 32. **Ecochard.** M et **Le Cœur .C**, "les bains de Damas, VI ", Beyrouth. Edition PIFD, 1942-1943.
- Fadela Krim, "Les Hammamates, histoire brève du hammam", Edition Dahlab,
 2007.
- 34. **Ferdi Sabah,** "Augustin de retour en Algérie, 388-430. Repères archéologiques dans le patrimoine algérien", Tipasa-Fribourg, Musée de Tipaza-Edition universitaire, 2000.

- 35. Frier Pierre-Laurent, "La mise en valeur du patrimoine architectural, les monuments historiques et leurs abords aspects réglementaires et jurisprudence", Edition Moniteur, 1979.
- 36. Gaid Mouloud, "Chronique des Beys de Constantine". Ed. O.P.U, Alger.
- 37. **Garrait-Bourrier Anne**, "Spiritualité et fois amérindiennes": Résurgence d'une identité perdue, dans Cercles, vol. 15, 2006. Actes du forum de Nîmes 1998 et du colloque de Dijon 1992, Edition du STU Ministère de l'équipement.
- 38. General L. De Beylie, "Kalla des Beni-Hammad". Edition Leroux, Paris 1909.
- 39. **Gobvin Lucien**, "Recherches Archéologiques à la QAL'A DES BANU HAMMAD", ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, Edition: Paris G,-P. Maisonneuve et Larose.
- 40. **Gsell Stéphane**, "Atlas archéologique de l'Algérie". Edition Fontemoing. Paris, 1911.
- 41. **Guillot Philippe Ch.-A.**, "Doit du Patrimoine culturel et naturel", Collection "Mise au point", Ellipses Edition Marketing S.A., 2006.
- 42. **Hadj Miliani,** "Patrimoine immatériel. Matériaux, document et études de cas", in Turath, cahier n° 4, Alger, Edition CRASC.
- 43. **Hassan Fathy**, "Construire avec le peuple", traduit par Yana Kornel, Edition Sindbad, Paris 1970.
- 44. Henri Klein, "les feuillets d'El Djazair", Editeur L. Chaix, Alger, 1937.
- 45. **Homo L**, "Rome impériale et l'urbanisme dans l'antiquité". Edition NC Michel. Paris, 1951.
- 46. **James Atkinson**, "Customs and Manners of Woman of Persia", London, Lincolns Fields, 1801.
- 47. **Jean Grondin**, "La philosophie de la religion", Paris, PUF, coll. Que sais-je? n° 3839, 2009.
- 48. Jean-Jacques Salvetat, "Le voyage à Constantine", Edition L'Harmattan, 2003.
- Jean Michel Leniaud, "L'Utopie française, Essai sur le patrimoine", Paris, Ed. Mengès, 1992.
- 50. **Jean Noel Mathieu,** "La reprise des monuments", Edition le Moniteur, Paris, 2003.
- 51. **Jean-Paul Addos,** "Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives", Paris, Ed. du Cercle de la liberté, 1997.

- 52. **Jean-Pierre Mohen,** "Les sciences du patrimoine : identifier, conserver, restaurer", Paris, O.Jacob, 1998.
- Joffroy Pascal, "La réhabilitation des bâtiments", Edition le Moniteur, Paris, 1999.
- 54. **Joseph Tournefort**, "Voyage d'un Botaniste, La Turquie, La Géorgie, l'Arménie". Edition François Maspero, Paris, 1982.
- 55. Kaddache M., "L'Algérie Médiévale", 1992. Edition. ENAL, Alger.
- 56. Ledrut Raymond, "Sociologie Urbaine", Presses Universitaires de France, 1973.
- Lessore et Wyld, "Voyage pittoresque dans la régence d'Alger", Paris 1834-1835.
- 58. L. Benevolo, "Histoire de l'architecture moderne", 1983.
- Madani Safar-Zitoun, "Stratégies patrimoniales et urbanisations", Alger 1962-1992, Paris, L'Harmattan, 1996.
- 60. Marc Guillaume, "La politique du patrimoine", Paris, Edition Galilée, 1980.
- 61. **Marçais Georges**, ''L'architecture musulmane d'occident, Tunisie, Algérie, Maroc, Espagne et Sicile '', Edition Arts et Métiers Graphiques, Paris, 1957.
- 62. **Martin E. Weaver** et **Frank G. Matero**, "Conserving Buildings: Guide to Techniques and Materials", New York, 1993.
- 63. Mercier Ernest, "Histoire de Constantine", Edition J. Marle et F. Biron, 1903.
- 64. **Messikh Md Sadek**, "Histoire Ancienne et Contemporaine de Skikda", Editeur Rais, Alger, 1996.
- 65. **Michel Bertrand** & **Patrick Cabanel**, "Religion, pouvoir et violence", Edition Presses Universitaires du Miral, 2004.
- 66. Morand-Deviller Jacqueline, "Droit de l'urbanisme", Paris, 2000.
- 67. **Oulebsir Nabila**, "les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930)", Editions de la Maison des sciences humaines, Paris, 2004.
- 68. **Pagand Bernard**, "la Médina de Constantine, de la ville traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine", Etudes méditerranéennes 1989.
- 69. **Palmerio G.**, "Cours de restauration", 1993. Edition. Centro Analysi Sociale Projetti S.r.l., Rome, Italie.
- 70. Paul Albert, "Djemila", Ministère de l'information et de la Culture, Alger, 1971.

- 71. **Pierre Merlin**, **Françoise Choay**, "Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement", PUF 1988.
- 72. **Pierre Nora, "Les lieux de mémoire",** tome II, La Nation, Paris, Bibliothèque Illustrée des Histoires, 1986.
- 73. **Pirenne G,** "Civilisation antique". Edition .A.Michel. Paris, 1957
- 74. **Poulot Dominique,** "Le sens du patrimoine hier et aujourd'hui ", Annales. E.S.C, nov.déc.1993.
- 75. **Raymond A.,** "Grandes villes Arabes à l'époque Ottomanes ", 1985. Ed. Sinbad, Paris, France
- 76. Recht Roland, "Penser le patrimoine : mise en scène et mise en ordre de l'art", Paris, Hazan, 1998.
- 77. **Thebert Yvon**, "Les thermes romains d'Afrique du Nord et leur contex te méditerranéen : Etudes d'histoire et d'archéologie ", Rome, BEFAR, 2003.
- 78. **Viollet Le Duc**, "Entretiens sur l'architecture", Edition Pierre Mardaga, Bruxelles, 1986.

2. THESES ET MEMOIRES

- Arbbia Moussaoui, "Les bains Algériens", Thèse de magistère en Archéologie, Université d'Alger, 1992,
- Djamal Dekoumi, "Pour une nouvelle politique de conservation de l'environnement historique bâti algérien: le cas de Constantine", Thèse de Doctorat d'état, Université Mentouri de Constantine, Novembre 2007.
- Nabila cherif-Seffadj, "Les bains Algériens pendant la période musulmane :
 Origine et Filiation", Thèse de magister en préservation des sites et monuments
 historique, Université d'Alger, Juin 1996.
- 4. Samia Benabbas, "Système d'interprétation et de traitement du patrimoine architectural, inventaire comparatif et étude pour l'Algérie du cas du rocher de Constantine", Thèse de Magister, Université Mentouri de Constantine, Soutenance Juin 1988.

3. DICTIONNAIRES

- 1. Le Petit Larousse Illustrée 2010, Edition Anniver saire de la Semeuse.
- 2. Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.
- 3. Petit Larousse illustré, 1983.

4. REVUES

- 1. A.Bel, "Fouilles faites sur l'emplacement d'Agadir", in Revue Africaine, 1903,
- Diego De Haedo, Topographie et Histoire Générale d'Alger, in Revue Africa ine, 1871, Traduction. de l'espagnol par Le Monnereau et Berbrugger.
- 3. **E.Pauty**, "Vue d'ensemble sur les hammams de Rabat-Salé", in Revue Africaine, n° 400-401, 1944.
- 4. **M. Meister**, "Vestiges d'un monument découvert à Constantine dans la rue Combes auprès de la mosquée "Si-Hamouda". In Revue Africaine. Année 1875.
- Poulle A, "Inscriptions de Maurétanie Sétifienne et de la Numidie". In Revue Africaine, année 1878.
- 6. **Poulle A** "Les bains de Pompeianus" In Revue Africaine, année 1878.
- 7. Revue de l'Orient et de l'Algérie et de colonies, Société Orientale de France, les bulletins des actes, Tome Quinzième, Paris 1854.
- 8. Revue Africaine. Vol 12.année 1868.

4. TEXTES JURITIQUES

- 1. Décret N° 89 / 684 du 06 novembre 1989.
- 2. Circulaire interministérielle n° 7 promulguée e n 1981.
- 3. Ordonnance N° 67/281 du 20 décembre 1967.

5. SITES INTERNET

- 1. http://www.m-culture.gov.dz.
- 2. http://fr.wikipedia.org/
- 3. http://www.universalis.fr/encyclopedie/
- 4. http://www.mediterranees.net/
- 5. http://www.larousse.fr/

Résumé.

Hammam "Souk El-Ghazel" construit entre 1827 et 1835 pendant la période Ottomane, est le plus populaire bain de la médina de Constantine, par sa localisation au cœur du Rocher, et son implantation dans le secteur commercial du "Souk El-Tadjar", il représente le lieu de l'hygiène du corps et de l'esprit.

Au delà de cette propreté, le hammam propose des séances de détente et de rencontre, le hammam joue un rôle important dans l'attachement social et le partage culturel. Par son voisinage à la mosquée, cet édifice traduit la pratique religieuse par les ablutions quotidiennes. De plus, il transmit une valeur historique importante, une valeur sociale partagé entre les générations, et une valeur architecturale avec des typologies architectoniques spécifiques.

Actuellement le hammam se trouve dans un état de dégradations et des altérations, il est entrain de perdre son image architecturale beaucoup plus de celle du mémoire, cette dégradation conduira à faire éteindre un élément qui a véhiculé depuis des siècles le sens de la sociabilité que d'autres équipements ont échoué à le faire.

Situation qui a toujours suscité notre questionnement sur le devenir de not re patrimoine, dont la conservation s'avère être d'une urgence extrême pour ne pas dire vitale, car c'est à juste titre, il serait grand temps que ce problème soit traité avec toute objectivité.

S'inscrivant dans ce cadre, cette recherche fait émerg er la reconnaissance du hammam, et "Souk El-Ghazel" comme exemple, à travers sa mise en valeur, et pour une meilleure appréciation de la situation, une étude historique, sociale et architecturale a intentionnellement été développée, mettant en évidence les éléments matériels et immatériels.

A la fin, cette recherche nous a permis de formuler une séri e de recommandations visant à mettre en place une banque de données pour toute intervention sérieuse qui mettr a réellement en valeur hammam "Souk El-Ghezel".

Mots clés: Hammam, Reconnaissance, Mise en valeur, Sauvegarde, Préservation, Patrimoine

Abstract.

Hammam "Souk El-Ghazal" built between 1827 and 1835 during the Ottoman

period, is the most popular bath in the medina of Constantine, located in the heart of the

Rock, especially in the commercial area of the "Souk El-Tadjar", he represents the health's

space both for body and mind.

After this cleaning, the hammam offers sessions for relaxation and socializing, he

plays an important role in social attachment and sharing culture. Neighbor to the mosque,

the building reflects the religious practice by the daily ablutions. In addition, he transmits

an important historical value, shared social value, and architectural value by its specific

typologies.

Actually, the hammam is in a bad situation, deterioration and damage, he is losing

its architectural image much more than the memory, this humiliation leads to shut down an

element who was spreading for a centuries, a sense of sociability that

other equipments have failed to do it.

Situation that has always been our questions about the future of our heritage, which

the conservation is proved to be as an extreme emergency, so, it is time that this problem

will be treated with complete objectivity.

Within this framework, this research brings out the recognition of hammam "Souk

El-Ghazal". Through its development, and for a good evaluation of the situation, a

historical, social and architectural study was intentionally been developed, highlighting the

tangible and intangible elements.

In the end, this research has allowed us to formulate a set of recommendations to

establish a database for any serious intervention that will really enhance hammam "Souk

El-Ghezel".

Keywords: Hammam, Recognition, Development, Maintenance, Preservation, Heritage.

-314-

" بين 1827 خلال الفترة العثمانية ، هو الحمام الأكثر شعبية في المدينة القديمة في قسنطينة ، وموقعه في قلب الصخرة " أعطاه أه ية كبيرة حيت والعقل.

بالإضافة إلى التنظيف الجسدي يق خدمات عدة له السترخاء سلية التعارف كم انه يلعب دورا هاما في القارب و التواصل الاجتماعي. المسجد، هذا المبنى يعكس ممارسة الشعائر الدينية من قبل الوضوء يوميا. علاوة على ذلك فله قيمة تاريخية و جتماعية كبيرة كذلك قيمة معمارية فهو كان ذ أنماط معمارية خاصة.

حاليا " " في حالة من التدهور والضرر ، انه يخسر صورته المعمارية أكثر بكثير من الذاكرة ، وهذا يؤدي إلى إطفاء معلم نقل لعدة قرون الإحساس الحقيقي لتراث يث فشلت ني أخرى لقيام بذلك. أسئلتنا تدور حول مستقبل التراث معماري ، بما في ذلك المحافظة عليه من الضرورة القصوى ، لأنه فقد حان الوقت أن يتم التعامل مع هذه المشكلة بموضوعية كاملة.

ضمن هذا الإطار ، يبرز هذا البحث المعرفة من الكاملة " " ، من خلال أفضل تقييم للحالة ، دراسة تاريخية اجتماعية و المعمارية ، وإبراز العناصر الملموسة وغير الملموسة للتراث.

في النهاية ، وقد سمح لنا هذا البحث إلى صياغة مجموعة من التوصيات لوضع قاعدة بيانات لأي تدخل من شأنه أن يعزز قيمة "".

الكلمات الرئيسية: حمام ، المعارف الصيانة التنمية والتراث

Annexe 1

Fiche du questionnaire de l'enquête sociologique

	Questionnaire	Sociologique	
	Identifi		
	Nom (Facultatif) :	Prénom (Facultatif) :	
	Age:	Sexe:	
	Profession:	Qualification/Niveau:	
	Ques	tions	
-	Partez-vous au hammam?	Oui	
1	Partez-vous au nammam?	Non	
		14011	
2	Si oui, pourquoi vous y allez?	Détente	
-	or our, pourquor rous y anez:	Guérison	
		Tradition	
		Rencontre	
		Obligation	
		Autres, précisez	
		radics, precisez	
3	Si non, pourquoi vous ne partez pas?	Vous ne l'aimez pas	
	or non, pour quoi vous ne partez pus:	Il vous semble un temps perdu d'y aller	
		Un endroit pas hygiénique	
		Vous n'aimez pas la promiscuité	
		Autres, précisez	
		220MCO, proceso	
4	Comment vous y aller ?	En Groupe d'amis	
•	Strained to do y later .	En famille	
		Seul	
		Autres, précisez	
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
5	Combien de fois partez-vous?	1 fois par semaine "vendredi"	
		1 fois par quinze jours	
		1 fois par mois	
		Occasionnellement	
6	Connaissez-vous hammam "Souk El-Ghezel"?	Oui	
		Non	
7	Si non, connaissez-vous un autre	Oui	
	hammam traditionnel de la médina?	Non	
8	Que représente t-il le hammam pour vous?	Ancienne tradition à préserver	
		Vieil édifice à se débarrasser de lui	
		Histoire des ancêtres	
9	Que chosissez-vous pour l'avenir du hammam ?	Réhabilitation	
		Requalification	
		Modernisation en SPA	
		Démolition	
10	Enfin que préférez-vous?	Hammam traditionnel	
		Piscine	
		Station thermale	

Le formulaire du questionnaire est un ensemble de dix (10) questions, les participants étaient de catégorie variable, différence d'âge, diversificati on sociale, niveau intellectuel distinct.

Les questions suscitent des réponses, elles proviennent des indicateurs que l'analyse conceptuelle a permis de dégager. Il y a des questions fermées dichotomiques (qui se manifestent par oui où non), des questions au choix multiples à plusieurs réponses permises.

Cette enquête est limitée par l'objectif à atteindre celui de la connaissance sociale du hammam, dont les questions étaient choisies pour répondre à ce but, alors toute éventuelle piste qui n'était pas prise, sera pour ne pas encombrer ce travail.

Nous avons proposé, dans un premier temps, un questionnement général et simple comme : pourquoi et comment se rend au hammam, dans un second temps, et pour aborder un certain nombre de pistes de réflexion nous a vons proposé un questionnement des représentations liées au hammam "Souk El-Ghezel".

Annexe 2

Le Glossaire

Thermes

Les thermes, nom masculin pluriel, du grec « thermo », qui signifie chaud.

- 1. Vieilli. Nom donné à certains établissements thermaux (1).
- 2. Bains publics, dans l'Antiquité gréco-romaine (2).
- 3. Etablissement de bains publics de l'Antiquité ⁽³⁾.

Thermal

- 1. adjectif, se dit des eaux de source, chaudes ou non, utilisées comme moyen de traitement, ainsi que des installations permettant leur emploi ⁽⁴⁾.
- 2. Qui à des températures élevées à la source de propriétés thérapeutiques ⁽⁵⁾.
- 3. Où l'on utilise les eaux médicinales (eaux minérales chaudes ou non) (6).

• Thermalisme

- 1. Nom masculin. Ensemble des moyens (médicaux, hospitaliers, sociaux, etc) mis en œuvre pour l'utilisation thérapeutique des eaux de source ⁽⁷⁾.
- 2. Science des eaux thermales, Aménagement, exploitation des stations thermales (8).

• <u>Bain</u>

Nom masculin du latin « Balneum »

- 1. action de se baigner, prendre un bain. Etablissement public où l'on prend des bains (9).
- 2. Action de plonger le corps (d'une personne, d'un animal) ou une partie du corps dans l'eau ou un autre liquide (pour laver, soigner) (10).

• Balnéaire

- 1. Adjectif, latin « balnearis ». Se dit d'un lieu de séjour situé au bord de la mer. Aménagement pour accueil des vacanciers ⁽¹¹⁾.
- 2. Adjectif, du latin « balneum »: bain, relatif aux bains de mer, station balnéaire (12).

• <u>Hammam</u>

Nom masculin arabe.

- 1. Etablissement où l'on prend des bains de v apeur ⁽¹³⁾.
- 2. Etablissement de bain de vapeur (14).

• Hygiène

Nom féminin, du grec « hugieinon » qui signifie la santé.

- 1. ensemble des soins apportés au corps pour le maintenir propre. Ensemble des conditions sanitaires d'un lieu ⁽¹⁵⁾.
- 2. ensemble des principes et des pratiques tendant à préserver, à améliorer la santé (16).

Sauna

Nom masculin finnois

1. Bain de vapeur sèche, d'origine finlandaise, équipement permettant de prendre de prendre ce bain ⁽¹⁷⁾.

Références Bibliographiques de l'annexe 2 :

- 1. <u>Le Petit Larousse Illustrée 2010</u>, Edition Anniversaire de la Semeuse.
- 2. Ibid.
- 3. Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.
- 4. Le Petit Larousse Illustrée 2010, Edition Anniversaire de la Semeuse.
- 5. Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.
- 6. Ibid.
- 7. Le Petit Larousse Illustrée 2010, Edition Anniversaire de la Semeuse.
- 8. Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.
- 9. <u>Le Petit Larousse Illustrée 2010</u>, Edition Anniversaire de la Semeuse.
- 10. Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.
- 11. Le Petit Larousse Illustrée 2010, Edition Anniversaire de la Semeuse.
- 12. <u>Dixel Dictionnaire Le Robert</u> 2010.
- 13. Le Petit Larousse Illustrée 2010, Edition Anniversaire de la Semeuse.
- 14. Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.
- 15. Le Petit Larousse Illustrée 2010, Edition Anniversaire de la Semeuse.
- 16. Dixel Dictionnaire Le Robert 2010.
- 17. Ibid.